BnF Gallica

Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure de France : journal politique, littéraire et dramatique / par une société de gens de lettres. 1799-08.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

I 2
Lc. 41.

Lome 8. Fructidor an VII.

MERCURE
DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Diversité, c'est ma devise.
LAFONTAINE.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CAILLEAU,
Éditeur-Propriétaire du MERCURE DE FRANCE,
rue de la Harpe, N.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

Fructidor

DIE LEBENDIGE TODTE

MERCURE
DE FRANCE,

Quintidi, 5 Fructidor, an 7.

22 Août 1799

POÉSIES.

ODE

Sur les dangers de la Patrie (1).

Flatter le Souverain, c'est trahir la Patrie.
LEBRUN, *Ode Républicaine.*

QUEL est ce vaisseau dont les voiles
Maîtrisaient les vents ennemis ?
Sur la foi des mers, des étoiles,
Ses nochers sont-ils endormis ?
La fortune enfle son courage ;
Il ne soupçonne point l'orage,
Qui veille dans les flancs du Nord :
Un zéphir trompeur le rassure ;
Et son insensé Palinure
Rêve les délices du port.

Sécurité folle et coupable,
C'est trop suspendre ton réveil !
Les maux d'une guerre implacable

(1) Cette Ode a été composée en Floréal ; c'est celle que le citoyen *Lebrun* devait réciter à la dernière séance publique de l'Institut.

Sont les crimes de ton réveil.
FRANCE, qu'as-tu fait de la gloire ?
Toi-même as trahi la victoire,
Fidèle à tes nobles drapeaux ;
Quand le Nord vomit ses esclaves,
En vain elle cherche tes bras ;
Es-tu veuve de tes héros.

De la Seine aux rives du Tibre,
Des Alpes au double Apennin,
Ton Peuple belliqueux et libre,
Par-tout enchaînait le destin.
Mars précipitait nos armées,
Comme ces laves enflammées,
Qu'Ethna lance dans sa fureur ;
Par-tout, sur tes vastes frontières,
Devant nos légions altières,
Veillait la foudre et la terreur.

Et les enfans glacés du pôle
Osent menacer tes remparts !
Et leurs féroce espoir t'immole
Loin de tes défenseurs épars !
Et cette paix, vierge céleste,
Que l'infâme Albion déteste,
Qu'égorge son or assassin,
Cette douce paix qu'avec gloire
Nous avait conquis la victoire,
Aurait fui pour jamais ton sein !

Pourquoi, sur des rives lointaines,
Semblas-tu bannir tes guerriers,
Et pour des palmes incertaines
Perdre d'infaillibles lauriers ?
Pourquoi fendre les champs humides ?
Que t'importent les Pyramides,
Et des arts le berceau vanté ?
Repousse des hordes sauvages,

Défen'ls sur tes propres rivages
Le berceau de ta liberté.

Tandis, hélas! que, trop loin d'elle,
Bonaparte, guidant tes fils,
Dispute au croissant infidèle
La poussière qui fut Memphis;
Tandis que sa course égarée,
Jusqu'aux bords de l'onde Erythrée,
Fatigue la nymphe aux cent voix,
Et que le vainqueur italique,
Plonge dans les sables d'Afrique,
Tes bataillons et ses exploits.

Vois-tu de l'Autriche insolente,
Croître les nombreux attentats?
Quelle dérision sanglante
Suit de fallacieux débats,
La faiblesse invite l'outrage;
La prévoyance et le courage
Eussent maîtrisé les hazards;
Mais Schérer devint ton Alcide,
Et ta Minerve, sans égide,
Tomba sous de lâches poignards.

Jouets du crime et loin des armes,
Nous dormions, vainqueurs dédaign's.....
Vienne! tes fils paieront nos larmes,
Dans tes murs de leurs sang baignés!
Némésis trop long-tems sommeille;
FRANCE, que ton lion s'éveille!
Que l'aigle altier soit ab attu!
Triomphe, ô ma chère Patrie!
Répare ta gloire flétrie,
Et règne encor par la vertu.

Laisse au tems briser les couronnes
Sur la tête des potentats;

C'est peu d'ébranler tous les trônes,
Si tu n'affermis tes Etats.
Sage dans ses courses fécondes,
La Seine, rassemblant ses ondes,
Porte sa gloire aux flots amers;
Et le Rhin, si fier à sa source,
Divisant ses eaux et sa course,
Se jette, inconnu, dans les mers.

LEBRUN.

Explication de l'Énigme et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de l'Énigme est *la Mort*; celui du Logogriphe est *Roseau*, où l'on trouve *Or*, *Rose*, *Eau*, *As*, *Ruse*, *Seau*, *Eu* (ville de Normandie), *Roue*. (Tout le monde connaît l'aventure de Syrinx.)

CHARADE.

Lecteur, tu vois dans mon premier
Ce que Vestris forme avec tant de grace.
Plains le farouche Dorilace;
Parce qu'il blâme tout, il se croit mon dernier.
Contemple ce héros d'immortelle mémoire:
Comme, au milieu des ennemis
Il s'ouvre mon entier, pour fixer la victoire!
A ces traits reconnais ce Corse à qui la gloire
Donne le premier rang parmi ses favoris.

ÉNIGME.

D'une obligeante humeur sans cesse j'ai vécu;
Je tends les bras à tous et ne veux que leur aise:
Et quoiqu'à pas un d'eux ma façon ne déplaise,
Chacun pourtant me foule et me tourne le cu.

MÊLANGES.

DEUX JEUNES FRANÇAIS.

NOUVELLE MORALE.

J'AI toujours beaucoup aimé l'intéressant épisode de *Nisus et Euryale*, dans *l'Enéide*. Les malheurs du jeune âge ont quelque chose de plus touchant que ceux des autres époques de la vie. L'espérance naissait comme une belle fleur, et elle est anéantie ; voilà le sentiment qui remplit votre cœur. Ils sont plus touchans encore ; ils ont même quelque chose de divin, lorsqu'ils se présentent avec des vertus, et que leur source part d'un devoir sacré. Je ne sais quelle ame serait assez basse pour ne point s'ennoblir sur la tombe du jeune d'Assas ? Les années se sont multipliées sur la terre où reposent les trois cents héros que conduisait Léonidas : eh bien ! si j'étais auprès des Thermopiles, je me plairais à rêver sur cette terre ; cette terre ne serait point muette. Celle qui entoure les champs de notre patrie ne sera jamais muette, non plus, pour le cœur généreux. De vastes tombeaux y ont

été creusés ; des milliers de français y dorment maintenant en paix ; ils étaient animés de l'amour de la patrie. Avec quel sentiment doit-on marcher sur ces tombes immenses ? Ami, ennemi, exprime ton opinion ; mais ne foule jamais ce sol sans penser aux vertus et aux crimes des hommes. Malheur au français qui passerait sur ce sol, qui a englouti tant de héros, sans sentir son cœur ému, ne fut-ce que du lache plaisir de pouvoir vivre encore !

Mais commençons le tableau que je veux offrir aux ames sensibles.

Il y avait trente ans que Bernard vivait dans le petit domaine que lui avaient transmis ses aïeux : il le cultivait de ses mains, et devait à son travail, son existence, ses vertus et son bonheur. Son épouse marchait à quelques pas de lui, dans la carrière de la vie. Ils s'étaient aimés d'amour au printems de l'âge ; l'amour était passé, mais ils s'aimaient encore. Bernard inspirait, par sa présence seule, le respect de la vieillesse ; quand il montait au temple, à côté de son épouse, on se rappelait avec un plaisir secret la fable de *Philémon* et *Baucis* : l'homme qui honore l'humanité est un triomphe pour l'homme.

Bernard était encore plus heureux que *Philémon*, il joignait au bonheur de la vertu, celui de la nature ; il avait deux fils, le charme et l'espoir de ses vieux jours, et une fille encore enfant. C'était sur eux qu'il se reposait depuis quelques printems. Ils conduisaient sa charrue, ensemençaient ses champs, et ramenaient les moissons dans les granges. Élevés dans l'habitude du travail, et à l'école de la probité, leurs corps s'étaient développés avec ces graces viriles qui ennobissent l'homme ; et leurs figures avaient pris ce caractère auguste que présente une belle nature, dirigée par une éducation douce et vertueuse : c'était les plus beaux jeunes hommes du canton. On les y aimait, parce que l'on n'en espérait que du bien. Dans cet âge où l'amour offre la plus touchante perspective, ils devaient aimer : ils aimaient. Deux sœurs avaient réunis leurs vœux ; douées de ces qualités douces qui gagnent tous les cœurs, et ne devraient être que la récompense de ceux qui sont honnêtes, elles avaient facilement inspiré des sentimens qui s'annonçaient avec les charmes de l'honnêteté. *Firmin* aima l'aimable *Claire*, et *Théodore* la douce *Juliette*. Il y avait long-tems que l'amour n'avait rassemblé de si par-

faits amans. Leur présence inspirait facitement, dans le village qu'ils habitaient, le désir d'aimer et d'aimer délicatement ; tant il est vrai que rien de la vertu n'est inutile : ses jeux même tournent au profit de l'humanité.

Bernard voyait, avec une douce joie, cette double chaîne ; il se plaisait à laisser ses enfans jouir de ce tems que l'amour embellit jusqu'à l'hymen, ce tems qui passe comme le plus heureux songe, et laisse après lui un souvenir qui charme le reste de l'existence : le désir anime sans cesse l'idée du bonheur dans nos cœurs, il pare l'objet aimé ; l'éloignement de la jouissance l'irrite. Hélas ! ce désir est quelquefois le seul bonheur que nous devions connaître : prolongeons au moins le rêve. Bernard attendait le premier printems pour unir ses fils à leurs amantes. La paix la plus profonde régnait alors autour de lui ; les semaines s'écoulaient avec les travaux des champs ; les plaisirs naissaient avec le repos des fêtes.

Ce fut dans ces tems que ce cri terrible, qui éveilla la France entière, et appela aux combats des milliers de français, se fit entendre : il vint retentir dans la vallée paisible de Bernard, et lui fit sentir vivement qu'il aimait sa

patrie, en lui annonçant ses dangers. Bernard regarda ses fils ; il lut sur leurs figures leurs généreuses résolutions. Mes enfans, votre père en eût fait autant à votre âge, leur dit-il en les embrassant. Allez, votre absence m'affligera ; vos sentimens me consoleront. Il les conduisit à son épouse ; elle pleura, elle était mère. Elle n'eût cependant osé leur dire : restez.

Bientôt toute la jeunesse du canton fut rassemblée. Ses mains, inaccoutumées, maniaient les armes avec cette légèreté qui caractérise le français, avec cette gaîté qui présage la victoire et affaiblit l'idée horrible des combats. L'amour de la patrie brûlait dans tous les cœurs : alors les crimes qui ont désolé la France et découragé jusqu'à la vertu la plus ferme, n'existaient encore que dans l'intention des scélérats. Le nom sacré de la patrie était un mot de joie et d'honneur ; l'hymne de la liberté enflait le courage ; chaque soldat portait dans son sein ce sentiment sublime, que c'était pour ses concitoyens, ses amis, ses parens, son amante, qu'il volait au combat : ce sentiment était trop beau pour ne pas faire des héros.

L'aurore, marquée pour le départ, avait blanchi l'horison ; le tambour re-

tentissait dans les airs ; ce n'était plus un jour de joie. Hélas ! on doit des larmes à la nature, et des soupirs à l'amour ! Le jeune homme avait pris son arme ; sa famille le suivait, son père dans le silence, sa mère baignée de larmes ; ses jeunes frères le considéraient. Les rangs se forment lentement, le tambour roule, il porte la tristesse dans les cœurs ; on ne part point encore cependant ; les rangs formés se décomposent peu à peu : il y a là un père, une mère, une amante ; une amante que l'on ne reverra peut-être jamais ; il faut les embrasser encore une fois, rien qu'une fois, mais on n'aurait jamais voulu que ce fut la dernière. Pendant ce tems-là, les brocs vont à la ronde, les têtes s'échauffent doucement, on songe déjà aux exploits que l'on aura à raconter au retour.

Mais rien n'était plus touchant à voir que les fils de Bernard. Ces deux jeunes gens, retirés auprès de leur père, et appuyés sur leurs armes, écoutaient les sages avis du vieillard ; leurs figures exprimaient la noble tristesse de quitter ce qu'ils avaient de plus cher, et ne marquaient point de craintes pour l'avenir. Claire et Juliette étaient auprès d'eux ; elles gardaient le silence, mais

les larmes mouillaient leurs joues : elles songeaient à la solitude de l'absence, aux dangers des combats. Si elles l'eussent osé, elles se seraient jetées dans leurs bras, et les auraient conjurés de ne point quitter les lieux qui les avaient vu naître ; leurs amantes qui n'auraient plus de repos ; leurs mères qui ne vivraient que dans les larmes. Elles se contentaient de gémir. Ils reviendront, disaient les pères. — Ils reviendront ! hélas ! ils vont partir.

Le tambour recommence ; les cœurs se serrent, quelques sanglots se font entendre. Allons, mes enfans, dit Bernard, embrassez votre père, et n'oubliez jamais qu'il fut honnête homme ; soyez-le vous-mêmes, si vous voulez que votre courage vous honore. Claire était déjà dans les bras de Firmin, Juliette dans ceux de Théodore. La douleur ne sait rien dire, mais elle souffre. La voix de l'officier avait appelé dans les rangs. — Adieu ! ma bien aimée. — Mon bon ami, adieu. Ces mots étaient étouffés sous les baisers. — Adieu ! il faut enfin prendre son rang ; le tambour bat, la marche commence....

Cœurs insensibles ! vous eussiez entonné l'hymne du départ, et je n'eusse point cru à votre courage. Le héros

chante en marchant au combat, et s'afflige en se séparant de ses amis, de son amante. La jeune troupe quitta, en silence, sa terre natale, le lieu où étaient ses amitiés, ses amours, sa tendresse, ses plaisirs. Quand elle fut loin de-là, quand le dernier son du tambour qui réglait sa marche se fut évanoui, chacun crut rester dans un désert, et en sentit plus vivement sa douleur. On ne voyait plus, sur la place, que des enfans, des femmes et des vieillards : l'espérance semblait avoir fui. — Ils reviendront, disaient quelques-uns, leurs bras ne sont nécessaires que pour un moment. — Ils reviendront, répétait la douleur qui voulait se faire illusion.

Dèslors il n'y eut plus de fêtes dans le canton ; une sombre tristesse, l'inquiétude dévorante remplacèrent la joie et les danses. Le vieillard ne s'inquiétait plus que des armées où étaient ses fils, et la jeune fille voulait entendre le récit des combats : elle l'entendait avec crainte. La nouvelle d'une victoire apportait avec elle une espèce de terreur. — Mon fils ! disait la mère. — Mon bien aimé ! disait la jeune amante. Patrie ! Nature !.... Ah ! il ne faut pas avoir le cœur d'un lâche pour pleurer sur les maux de l'humanité !

La suite au numéro prochain.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LA CHAPELLE D'AYTON OU EMMA COURTNEY, *Roman, en cinq forts volumes* in-12. *Paris, chez* Maradan, *libraire, rue Pavée, n°.* 16, *près celle André-des-Arcs.*

« JE voulais, dit l'auteur de cet » ouvrage, traduire un livre anglais; » le hazard me fit tomber sur un ro- » man en deux volumes, nommé » *Emma Courtney.* »

La première observation que je ferai sur ce peu de mots, est que ce ne doit point être le *hazard*, mais bien le *mérite* d'un ouvrage qui doit nous déterminer à le traduire; la seconde est qu'il ne fallait pas amplifier les deux volumes jusqu'à cinq. *Emma Courtney* pouvait être un fort mauvais roman, et, dans ce cas, il valait infiniment mieux le laisser que de bâtir un nouvel édifice sur de mauvais fondemens. Le fait est qu'on lit au moins quatre volumes en s'impatientant et sans trop savoir si l'auteur a eu une autre intention que celle d'impatienter. Qu'on ne s'imagine pas cependant que l'ouvrage soit dénué d'intérêt et de

mérite ; il y a, au coutraire, beaucoup de mérite, et quand on a commencé à le lire, il faut aller jusqu'au bout. Le style est généralement bon, quelquefois un peu incorrect, mais souvent il est plein d'ame et de feu. Le principal personnage seul est manqué. Cette Emma qu'on nous présente comme un modèle, et qui gagnait si facilement tous les cœurs, est d'une indiscrétion singulière dans toute sa conduite. A la vérité, c'est la suite de sa première éducation ; mais alors il fallait mettre le portrait d'accord avec les actions. C'est elle-même qui fait toujours son malheur, et, quand elle y travaille, c'est par une discrétion presque ridicule, et que l'on est loin d'attendre d'elle ; c'est-là précisément ce qui désole le lecteur, parce qu'on ne sent pas trop bien la nécessité de son silence. Je sais bien que l'intrigue des romans ne repose jamais que sur des contrariétés ; mais au moins faut-il que ces contrariétés soient nécessitées et paraissent indispensables. Quand je vois deux personnages qui m'intéressent, arrêtés à la porte même du bonheur, par un obstacle qu'il leur est si facile de lever, il me semble voir un prisonnier qui se désespère entre des murs

d'un léger sapin qu'il peut enfoncer d'un coup de coude. Je me tue de lui crier : donne donc ce coup de coude ; et sa sottise me fait presque autant de mal qu'à lui. Voici une idée de l'intrigue de ce roman, que l'on doit distinguer de la foule.

Emma perd sa mère en naissant. Son père, homme insouciant et ami des plaisirs, est fort content de voir sa sœur se charger de la petite orpheline. Celle-ci ne s'en trouve pas plus mal ; elle reçoit une éducation soignée, et a la liberté de faire toutes ses petites volontés, ce qui, joint à une grande sensibilité, lui donne un caractère impatient, et, lui ménage bien des désagrémens pour l'avenir.

A dix-huit ans, Emma perd son père et sa tante ; elle se trouve seule, et pour comble de malheur, sans fortune ; son père s'étant ruiné par cette profonde insouciance et cet amour des plaisirs qui le caractérisaient. Elle sait cependant se mettre au-dessus de ce revers terrible, et c'est alors que commence pour elle cette longue et douloureuse école du malheur, où elle prend des leçons qui lui sont utiles par la suite. Elle se retire chez un de ses oncles, qu'elle ne connaissait point, mais dans l'intention seu-

lement de n'y passer que six mois ; et ce tems lui semble encore bien long, lorsqu'elle a éprouvé le caractère méchant de sa nouvelle tante et de ses cousines. C'est-là qu'elle fait la connaissance d'un homme d'une quarantaine d'années, aussi estimable qu'estimé. Il remarque Emma avantageusement, la recherche, gagne sa confiance, devient son ami, et lui parle de mariage ; Emma, déjà préoccupée par une passion chimérique, dont nous allons parler, le refuse ; il lui demande alors une autre titre et veut lui servir de père ; et il a d'autant plus de droit à ce titre respectable, que monsieur Courtney, en mourant, lui a recommandé sa fille, comme au plus sage de ses amis. Emma sent tout le prix de son amitié et l'accepte avec la plus sincère reconnaissance.

Emma, depuis quelque tems, avait aussi fait connaissance avec une dame aussi aimable que digne de respect. Cette dame avait un fils qui pour lors n'était pas auprès d'elle. Emma vit son portrait, et elle entendit faire un récit si avantageux du jeune homme, qu'elle ressentit pour lui l'amour le plus tendre et le plus vif. Dès ce moment sa destinée fut fixée. Si monsieur Montagne,

celui qui voulait lui servir de père, eut fait sa demande avant cette époque, il est sûr qu'il eût obtenu sa main; mais sans oser se l'avouer, Emma la réserva dès lors au jeune Auguste Harley. Ce n'était pourtant qu'une chimère, mais cette chimère la dominait entièrement.

Enfin elle vit celui qu'elle aimait; ce fut par suite d'événemens que nous ne pouvons indiquer, parce que cela nous conduirait beaucoup trop loin: la vivacité de sa passion, son indiscrétion ordinaire, tout eut bientôt trahi le secret de son cœur. Madame Harley la rassura, et lui laissa un espoir qui, sans doute, se serait réalisé, sans un obstacle que cette bonne mère ne connaissait point. Auguste Harley, dans son tour d'Europe, s'était arrêté à Naples beaucoup plus de tems que par-tout ailleurs; il y avait connu Pascaline Falienzi, jeune personne que sa mère surveillait beaucoup trop pour ne pas allumer une imagination trop ardente. Pascaline était fort jolie et vive comme une italienne. Elle fit toutes les avances au sage Harley, qui ne crut pas devoir y répondre; mais un jour qu'il sortait d'une partie de plaisir avec ses amis, et que le vin avait un peu troublé sa tête, il fut au palais de la signora Falienzi. Pascaline était seule,

et plus belle que jamais ; Auguste oublia ses principes, et la jeune coquette fut dans ses bras. Épouvanté de ce qu'il venait de faire, l'Anglais, pour le réparer, autant que possible, jura qu'il n'aurait jamais une autre épouse que Pascaline, à moins que Pascaline elle-même ne lui rendit sa parole. Il l'eut demandé sur-le-champ, s'il n'eut pas su que la signora Falienzi ne permettrait jamais que sa fille fut mariée à un protestant. Pour ne point retomber dans la même faute, et pour s'épargner la vue d'une femme qu'il était loin d'aimer comme celle dont il voulait faire son épouse, il partit aussitôt de Naples, et ne put plus avoir d'autre relation avec Pascaline, qu'une correspondance qui finit par languir un peu.

Tel était l'obstacle qui empêcha Harley de s'abandonner au plaisir d'aimer Emma, dont la vue l'avait frappé. Elle ne fut pas long-tems sans s'appercevoir qu'il la fuyait ; et elle crut qu'il était de son devoir de quitter la maison de madame Harley, chez qui elle était depuis quelque tems. Elle partit pour Londres, et comme sa fortune la forçait à chercher une ressource quelconque, elle entra chez milady B**, en qualité de fille de compagnie. C'est-

là qu'elle revit messieurs Montagne et Harley, ainsi qu'un autre personnage, aussi présomptueux que peu délicat. Il se nommait monsieur Harriot. Persuadé qu'Emma était la maîtresse d'Harley, il crut qu'il pourrait en faire la sienne aussi, et il tourmenta la pauvre Emma, autant qu'il fut en son pouvoir. Mais désespérant de réussir par les voies ordinaires, il crut devoir l'amener dans un piège affreux. Emma, ainsi que Harley, secourait depuis quelque tems une pauvre famille. Monsieur Harriot, s'arrangeant avec la principale locataire de cette pauvre famille, leur fit quitter leur chambre, s'y établit lui-même, et y attira, sous un faux prétexte, Emma qui ignorait tout ce changement. Elle se trouva entre les mains de cet homme sans honneur. Mais au moment où il tentait d'exercer quelque violence, monsieur Harley, qui venait rendre sa visite à la pauvre famille, parut à la porte où il resta immobile de surprise. Harriot, qui n'était rien moins que courageux, s'enveloppa au plus vîte dans son manteau et disparut par une autre porte sans avoir été reconnu. Lady B** parut en ce moment et trouvant Emma avec Harley, crut y voir une liaison criminelle, et lui défendit de reparaître chez elle.

On peut imaginer ce qui se passait dans le cœur de Harley. Il se contraignit cependant, et se retira plein de mépris pour celle qu'il avait adoré avec le respect que l'on porte aux divinités.

Emma fut accablée de ce coup. Elle pouvait cependant se disculper facilement, mais elle crut ne devoir point le faire, dans la crainte qu'une explication ne porta Harley furieux à provoquer un duel, qui aurait exposé ses jours, ce qu'Emma redoutait plus que toute chose. Elle se justifia cependant, mais seulement par sa conduite.

Harley l'en crut sur sa parole, et ne sut ni le nom d'Harriot, ni par quel hazard Emma s'était trouvée avec lui. Madame Harley était tombée dangéreusement malade. Emma, en étant priée, se rendit auprès d'elle, et y resta jusqu'à sa mort. Les soins qu'elle en avait pris, touchèrent extrêmement Auguste; il commença à lui parler de mariage, vu que l'obstacle sur lequel il gardait le silence, commençait à se lever, et que Pascaline, prête à se marier, allait lui rendre sa parole. Ses affaires l'appelaient à Londres; il laissa Emma entre les mains de sa belle-sœur. Mais cette femme orgueilleuse et acariâtre, qui ne pouvait la souffrir,

après l'avoir tourmentée de tout son pouvoir, finit par lui déclarer qu'il fallait que l'une des deux quittât la maison.

C'était dans l'après-midi que se passait cette scène; Emma partit sur-le-champ, seule et à pied, et fut coucher à une auberge qui était aux environs. M. Harriot, qui n'avait pas peu contribué à ce dernier malheur, en aigrissant encore la belle-sœur d'Harley, dont il avait gagné les bonnes grâces, ne la perdit point de vue et fut se loger dans la même auberge, bien persuadé que cette fois-ci il obtiendrait ce qu'il avait déjà manqué. Il s'entendit avec l'hôte et prit une chambre, d'où il pouvait se rendre à celle d'Emma. A minuit il lui causa effectivement la dernière des surprises et les plus grandes craintes. Mais elle eu assez de présence d'esprit pour s'en débarrasser, en lui faisant entendre qu'elle trouverait un vengeur terrible dans Harley. Qui aurait cru qu'en ce moment même où Emma venait d'échapper au plus cruel outrage, Harley se serait encore trouvé près d'elle, et aurait été trompé par les apparences les plus extraordinaires? Il arrive précisément à cette heure de Londres; il est dans la même auberge, apperçoit

un homme qui se glisse dans une chambre, voit sortir Emma le lendemain de cette chambre même, et reconnaît M. Harriot dans la cour. Certainement il devait bien se croire convaincu de son malheur, et il le dût, d'autant plus, qu'Emma crut que c'était encore là un de ces secrets qu'il fallait garder.

Dans son désespoir, il repartit aussitôt à Londres et se maria avec Pascaline, qui, libre par la mort de sa mère, venait reclamer sa parole. Un hazard singulier conduisit Emma devant l'autel au moment même où son amant jurait d'être à un autre. Les époux se mirent sur-le-champ en route pour Naples, où ils restèrent trois ou quatre ans. Lorsqu'ils revinrent, Harley trouva Emma mariée avec M. Montagne. Ils ne purent se revoir engagés de part et d'autre sans la plus profonde douleur. Harley sut qu'Emma n'était point coupable, et fut plus malheureux encore. M. Montagne, trompé par une intimité beaucoup trop grande, très-dangéreuse, et cependant encore innocente, eut quelqu'inquiétude, et se crut outragé dans une occasion où il prit Pacaline et Harriot, qu'une passion criminelle unissait, pour Emma et Harley, qui venaient de sortir ensemble du même lieu.

Sans

Sans manquer à son caractère de générosité, il crut devoir renoncer aux droits de mari, et, ne se réservant que ceux de père, dont Emma lui avait promis le titre, il emmena sa femme dans une terre éloignée, appelée *Ayton*. C'est là que se termine cette longue et triste histoire, par des événemens qui déchireraient l'ame s'ils avaient été mieux motivés.

Harley, obligé de s'absenter cinq mois de chez lui, trouve en y rentrant sa femme qui venait de s'enfuir; et avec qui? avec M. Harriot, cet homme à qui il devait tous ses malheurs, et qu'il détestait, au-delà de toute expression.

Au milieu de sa rage, il ressent un mouvement d'une joie horrible, en songeant que ce nouvel événement lui donne le droit de punir cet homme abominable. Il le poursuit. Le lâche, qui s'en doute, a abandonné Pascaline, mais Harley ne l'en poursuit pas moins, il le rencontre, le force à se défendre. Tous deux armés d'un pistolet, s'ajustent; les coups partent, et le sort favorise le lâche et le coupable. Harley tombe couvert de son sang, près d'une petite chapelle. On le porte au château voisin. C'est précisément celui où se trouve Emma. Elle revoit son amant

elle l'embrasse et il expire. Ce coup terrible frappe son cerveau, au point que sa raison en est égarée. Elle ne trouve plus de plaisir qu'à se retirer dans la petite chapelle où est tombé son malheureux ami. C'est aussi dans cette chapelle isolée, que le criminel Harriot vient toutes les nuits se cacher, pour éviter les poursuites de la justice. On le prend pour un voleur ; une nuit on l'y surprend. Cette nuit même, Emma s'était rendue à la chapelle, dans l'intention de s'y donner la mort, ne pouvant plus supporter la vie. Le meurtrier d'Harley a pu l'engager à lui sauver la vie ; elle veut arrêter les gens qui entourent la chapelle. Dans ce moment, monsieur Montagne arrive, et croit encore une fois sa femme coupable. Il veut la quitter pour toujours. Mais tout se découvre, et, la raison d'Emma revenue, elle se livre à ses devoirs avec plaisir et connait encore quelque bonheur.

Tel est l'idée de ce roman, dont la fin ne laisse aucune satisfaction au lecteur. Il est un peu de la famille des *Enfans de l'Abbaye*, mais vaut infiniment moins par la sagesse de la conduite. Il faut lire quatre volumes et demi, sur cinq, pour savoir ce qui a

donné lieu au titre de la *Chapelle d'Ayton*, et encore ce titre est-il loin d'être justifié? mais, aujourd'hui, un titre ne vaudraii rien, s'il n'y était question d'*Abbaye*, de *Souterrain*, de *Château*, de *Tour*, ou de *Chapelle*. C'est une bien grande puérilité; on croirait tous ces longs ouvrages destinés à faire peur aux petits enfans.

P....

Sur un second mémoire de Carnot.

Comme nous avons parlé de la *réponse* de Carnot au rapport de la commission chargée de réunir les faits en faveur du 18 fructidor, nous croyons qu'il est de notre devoir de dire un mot d'un pamphlet d'une quarantaine de pages, également attribué à Carnot. Ce *second mémoire*, qui ne peut être la suite d'un *premier*, puisque Carnot n'a point fait de *mémoire*, est un écrit que l'on pourrait, au contraire attribuer, à quelqu'ennemi de cet ex-directeur, en ce qu'il est tout-à-fait propre à faire mépriser son auteur, s'il n'était pas notoire qu'il se trouve toujours quelques misérables assez déhontés et assez pressés par le

besoin pour prêter leurs plumes vénales au premier marchand de papier imprimé qui la reclame. Le nom de Carnot pouvait donner effectivement lieu à une petite spéculation. Il est cependant bon de prévenir sur cet abus, d'autant plus répréhensible, qu'il compromet étrangement la réputation d'un homme, et que sur-tout, dans le cas dont il s'agit, il pourrait fournir des armes contre lui, si, d'ailleurs, le style et le genre de ce *second mémoire* permettaient d'être seulement en doute sur l'auteur. Carnot, dans *sa réponse*, se restraint à sa défense personnelle, et déclare formellement qu'il ne dira point tout ce qu'il sait et qui est étranger à son objet; son mal-à-droit continuateur prend précisément la plume pour faire ce que Carnot s'est défendu; il *fait* des *anecdotes* aussi injurieuses qu'inutiles, et les *fait* avec le talent d'un manœuvre qui se dépêche de gagner l'argent qu'on lui a promis.

Ce peu de mots doit suffire à nos lecteurs pour les mettre en garde contre ces écrits, qu'une avidité criminelle fait circuler à l'ombre d'un nom quelconque, sans s'inquiéter de la tache qu'elle lui imprime. Le succès des *mémoires de Ramel*, dont nous nous proposons de

dire un mot au numéro prochain, a engagé le libraire qui les débite, à en promettre de nouveaux des autres déportés ; ils peuvent êtres authentiques, mais il sera toujours prudent de s'en défier.

LES MALHEURS DE LA JALOUSIE, ou *Lettres de Murville et d'Eléonore Melcour ; par la citoyenne* Menard : *Paris, chez* Lepetit, *libraire, quai des Augustins, n°. 32 ; 4 parties in-18.*

Murville est placé, en qualité de premier secrétaire, chez le comte *de Bernon*, nommé à l'ambassade de Dannemarck ; il est parvenu, par ses bonnes qualités, à captiver l'amitié et la bienveillance de son maître. Le comte est en ce moment à sa terre de Chambeuil. D'Alban, ancien instituteur du comte, s'y rend, et il a amené avec lui sa fille, jeune veuve de vingt ans, que l'on nomme madame de *Melcour*, ou plus volontiers *Eléonore*. Le lecteur peut se figurer, à son gré, une figure remplie d'attraits, et il n'aura pas encore le portrait de cette veuve. Qu'on juge, d'après cela, si Murville, dont l'ame est neuve, et profondément sensible, pourra ne point l'adorer à la première vue. Mais Murville est sus-

ceptible de la plus indomptable jalousie, et il sera malheureux : puisse-t-il au moins ne pas faire alors le tourment de celle qu'il aime ! En attendant, il a le bonheur de toucher le cœur d'Eléonore ; ces deux amans aiment pour la première fois ; ils s'aimeront jusqu'à l'ivresse.

Dans le voisinage de la terre du comte, était un homme du jour, vain, léger, présomptueux, en un mot, le marquis de Rosalbe : une aventure d'éclat le forçait à s'y cacher sous le nom d'Emilien. Le hazard lui a fait connaître madame de Melcour, et il forme le projet de la subjuguer. Les moindres soins d'Emilien tourmentent le jaloux Murville, et l'infortuné tourmente à son tour Eléonore. Envain celle-ci, par mille aveux réitérés de sa tendresse, cherche-t-elle à le rassurer ; le désespoir s'empare du cœur de son amant. Il ne peut plus endurer sa situation ; il veut éviter la vue d'une infidelle qui le trahit pour un homme comme Emilien, il va quitter le château, il fuit. Le comte, Eléonore, tout le monde ignore le lieu de sa retraite : mais peut-on beaucoup s'éloigner de ce qu'on aime ? Murville s'est arrêté dans une forêt voisine de Chambeuil, et il y habite la cabane d'un bûcheron.

Cependant Emilien, ou Rosalbe, a voulu profiter de l'absence de Murville pour enlever Eléonore; mais ce sensible amant qui, sous son déguisement villageois, venait, chaque jour, du côté du parc de Chambeuil, pour tâcher d'appercevoir seulement son Eléonore, est assez heureux pour venir à son secours. Le ravisseur Rosalbe a voulu défendre sa proie, et d'un coup de pistolet, il a fracassé le bras de Murville. Eléonore éperdue, tremblante pour les jours de son amant, l'a ramené au château. Rosalbe n'a plus reparu chez le comte; il est parti pour l'Angleterre.

La mort de la comtesse de Bernon rappelle le comte à Paris. Murville, sur les plus légères apparences, devient jaloux du comte. Ce dernier a renoncé à l'ambassade de Dannemarck, qu'il n'avait acceptée cependant que pour satisfaire la vanité de la comtesse: donc c'est pour rester auprès de celle qu'il aime; Eléonore, de son côté, nourrit dans son cœur la plus vive reconnaissance pour les soins que le comte a pris de son enfance: donc c'est de l'amour qu'elle ressent pour lui: mais demandez de la raison aux jaloux? Eléonore ne peut tenir aux souffrances que le caractère de Murville lui cause chaque jour,

sa santé s'altère, et elle tombe sérieusement malade; la fièvre la saisit, le délire s'empare de sa tête, son état est des plus allarmans. Le comte se voit forcé d'écarter Murville; Eléonore revient à la vie; mais à peine sa santé est-elle raffermie, que cette tendre amante oublie tous les maux que les transports jaloux de Murville lui ont causé; elle les lui pardonne.

Enfin, la plus affreuse catastrophe se prépare. Eléonore va être instruite du secret de sa naissance : elle n'est point la fille de d'Olban, elle doit le jour au comte et à une jeune personne d'une naissance ordinaire qu'il adorait, et avec laquelle sa famille ne lui a pas permis de s'unir. Le comte, déterminé à faire enfin cet aveu à Eléonore, s'était enfermé avec elle depuis le matin; sa porte était défendue pour tout le monde, même pour Murville; cet insensé ose pénétrer dans l'appartement d'Eléonore, il la surprend serrant son père entre ses bras; il court aussitôt sur le comte, l'épée nue à la main, et lui en porte un coup avec fureur; il allait redoubler, lorsqu'heureusement Eléonore a le tems de lui crier : *arrête*, *malheureux*, *c'est mon père.* Le comte est dangereusement blessé. On emmène Murville

à la campagne; il faut le soustraire à la vue d'Eléonore et du comte.

Murville, désespéré d'avoir ainsi attenté sur les jours de son bienfaiteur, du père d'Eléonore, perd la raison. Heureusement la blessure du comte ne s'est pas trouvée mortelle. On lui apprend la situation de Murville, et il se rend auprès de cet infortuné pour chercher à le guérir par sa présence. Murville, dans son égarement, croit d'abord voir l'ombre du comte qui vient lui reprocher son crime; peu à peu cependant il sort de son erreur, sa raison lui revient; mais surmonté par la douleur, il expire, rempli d'amour pour Eléonore, et de regrets de son attentat envers le comte. Eléonore renonce à l'amour, à l'hymen, et ne veut plus exister que par sa tendresse pour son père.

Nos lecteurs connaissent à présent le canevas des *Malheurs de la Jalousie*; il nous reste seulement à ajouter que ce canevas est brodé très-agréablement. Nous nous permettrons cependant une remarque importante, et cette remarque regarde principalement la lettre 79^e^. qui termine la 3^e^. partie de ce roman intéressant. Il ne suffit pas, sans doute, à un écrivain de sacrifier aux Grâces, ainsi que le commandait Platon, il fau

B

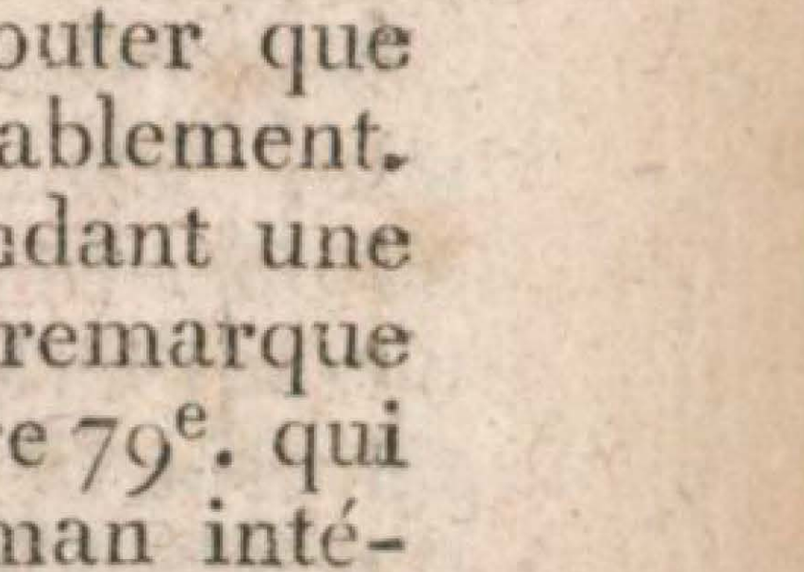

encore que ce sacrifice soit en l'honneur des *Grâces pudiques.* La citoyenne Ménard n'a-t-elle pas dans cette lettre, écrite avec tout le feu, tout le délire de l'amour, blessé les conventions sociales? Est-il permis à un écrivain qui se respecte, et sur-tout à une femme, de préconiser les maximes que cette lettre renferme? « Que fais-tu (écrit » Murville à Eléonore) . qu'espères-tu » faire au sein de ces froides vertus, » ennemies de l'amour et de la félicité » des amans? Abusée par leurs *vains* » prestiges, *crédule*, craintive, tu te » fais un monstre d'une passion qui lie » tous les êtres, et *renouvelle la na-* » *ture ;* tu oses confondre ses douces » jouissances avec les crimes odieux » qu'excitent de justes remords ; tu » cherches la félicité dans des *priva-* » *tions impossibles ;* et tu crois qu'on » peut aimer *en se réservant quelque* » *chose qui ne soit pas à son amant.* » C'est une erreur, ma tendre amie ; » les biens réels doivent faire dispa- » raître ceux qui ne sont que d'opinion ; » or, en fut-il jamais de plus précieux » que ceux qui nous viennent de l'a- » mour? N'est-il pas la source unique » où nous puisons le vrai bonheur? Ne » crée-t-il pas les vertus dans ceux

» qu'il électrise de ses feux ? *et peut-*
» *on manquer aux devoirs que la so-*
» *ciété nous impose, en cédant à la*
» *voix du Dieu régénérateur de tous*
» *les êtres ?* . . . . . Ah ! si tu es
» embrâsée comme moi du feu sacré
» d'une passion immortelle et brûlantes,
» tu dois entendre ses souhaits ardens.
» Ose les partager, ma douce amie ;
» viens dans mes bras t'enivrer de la
» volupté des amans, savourer leurs
» plus doux plaisirs, cueillir et dépo-
» ser sur mes lèvres les baisers déli-
» cieux de l'amour. Le mien est porté
» jusqu'au dernier dégré de l'ivresse
» et du délire ; je ne vois plus qu'à
» travers un nuage ; l'air que je respire
» est composé d'émanations enflammées,
» et je sens qu'il faut que j'expire à
» tes pieds ou de plaisir ou de regrets. »
Il est vrai qu'Eléonore combat ces prin-
cipes dangereux, mais que sa réponse
est faible en comparaison de la lettre
de Murville ! On a fait, à-peu-près,
le même reproche à J.-J. Rousseau dans
sa *Nouvelle Héloïse ;* et ce n'était pas
en cela qu'il fallait l'imiter. La citoyenne
Ménard a voulu faire de ce roman un
ouvrage de morale ; mais elle aurait dû
se ressouvenir que toute morale doit
avoir pour bâse la vertu. L. D. B.

SPECTACLES.

THÉATRE DES ARTS.

28 Thermidor.

LÉONIDAS OU LES SPARTIATES, *Opéra, en un acte.*

ON joue si peu de nouveautés sur ce théâtre, que le public a bien le droit d'exiger que celles qu'on lui annonce méritent ses suffrages. Cependant cet opéra est bien au-dessous de l'idée que nous nous en étions nous-mêmes formée. Nous avions cru voir retracer à nos yeux cette fameuse défense du défilé des Thermopyles, où le valeureux *Léonidas*, à la tête de 300 braves Spartiates, sut arrêter, pendant plusieurs jours, les nombreuses troupes d'un ennemi formidable.

L'auteur, bien loin de profiter de ce trait de dévouement, si beau, si magnanime, et fait, plus que tout autre, pour encourager ces jeunes guerriers qui volent, de toutes parts, à la défense de la patrie, a reporté son action avant le départ de *Léonidas*. Ce brave Spartiate, à la tête de 300 des siens, se dispose à partir pour défendre le fameux passage des Thermopyles, dans le dessein d'arrêter, par un sublime dévouement à une mort certaine, les progrès d'un ennemi vainqueur. Le jeune *Philotas* veut le suivre. *Léonidas* lui représente en vain qu'il doit rester auprès de sa mère, dont la vieillesse et les infirmités réclament ses secours : l'amour de la patrie l'em-

porte chez *Philotas*, et il va, avec *Léonidas*, recevoir les couronnes qu'une foule de Spartiates, de tout sexe, *prévoyans* et *prophétes* sans doute, décerne *à leurs mânes*, avant que le fer ennemi ait tranché leurs jours précieux.

Voilà, en peu de mots, le sujet de cet opéra. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter, avec le public, que l'auteur n'a pas répondu à l'attente générale. Quelle inconvenance, par exemple, que de célébrer la pompe funèbre de gens *qui ne sont pas morts*. Ajoutez à cela que l'on n'y rencontre aucune situation, et que la pièce est dénuée d'action et d'intérêt. Comment l'auteur a-t-il pu concevoir une idée aussi ingrate, tandis qu'une si belle s'offrait d'elle-même à son génie. Cet opéra est, enfin, un assemblage, sans goût, de prières, d'invocations et de sermens.

La musique, fort digne assurément du poëme, n'offre aucun morceau saillant, et mérite peu en général d'être citée.

Espérons que ce théâtre, le premier de l'Europe, ne nous fera plus aussi long-tems languir après des nouveautés plus marquantes et plus méritoires, et nous rendra enfin ce superbe opéra d'*Adrien*, dont la céleste musique enchante tous les amateurs, qui ne peuvent se lasser de l'entendre.

Les auteurs n'ont point été demandés.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

29 Thermidor.

COLOMBINE-GILLE, *vaudeville, en un acte.*

Lorsqu'*Arlequin* était le domestique de mon-

sieur *Cassandre*, il ne pensait qu'à sa chère *Colombine*, suivante d'*Isabelle* ; mais depuis qu'il a fait fortune, comme tant d'autres, il élève ses prétentions jusqu'à la fille de son ancien maître. *Colombine* veut le punir de son inconstance ; et *Cassandre* et *Isabelle*, de concert avec elle, font croire à *Arlequin* qu'ils attendent l'arrivée de *Léandre* et de sa mère, que vient d'annoncer *Gille*, leur domestique. Il feignent même de sortir pour aller au-devant d'eux. *Arlequin* demeure seul. *Gille* arrive. Ce *Gille* n'est autre que *Colombine* déguisée. Elle a beau *chanter*, *parler*, pendant *plus d'un quart d'heure*, l'auteur a décidé qu'*Arlequin* ne la *reconnaîtrait* que *pour faire le dénouement*. Bientôt arrivent *Léandre* et sa mère. Ce sont *Cassandre* et *Isabelle* déguisés. *Arlequin, qui n'est cependant ni aveugle, ni sourd*, ne les *reconnaît* pas davantage que sa bien aimée : mais comme il faut qu'une pièce finisse, il prend tout d'un coup un beau caprice à *Arlequin* de reconnaitre *le bras* de *Colombine*. Il implore d'elle son pardon et l'obtient. Quant à *Cassandre* et à *Isabelle*, il faut les lui nommer, pour le persuader que ce sont eux, encore *hésite-t-il* à en croire *ses yeux* et *ses oreilles ! ! !*

On rencontre, çà et là, dans ce vaudeville, des couplets assez agréables, et qui ont été applaudis. Les auteurs demandés sont ceux de *Nono et Ninie*.

VARIÉTÉS.

L'ALLEMAGNE, depuis près d'un siècle, se fait connaître, avec quelqu'avantage dans l'Europe, par sa littérature. Autrefois, elle ne fournissait guère à la république des lettres, que de lourdes compilations; maintenant elle compte dans la littérature agréable, des hommes d'un véritable mérite. *Klopstock* lui a montré la route du génie, *Wieland* celle des grâces, et *Gessner* lui a fait aimer la nature; mais *Goette*, d'une imagination exaltée, et qui ne voit le beau que dans des écarts toujours dangereux, a déjà corrompu le goût naissant par ses imitateurs qui, sans avoir rien de son génie, ont donné dans tous ses écarts. Le théâtre allemand, pour lequel nous sommes si engoués maintenant, se sent encore de l'enfance de l'art; c'est un alliage de barbarie et de naturel; et les pièces qu'il nous a plu de regarder comme leurs chefs-d'œuvre, ne pourraient soutenir une représentation complette, même au boulevard, si la lime française ne se hâtait prudemment d'en ôter la rouille tudesque.

On vient de publier en Allemagne la liste des poëtes de cette nation. Le laborieux anonyme qui s'est donné la peine de faire les recherches que cette liste suppose, a trouvé cent-soixante neuf poëtes vivans, parmi lesquels on compte trente-cinq femmes. Ils sont placés par rang d'âge, le plus vieux est *Gleim*, âgé de 79 ans; on trouve *Klopstock* au numéro 6; *Wieland* au numéro 14.

Un des thermomêtres qui sert à mesurer les progrès de la philosophie en Allemagne, est la fameuse foire de livres tenue à Leipzick. Les livres de théologie y occupaient naguères le premier rang; ils en sont bannis peu-à-peu; et encore a-t-on remarqué dans la dernière foire, que les onze douzièmes des livres de ce genre, n'avaient pour objet que la morale, de sorte qu'il en restait à peine un douzième, qui traitassent du dogme.

MUSÉE CENTRAL DES ARTS.

En vertu des arrêtés du ministre de l'intérieur, l'exposition des ouvrages des artistes vivans, dans le grand sallon et la galerie d'Apollon, au Muséum, a commencé le premier fructidor, et sera terminée le premier brumaire.

Un jury, dans le mois de fructidor, prononcera sur le mérite des ouvrages exposés; les noms de ceux qui auront été distingués par des travaux d'encouragement seront proclamés au Champ-de-Mars.

Le Muséum est ouvert tous les jours à dix heures du matin, et ferme à cinq heures précises; passé quatre heures et demie on n'entre plus.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 30 Thermidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

PRUSSE.

Berlin, 10 Thermidor.

TANDIS que les gazettes étrangères, et même les vôtres, parlent d'une perspective de guerre pour la Prusse, Berlin jouit de la plus profonde paix, et ne voit pas un caisson ni un fourgon se réparer ou se transporter. La force de l'état est une attitude imposante, une armée au complet, un trésor rempli, une sage administration et une exacte neutralité. Il me semble que la Prusse remplit toutes ces conditions, et que spectatrice paisible de la grande lutte des puissances, rien au monde ne pourra la forcer à jouer un rôle actif dans cette sanglante tragédie. Si, comme on ne saurait en douter, elle s'intéresse aux affaires de l'Europe, c'est par la voie des négociations, par une sage médiation, par une neu-

tralité armée, par sa ligne de démarcation conservée ou étendue, qu'elle rendra de véritables services à cette partie du globe que dévaste le démon de la guerre, et qui gémit jusqu'ici en vain après le bonheur dont nous jouissons.

ITALIE.

Roveredo, 15 *thermidor*.

Mantoue a capitulé après un blocus de deux mois et un bombardement de quatre jours. Le 8 thermidor, une bombe ayant mis le feu à un magasin de paille, l'incendie se propagea et s'étendit jusques dans le voisinage d'un magasin de poudres, dont l'explosion eût détruit la ville de Mantoue. Heureusement on parvint à arrêter le progrès des flammes de ce côté. Dans cet état de choses, le commandant arbora le drapeau blanc, et les négociations commencèrent. Ce fut le 10 que la capitulation fut signée entre le général baron de Krai, et le général de division Foissac-Latour.

Milan, 18 *thermidor*.

Le long des côtes de la mer Adriatique tout est évacué, à l'exception de Fano et d'Ancône. Tous les français qui étaient dans cette partie se sont retirés par la route qui conduit directement à Fahgno et Spoletto, mais auparavan, ils ont pris, dans les pays dépendant du duché de Toscane, plus de cent ôtages qu'ils ont emmenés avec eux.

Florence, 9 *thermidor*.

Les dernières lettres de Lunigiana confir-

ment que les français ont évacué Sarzane et la Spezzia, et se sont retirés sur Sestri. — Notre sénat a décrété, le 22, que tous ceux qui ont été employés dans les municipalités de la Toscane, pendant le séjour des français, seront dorénavant inhabiles à remplir aucune charge publique, et même à continuer l'exercice des emplois qu'ils occupaient.

Véronne, 13 *thermidor*.

Un article additionnel de la capitulation de Mantoue portait : « Les déserteurs autrichiens seront livrés à leurs régimens et bataillons respectifs. Le commandant général de S. M. leur promet la vie sauve ».

La garnison de Mantoue étant sorte de la forteresse, on arrêta 400 déserteurs autrichiens qui avaient pris parti dans les Polonais ; le reste de la garnison prit le chemin du Piémont, excepté les officiers, qui ont passé la nuit dernière à Villa-Franca, et arriveront demain ici. Aujourd'hui, à 7 heures du soir, sont arrivés le commandant en chef de Mantoue, Foissac-Latour, le général suisse Meyer, le général polonais Willorsky, au service de la Cisalpine, et les généraux Monnet et Maubert. L'armée de siège a commencé à défiler vers le Piémont, pour se rendre à la grande armée.

Roveredo, 18 *thermidor*.

L'inventaire des objets trouvés dans la forteresse de Mantoue, porte 20,000 fusils, 623 pièces d'artillerie, et des vivres pour la valeur d'environ 3 millions de florins.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Message aux conseils des Cinq-cents et des anciens, du 1^or^ fructidor an 7.

Citoyens représentans,

Le Directoire exécutif s'empresse de vous informer que l'armée d'Helvétie vient de reprendre l'offensive, et que son premier mouvement a été signalé par un avantage digne des soldats républicains. Le thélégraphe a transmis hier que cette armée a marché, le 27, sur Schwitz et Altorff, dont elle s'est emparée ; qu'elle a fait à l'ennemi 1500 prisonniers, pris douze pièces de canon et deux drapeaux. Une colonne de conscrits s'est particulièrement distinguée, en s'emparant de deux pièces de canon.

Signé SIEYES, *président.*
LAGARDE, *secrétaire-général.*

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Paris, le 2 fructidor an 7.

Copie d'une dépêche télégraphique de Strasbourg le 2 fractidor an 7 de la République française, au matin.

Le général de division Chabran, au ministre de la guerre.

Dans les journées des 27 et 28 thermidor, la perte de l'ennemi, en tués et prisonniers, s'élève à trois mille hommes, parmi lesquels

se trouvent trente officiers, deux majors et un colonel. Outre plusieurs canons, un obusier, plusieurs caissons et ces bagages sont tombés en notre pouvoir.

Signé CHAPPE.

Fragment politique.

Que notre législation est défectueuse, quand elle détermine le mode de recrutement des armées ! Dans l'état actuel de la civilisation, quel effet salutaire attendre d'une loi, qui, transformant tous les hommes indistinctement en soldats, rend le génie inutile, et l'éducation oiseuse ? Que dire encore, quand cette loi est aussi peu convenable sous le rapport militaire, le seul cependant que paraisse avoir envisagé son rédacteur ? Il faut que celui qu'elle atteint, soit *simpie soldat* pendant quatre ans !....

Un véritable législateur, chargé de porter une loi à cet égard, aurait pris soin qu'elle ne détruisît pas la population, qu'elle présentât de puissans encouragemens à ceux qu'elle aurait frappés, et qu'enfin, loin de donner la mort aux sciences et aux arts, elle offrit, même dans ses rapports indirects, le moyen de les élever au plus haut degré de splendeur qu'ils aient jamais atteint.

« Il est intéressant, se serait-il dit, qu'une génération ne s'éteigne pas entièrement : un tel malheur ruine le commerce d'un empire, détruit sa force morale, le dépeuple et l'appauvrit. Conscrivons donc un certain nombre d'années. Que parmi les jeunes citoyens compris dans ce cercle, le sort décide d'un tiers qui ne pourra jamais être appelé au service

militaire, et remplira ainsi l'intervalle de la génération antécédente à la génération suivante. Que par anticipation sur le tirage au sort, un examen public ait formé le quart de ce tiers, des jeunes gens jugés précieux à la société, vu leurs progrès dans les sciences ou les arts; et qu'après la première levée générale, cette mesure ait particulièrement son exécution dans les huit premiers jours de chaque année ».

Par cette distribution de moyens :

L'état comptera de nombreux guerriers;

Le commerce aura des bras certains ;

La population un aliment salutaire ;

Le jeune homme, enfin, qui s'attache à l'étude des sciences et des arts, étant, par caractère, ennemi du métier des armes, craindra d'être surpassé par ceux qui devront lui disputer l'exemption de service, et dans cette crainte profitable, reculera les bornes de l'intelligence humaine.

Viennent ensuite les deux tiers destinés à l'art militaire, si le besoin de la patrie l'exige. L'envie de parvenir dans cette carrière glorieuse qui est leur unique point de vue, stimule l'activité d'un grand nombre. Beaucoup se livrent à l'étude de la tactique, et dans les momens de guerre nous verrons éclore des capitaines fameux et des généraux célèbres.

Le législateur, aurait en raisonnant ainsi son opération, atteint le véritable but de la législation, qui est clairement de faire tourner les penchans et les inclinations de chaque individu, au profit de la société entière, et de le placer toujours là où il pourra lui être le plus utile. Mais chez-nous on ne veut point réfléchir, on cède sans discussion à la voix du premier occupant, et l'ambition de créer est

trop violente chez les esprits étroits, pour que l'homme de génie puisse monter à la tribune. Qu'il ose ensuite combattre la loi proposée par celui qui l'aura précédé, et on s'éléver contre lui avec fureur, et on ne parlera de rien moins que d'un châtiment sévère. « J'ai fait un chef-d'œuvre, s'écriera son adversaire, et sans mon chef-d'œuvre l'Etat serait perdu. » N'accusez pas cet enthousiaste de perfidie. Non, ce qu'il vous dit, il le pense. Sa loi est impratiquable, elle n'annonce pas le moindre génie, elle est, si vous voulez, la conception retrécie d'une imagination stérile..... Mais dans l'esprit de celui qui l'a formée, elle est cependant et doit être un chef-d'œuvre. Tel homme poussif doit avoir fait une long course, parce qu'il a déployé tous les moyens, qu'il bat des flancs, et que ses forces sont épuisées ; il ne veut pas voir que la nature, en bornant son haleine, ne l'a point destiné à ce genre d'exercice, et que la carrière qu'il vient de fournir n'est longue que relativement à lui.

En ce moment la nation française devrait tout employer pour ressuciter les sciences qui ont perdu dans les orages de la révolution, tant de disciples illustres, et elle achève au contraire l'ouvrage *si heureusement* commencé par ses vandales politiques ! Effectivement les jeunes élèves qui faisaient espérer de voir revivre un jour ces maîtres fameux, sont aujourd'hui condamnés par nous aux fatigues de la guerre, et nous exposons sans pitié au feu de l'ennemi, le nourrisson des Muses déjà connu par des succès marqués. Aveugles que nous sommes, nous sacrifions tout au moment présent ; mais, hélas ! que l'avenir est affreux.....

Législateurs imprévoyans, aujourd'hui nos armes brillent, demain un crêpe funèbre voilera l'asyle des sciences et les chaires curules! Non, *Voltaire*, tu n'auras plus de successeurs! Oui, *Mirabeau*, ton talent est à jamais perdu dans la mémoire du passé! des républicains qui n'existent que par la philosophie, s'environnent eux-mêmes des ténèbres de l'ignorance! O France! pleure, pleure, sur ton antique gloire : tes jours de splendeur s'écoulent sans retour, les lauriers disparaîtrout désormais de ton sol ingrat, et la terre des grands hommes ne produira plus que des pygmées! Va, va prendre dans l'histoire des nations civilisées la place qu'occupait les fraouches moscovites, avant que du débris des hutes russiennes, l'immortel Alexiowits, eut élevé un temple aux siences et aux arts!..... !!

HENRI LEMAIRE.

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le même.*

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 *thermidor, sont invités à le renouveler aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE
DE FRANCE,

Décadi, 10 *Fructidor*, *an* 7.

26 Aout 1799

POÉSIES.

ENDYMION.

AIR : *Mahomet fut un grand Prophête,*
Ou : *Ah ! daignez écouter ma flamme.*

SUR les montagnes de Carie
Un jeune pasteur habitait ;
Dès le matin, dans la prairie,
Nymphe amoureuse le guettait ;
Mais il n'en préférait aucune ;
Près d'elles, toujours sans desirs,
Diane, autrement dit *la Lune*,
Etait l'objet de ses soupirs.

Nuit et jour, ce beau lunatique
Fixait le céleste croissant,
Faisait à Phœbé sa supplique,
Et lui racontait son tourment :
« De mes maux, disait-il, déesse,
» Seule vous pourriez me guérir,
» Car votre haleine enchanteresse
» Produit les fleurs et le plaisir.

» Mais, quand d'une douce rosée
» Vous savez parfumer les cieux,
» Ranimer la terre épuisée,
» L'enrichir de dons précieux;
» Du Soleil, brillante rivale,
» Au sein de la divine cour,
» Daigneriez-vous, de flamme égale,
» Payer mon orgueilleux amour?....

Quoique prude des plus sévères,
Diane, pourtant, l'écoutait.
Aux déesses, comme aux bergères,
Toujours un tendre hommage plait.
Diane, de plus, envisage
Que l'Olympe ne croira pas
Qu'une divinité si sage,
Pour un berger, fasse un faux pas.

Or, un soir, voilà que Morphée
D'Endymion ferme les yeux.
D'un songe, son ame échauffée,
Rend ses charmes plus gracieux;
Ses cheveux, sur son cou d'albâtre,
Sont bouclés d'un simple réseau;
Apollon, que l'on idolâtre,
Est moins expressif et moins beau.

Entre ses bras, Diane émue,
Soudain veut se précipiter....
Mais son frère a si bonne vue!
Voilà bien de quoi l'arrêter.
A ses transports aussi, peut-être,
Il s'oppose un grain de pudeur;

Car une prude en fait paraître
Exprès pour doubler son bonheur.

Mais bientôt toute crainte cesse,
Cupidon seul est triomphant ;
Phœbé ne sent que sa tendresse,
Phœbé ne voit que son amant.
Se couvrant d'un épais nuage,
Elle descend d'un vol léger,
Puis doucement, sur le feuillage,
S'assied près de l'heureux berger.

Du plus vif desir palpitante,
A peine elle effleure un baiser :
Un autre desir la tourmente,
Et pourtant elle craint d'oser.....
Un tel sommeil ne lui plaît guère,
Mais le réveil sera gênant !.....
Faudra-t il parler la première ?
Sera-ce plutôt son amant ?

Pendant cet embarras extrême,
Endymion ouvre les yeux :
L'Amour alors paraît lui-même,
Et les deux amans sont heureux.
Mais pour posséder, sans partage,
Un berger si rempli d'attraits,
Phœbé, sur son char de nuage,
Le transporte dans son palais.

O femmes ! par cette aventure,
Sachez distinguer le bonheur :
Il fuit l'éclat et l'imposture,
Il est dans les élans du cœur.

La vertu jamais ne condamne
Un feu délicat et discret;
En cédant, imitez Diane,
Enveloppez-vous du secret.

J. F. N. DUSAULCHOY.

Explication de la Charade et de l'Énigme du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Passage*; celui de l'Énigme est *Chaise*.

ÉNIGME

Sans chaîne et sans effroi tout-à-coup j'obscurcis
La chose la plus claire et la moins inconnue:
Mais, en l'obscurcissant, toujours je l'éclaircis;
Et l'augmente toujours, quand je la diminue.

LOGOGRIPHE.

Sur mes cinq pieds je suis dans chaque livre;
J'amuse ou j'instruis le lecteur
Mets-moi la tête à bas, tu me verras revivre
Dans une belle fleur.

Auguste M. de C.....

MÊLANGES.

DEUX JEUNES FRANÇAIS.

(SUITE.)

Je ne promènerai point mon imagination sur les malheurs des combats : qui de nous ignore ce qu'ils coûtent? La victoire est belle, nous l'avons souvent connue ; mais ses lauriers ne sont arrosés que de sang ; ce n'est que le triomphe de la fureur humaine, et les rois qui la gagnent ou la perdent ont souvent mérités la malédiction des hommes : quelle que juste qu'elle soit, elle suppose toujours des scélérats assez puissans pour troubler la terre. Malheur aux nations à qui elle plaît, et qui, enivrées de la joie qu'elle leur a causée ; joie barbare, mépris atroce de l'humanité, vont porter leur rage chez les peuples voisins, pour le plaisir de les vaincre ! Heureux, heureux seul le peuple qui ; éloigné de ces hommes turbulens et criminels, vive en paix, respecte assez les lois pour les placer au-dessus des magistrats, cultive les arts qui embellissent la société

et s'adonne aux travaux qui lui sont utiles, au commerce qui l'enrichit.

Théodore et Firmin, élevés au milieu des champs, accoutumés à un travail pénible, soutinrent facilement les fatigues de la guerre; le combat ne les effraya point; mais la longueur du tems qui s'écoulait, la perte de leur jeunesse, l'éloignement de ce qu'ils avaient de plus cher, commencèrent à les attrister. Ils parlaient plus souvent de leur hameau, de leurs parens, de leurs jeunes amies. — Voilà un an, disaient-ils. — Déjà deux ans! répétaient-ils l'année d'ensuite. — Trois ans! — Quatre ans! Cette guerre ne finira plus. Le découragement avait gagné leurs ames. Cependant, ils n'en aimaient que davantage la liberté qu'ils ne connaissaient point, la patrie que tant d'intrigans avaient déchirée. Quand un de ces hommes, pour qui les vertus ne sont que des mots, et l'intérêt tout, essayait de les détacher de l'honorable cause pour laquelle ils avaient combattus, ils lui répondaient, avec indignation: croyez-vous que nous voudrions avoir perdu vainement les années de notre jeunesse? Si nous ne nous sommes sacrifiés que pour de vaines espérances, nous en conserverons au

mois le glorieux souvenir. On n'a pas droit d'être lâche, parce que l'on n'a point réussi dans un noble effort.

Bernard parlait de même. Quand à de justes plaintes, il entendait mêler des principes pernicieux, son ame recevait également un mouvement d'indignation, qu'il ne pouvait jamais contenir. Arrêtez, disait-il, et ne vous dégradez pas au moins dans vos paroles; respectez-vous assez, pour ne point prendre les principes des lâches, parce que des scélérats vous ont trompés, en vous parlant de vertus. L'amour de la patrie est l'amour même de l'humanité, que rien ne doit éteindre dans nos cœurs; et le misérable, qui m'arrache ma bourse dans une forêt, ne me donne pas le droit de refuser un service à l'infortuné, qui sollicite ma bienfaisance : quelques individus ne sont point l'humanité, et le tyran n'est jamais la patrie : ayez du bon sens, et une ame que le malheur n'avilisse point, vous serez hommes alors.

Les vrais principes et la vertu qu'ils font naître, soutiennent l'homme, mais elles ne le consolent point des maux que le vice et le crime répandent sur le genre humain : Bernard, vivement touché des malheurs de la patrie, qu'il

aimait à l'égal de sa famille, portait, sur sa figure, la tristesse de son cœur. Son épouse, qui ne connaissait que la tendresse d'une mère, ne parlait jamais de ce qui se passait; mais elle pleurait continuellement l'absence de ses fils. Claire et Juliette pleuraient aussi et se desséchaient comme les lys qu'un soleil brûlant a frappé. Souvent ensemble, elles parlaient de leurs amans, en filant le lin, que leur mère prudente destinait à leur ménage à venir. Quelquefois, dans cette tristesse qui les accablaient, elles montaient à la place du hameau, où la jeune phalange s'était rassemblée et avait fait ses adieux : il y en avait déjà tant qui n'étaient plus! C'étaient leurs amis : hélas! ils ne reviendront peut-être point, non plus. A ces tristes idées, une larme roulait sur leurs joues; elles l'essuyaient promptement, et venaient dans la solitude laisser couler celles qui s'étaient amoncelées sur leur cœur. C'était ainsi que les années, où une jeune femme a coutume d'avoir été déjà plusieurs fois mère, s'écoulaient pour elles, dans l'amertume d'une attente incertaine, dans une douleur pleine d'inquiétudes cruelles.

Mariez-vous, leur disaient quelques-

uns, avec des laboureurs qui ont passé l'âge d'aller aux combats. Nous sommes aimées, répondirent-elles, nous aimons aussi, et nos amans ne doivent point être trompés, parce qu'ils sont malheureux.

(La suite au numéro prochain,)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LE TRIBUNAL D'APOLLON *ou jugement en dernier ressort de tous les auteurs vivans. Libelle injurieux, partial et diffamatoire, par une société de Pygmées.*

Veritas odium parit.

2 *vol. in*-18. *Paris, chez* Marchand, *libraire, Palais Egalité.*

ENCORE un de ces livres dont le sort éphémère repose sur la malignité humaine. Voici la seconde ou troisième fois cette année que les auteurs vivans sont jugés. Mais ces jugemens-ci sont *en dernier ressort*. Je crois cependant que beaucoup de condamnés auront droit d'en rappeler à un autre tribunal.

Nous avons dit ailleurs qu'en pareil cas un *jugement* exigeait tant d'esprit, de prudence et de savoir, que cela finissait toujours par être l'affaire de ceux qui

n'avaient guère de l'un ni de l'autre. Nous nous garderons bien de dire qu'on vient d'en donner une nouvelle preuve.

L'auteur ou les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons se plaignent beaucoup de l'injustiee de ceux de *Paris littéraire*, de *Melpomène vengée*, de la *Revue des auteurs*, etc. ils ont peut-être de bonnes raisons pour n'en être point satisfaits ; cela ne nous regarde pas : nous nous contenterons d'observer qu'ils jugent quelquefois avec un peu plus d'équité, mais s'ils croyent être moins méchans, ils se trompent fort. Ils rendent au moins hommage aux vrais talens, ce que l'auteur de *Paris littéraire* n'avait pas jugé à propos de faire, et peut-être parce que les vrais talens ne sont pas de sa connaissance. Au surplus, ces sortes de notions prises, pour la plupart, dans des journaux, ne sont d'ordinaire que quelques épigrammes un tant soit peu méchantes qui ne font de tort à personne, et dans lesquels on donne les ouvrages de l'un à l'autre, sans que cela tire le moins du monde à conséquence. Celui qui en souffre le plus est l'auteur même, quand il vient à être découvert ; il se voit une foule d'ennemis, et les écrivains qu'il a loués songent assez rarement à le défendre. Il faut d'avance

qu'ils s'arment contre les traits qui vont pleuvoir sur lui ; et qu'ils s'en ressouviennent : les blessures que reçoit l'amour-propre ne se guérissent jamais. Vingt ans après, quand il aura oublié jusqu'au titre de son libelle, l'amour-propre ulcéré n'aura rien oublié encore et se vengera s'il le peut.

Les *jugemens* du tribunal d'Apollon sont bien petits, bien peu circonstanciés ; on pouvait dire beaucoup plus, comme on pouvait dire beaucoup moins encore. Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de savoir ce que l'on écrit de quelques auteurs de leur connaissance.

» — LEGOUVÉ. Nous mériterions tout le mépris dont l'auteur de *Melpomène et Thalie* doit être écrasé, si nous pouvions être de l'avis de ce plat épigrammatiste. N'y a-t-il pas assez de mauvais poëtes, sans outrager l'auteur de la *mort* d'*Abel*, d'*Epicharis et Néron*, *etc.* Puissent ces ennemis faire au moins aussi bien que lui ! Qu'est-ce qui n'a pas versé de douces larmes, en lisant le poëme intitulé : *la Sépulture*, dans lequel l'auteur s'élève contre l'indécence avec laquelle on inhume aujourd'hui, sans égard pour la dignité de l'homme et le respect que l'on doit aux mânes ? Est-ce sa faute, si

Délille croit qu'une place à l'institut est au-dessous de lui ? »

» — LE MERCIER. Est un des trois que l'auteur de *Melpomène Vengée* n'a pas craint de désigner par l'insolente expression de manœuvre littéraire ; qui ne convient tout-au-plus qu'à Mercier de Compiègne qui la lui pardonnera sans doute de grand cœur, pourvu qu'il n'insulte pas ses homonymes... Le cit. le Mercier nous le pardonnera, mais nous le prions de ne plus traiter de *Métamorphoses* ; il emploie mieux son tems à la tragédie. »

» — PARNY..... Eh quoi ! Vous qui avez mérité de votre vivant l'épithète de *demi-Tibulle*, et qui, dans un poëme agréable, avez cherché à dissiper les ténébres de l'erreur que la mythologie sacrée et la *Bible payenne* avaient amoncelées autour de l'esprit humain, vous n'avez pas craint de corrompre les mœurs en offrant dans le poëme de la *Guerre des Dieux*, des tableaux dignes de figurer dans l'*Aretin* et dans le Portier des Ch. ! Vous aviez un champ assez vaste pour combattre les ridicules, sans offenser les grâces pudiques auxquels vous êtes si cher.... »

» — VIGÉE. Les femmes ont beaucoup contribué à la réputation de cet

auteur ; et s'il ne donnait pas plus de tems à la société qu'à son cabinet, il pourrait ne devoir sa réputation qu'à lui seul. Plusieurs de ses pièces fugitives ont de la facilité et de la grâce.... »

» — GINGUENÉE. Membre de l'institut et littérateur aussi estimé qu'estimable. Tout le monde connaît ses jolis vers, entre autres le poëme charmant de *Zulmé*. Tout le monde connaît aussi la justesse de son esprit, la solidité de son jugement et la pureté de ses principes. Il est en outre très-propre à disséquer, analyser un ouvrage nouveau.... »

Avant de terminer cette analyse, nous observerons que les auteurs de la *Revue des auteurs vivans, de Paris littéraire*, etc. laissent quelquefois échaper des principes qui ne sont rien moins que républicains ; et que ceux du *Tribunal d'Apollon* saisissent au contraire toutes les occasions de marquer leur penchant aux principes de l'égalité. Nous serions-nous trompé en croyant que le citoyen *Mercier de Compiègne* a quelque part à cet ouvrage ?

Par un PYGMÉE, *qui n'est point du Tribunal d'Apollon.*

UN MOIS D'HIVER D'ALPHONSE, ou *Campagnes galantes d'un Hussard ; anecdotes françaises, recueillies et publiées par* J.-F. Dognon, *avec figures et musique.*

Jouir est tout, les heureux sont les sages.

BERNARD : *Art d'aimer.*

deux petits volumes in-12. *Paris, chez les citoyennes* Leclerc *et* Galetti, *rue et maison des Capucines.*

Il faut toujours commencer par le commencement : faisons une petite observation sur deux mots de la préface. L'auteur, en parlant des *imaginations vaporeuses* des anglais, met assez improprement à côté l'un de l'autre les noms des *dames* Radcliff et Burney. Certes, jamais deux noms ne se sont trouvé si mal ensemble ; on croirait assez facilement que l'auteur n'a jamais lu ni l'un ni l'autre de ces *dames*. Je veux bien passer sur les *imaginations vaporeuses* de l'auteur des *Mystères d'Udolphe*, quoique j'aie dit ailleurs que ce roman ne mérite pas d'être confondu avec ses copies, et qu'il faut encore avoir un certain talent pour l'avoir fait ; mais je ne passerai pas aussi facilement sur le mérite *réel* et *non vaporeux* de miss Burney.

Cécilia, *Camilla*, *etc.*, ne sont certainement point des productions vaporeuses ; ce sont au contraire des romans pleins d'intérêt ; de ces ouvrages que l'on n'écrit que lorsque l'on connaît parfaitement le monde et le cœur humain. Respectons donc le vrai mérite, quelque soit le pays dont il vienne, et gardons-nous bien de nous croire juges-nés de ce que nous ne connaissons point. Il n'est pas vrai non plus, que *Pigault-le-Brun* et *Desforges* doivent se trouver sur la même ligne. Ils ont certainement tous deux du mérite ; mais, jusqu'à présent, Desforges ne brille point comme romancier. Son style et ses tableaux, plus que chauds, l'ont fait lire ; mais ses histoires, quelquefois *vaporeuses* aussi et toujours mal conduites, sont loin de donner seulement l'idée d'un bon roman. Laissons-lui ses titres dramatiques. Louons, mais avec connaissance de cause.

Venons à l'auteur d'*Un Mois d'Hiver*. Ses contes sont ceux d'un hussard assez galant, qui aime les jolies femmes, et les prend par-tout où ils les trouve, sans trop s'inquiéter si elles sont de bonne prise. A cet égard, ces contes sont aussi moraux que ceux de madame de Ville-Dieu : le mariage n'y

est pas plus respecté. Sa narration est assez naturelle, et coupée par des portraits qui ont leur mérite. Son intention parait être de peindre quelques-uns de ces nouveaux riches, qui, tout-à-coup sortis de terre, nous étonnent autant qu'ils doivent être étonnés eux-mêmes. L'auteur a lu la *Dot de Suzette*; il aurait dû l'oublier. Son style est quelquefois agréable, quelquefois commun et souvent incorrect. *Un Mois d'Hiver d'Alphonse!* Ces trois mots frapperont toujours terriblement l'oreille, pour peu qu'on l'ait délicate. Ces contes valent mieux, par leurs détails que par leurs plans; nous n'en ferons point l'analyse qui ne pourrait être fort intéressante.

LA MORT DE CATON, *Tragédie en trois actes, par* Jules Courtier, *de Trocy, âgé de onze ans et demi. Représentée sur le théâtre de Meaux. A Meaux, chez* F. Enguin, *imprimeur-libraire, rue du petit Cloître, n°.* 144; *et à Paris, au Bureau du* Mercure de France, *chez* Cailleau, *imprimeur-libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis celle des Cordeliers, n°.* 461.

Voici un de ces phénomènes littéraires qui méritent d'être remarqués. Un enfant de onze ans et demi, faire une

tragédie, est certainement une de ces choses que l'on voit rarement. Nous conviendrons que cette tragédie n'est pas un chef-d'œuvre; que le plan n'est presque rien; que les sentimens y sont rarement ce qu'ils doivent être, et que le style est loin d'être correct; mais le fait n'en est pas moins étonnant. D'ailleurs, on sent a la lecture de ce poëme, le germe de plus grandes choses; les vers, quoique faibles et pleins de redondances, sont cependant harmonieux, les personnages ont quelquefois de la noblesse; et si le plan eut été mieux tracé, l'auteur avait assez de force pour les montrer sous un meilleur jour. Nous allons transcrire ici un court récit, qui donnera une idée de ce que peut déjà cet auteur-enfant, et en fera sans doute, concevoir une belle espérance. Il est inutile d'ajouter que nous nous abstiendrons de réflexions sur ce morceau.

Madame, vous voulez que ma bouche fidelle,
Vous rende du combat la funeste nouvelle.
Déjà, nos escadrons marchaient de toutes parts;
Le zéphir agitait nos brillans étendarts;
On donne le signal, et nos traits innombrables,

Repoussent, des Romains, les troupes formidables.
Mais César, à l'instant, suivi de ses Germains,
Paraît, et d'un regard fait changer les destins :
Ses soldats ranimés retournent au carnage,
En vain, le grand Brutus veut arrêter leur rage :
Norbins, le glaive en main, poursuivait les fuyards.
Porcius, qui le voit du haut de nos remparts,
S'élance tout-à-coup : le tyran de Lybie
Veut, en vain, du héros, éviter la furie ;
Porcius le devance, et, d'un bras assuré
Renverse, à ses genoux, un rival abhorré ;
Dans les rangs des Romains, il porte l'épouvante :
Tout tremble, tout périt, sous sa main triomphante.
Mais un funeste dard vient lui percer le flanc :
Il tombe dans les flots de son généreux sang.
Etc., etc.

SPECTACLES.

THÉATRE DES TROUBADOURS, RUE DE LOUVOIS.

4 Fructidor.

LE PETIT ARMAND, OU LE BIENFAIT DES PERRUQUES, *fait historique, en un acte, mêlé de vaudevilles.*

TOUT le monde a lu, avec attendrissement, dans les journaux, il y a environ six mois, le trait d'un jeune enfant qui vendit sa belle chevelure pour fournir à la subsistance de ses parens indigens : c'est cette anecdote touchante qui a donné à M.me *Dufrénoy* et à l'auteur anonyme d'*Arlequin Restaurateur*, le sujet du charmant vaudeville dont nous nous occupons, en ce moment, avec tant de plaisir.

M.me *Dumont* est poursuivie, pour le paiement de ses loyers, par un propriétaire impitoyable. Ses meubles vont être saisis, quand le jeune *Armand*, n'écoutant que sa tendresse, et ayant appris que ses cheveux avaient été enviés par une jeune femme qui avait voulu les lui acheter, se les fait couper sur-le-champ, et vole acquitter la dette de sa mère avec la somme d'argent qu'il en retire : un respectable vieillard, témoin de cette action, preuve certaine d'un excellent cœur, s'empresse d'adopter pour fils cet aimable enfant, et lui promet, ainsi qu'à sa mère, de leur faire à jamais couler des jours tranquilles et heureux.

Tel est le fonds léger de cette jolie pièc. Les détails en sont charmans. Il n'est pas un seul couplet qui ne mérite d'être cité.

Voici ceux que nous avons retenus.

AIR: *De la Croisée.*

JADIS, par un toupet montant,
Et par une lourde frisure,
On faisait, d'un minois charmant,
Une laide caricature.
Grace à l'esprit républicain,
On en revient à la nature;
A présent chacun est Romain,
Du moins par la coëffure. *bis.*

DE chaque homme faire un Titus!
L'invention est neuve et belle,
Car on nous dit que des vertus
Il offrit un rare modèle.
Ah! que de Titus, par ma foi,
Embelliraient l'espèce humaine,
Si la nature, comme moi,
Les faisait par douzaine. *bis,*

AIR: *Du Rondeau des Visitandines.*

COEFFEUR aimé des Dames,
Tous mes momens sont pris;
A mon talent les femmes
Attachent un grand prix;
Oui, tous mes momens sont pris,
A mon talent les femmes
Attachent un grand prix;
Je suis l'homme par excellence,
Ma main ajoute à leurs attraits;
A leur toilette admis sans conséquence,
Bientôt je sais tous leurs secrets:

Dans un désordre plein de grâces,
Presque toujours on me reçoit ;
Et le reflet brillant des glaces
Me rend plus heureux qu'on ne croit. *bis.*

JE jase, je fais rire,
On répond, on m'admire,
Et chacun dit aussitôt qu'il me voit :
Coëffeur aimé des Dames,
Tous ses momens sont pris ;
A son talent les femmes
Attachent un grand prix.
Désormais, je le jure,
Un homme, tel que moi,
Ne pourra qu'en voiture
Vaquer à son emploi. *bis.*

J'EN conçois l'espérance,
Car la mode a bien pris,
Et nous savons qu'en France
La mode est d'un grand prix.
Oui, oui, oui, oui, la mode a pour tous un tel prix,
Que, chéri par les Dames,
Je coëffe dans Paris,
Non-seulement les femmes,
Mais encor les maris. *bis.*

AIR : *Jeunes Amans, cueillez des Fleurs.*

LE blond ajoute à la beauté
Un doux attrait qui nous enchante ;
Pour nous peindre la volupté,
On peint une blonde touchante.
On vit les blondes constamment
Soumettre les vainqueurs du monde,
Et quand l'amour se fit amant
Ce fut en faveur d'une blonde.

Tout y est marqué au coin du bon goût, du

sentiment et de la délicatesse. Le style en est correct et facile ; et nous ne doutons pas que tout Paris ne vienne applaudir ce petit chef-d'œuvre, si intéressant, et bien fait pour inspirer la vertu et propager dans les cœurs des jeunes gens les principes sacrés de la piété filiale.

Les auteurs ont été demandés et nommés au milieu des acclamations universelles. On a demandé aussi la jeune enfant, qui a rempli le rôle d'*Armand*. On s'est empressé de la présenter au public, qui lui a payé un juste tribut d'applaudissemens. Elle a joué comme un ange.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES, RUE DE BONDY.

4 Fructidor.

PIERRE LUC, OU LE CULTIVATEUR DU MONT-BLANC, *pièce, en deux actes, mêlée de chants et de danses, avec costumes et décors analogues.*

Cette pièce fut représentée, il y a environ deux ans, sur le théâtre de *Ribié*, sous le titre *du Fermier Hospitalier*. Elle eut alors un médiocre succès. Les auteurs, grace aux *heureux* changemens qu'ils ont faits, nous la donnent aujourd'hui comme *une nouveauté*. D'abord, pour *en imposer* aux yeux, il fallait qu'ils commençassent par adopter des sites pittoresques : vîte, leur imagination prend le mord aux dents ; leur bonne mémoire vient à leur aide ; et spectateurs et acteurs sont (comme à *Feydeau* dans l'opéra intitulé : *le Mont-Bernard*,) transportés au milieu des glaciers des Alpes. Ensuite, pour

charmer l'oreille, il fallait qu'ils substituassent aux *petits* vaudevilles que l'indulgence avait fait applaudir dans le tems, de *grands* airs, de *grands* chœurs, enfin de ces *grands* morceaux *d'ensemble*, qui, souvent, iraient beaucoup mieux *tout seuls*, et qui font assez ordinairement bâiller leur auditoire, quand la musique est au-dessous des paroles: ce fût aussi l'*intention* des auteurs, et ils ne l'ont que *trop bien* remplie.

Voilà bien nos yeux *fascinés* par le charme *séduisant* des décors! Nos oreilles sont remplies de sons *mélodieux!*... Mais était-ce là le seul but auquel les auteurs dûrent viser. Il leur fallait, avant tout, apprendre *l'*art de parler au cœur, de l'intéresser vivement, et le succès de leur pièce eut été complet. Loin d'avoir agi de cette manière, la pièce nouvelle contient les mêmes défauts que l'ancienne. Malgré le grand mouvement qui y règne et dont la cause se trouve dans les allées et venues inutiles des personnages, cet opéra est long et se traîne avec lenteur. La coupe lyrique est mal faite et nuit essentiellement à l'action. Dans le moment le plus attachant, une arriette vient suspendre tout d'un coup l'intérêt, et finit par le rallentir insensiblement. Lamusique, en général, est faible, peu expressive, nullement chantante et sans harmonie. Quelques ritournelles, cependant, ont été entendues avec plaisir.

L'administration de ce théâtre n'a rien négligé, CETTE FOIS, pour monter *dignement* cet opéra. La décoration du second acte est fort agréable. On a paru seulement desirer que la maison, située à la gauche de l'acteur, répondit à la ferme du fonds, qui est neuve.

Véniard est plaisant dans le rôle du Niais, il a beaucoup imité le jeu de *Brunet*.

Les auteurs ont été néanmoins demandés et ont parus. Ce sont les cit. *Hapdé* et *Corsange*, pour le poëme, et *Froment* pour la musique.

Le ballet, du cit. *Blondin*, mérite d'être vu.

TIVOLI.

FÊTE FORAINE.

5 Fructidor.

Le soleil venait de dorer le couchant de ses derniers rayons. Un air pur et serein invitait à la promenade. Je prends le bras de ma douce amie, et nous nous acheminons lentement vers ce jardin délicieux où mille amusemens divers devaient ajouter encore aux agrémens d'une soirée aussi belle. Nous entrons. Quel spectacle enchanteur ! Non, ce n'est point sur une terre de douleurs et de peines que nous nous trouvons : la plus douce satisfaction est peinte sur toutes les figures. Nous nous croyons transportés dans ces champs élyséens, où l'homme juste doit jouir à jamais d'un bonheur inaltérable. Les plaisirs, les jeux et les ris y tiennent leur cour plénière. Fait-on un pas, un attrait invincible attire. Les heures s'écoulent comme des minutes. Mille lumières se disputent à l'envi l'éclat du plus beau jour. Tous les goûts, tous les âges sont satisfaits. Ici, une jeune fille exerce ses talens sur la corde. Là, un théâtre, dont la nature seule fait les frais d'un décors vraiment pittoresque, s'offre aux regards étonnés. La foule s'y porte, et voit représenter une pantomime comique qui l'excite encore davantage à l'allégresse et à la gaîté. Plus loin sont le *singe savant*, *la tourneuse*, *le bâtoniste*, *le tombeau* de

de Nostradamus, l'Escamoteur, les Ombres chinoises, les Ombres impalpables, les Marionnettes, etc. etc. à peine sort-on d'assister à ces divers spectacles qu'une douce mélodie vient frapper les oreilles : c'est un ballet-pantomime exécuté par de jeunes danseurs. Bientôt un nombre considérable de boîtes annonce un feu d'artifice, qui, par sa beauté, peut, à juste titre, servir de bouquet à cette fête, la plus agréable à laquelle nous ayons jamais assisté. Des grouppes de mille beautés parcourent ensuite ces allées brillantes, et sur-tout cette prairie délicieuse où des marchandises de toutes sortes, variées à l'infini, appellent sans cesse le desir de les posséder.

Hélas, comment peut-on se décider à quitter ce séjour des grâces et de la folie ? Ah ! Prenons-nous en à notre inconstance, et convenons que si nous jouissions, tous les instans de notre vie, d'un plaisir durable, fut-il même au-dessus de tous ceux que nous connaissons, nous finirions bientôt par ouvrir notre cœur à de nouveaux désirs.

Je faisais ces réflexions, quand mon amie me rappela que la nuit était avancée. Je sortis de ce séjour délicieux, et j'y rencontrai, à la porte, le regret, qui ne me quitta qu'à l'instant où l'Amour et Morphée me comblèrent de leurs faveurs célestes et trop peu durables.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE NATIONAL, RUE FAVART.

FANNY MORNA OU L'ECOSSAISE, *drame lyrique en trois actes* (1).

5 Fructidor.

Fanny Morna, riche écossaise, des environs d'Edimbourg, a épousé un jeune officier prussien, qui ne s'est pas entièrement fait connaître à son épouse qui l'idolâtre *Edmond* n'avait que vingt ans alors, c'est l'âge de l'inconstance; bientôt il quitte la tendre Fanny, ou plutôt il l'abandonne; c'est dans sa patrie qu'il retourne. Là, il voit Pauline, plus jeune, non pas plus tendre, mais plus aimable encore que Fanny. Il l'aime, en est aimé, et bientôt, ayant indirectement appris la mort de sa première épouse, il contracte un nouveau mariage. Pauline réunit à la beauté, aux grâces, à la tendresse, tout ce qui peut encore flatter l'ambition; elle est la fille du premier ministre du roi de Prusse. Elle comble de bonheur l'ingrat qui a oublié les premiers bienfaits de la tendresse. Deux enfans charmans ont cimenté les nœuds de la plus douce union. C'est au milieu de cette félicité, que le coup le plus terrible et le plus inattendu vient frapper le coupable.

Fanny n'était point morte. L'infortunée pleurait, chaque jour, dans une solitude profonde,

(1) Cette pièce imprimée, paraîtra incessamment chez *Cailleau*, au Bureau du *Mercure de France*, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers. — Prix 1 franc 50 cent.

le malheur d'avoir aimé un perfide. Elle avait quitté l'Ecosse et était venue chercher une retraite en Prusse. Là, elle vivait seule, et ne dérobait à la douleur que les momens qu'elle donnait à la bienfaisance : tous les malheureux la connaissaient, elle était leur mère. C'est ici que commence l'action.

En quittant les montagnes de l'Ecosse, Fanny n'a pu les oublier cependant ; elle n'a pu oublier, sur-tout, les momens qu'elle a donné à l'amour le plus tendre, momens trop heureux alors, et qui-maintenant ne sont plus qu'une source de regrets. Elle veut que tout autour d'elle lui rappelle ce tems qui n'est plus. Il est, entre autres objets, un bosquet où elle passe une partie de ses jours. Ce bosquet est tout-à-fait semblable à celui où Edmond lui jura de l'aimer jusqu'au tombeau, seulement il ne paraît plus qu'un asyle de mélancolie ; un amour pleure sous un berceau de saules de Babylonne ; le triste pin, le sombre mélèse ombragent les bustes des héros de l'Ecosse ; là se voit celui d'Ossian, du malheureux Ossian, qui survécut à tout ce qui lui était cher, et n'eût plus d'autre consolation que celle de chanter la gloire et les malheurs de sa famille. La pierre où Edmond grava le serment de fidélité est là aussi ; le serment est effacé. *Il m'a trompée !* Tels sont les mots qu'on y lit actuellement.

Fanny veut vivre inconnue au milieu de ces tristes monumens ; depuis qu'elle a appris l'arrivée du ministre, dans une de ses maisons de campagne voisine, elle défend encore plus sévèrement que l'on ne laisse pénétrer qui que ce soit chez elle. L'ordre est mal exécuté. Pauline vient se promener avec ses enfans

jusques dans le bosquet, et apprend une partie de l'histoire de Fanny ; elle la plaint beaucoup ; et se félicite d'avoir un époux plus fidèle. C'est, en ce moment, qu'on lui apprend le retour de cet époux qu'elle attendait ; elle vole au-devant de lui. De son côté, il la cherche, et entre aussi dans le parc. Bientôt l'aspect des lieux où il se trouve le frappe, il se croit en Ecosse ; c'est en ce moment que, pour détruire une illusion pénible par une réalité affreuse, il apperçoit Fanny elle-même. On peut imaginer ce tableau d'abord touchant et bientôt terrible. Fanny, qui n'a pu éprouver que la joie de le revoir, lui pardonne, veut le presser sur son cœur ; mais il s'arrache de ses bras, lui fait l'aveu cruel de sa nouvelle union et s'enfuit.

Dès ce moment, Fanny ne respire plus que la vengeance. Elle vole chez le ministre, et implore sa justice sans savoir quels liens l'unissent à Edmond. Bientôt elle l'apprend ; mais le ministre connaît ses devoirs et sait tout leur sacrifier. Edmond sera livré à toute la rigueur des lois. Il va sur-le-champ ordonner l'arrestation du coupable. C'est en ce moment que Pauline arrive, et qu'elle exprime, avec toute la naïveté de la tendresse, sa joie de revoir son époux ; Edmond, déchiré de remords, troublé par les craintes, peut à peine lui répondre. Il hésite à parler, il balbutie son crime, lorsque Fanny paraissant, s'écrie : Je suis sa femme ! Ce mot terrible va frapper la sensible Pauline, et elle tombe évanouie. Fanny elle-même s'empresse de la secourir, et en éloigne Edmond, comme un homme qui n'en est pas digne. Le malheureux n'est tiré de son désespoir que par celui qui doit le conduire au lieu de sa réclusion.

Ce tableau a pu toucher Fanny, mais non lui faire perdre le desir d'être vengée; il est plus vif que jamais. Pauline voit qu'il faut enfin céder ses droits à une première épouse; et, dans sa douleur, il ne lui reste plus que la générosité de sa rivale à implorer. Elle lui envoye ses enfans, avec une lettre déchirante, dans laquelle elle la conjure d'être au-moins leur mère. Ce sont les enfans eux-mêmes qui remettent la lettre. Leur présence change le cœur de Fanny. Elle reconnait que les droits d'une mère sont encore plus sacrés que les siens; elle renonce à ses projets de vengeance, déchire l'acte de son mariage, et rend Edmond à son épouse et à ses enfans.

Tel est le sujet de cette pièce, qui a été jouée au milieu des plus vifs applaudissemens. Il y a plusieurs situations extrêmement touchantes; la scène des enfans, sur-tout, qui remettent la lettre de leur mère à Fanny, déchire l'ame. Il aurait fallu éviter, dans le dernier tableau, une trop grande ressemblance avec le dernier tableau de *Misantropie et Repentir* : nous croyons que cela était facile. L'auteur a pour excuse que ce tableau vient naturellement, et se trouve bien à sa place.

Le sujet ressemble aussi à celui de *Zélia*; mais les deux pièces, bien différentes, d'ailleurs, n'en seront pas vues avec moins de plaisir, l'une après l'autre. Quant au caractère de Fanny, que quelques-uns critiquent, comme n'étant point assez décidé; nous ne sommes point de leur avis. Fanny est une femme plus sensible encore que tendre; elle a aimé avec passion; il n'est pas étonnant qu'elle desire si vivement de se venger.

Pauline, à sa place, n'eut pas agi de même. Il est un autre reproche que l'on peut faire à l'auteur, et il est peut-être plus grave. Pourquoi Edmond, ayant cru que sa première femme était morte, agit-il pendant toute la pièce, comme s'il était persuadé du contraire? Du moment que l'on sait qu'il l'a cru, sa situation paraît quelquefois forcée, et l'on ne conçoit pas pourquoi il se tait, lorsqu'il peut se défendre, sans outrager, ni son ancienne, ni sa nouvelle épouse. Il eut mieux valu dire qu'il était entièrement coupable, puisque dans toutes les circonstances il le paraît. — Quelques soient ces défauts, bien légers, auprès de l'intérêt qu'inspire toute la pièce; ce drame fait infiniment d'honneur au citoyen *Favières*, qui en est l'auteur

Sa Pauline est charmante, et plus charmante encore, quand elle prend les traits de la citoyenne *Saint-Aubin*. Le citoyen *Solié* a joué avec noblesse le rôle du Ministre; et le citoyen *Gavaudan*, avec ame, celui d'Edmond. La citoyenne *Dugazon*, a mis quelquefois toute la fierté nécessaire dans celui de Fanny.

La musique est du citoyen *Persuis* : elle est digne du poëme,

---

ARTISTES SOCIÉTAIRES DE L'ODÉON;

Réunis au Théâtre de la Cité.

7 Fructidor.

LES EPOUX DIVORCÉS, *Comédie, en trois actes et en vers.*

Depuis la loi qui autorise *le Divorce*, tant d'auteurs ont travaillé sur ce sujet, que l'on

croyait cette mine entièrement épuisée. Le talent seul pouvait prétendre à vaincre la difficulté, et voilà le but des efforts de l'auteur de cette comédie : voyons s'il a su y atteindre.

De faux amis, guidés par leurs intérêts particuliers, ont animé Mad. *de Melcourt* contre le plus tendre des époux. Elle a demandé le divorce, et a obtenu qu'il fut prononcé. M. *de Melcourt* n'a pas cru devoir se refuser aux demandes injustes d'une épouse qu'il adore, dans la crainte que les liens de fleurs qui les enchaînaient l'un et l'autre, ne devinssent bientôt pour elle des chaînes lourdes à supporter. *Auguste* même, jeune enfant de 14 ans, et seul fruit de cette union, est demeuré sous le pouvoir de sa mère, du consentement de M. *de Melcourt*, et malgré que la loi ne l'eût point exigé. Cependant Mad. *de Melcourt*, qui n'était qu'égarée, regrette bientôt de s'être portée à une semblable extrêmité. Elle a éloigné d'auprès d'elle son fils et l'a placé dans une maison d'éducation située à peu de distance de la terre où elle fait sa résidence. M. *de Melcourt*, instruit que son fils, dont jusqu'à ce jour il avait soigné l'éducation, n'habitait plus la maison de sa mère, se présente chez l'honnête instituteur, très-bien nommé *le Sage*, et lui fait part du desir qu'il a d'être compris par lui au nombre de ses précepteurs. M. *le Sage*, qui croit distinguer, sous une apparence aussi modeste, un homme au-dessus du vulgaire, n'hésite pas un seul instant, et confie à ses soins un de ses élèves. Son choix tombe précisément sur *Auguste*. Reconnaissance du père et du fils. M. *de Melcourt* raconte tous ses malheurs à M. *le Sage*; et ce digne homme, qui vient d'être instruit au même moment de la prochaine arrivée de Mad.

de Melcourt, prend sur-le-champ la noble résolution de réunir à jamais cette intéressante famille. Mad. *de Melcourt* arrive dans l'intention de retirer son enfant de sa pension, et prie M. *le Sage* de lui indiquer un bon précepteur qui se chargeât, auprès d'elle, du soin de terminer l'éducation de son fils. M. *le Sage* lui répond que personne ne lui paraît plus propre à cet emploi que celui qu'il en a chargé dès le matin même. Il propose à cette jeune mère, pour lui faire approuver son choix, de se retirer dans un cabinet voisin, où elle pourra facilement assister, sans être vue, à la leçon que son fils va prendre. Elle y consent. Bientôt arrivent *Auguste* et M. *de Melcourt*. Ce bon père cherche à inculquer dans l'esprit de son fils l'amour de toutes les vertus. Il lui fait sur-tout un tableau touchant de la tendresse qu'il doit porter à sa mère. Mad. *de Melcourt* n'y peut plus tenir ; les sanglots la suffoquent, et elle vient se jeter aux pieds de son époux, afin d'en obtenir le pardon de ses erreurs. M. *de Melcourt* lui ouvre les bras, et M. *le Sage* reçoit les félicitations universelles du succès de ses généreux efforts.

Nulle intrigue, les scènes se succédant sans enchaînement les unes aux autres, point de nuances dans les caractères, des détails souvent agréables, des vers parasites, quelques incorrections sans doute échappées à l'auteur, des longueurs, plusieurs inconvenances, voilà ce qui constitue cette comédie. Il est cependant aisé de reconnaître une plume exercée, et en général cette pièce n'est point sans mérite. Le peu d'intérêt qu'elle offre provient du sujet même, trop foible pour comporter trois actes. Elle a réussi, et, à l'aide de quelques sacrifices et

d'une révision exacte et générale, elle réunira, sans doute, les suffrages des connaisseurs.

L'auteur est le cit. *Desforges*, à qui le public est redevable des charmantes comédies de *Tom-Jones à Londres* et de *la Femme Jalouse*. Il a été vivement demandé et a paru.

Les cit. *Dorsan*, *de Gligny*, *Picard*, et les citoyennes *Desrosiers*, *Moliere*, *Beffroy*, ont fort bien rempli les rôles qui leur avaient été confiés.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

7 Fructidor.

LES DEUX CHARBONNIERS,

Opéra en deux actes.

Avec du sentiment et de la gaieté, on est presque toujours certain de réussir : aussi, sont-ce là les armes dont se sert, avec adresse, *le Cousin-Jacques*, pour attaquer notre cœur. Qui n'a pas pleuré, qui n'a pas ri, aux représentations de *Nicodéme, du Club des Bonnes-Gens*, de *la Petite Nanette*, *etc.* ; ouvrages estimables de cet auteur ? Eh bien ? *les Deux Charbonniers* offrent les mêmes nuances, et doivent faire le même plaisir aux vrais amis des mœurs douces, de la saine morale, et de la franche gaieté.

Gervais, charbonnier, vit dans une honnête aisance. Son voisin, *Philbert*, aussi charbonnier, est, au contraire, en proie aux horreurs de la plus affreuse misère. Il s'imagine que *Gervais* lui nuit beaucoup auprès de sa haine contre lui. *Armand*, jeune orphelin

élevé par *Gervais*, doit épouser *Rosette*, fille de *Philbert*; mais celui-ci, accablé par l'adversité, ne veut plus entendre aucune proposition, et lui rend sa parole. *Gervais*, instruit par *Armand*, forme le projet de se venger de *Philbert*; mais la vengeance qu'il veut exercer est du nombre de celles qui feraient honneur à l'ame la plus sensible. Il remet à *Armand* un paquet qu'il le charge de porter à *Philbert*, et fait demander, à la femme de ce fâcheux voisin, un entretien particulier. *Philbert* a appris que *Gervais* devait se rendre, secrettement, auprès de sa femme; il feint un voyage, et se cache dans un coffre. Bientôt arrivent sa femme et *Gervais*. Ce dernier donne, à cette malheureuse épouse, des conseils propres à réprimer l'humeur fâcheuse de son mari. Il sait que *Philbert* est caché dans le coffre, et il veut le guérir de son injuste jalousie. *Philbert* ne peut plus se contenir; il sort du coffre, et accable de reproches et d'injures sa femme et *Gervais*. Celui-ci ne fait que rire de la colère de son voisin : *Philbert* est tout-à-fait hors de lui, quand plusieurs ouvriers charbonniers, ayant le niais *Claude* à leur tête, entrent chez lui, tenant chacun un bouquet à la main. *Philbert* est étonné. C'est sa fête qu'on vient lui souhaiter. Il ne sait que répondre; mais sa surprise redouble bientôt, quand il voit arriver une troupe d'habitans, conduits par *Armand*. Ce sont les créanciers de *Philbert*, qui viennent le remercier de ce qu'il s'est acquitté envers eux. A qui *Philbert* est-il redevable d'un aussi grand bienfait? Tout lui dit qu'il doit son bonheur à ce *Gervais*, qu'il vient d'injurier avec si peu de ménagement.

Cet honnête charbonnier a beau vouloir s'envelopper d'un voile mystérieux, il ne peut dissimuler davantage la bonne action qu'il a faite; et il n'exige, de *Philbert*, d'autre preuve de sa reconnaissance, que la main de *Rosette* qu'il unit aussitôt à *Armand*, son fils adoptif.

Cet ouvrage a eu le plus grand succès. On y rencontre des situations vraiment touchantes. Quelques longueurs déparent le second acte, et ont même excité de légers murmures, qui ont été bientôt étouffés par les plus vifs applaudissemens.

La musique est chantante, vive et légère. Elle offre, cependant, quelques réminiscences.

L'auteur des paroles et de la musique est *le Cousin-Jacques*. Il a été demandé; mais on est venu annoncer que *sa modestie connue* ne lui permettait pas d'assister aux premières représentations de ses ouvrages.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 10 *Fructidor, an* 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

PORTUGAL.

Lisbonne, 3 thermidor.

Les flottes française et espagnole sont entrées à Cadix le 10 de ce mois; elles y étaient encore le 12, mais il n'est pas probable qu'elles y fassent un long séjour; déjà on prétend les avoir apperçues le 14, de la côte d'Algarve. A leur départ de Carthagène, elles consistaient en 43 vaisseaux de ligne; et on assure qu'elles ont encore été renforcées à Cadix.

Sur la demande de la cour, le général Cuyler a fait suspendre l'embarquement des trois régimens à la solde de l'Angleterre, jusqu'au moment où le danger qui nous menace serait éloigné. L'ambassadeur d'Espagne est sur le point de quitter cette capitale; tandis que quelques personnes attribuent son départ à des raisons personnelles, d'autres prétendent qu'il sera immé-

diatement suivi d'une déclaration de guerre. Il est certain que toutes les troupes nationales et étrangères ont ordre de se tenir prêtes à marcher au premier avis. Le signal pour annoncer l'approche de l'ennemi est un drapeau rouge arboré sur le château de Bellem, et trois coups de canon. La nuit, on se servira de fusées au lieu de drapeau rouge.

Le prince du Brésil vient de se déclarer régent de Portugal ; sa démarche dans la crise actuelle a causé un étonnement général. Le décret par lequel il se déclare régent, a été envoyé à presque tous les tribunaux ; cependant il n'a encore été ni imprimé, ni publié.

FRONTIÈRES DE TURQUIE.

14 thermidor.

Suivant les dernières lettres de Constantinople, le bruit courait dans cette capitale que les Turcs et les Anglais s'étaient emparés de Rosette (ville d'Egypte située à l'embouchure orientale du Nil.)

La Porte vient, dit-on, de donner à Passwan-Oglou le commandement de la Bulgarie ; et elle l'a en même-tems chargé de détruire les brigands qui infestent cette province. Le firman qui est émané le 5 juillet à ce sujet, est conçu dans les termes les plus flatteurs pour Oglou. Beaucoup de personnes doutent que ce dernier remplisse convenablement les vues de la Porte.

RUSIE.

Pétersbourg, le 9 thermidor.

L'empereur de Russie a déclaré la guerre au

roi d'Espagne, par rapport à son alliance avec la France.

ITALIE.

Mantoue, 12 *thermidor*.

Voici la pièce d'après laquelle la capitulation de cette ville a été signée. Elle mérite de trouver place dans l'histoire.

Au quartier-général, à Mantoue,
le 10 thermidor.

A M. le baron de Kray, général d'artillerie commandant l'armée de S. M. l'Empereur, sous Mantoue.

« Général, ce n'est pas moi qui vous ai demandé à capituler, c'est vous qui m'en avez fait la proposition en termes généreux, fondée sur le compte que nous devons, vous et moi, à nos états respectifs, du sang que nous ferons répandre.

Votre urbanité et l'idée que vous avez de la véritable gloire, peuvent-elles se concilier avec les propositions dures et déshonorantes que vous me faites, lorsque je me montre disposé à céder à des conditions honorables? Voulez-vous donc me faire signer mon infâmie et mon supplice? Voulez-vous mettre dans les fers et déshonorer la brave garnison de Mantoue?

Que diriez-vous d'un général français qui vous méconnoîtrait assez pour vous faire une semblable loi? Il vaut mieux mourir l'épée à la main; et puisque vous ne voulez que du sang et des ruines, nous vous livrerons nos cadavres, et notre gloire effacera la vôtre. Telle serait votre réponse: eh bien! monsieur le général, telle est

la mienne, telle est celle du conseil de guerre de défense, telle est celle de toute ma garnison. Croyez-moi sur ma parole d'honneur, nous avons encore les moyens d'éloigner l'instant du triste triomphe, après lequel vos soldats dévasteront comme des barbares cette belle ville, en se baignant dans notre sang : nous avons des retranchemens au lieu de retraite. Evitez ces affreux excès qui n'ont rien d'utile pour résultat, qui ruineront votre conquête, qui affaibliront votre gloire. S'il vous faut des trophées, s'il vous faut des hommes en prison, je vous offre ma personne et tout le corps des officiers. Nous serons vos ôtages pour la garantie de la non-activité du reste de la garnison, contre l'empereur et ses alliés, sous condition que nos sous-officiers et soldats retourneront en France. Ce terme moyen concilie l'humanité avec tous les intérêts politiques, qui ne peuvent certainement pas consister à ruiner la place, ses habitans et ses superbes magasins, dont vous pouvez vous assurer la conquête, et à laisser ainsi au monde, à cette ville sur-tout, d'affreux souvenirs, lorsqu'il ne tient qu'à vous d'y rendre votre nom célèbre par des sentimens équitables et modérés, en même-tems vous en aurez mieux servi votre prince.

D'après ces réflexions, je vous renvoie le projet de capitulation, avec les légers changemens qui peuvent la rendre acceptable, sans risque et sans déshonneur. Si vous les rejettez, reprenant les armes, nous sommes résolus de donner le noble exemple de guerriers qui ont su préférer la mort à la honte. Je vous demande alors de donner le signal du premier coup de canon.

Recevez, monsieur le général, l'assurance

sincère de ma parfaite estime et de ma haute considération.

Le général de division,

Signé FOISSAC-LATOUR.

Véronne, 16 *thermidor*.

Une lettre de Naples, du 15 juillet, contient les détails suivans sur l'occupation de cette ville par les troupes alliées.

« Le 2 de ce mois, 2000 Anglais, 500 russes, et un corps de troupes siciliennes, qui se trouvaient sur la flotte de Nelson, débarquèrent ici. Ils se réunirent à l'armée du cardinal Ruffo, et cernèrent le fort St.-Elme qui domine la ville de Naples. Lord Nelson et le cardinal Ruffo sommèrent aussitôt le commandant français de rendre le fort; mais comme il avait sous ses ordres 1200 hommes de troupes réglées, et un grand nombre de rebelles, il répondit qu'il voulait se défendre. Les troupes royales élevèrent aussitôt, sous le feu de l'ennemi, quatre batteries qui furent garnies de pièces de gros calibre. Sous la protection de ces batteries, quelques volontaires tentèrent d'escalader les murs; mais ils échouèrent et furent faits prisonniers. Les troupes royales, bien loin d'être rebutées, entreprirent, dans la nuit du 12 au 13, un assaut général auquel la garnison française ne put résister. Elle se rendit à discrétion et livra les rebelles. Le premier soin des troupes victorieuses fut de livrer ceux des sujets de notre roi qui lui étaient restés fidèles, et que les français avaient enlevés comme ôtages, et retenus dans le fort. Parmi eux se trouvait le frère du cardinal Ruffo. Il ne fut pas possible d'arrêter dans le premier moment la fureur du peuple; il se jeta

sur les français et les rébelles, et en massacra une grande partie. Le 13 on arbora le drapeau royal sur le château, et on chanta le *Te Deum*. Outre une quantité d'artillerie et de munitions de toute espèce, on trouva dans le fort une somme d'argent considérable. Le roi eut la satisfaction d'apprendre que l'on n'avait point touché au trésor de Saint-Janvier. Les français n'avaient pas encore assez travaillés le peuple pour pouvoir hasarder d'emporter le trésor de son patron. Le roi est remonté le 14 à bord du vaisseau-amiral. S. M. va retourner à Palerme.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE.

Extrait d'une lettre du quartier-général de l'armée d'Italie, à Cornigliano, le 23 thermidor.

Joubert a trouvé l'armée d'Italie et celle de Naples entièrement réunies, dans un bon esprit, quoique pourtant un peu ébranlées, occupant les meilleures positions, et n'attendant que son arrivée pour marcher à l'ennemi. Le général Moreau s'est prêté de la meilleure grace à donner à son successeur tous les renseignemens qu'il lui a demandés, l'a conduit sur toute la ligne de l'armée avec cette complaisance dégagée de toute espèce de morgue militaire. Les deux généraux ont été contens l'un de l'autre, et cette satisfaction mutuelle a porté Joubert à demander à Moreau de ne quitter l'armée qu'après la première affaire, et à guider ses pas dans le chemin de la victoire.

Joubert n'a jamais commandé en chef. Quoique militaire instruit et profond, l'élève de Bonaparte s'ést défié de ses forces ; il sent combien est pesant le fardeau dont le directoire l'a

chargé, et Moreau a consenti à le partager. Delà des débats d'amitié, de reconnaissance et de grands sentimens entre les deux généraux : Joubert voulait que Moreau commandât en chef ; mais ce dernier s'y refusa, en lui observant qu'il n'avait pas plus le droit de se dépouiller du commandement en chef, que lui, Moreau, de l'accepter ; qu'ils devaient se conformer aux ordres du directoire ; mais que se devant tout entier à son pays, il se ferait un devoir de combattre avec lui avant de quitter l'armée d'Italie.

Des sentimens aussi purs, aussi désintéressés, peignent bien l'ame de Moreau et la modestie de Joubert.

D'un instant à l'autre notre armée va en venir aux mains : ce sera peut-être demain. Les préparatifs que nous voyons, le départ de Joubert pour Savone, annoncent que le moment ne peut être éloigné.

Notre armée est forte de 45,000 combattans au moins ; celle de l'ennemi excède 50,000 hommes.

(*Nota.*) On apprend à l'instant que l'action s'est engagée à Novi. Nous avons à regretter le brave général Joubert, qui a été tué au commencement de la bataille. Moreau a repris, sur-le-champ, le commandement en chef, et a remporté la victoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Les nouvelles qui, chaque jour, arrivent des lieux qui ont été si long-tems le théâtre des fureurs du royalisme et du brigandage, sont toujours plus alarmantes. Une nouvelle choua-

nerie paraît maintenant organisée dans les départemens de l'Ouest, et les nouveaux brigands, ou plutôt les anciens qui reparaissent, ont pris le titre de *mécontens*. Puissent des mesures prudentes et hâtives, anéantir ce foyer menaçant de guerre civile. Le midi s'agite aussi; mais, heureusement, il paraît que le républicanisme est encore bien au-dessus du royalisme, et que les plus tièdes, les *équivoques* même, sentent combien nous avons tous besoin de nous rattacher à nos lois, et d'échapper à des crimes et à des malheurs qui n'auraient qu'un nouveau prétexte, et n'amèneraient rien de mieux. Les environs de Toulouse ont vu éclater une insurrection qui prenait un caractère alarmant. Plusieurs communes des environs étaient tombées au pouvoir des rebelles; leur rage s'exerçait principalement contre les acquéreurs de biens nationaux, contre les fonctionnaires publics. Des phalanges républicaines, qui avaient marché contre eux, ont d'abord été repoussées et obligées de se replier dans le chef-lieu. Mais bientôt les républicains ont eu le dessus. Le 14^{e} régiment de chasseurs a fait des prodiges dans cette occasion. Des arrestations nombreuses ont été faites. On a saisi la correspondance et le plan des rebelles, qui avaient pour but de royaliser le midi, et de le séparer du reste de la France.

Craignons, dans les circonstances délicates où nous nous trouvons, d'aigrir les esprits par toutes ces mesures qui ont déjà fait tant d'ennemis à la République. Fermons, sur-tout, tous ces lieux de discorde civile et d'ambition désastreuses; à côté d'un club jacobin, s'élevra un club de royalistes, et, comme tant de monstres le desirent, il faudra encore que le sang

français coule à flots sur la terre de la patrie. Fermons tous ces repaires qui ne nous rappellent que des tems d'horreurs : ils épouvantent tous les bons citoyens, servent de prétexte aux malveillans, détachent de la république les hommes qui n'y sont attachés que par le desir de l'ordre et non par amour, et enfin ne sont utiles qu'aux ambitieux, aux brouillons, et aux hommes, qui, depuis long-tems, sont en possession de regarder la patrie comme un domaine qui leur appartient exclusivement. Ayons le courage de ne plus donner, ni prétexte aux royalistes, ni crainte aux bons citoyens : voilà le premier moyen de sauver la patrie.

Parmi les journalistes, qui ne sont que les échos des opinions du jour, il faut compter trois partis bien distincts. Celui des jacobins, celui des anciens gouvernans, et celui de ceux qui ne sont ni de l'un ni de l'autre. Ce dernier parti, qui est celui de presque tous les français, mais en même-tems celui qui fait le moins de bruit, parce qu'il ne peut convenir au caractère des hommes remuans et ambitieux, sera précisément celui dont on se mocquera le plus. Les jacobins le confondront avec celui des royalistes ; et les gens vendus aux voleurs s'efforceront bien de n'y voir que des jacobins. Qu'en résultera-t-il ? c'est qu'une trentaine d'hommes l'emporteront sur toute la France, et que la justice sera un mot qu'il ne faudra plus prononcer qu'avec beaucoup de circonspection. Quand vous demanderez pourquoi on n'a pas puni les coquins qui nous ont volé si effrontément, on s'écriera : ne reconnaissez-vous pas-là la voix du perfide anglais ; et de peur de paraître anglais,

parce que vous détestez les anglais, vous vous tairez. Quand vous direz ; mais pourquoi n'examine-t-on pas la conduite de ceux qui ont mis la patrie sur le bord de l'abîme ? On vous répondra : vous êtes des misérables étrangers, *des hommes nouveaux*, qui voudriez perdre ceux qui *ont fondé* la République ; (on dirait que nous n'avons rien fait pour elle, nous autres) et vous vous tairez, parce que vous êtes français et républicains aussi vieux que la République. Si vous accusez, parce que nos malheurs donnent le droit d'accuser, vous serez royalistes ou jacobins, suivant l'exigence du cas ; on osera même vous dire que votre accusation est vague, comme si le crime n'existait pas, etc., et il faudra bien vous taire. Il est bon cependant que ceux qui se croient républicains exclusivement, et qui ne veulent pas être jacobins, apprennent qu'on ne fait pas taire ainsi de véritables républicains, et que l'homme digne d'être libre, se moque de ces vieilles ruses, qui ont maintenant servi à tous les partis. Quand il se tait, c'est qu'il croit qu'il est utile de se taire ; mais il sait toujours à-peu-près ce qu'il doit penser. Si l'on échappe à la justice, on n'échappe point à l'opinion.

Observations sur les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin.

On sollicite le corps législatif de décréter la réunion des quatre nouveaux départemens, connus sous les noms de *Mont-Tonnerre*, *Rhin et Mozelle*, *la Sarre* et *la Roër*.

Tous les amis de la liberté désirent vivement qu'on ne laisse plus aucun prétexte à la malveillance de nier que ces contrées fassent partie intégrante de la République française.

Mais, si le corps législatif n'a pas encore prononcé sur ce point, il n'en est pas moins vrai qu'un acte législatif antérieur a déjà consacré la réunion.

On ne doit pas oublier que l'on n'a jamais rapporté le traité contracté entre le peuple Français et le peuple Rhéno-germanique, et qui étend le territoire Français sur toute la rive gauche du Rhin.

Ce traité, que la nature, d'accord avec la politique, avaient dicté, a été ratifié par le corps législatif. Voilà donc un acte législatif qui consacre la réunion.

C'est en vertu de cet acte, que les pays entre Meuse et Rhin, et Rhin et Mozelle, ont été provisoirement divisés en départemens, cantons et communes; que les tribunaux de paix, civils et criminels, les administrations civiles, forestières, financières, etc., y sont organisées sur le même pied que dans toute la France; que les bureaux des Douanes nationales ont été reculés à l'extrême frontière; que les péages féodaux qui génaient la navigation du Rhin ont été abolis, et qne la surveillance de ces départemens, et la direction des affaires qui les concernent, ont été mises hors du cercle des attributions du ministre des relations extérieures.

Ainsi, d'après cet exposé, les départemens de *Mont-Tonnerre, Rhin et Mozelle*, *la Sarre* et *la Roër*, font partie intégrante de la République française, et de droit et de fait; ainsi, ils doivent être gouvernés selon les formes constitutionnelles, comme tous les autres départemens de la République.

Les avoir privés d'un seul des bienfaits de la Constitution, c'est avoir commis une usurpation manifeste que le corps législatif doit se hâter de faire cesser.

Or, les habitans de ces départemens accusent l'ancien directoire d'une telle usurpation.

Un arrêté du ministre de la justice, du 11 nivôse an 6, rendu sur référé au directoire exécutif, porte ces mots : » lorsqu'il y aura lieu » au recours en cassation contre quelqu'un des » jugemens rendus par les tribunaux qui vont » être organisés dans les pays entre Meuse et » Rhin, et Rhin et Mozelle, on ne pourra se » pourvoir provisoirement que pardevant le » gouvernement, en adressant le tout au mi- » nistre de la justice, et ce pour les mêmes cas » seulement, suivant les mêmes formes, et » dans les mêmes délais qui ont été fixés par les » lois relatives au tribunal de cassation. «

Qu'est-il résulté de cet arrêté ? Que par un renversement inoui des principes constitutionnels, le pouvoir qui administre s'est rendu en même-tems pouvoir judiciaire ; il a fait plus, il a usurpé le pouvoir du peuple souverain, en s'attribuant aussi, dans les mêmes départemens, la nomination des juges, qui appartient aux assemblées électorales.

Les circonstances impérieuses de vendémiaire et de fructidor, avaient bien investi *momentanément* le directoire du droit de nommer les juges ; mais, du moins, il tenait ce droit du corps législatif ; mais ce droit ne lui conférait pas *celui de rendre lui-méme la justice.*

Cependant, jusqu'aujourd'hui, le directoire a fait l'un et l'autre, dans les départemens de la rive gauche du Rhin.

En plaçant ses créatures dans les tribunaux, il a pu influencer les jugemeus ; il a pu même les casser, au mépris du droit exclusif du tribunal de cassation, quand des juges intègres s'étaient affranchis de l'ascendant de sa puissance.

Et comment a-t-on constamment procédé à ces jugemens en cassation ? C'est loin des regards du public, dans le secret d'un cabinet ministériel, trop souvent accessible à l'intrigue.

Si l'on voulait établir une tyrannie odieuse et terrible, trouverait-on un système qui la favorisât d'avantage que cette monstrueuse cumulation de pouvoirs ?

Il est du devoir du corps législatif de réparer un abus aussi révoltant ; les républicains de la rive gauche du Rhin attendent cet acte de justice de sa sollicitude.

Il déclarera que le principe sacré de la division et de l'indépendance des pouvoirs, ce principe qui est la plus puissante garantie de la liberté publique et de la liberté iudividuelle, doit s'appliquer aux départemens susnommés, comme il s'applique aux autres départemens de la république, selon le vœu de notre pacte social.

Mais, cet hommage rendu à la Constitution sera-t-il suffisant ? Le corps législatif laissera-t-il subsister les décisions rendues jusqu'à présent par le directoire faisant les fonctions de tribunal de cassation ? Ne serait-ce pas consacrer l'usurpation ? Ne serait-ce pas sanctionner un arbitraire qui fait gémir une foule de citoyens?

Il annullera donc toutes ces décisions, comme émanant d'une autorité sans caractère, et il renverra toutes les demandes en cassation *jugées et à juger*, venant des départemens conquis, devant le tribunal de cassation, comme la seule autorité compétente.

DUSAULCHOY.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Quintidi, 15 Fructidor, an 7.

1. Sept 1799

POÉSIES.

LES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE.

IDYLLE.

LA solitude,
Par l'habitude,
Fait de mon cœur
Le vrai bonheur.
Un doux silence
Règne en ces lieux,
Et l'abondance
S'offre à mes yeux.
Quel doux présage!
Quel paysage!
Digne des dieux.
L'herbe fleurie
Sans ornement,
Dans la prairie
Offre à l'amant,
L'emblême tendre
Du sentiment.
Sans se défendre
Du dieu d'amour,
On voit se rendre
Au point du jour,
Gente bergère
Faite pour plaire,
Sans nul atour,
Au lieu propice;
Où, sans malice,
Un jouvenceau,
frais, jeune et beau,
Vient à la belle,
Offrir son cœur
Toujours fidèle.
Ah, quel bonheur!
Ah, quelle image
Pour le vrai sage.
Loin du fracas,
Sans embarras,
La paix aimable
Est préférable

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE E

Aux vains honneurs
Toujours trompeurs.
Dans cet azile
Tout est fertile,
Sur le côteau,
Paît maint troupeau.
La brebiette,
L'agneau bêlant,
Sous la houlette
Vont sautillant;
Et la fauvette
Peint, chaque jour,
Dans le boccage,
Par son ramage,
Son tendre amour.
Dans l'onde claire
De la rivière,
Plus d'un poisson
Mord l'hameçon.
Et sur l'herbette,
Vont, sans façon,
Fille et garçon
Pris d'amourette.
De ses présens,
Flore parfume
L'autel qui fume
Pour les amans.
Cérès abonde
Pour tout le monde,
Et de Bacchus
On boit le jus
Jusqu'à l'ivresse.
Enfin, ici,
Tout intéresse.
On trouve aussi
Cette déesse
Qui, d'Actéon,
Pour peu de chose.....
Fit, me dit-on,
Métamorphose.
J'entends le cor:
La meute arrive;
Tout prend l'essor:
Lapin et Grive,
Caille et perdreau,
Et le levreau,
Tout fuit la chasse.
Mais l'on pourchasse;
Et le chasseur
Tue, extermine,
Ou bien fait peur.
Qu'on s'imagine
Le doux plaisir
De réussir.
Tout plein de joie,
L'on prend sa proie.
Et puis au frais,
Sans nulle entrave,
Coule, à longs traits,
Le vin de Grave.
Nouveaux plaisirs;
Nouvelle ivresse;
Nouveaux desirs;
Chacun s'empresse
De babiller
Et de voler
Une caresse.
Puis vient le chant,
Puis vient la danse;
Et sur-le-champ,
Tout en cadence,
Sur le gazon,
Perd la raison.
Douce démence!

Charmant poison!
L'hiver arrive,
Et ses glaçons
Sont sur la rive.
Plus de chansons
Sur l'herbe tendre.
C'est autre jeu:
Il faut se rendre
au coin du feu.
Momus préside;
Comus y guide
D'un seul aveu.
La tendre fête
Que l'on apprête
Pour deux amans
Toujours constans,
Dont l'hymenée
Couronne enfin
La destinée.
O jour divin!
La faribole
Sans godriole,
Les doux propos,
Les à-propos,
L'historiette,
Et la sornette,
Tout divertit;
Chacun y rit,
Mais la décence
Est en présence,
Et l'entretien
Ne blesse rien.
Ho! l'heure sonne.
Mais il est tard;
Le père ordonne,
Et sans retard,
L'obéissance:
Suit l'ordonnance.
Et sans remord,
Tout d'un accord,
Morphée invite
Au doux sommeil,
Et l'on se quitte
Jusqu'au réveil.

EMERIC.

JOUBERTI, *herois, umbra, e tumulo, ad Viatorem.*

Vix palmis, Hymenæe, tuis mea tempora cinctus,
In palmas redii, cœce Gradive, tuas.
Indivit patriæ et veneri Libitina cruenta;
Et jaces hac, pulchrâ morte peremptus; humo.
Sit modo Libertas, dulcis sit patria sospes,
Non ego dura querar fata. Viator, abi.

M. . . .

AU CITOYEN D'ANDIGNÉ.

HEUREUX de plaire à ta belle maîtresse,
Cher d'Andigné, tu chantes ton bonheur;
Heureuse aussi celle dont la tendresse,
Dans un amant, trouve un si doux chanteur!
Tout est d'accord en faveur de Thémire;
De Vénus même, elle offre la beauté;
Et quand son nom raisonne sur ta lyre,
Il retentit pour l'immortalité.

JAMET, *homme de loi, à Craon, département de la Mayenne.*

Explication de l'Énigme et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de l'Énigme est *Mouchettes;* celui du Logogriphe est *Prose*, ôtez le *p*, reste *Rose.*

CHARADE.

L'ENFANT, en doublant mon *premier*,
Exprime une douleur légère.
Pauvres oiseaux, tâchez d'éviter mon *dernier.*
Et toi, Cloris, si la vertu t'est chère,
Crains mon *entier*, azile du mystère;
Souvent l'amour s'y cache en tapinois,
Et soudain lance au cœur de la bergère,
Le plus aigu des traits de son carquois.

J. M. BAUDIN, *aîné, de Nantes.*

ÉNIGME

JE chasse les larrons avec mes longs abois;
Je reçois les amans sans clameur et sans voix;
Je dévore les uns, les autres je caresse,
Et je contente ainsi mon maître et ma maîtresse.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

VOYAGE EN PORTUGAL *à travers les provinces d'Entre-douro, d'Estramadoure, et d'Alentéju, dans les années* 1789 *et* 1790, *contenant des observations sur les mœurs, les usages et les antiquités de ce royaume; traduit de l'Anglais ds* JACQUES MURPHY, 2 *vol. in-8.° ornés de* 23 *planches,* 9 *fr. pour Paris et* 11 *fr. pour les Départemens. Id. in-4.° 12 fr. pour Paris et* 15 *fr. pour les Départemens, chez* DENNÉ jeune, *libr. rue Vivienne*, n.° 41.

C'EST aux Portugais que nous devons les premières découvertes qui nous ont ouvert le chemin des Indes orientales; c'est à ces découvertes que l'Europe entière doit la splendeur de son commerce; ce sont les Portugais qui, les premiers, doublèrent ce Cap, qu'ils appelèrent d'abord *le Cap des Tempêtes*, mais qui bientôt reçut le nom de *Cap de Bonne-Espérance*, et qui le justifia en procurant la route de l'Asie, impraticable alors par la mer rouge. Le génie de *Buonaparte* et les destins de la République française vont franchir ces difficultés. En vain les usurpateurs de l'empire de la mer, se sont-ils emparé du Cap de Bonne-Espérance, leur conquête

sera nulle ; ils resteront exilés au bout de l'univers, et les Français vont se frayer par l'isthme de Suez et la mer rouge une route plus courte, peut-être plus dangereuse, mais en cela plus analogue à leur énergie et à leur courage. Cependant, rendons hommage au prince *Henri* de Portugal, aux rois *Jean second* et *Emmanuel*. Dans un tems où il y avait peu de lumières, dans un tems où à peine l'astrolabe et la boussole étaient inventés ; ils osèrent envoyer des vaisseaux dans des parages jusques alors inconnus ; ils abordèrent d'abord à Madère, qu'ils découvrirent, puis, après avoir essuyé des tempêtes, après avoir parcouru la côte orientale d'Afrique, après avoir erré sur des mers où nul Européen n'avait pénétré, ils abordèrent dans l'Indoustan. Cette expédition fut la source de toutes les richesses des peuples commerçans ; les trésors de l'Inde vinrent orner et enrichir l'Europe. C'est au courage des Portugais que nous devons les diamans des mines de Golconde, le caffé de l'Yemen, les mousselines et les toiles de coton des Indes, le poivre des Moluques, la canelle de Ceylan et tous ces trésors de l'Inde qui forment une des branches les plus importantes du commerce de toutes les nations.

Nous n'avions point encore d'ouvrage qui fit connaître les usages et les mœurs du Portugal ; celui que nous annonçons peut être regardé à cet égard comme le plus satisfaisant. *Jacques Murphy* a voyagé en observateur et a restitué à ce pays l'avantage qu'on lui refusait de renfermer quelque objet digne de fixer l'attention du philosophe, de l'antiquaire et de l'artiste. La partie des antiquités est une des plus intéressantes de cet ouvrage; on y trouve entre autres une planche où l'on a calqué une inscription *Samskrite*. Ce monument est un des trophées obtenus dans l'Inde par *don Jean de Castro*. *Jacques Murphy* a joint l'explication de cette inscription, faite pour la première fois en 1793, par *G. Wilkins*. Toutes les autres planches offrent des objets intéressans, dessinés par *Murphy* lui-même, et supérieurement exécutés. Le traducteur (*le C. Lallemant*) a rendu l'original avec fidélité et élégance ; on voit aisément que sa plume est exercée à ce genre de travail, et l'on doit désirer qu'il enrichisse la littérature d'autres ouvrages aussi intéressans et aussi utiles que celui-ci.

D. G. D. V.

LES VEILLÉES DE MA GRAND'MÈRE ; *nouveaux contes des Fées, à l'usage des jeunes enfans ; par le citoyen* Ducray-Duminil ; *deux forts volumes* in-18, *avec jolies figures et cette épigraphe :*

Est genius natale comes qui temperat astrum.

HORACE.

Paris, chez le Prieur, *rue de Savoye,* n° 12.

SI peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême,

dit le bon la Fontaine. Nous pouvons bien répéter avec lui, *nous sommes tous d'Athènes en ce point.* Les contes nous plaisent volontiers à tous, parce qu'il est plus facile de laisser agir son imagination que d'exercer son esprit à la réflexion. Un conte est bien léger, bien extravagant quelquefois ; n'importe, il nous occupe et nous occupe sans effort, ce qui nous convient beaucoup. L'art de l'auteur est de glisser la morale avec les aventures ; quand ce double but est atteint, il a rempli sa carrière. C'est sur-tout lorsque le conte est destiné à l'enfance, qu'il faut lui donner une fin utile. A cet égard, ceux que nous annonçons méritent d'être avantageusement distingués, et ils le seront.

Le citoyen Ducray-Duminil a déjà consacré un grand nombre de veilles à l'amusement et à l'instruction du premier âge, et il a eu la satisfaction de voir ses travaux couronnés par le succès. *Ses Soirées de la chaumière* ou *les Leçons du vieux père*, ont été recherchées par ceux pour qui il les a composées; sa petite histoire de *Lolotte et Fanfan* a eu sept éditions consécutives et nombreuses en dix ans, sans compter trois ou quatre contrefaçons. On peut reprocher au citoyen Ducray un style beaucoup trop négligé; mais il faut avouer qu'il est presque toujours naturel et convenable aux choses. Les caractères qu'il trace sont bien soutenus. Son imagination, surtout, est intarissable; et il sait sur-tout parler au cœur; les sentimens honorables, qui font toujours le premier mérite d'un ouvrage moral, coulent facilement de sa plume. Il paraît se plaire avec les enfans; c'est pour eux qu'il écrit, et ce sont volontiers des enfans qu'il prend pour héros de ses histoires. Dans les contes qu'il publie maintenant, il semble avoir pour but, en instruisant, d'exercer l'imagination neuve de l'enfance; ses fictions sont une suite d'obstacles que la patience et la vertu viennent

toujours à bout de vaincre ; par-là il dispose l'enfant à vaincre par les mêmes moyens les obstacles réels qu'il rencontrera dans le chemin de la vie. Il a imité la naïveté de *Perrault*, et a trouvé plus de ressources encore dans son imagination. Sous ce dernier rapport, il n'est pas toujours aussi sage que madame *le Prince* ; mais il vaut beaucoup mieux que madame *d'Aulnoy*, qui ne paraît pas avoir fait des contes pour les enfans.

Ce genre de contes, dont la féerie fait tous les frais, ne paraissent pas à tout le monde propres à être mis entre les mains des enfans. Ils peuvent jeter, dans un jeune cerveau, les premières semences de la superstition ou disposer un esprit faible à recevoir des idées bizarres ou à concevoir des craintes ridicules. L'auteur prévient cette réflexion, et nous rappelle que les géans, qui ont amusé notre enfance, ne nous font jamais peur lorsque nous sommes hommes. J'en conviens ; mais n'oublions point que lorsque nous avons eu une éducation vicieuse, et que l'on a farci notre cerveau des fables de la superstition, quelqu'éclairés que nous soyons par la suite, nous conservons toujours certaines impressions qu'il nous est im-

possible d'effacer. Locke écrivit pour démontrer la vanité des *revenans*, et avoua, que sans y croire, il lui arrivait de ne pouvoir maîtriser certaines émotions involontaires lorsqu'il se trouvait dans la solitude ; émotions qui n'étaient que la suite de sa croyance du premier âge et que la philosophie n'avait pu détruire entièrement.

Je sais bien que les contes que fait la superstition qui veut que l'on croie, et ceux que l'instruction débite en riant, sont d'une nature bien différente ; c'est pour cela que je me range volontiers à l'avis de l'auteur. D'ailleurs, les événemens ordinaires de la vie frappent peu l'imagination des enfans ; il faut tenir en main la baguette des fées, les entourer de châteaux de crystal, etc. Lisez-leur l'*Odyssée* d'Homère, ils ne vous écouteront point ; lisez leur *Petit-Pouce*, ils ne se lasseront point de vous entendre ; avec quel intérêt ils suivront toutes les aventures de cet Ulysse des enfans, presqu'aussi ingénieux que celui des rois, et qui sut se tirer des mains de l'ogre, aussi habilement que le héros d'Homère, des mains de Cyclope ! Ce petit conte est charmant, et est, sans contredit, le plus ingénieux de ceux de ce genre. Le citoyen Ducray en a quel-

ques-uns d'aussi jolis ; je citerai entre autres celui intitulé : *Point-du-jour*. Il a, sur-tout, le mérite d'instruire plus directement que le conte de Perrault.

VOYAGE ET ADVENTURES DE FRONDEABUS, *fils d'Herschell, dans la cinquième partie du monde ; ouvrage traduit de la langue herschellique, par L. M.* Henriquez. *Un volume in-douze. Prix* 1 *franc* 50 *centimes. Paris, chez* Cailleau, *imprimeur-libraire, rue de la Harpe*, n° 461.

TOUT le monde connaît le conte de *Micromégas* de *Voltaire*. C'est ce conte qui, probablement, a donné au citoyen Henriquez l'idée de son voyage de *Frondeabus*.

Ce Frondeabus est un fort aimable jeune homme de la planette d'Herschell; il n'a guères que trois mille sept cent quatre-vingt-dix ans et quelques mois. Sa taille est de cent trente mètres de hauteur. C'est lui que l'institut national d'*Herschellipolis* choisit pour faire un voyage à notre globe terraqué, qu'un astronome de ce pays-là vient de découvrir, à l'aide d'excellentes lunettes. Frondeabus s'élance dans les airs, fend l'espace avec ses aîles, car les habitans d'Herschell ont des aîles, et vient fondre

comme un aigle terrible sur notre planette. La première connaissance qu'il fait est celle d'un jeune conscrit qui songeait à l'amour et à la gloire, en faisant sa faction. Frondeabus, qui l'a d'abord épouvanté, le rassure, le cache dans son estomac et devient son ami. Dans la même occasion, il met tout un détachement sur le haut d'une maison. Bientôt il s'occupe de choses plus sérieuses; comme il a la facilité de prendre toutes sortes de formes, il se rappetisse à notre taille, et ne paraît plus qu'un homme ordinaire de *Moria*, car c'est dans le pays de *Moria* ou de la *folie* qu'il voyage. Ce pays se trouve dans la *cinquième* partie du Monde.

On vivait en république à *Moria*; il visite le corps législatif, les magistrats suprêmes, les ministres, les fournisseurs et la belle *Pudica* qui gouverne aussi, parce qu'elle a pour adorateurs les premiers personnages de la république. On s'imagine bien qu'il ne manque pas de faire la leçon à tous ces petits garçons du pays de *Moria*; il a fort à faire; il prêche à merveille, mais ne réussit guères. Il combat aussi pour la république de *Moria*, et lui fait avoir la paix qu'elle desirait depuis si long-tems, mais qui ne plaisait pas in-

finiment à quelques-uns de ceux qui la gouvernaient. Lorsqu'il a fait tout ce qu'il croit pouvoir faire, il retourne dans son pays; mais avant que de quitter celui de *Moria*, il a eu soin de lui rendre un service essentiel. Il a mis dans une cage immense tous les mauvais magistrats de *Moria*, les fournisseurs qui avaient volé, ce qui veut dire qu'il les prit tous: les femmes qui faisaient trop de bruit, et dont le luxe et les mœurs étaient d'un effet très-pernicieux dans la république. Toute cette méchante espèce de pygnées est réservée pour la ménagerie d'Herschellipolis. Le planétaire emporte aussi dans une autre petite cage quelques honnêtes gens qu'il a rencontrés; son intention est de les faire pulluler dans son pays, pour ensuite les ramener en plus grand nombre dans celui de *Moria*. Tel est le bagage avec lequel il part pour la planète d'Herchell; en passant, il salue son cousin *Micromégas*, dans la planète de Saturne, et il arrive à Herchellipolis, où il rend compte à son institut de tout ce qu'il a vu sur la terre.

Le citoyen Henriquez a rempli ce cadre, quelquefois avec gaîeté, et quelquefois avec la mauvaise humeur qu'inspirent naturellement les sujets qu'il

traitait. Son Frondeabus n'est pas l'ami des jacobins de Moria : un jour, pour s'amuser, il en mit dans sa poche un qui faisait plus de bruit que les autres. Il n'est pas davantage partisan des royalistes. Il tient un juste milieu, et il a raison. En général, cet ouvrage original mérite d'être lu, et vaut infiniment mieux que les lugubres et inutiles romans anglais. C'est une satyre ingénieuse et qui doit trouver sa place à côté de ce que nous avons de mieux en ce genre. Le tems où nous vivons doit en faire naître : c'est une vengeance innocente que l'esprit prend du crime puissant, qui voudrait bien s'en moquer, mais qui ne le peut ; c'est un trait léger qui ne tue pas le coupable, mais qui frappe plus ou moins son cœur, et y reste. Il faut bien dire aux coquins, autant qu'il est permis : vous êtes des coquins ; puisqu'on ne peut pas les chasser comme tels. Le citoyen Henriquez a très-bien fait de montrer publiquement son mépris pour ce qui est méprisable.

RELATION DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE, *suivie de la description de plusieurs des monumens de cette contrée, et ornée de figures*, par Charles Norry, *membre de la société Philotechnique, et l'un des architectes attachés à l'expedition; de retour en France depuis quelque tems; brochure in-8.° de 64 pages, chez* Charles Pougens, *quai Voltaire*, n.° 10.

Nous avons déjà, dans le n.° 3 de ce journal, rendu un compte avantageux d'un ouvrage sur le même sujet, intitulé : *Buonaparte au Caire, par un des savans embarqués sur la flotte française* (1); et celui-ci ne semble paraître que pour justifier l'éloge que nous avons fait de son devancier. En effet, la première partie de l'écrit du citoyen Norry ne semblerait qu'un extrait de *Buonaparte au Caire*, extrait écrit cependant avec précision, chaleur et rapidité.

Dans la seconde partie de la *Relation de l'expédition d'Egypte*, après avoir parlé de l'arrivée dans Alexandrie, de la plupart des membres de la commission des Sciences et Arts, et des courses

(1) Imprimé chez *Prault*, rue de Taranne, n°. 749. Tous les journaux ont parlé de cet ouvrage du ton le plus flatteur pour son auteur.

qu'il a faites avec eux, soit dans cette ville, soit aux environs, après avoir rapporté la visite qu'il a été faire aux pyramides de Gisé, le citoyen Norry nous annonce que, *sa santé se trouvant dérangée*, il a quitté l'Egypte, le 18 brumaire, sur une tartane qui portait un courier du gouvernement. A cette occasion, il raconte, avec un peu de proxilité, peut-être, les détails de leur périlleuse traversée; mais ces détails ne laissent pas d'intéresser.

Cette brochure est accompagnée de 6 gravures : la 1.ere est la carte de la Basse-Egypte; la 2.e représente la rade d'Aboukir où s'est donné ce fameux combat naval; la 3.e la colonne de *Pompée* ou de *Septime Sévère;* la 4.e le plan d'une cuve d'un granit noir et fin, de 9 pieds 10 pouces de long, sur 5 pieds de large et 3 pieds 6 pouces de haut, le plus beau monument égyptien qui existe peut-être; la 5.e l'obélisque de *Cléopâtre;* et la 6.e les pyramides de Gisé.

F. D. Q.

SPECTACLES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

11 Fructidor.

LES STATUAIRES D'ATHÈNES, *Comédie en un acte et en vers.*

EST-CE toujours avec raison que le public applaudit ou siffle une pièce de théâtre? Ses applaudissemens ou ses sifflets sont-ils la preuve certaine d'un succès ou d'une chûte? Non, certes; car, nous avons souvent vu de pitoyables ouvrages, applaudis à l'excès, tandis que d'autres ont été, au contraire, accueillis par des murmures non mérités. Est-ce défaut de connaissance parmi le grand nombre de spectateurs? Non, dirons-nous encore; mais, dans cette majeure partie du public, il se trouve des amis ou des ennemis du théâtre et de l'auteur: ceux-la viennent avec la ferme intention d'applaudir ou de siffler la pièce qu'on va leur représenter: peu leur importe qu'elle soit bonne ou mauvaise; ils applaudiront ou siffleront, comme ils en sont convenus. Les gens faibles ou peu instruits, les imitent; les vrais littérateurs gardent le silence, et ensuite on vient vous dire hautement: *telle pièce a été applaudie ou sifflée;* lorsque la cabale seule en a décidé. Voilà ce qui est arrivé à la première représentation de cette comédie. Quoi qu'elle ne soit pas sans défauts, elle ne méritait nullement les sifflets nombreux qui se sont fait entendre à la fin.

Parmenon a vu *Doris*, jeune et charmante esclave, et il en est devenu amoureux fou. Au

moment où il court chercher l'argent nécessaire pour acheter cette belle personne, il fait la rencontre d'un importun, qui le retient malgré lui. Ce retard est favorable à un Statuaire, nommé *Thrason*. Cet artiste est devenu aussi amoureux de *Doris*; mais, plus heureux que *Parmenon*, il a acheté l'objet de sa tendresse, et met tous ses soins à lui plaire. *Parmenon* se voyant frustré de son attente, se livre au désespoir. Il ignore quel est celui qui possède la charmante *Doris*. Il ne sait quels moyens employer pour en être instruit. On doit, ce jour-là même, décerner un prix au Statuaire qui aura produit un chef-d'œuvre. *Thrason* et *Agatocle* rivalisent ensemble. Le premier a fait une Thalie; le second, un Apollon; mais tous deux se redoutent, et *Agatocle*, moins délicat, voudrait trouver à acheter un jeune esclave qui put servir à tromper les regards des Athéniens, en tenant la place de son Apollon. *Parmenon*, qui le croit possesseur de *Doris*, se fait proposer à *Agatocle*, qui l'achète, et s'empresse de le placer sur le piédestal disposé à cet effet. *Doris* survient. La vue de cet Apollon la surprend et l'enchante. Elle se jette aux genoux du dieu; mais *Parmenon* est bientôt aux siens. *Doris* l'aime; il est au comble de la joie. L'arrivée subite de *Thrason* oblige bientôt *Parmenon* de se replacer sur son piédestal. Cet artiste ne peut contenir sa jalousie à la vue du prétendu Apollon. Son premier mouvement est d'aller briser la statue; mais *Doris* s'y oppose fortement, et l'engage à lui laisser représenter Thalie. *Thrason* y consent avec peine, et *Doris* se place sur le piédestal, en face de celui sur lequel se trouve son cher *Parmenon*.

Le peuple d'Athènes se rend en foule dans le temple. Les deux statues excitent une égale admiration ; mais lorsqu'il s'agit d'enlever Thalie pour la transporter dans la salle du spectacle, *Doris* descend de son piédestal, et bientôt Apollon est aux pieds de la muse comique. Grande surprise de la part des Athéniens. Les deux Statuaires sont confondus. *Parmenon* instruit le peuple de tout ce qui s'est passé. Le magistrat, qui préside l'assemblée, s'empresse de rendre la liberté à *Doris*. Elle va se choisir un époux. Son estime lui parle en faveur de *Thrason ;* mais son amour et son cœur lui font préférer *Parmenon.* Il obtient sa main, et *Agatocle* sort couvert du mépris qu'il a si bien mérité.

On ne peut se dissimuler que le dénouement de cette comédie, quoique préparé dès le commencement, est trop brusquement amené. *Dave*, l'esclave de *Parmenon*, se permet quelquefois un peu trop de liberté envers son maître. L'auteur n'a pas non plus assez soutenu ses caractères. *Thrason*, par exemple, ne se fait point le moindre scrupule d'aller briser l'Apollon d'*Agatocle*, parce qu'il croit cette statue plus belle et mieux travaillée que sa Thalie ; mais il résiste, pendant long-tems, contre *Doris*, qui propose de représenter elle-même cette déesse, et il allègue, à chaque mot, son honneur et sa délicatesse.

Il y a des vers fort agréables dans cette comédie ; et, en général, le style en est pur et correct. Nous invitons l'auteur a y mettre la dernière main, et nous osons lui assurer qu'elle sera long-tems vue avec un vrai plaisir.

Il a été vivement demandé et nommé. C'est le cit. *Rigaud*, auteur des *deux Veuves* ; comé-

die représentée, avec succès, sur le théâtre incendié de l'Odéon.

Tous les artistes ont parfaitement joué. On ne saurait, entr'autres, trop applaudir au zèle du cit. *Baptiste aîné*, qui, quoique tenant à ce théâtre le premier emploi dans la comédie, s'est volontiers chargé d'un simple accessoire.

THÉATRE DE LA CITÉ.

12 Fructidor.

LES RUSES DU MARI, *comédie en trois actes et en vers.*

Cette pièce est sans intrigue motivée; mais elle offre des situations intéressantes. Un mari veuf est aimé de sa femme, excellente belle-mère. Mais il eut jadis pour rival son ami; et comme son ami veut épouser sa fille, il veut savoir s'il aime, ou sa fille, ou sa femme. En conséquence, il employe des ruses pour connaître la vérité de ce qui se passe dans le cœur de *Rosalie*, et cette *Rosalie* est une femme comme on n'en trouve presque plus; c'est-à-dire, qu'elle *adore son mari.*

Finalement, *Belfort* avoue qu'il a contrefait l'écriture de sa femme, pour donner un rendez-vous à *Melcourt*; mais il n'avoue point qu'il a compromis l'honneur de sa femme, et mérité l'application de Molière:

> Au sort d'être cocu son ascendant l'expose;
> Mais ne l'être qu'en herbe est pour lui peu de chose.

Nous ne continuons pas l'analyse de cette pièce vicieuse quant au plan; mais après avoir reproché à l'Auteur de n'avoir pas pris un cadre plus heureux, nous dirons que la pureté de son style, la beauté de ses vers, lui ont mérité les

justes et nombreux applaudissemens du public. Deux romances et un vaudeville sont dans le genre de *Parny*.

Cette comédie est du citoyen *Delrieu*, qui a paru, et a été reçu on ne peut mieux du public.

Nous serons également justes envers les acteurs chargés des rôles. *Belfort*, trop monotone, pourtant vrai dans quelques scènes. *Melcourt*, fort bien dans le troisième acte; *Rosalie*, froide; *Julie*, tremblante pour son début, mais intéressante par son physique, sa diction et son zèle; la Soubrette maniérée. Disons en passant que la citoyenne *Julie Pariset* a le diable au corps pour s'habiller en comtesse lorsqu'elle joue les soubrettes. C'est sortir des règles, et elle y est malheureusement accoutumée. Elle compte trop sur son habitude des planches, et ne soigne point assez ses rôles. Au second acte, elle s'élance après Melcourt.... *Je vole sur ses plats*..... *Bon appétit*, s'est écrié un de mes voisins, qui se trouvait à l'orchestre.... On devine qu'elle voulait dire : *Je vole sur ses pas.*

Cette comédie a été suivie de la reprise de *la Mort-de Don Quichotte*, pantomime sans intérêt, du grand fabricant, *Cuvelier*, et dont nous avons parlé dans un de nos numéros précédens. On dit qu'il avait fait cette pantomime pour les chevaux de *Franconi*; mais depuis que les chevaux ont changé de théâtre, la pièce a perdu son vrai mérite. Un cheval, débutant dans *Rossinante*, a montré du zèle; mais l'âne de *Sancho* a marqué tout son entêtement, et a presque manqué au public, en ne sachant pas son rôle. Il a bien des imitateurs sur les théâtres comiques et politiques.

THÉATRE DES JEUNES ARTISTES,

Rue de Bondi.

12 Fructidor.

MISANTROPIE ET REPENTIR, *drame en cinq actes et en vers, imité de Kotzbüe.*

CETTE pièce avait été reçue, il y a quatre ans, par les Comédiens Français. Ils ne l'ont point jouée : nous en ignorons les motifs. Si elle avait paru avant celle représentée sur le théâtre de l'Odéon, peut-être aurait-elle eu beaucoup de succès ? Mais elle perd infiniment à la comparaison. Les beaux vers que l'on y rencontre assez fréquemment, ne peuvent racheter les nombreux défauts qui la déparent.

Notre Auteur a d'abord supprimé le rôle inutile du comte ; il a bien fait : alors, au lieu de ce personnage, sous les pas duquel s'écroule le pont chinois, c'est la jeune *Amélie* qui tombe dans l'eau. Mais nous lui reprocherons d'avoir francisé tous les noms des personnages, quoique l'action se passe dans un château, près de Berlin ; ce qui produit un contraste fort désagréable. Son exposition ne commence qu'au quatrième acte ; ce qui est un défaut essentiel dans la pièce allemande ; défaut que la citoyenne *Molé* a su atténuer en partie, en mettant cette exposition dans la bouche d'*Eulalie*, au troisième acte. La situation, qui termine le quatrième acte, ne produit point, à beaucoup près, autant d'effet que dans la pièce de l'*Odéon*. L'auteur a eu tort de ne point clore brusquement cet acte au moment de la reconnaissance des deux époux. Il fait suivre cette reconnaissance d'une dou-

zaine environ de vers parasites qui nuisent à l'intérêt, et que nous lui conseillons de retrancher. Son dénouement a bien lieu par les mêmes moyens : les deux époux se réunissent à la vue de leurs enfans, que leur présentent le major et la comtesse ; mais au lieu de ces paroles si naturelles, si douces à entendre, que prononce *Meinau*, dans la pièce arrangée par la cit. *Molé : Eulalie, embrasse ton époux ;* le Misantrope, dans celle-ci, s'exprime, comme dans l'original allemand, et dit : *Je te pardonne, Léonore.*

Ajoutez à cela toutes les longueurs qu'occasionnent nécessairement les détails d'une pièce en vers, lorsque ce sont, en partie, des écoliers et non des acteurs qui les récitent, sans en faire ressortir les beautés, et vous aurez une parfaite idée de cet ouvrage, qui est écrit avec beaucoup de pureté et de facilité.

Nous n'avons point l'intention de comparer les jeunes artistes qui remplissent les principaux rôles de ce drame avec ceux qui en étaient chargés au théâtre de l'Odéon ; nous dirons seulement qu'ils marchent sur les traces de ces talens précieux, et que nous ne désespérons pas, s'ils continuent de travailler, de les voir un jour parvenir à disputer, sur la scène française, la palme due au vrai mérite. La jeune *Martin* et le jeune *Lepeintre*, dans les rôles de *Léonore* (ou *Eulalie*) et du Misantrope, ont eu des momens très-heureux. On doit aussi des encouragemens à leurs jeunes camarades, qui les ont secondés.

L'auteur de cette pièce est le citoyen *Rigaud*, déjà connu par *les Statuaires d'Athènes*, comédie, représentée la veille, sur le théâtre français de la République. Il a été demandé et nommé.

Maintenant

Maintenant, blâmerons-nous ou féliciterons-nous l'administration de ce spectacle d'avoir osé monter un ouvrage aussi important, et d'avoir voulu, pour ainsi dire, rivaliser avec l'un des deux premiers théâtres de la capitale. Nous nous contenterons de citer une de ces Fables, que *Lafontaine* a faite pour notre instruction, et dont nous profitons généralement si peu : c'est la troisième du Livre premier du Recueil de cet immortel fabuliste.

La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf.

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Curieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant: regardes-bien, ma sœur,
Est-ce assez ? Dites-moi; n'y suis je point encore ? —
Nenni. — M'y voici donc ? — Point du tout. — M'y voilà ? —
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages;
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs;
Tout petit prince a des ambassadeurs :
Tout marquis veut avoir des pages.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE
NATIONAL, RUE FAVART.

13 Fructidor.

L'AMOUR BIZARRE ou LES PROJETS DÉRANGÉS,
Opéra, en un acte.

Nous ne pouvons nous empêcher, en com-

mençant cette analyse, d'applaudir au choix des pièces nouvelles que les artistes sociétaires de ce spectacle donnent fréquemment au public. Leurs efforts sont sans cesse couronnés du plus brillant succès, et c'est un mérite réel dans ces tems critiques, où les bons ouvrages sont si rares, et les véritables littérateurs si peu disposés à travailler.

Delson et *Céphise* doivent s'unir. Ils ne se sont jamais vus. C'est égal. Ainsi l'a résolu leur oncle, avant de mourir; et une des clauses de son testament porte que, si l'un des deux ne veut pas consentir à ce mariage, il lui faudra renoncer en même tems à sa part de la succession. Cet oncle meurt dans les mêmes intentions, et désigne un de ses amis pour être son exécuteur testamentaire. Cet ami a une pupille charmante, nommée *Ernance*, qu'il aime beaucoup, mais dont il n'a pas le talent de se faire payer de retour. *Delson*, depuis la mort de son oncle, se rend souvent dans la terre du tuteur d'*Ernance*. La jalousie a suggéré l'idée à ce vieux tuteur d'enfermer sa pupile jusqu'après le mariage de notre jeune homme avec *Céphise*. Il n'a pu cependant la si bien celer que le son de sa voix touchante ne soit parvenu jusqu'aux oreilles de *Delson*: de-là au cœur, il n'y a pas loin, sur-tout quand on est disposé à aimer. *Delson* ne peut parvenir à voir cette belle inconnue; mais il l'a entendu chanter, et persuadé qu'une aussi belle voix ne peut appartenir qu'à une charmante personne, il en devient amoureux à l'excès. Il part pour la chasse, dans l'intention de se distraire : soins inutiles; c'est-là, où nous avons laissé notre raison, que notre cœur nous ramène toujours. *Delson* ne peut

quitter les alentours du pavillon où est enfermé l'objet de sa tendresse. Le tuteur, qui le croit parti pour la chasse, a permis à pupille de se promener dans les environs, accompagnée de sa suivante. *Ernance* a vu, il y a quelques jours, le jeune homme, à travers les jalousies, et son cœur se trouve être d'intelligence avec le sien. *Delson* l'aborde au moment où elle va rentrer. *Ernance* veut éprouver si son amour est sincère. Elle feint de n'être qu'une amie de celle qu'il adore, et lui promet de lui faire avoir, sous peu, une entrevue avec *Ernance* même. Sur ces entrefaites arrive *Céphise*. *Ernance* a peine à dissimuler sa crainte que *Delson* ne lui préfère sa cousine. *Céphise* voudrait entretenir, sans en être connue, le jeune époux que son oncle lui a destiné. Le tuteur lui propose de la faire passer à ses yeux pour sa pupille. Survient bientôt notre amant, qui donne aisément dans le piège. *Ernance* se retire désespérée d'avoir elle-même préparé cette ruse, qui maintenant contrarie ses projets; mais à peine s'est-elle rendue dans le pavillon qu'elle chante, en s'accompagnant de sa harpe. *Delson*, qui se trouve dans ce moment aux pieds de *Céphise*, qu'il prend pour *Ernance*, et à laquelle il jure un amour éternel, s'arrête tout d'un coup. Il reconnaît cette voix qui a su toucher son cœur, et il ne veut pas d'autre épouse que la belle cantatrice, fut-ce même, comme on veut lui faire croire, une des suivante d'*Ernance*. Cette jeune personne ne tarde pas revenir, conduite par *Céphise*. Le mystère n'en est plus un pour *Delson*. *Céphise* donne a *Ernance* la part que son cousin lui a abandonnée, en refusant de contracter le ma-

riage projeté, et fait consentir le tuteur à l'union des deux amans.

Cette jolie comédie a réussi complettement. L'intrigue en est agréable et bien conduite. Elle est d'un bon genre et doit plaire généralement. Le style est pur et correct; on a cependant improuvé quelques expressions hazardées dans la bouche du valet, mais qu'il est fort aisé de faire disparaître. Le citoyen *Martin* a joué et sur-tout chanté ce rôle avec la dernière perfection; il a été on ne peut mieux secondé par les citoyens *Elleviou*, *Dozainville*, et les citoyennes *Carline*, *Crétu* et *Jenni-Bouvier*.

La musique, du citoyen *Berton*, est faite pour ajouter à sa réputation.

Il a été demandé et nommé, ainsi que le citoyen *Lessure*, auteur des paroles.

BULLETIN DES THÉATRES.

Le citoyen Molé, célèbre acteur du Théâtre Français, vient d'obtenir à Genève les applaudissemens que ses talens lui ont mérité par-tout. A la dernière représentation qu'il a donnée dans cette commune (celle de l'*Optimiste*), il a reçu sur le théâtre une couronne, et les vers suivans du citoyen *Vernes*, connu par plusieurs ouvrages remplis de philosophie et de sentiment:

Toi, le favori de Thalie,
Qui, sur les scènes de la vie,
Sèmes les fleurs de l'enjoûment,
Pénètre notre âme attendrie,
De tout le feu du sentiment,
Sers la vertu par le génie,

Et nous instruis, en nous charmant;
Du talent, tous les lieux deviennent le domaine;
Il triomphe à Paris, aux rives du Léman;
Si l'on te juge mieux sur les bords de la Seine,
Du moins par-tout tu plais également!
Des mains de l'amitié reçois cette couronne,
Mais c'est moins elle qui la donne
Que tout un peuple ému; cet hommage est le sien;
Heureux de pouvoir te le rendre,
Lorsqu'il répète, en venant de t'entendre:
L'*Optimiste* a raison, dans *Molé tout est bien.*

On a dit sur l'opéra de *Léonidas* un mot assez plaisant. On se ressouvient de l'insignifiance de cette pièce. *Eh! quoi!* disait une dame, en voyant baisser la toile, *c'est fini?* — *Est-ce qu'on a commencé*, lui répondit son voisin?

VARIÉTÉS.

DANS la séance générale du 5 de ce mois, l'institut national a reçu de la classe de littérature et beaux-arts, la liste de présentation pour une place dans la section de poésie. Les trois Candidats y ont été placés dans l'ordre suivant *Arnault*, a réuni 216 votes; *Parny*, 169; *Lemercier*, 167.

On imprime à Londres ou à Hambourg, une nouvelle édition du Poëme des Jardins, de *Delille*, dans laquelle on croit qu'il y a des changemens. On sait que dans ses *Georgiques françaises*, attendues avec tant d'impatience, et qui vont paraître bientôt, le même Poete avait placé un morceau dans lequel il s'était

malheureusement livré aux suggestions de l'esprit de parti, et à sa haîne contre la révolution. Il a fait de ce morceau que les presses françaises ont refusé de propager, un nouveau Poëme intitulé : *la Pitié*, qui sera imprimé en Allemagne. Sa réputation pouvait se passer de cet ouvrage. Ceux que l'esprit de parti inspire aux grands écrivains, ne sont pas ceux qui restent : la Diatribe que Milton fit contre Charles premier est oubliée.

Une personne, qui a entendu réciter dernièrement plusieurs fragmens des Poëmes de Delille encore inédits, a retenu des vers détachés, dont voici quelques exemples. Un de ces fragmens roulait sur le malheur que les sciences ont causé aux hommes, en détruisant un grand nombre d'erreurs qui paraissent à présent ridicules, et qui étaient la plupart consolantes et utiles ; l'ignorance est un bon oreille, dit-il, il est doux d'y dormir : il peint d'une manière très-heureuse toutes les découvertes des sciences et leurs inconvéniens : il dit, entr'autres choses, qu'autrefois le bruit du tonnerre répandait dans le cœur de l'homme une salutaire crainte, mais qu'à présent toutes ces illusions sont dissipées et que l'homme

Craint encor le tonnerre et ne craint plus les Dieux.

Dans cette tirade, il y a un vers très-heureux sur l'électricité, qui

Forme les traits du ciel des vapeurs de la terre :

Il termine ce morceau par ce vers, peut-être plus brillant que vrai :

Il est beau de savoir, il est bon d'ignorer.

Un jeu d'échecs lui fournit l'idée de peindre une soirée d'hiver passée à la campagne : il y

peint d'abord, de la manière la plus habile, une partie de trictrac; la description du bruit que fait le dez poussé de sa prison bruyante est d'une harmonie imitative tout-à-fait surprenante. A côté du trictrac, il place une partie d'échecs: le vers prend alors une mesure plus grave; à la fin, l'un des joueurs se lève proclamant sa victoire; l'autre reste fixé à sa place,

Et du terrible mot, dont il est confondu,
Contemple encor long-tems le coup qu'il a perdu.

Il fait ensuite une jolie peinture du billard et n'oublie pas le piquet des graves douairières. Un Poëte du voisinage, après les jeux finis, tire de sa poche un traître papier, et lit de mauvais vers, pendant qu'alentour l'on s'ennuie et l'on baille. Un des auditeurs est plus heureux,

Et d'un sommeil bien franc, l'autre dormant tout haut,
Aux battemens des mains se réveille en sursaut.

Jean-Louis Garin, aveugle-né, au citoyen Forlenze, qui lui a rendu la vue.

A l'hospice des Vieillards, le 5 fructidor an 7.

En sortant de cette hospice, où j'ai reçu le plus grand des bienfaits, celui de la lumière, mon cœur doit le premier tribut de reconnaissance à celui qui me l'a rendue, et aux personnes qui m'y ont donné leurs soins. C'est ici où, à l'âge de 24 ans, j'ai vu, pour la première fois, celle qui m'a donné le jour; c'est ici où j'ai appris à connaître le magnifique tableau de l'univers, à distinguer les couleurs et les formes des corps. Cette époque de ma vie a été celle de mon bonheur, d'un

bonheur qui s'accroît chaque jour, et qui ne peut être senti que par un être comme moi, arrivé à l'âge de la raison avant d'avoir pu exercer le plus précieux des sens..... Mais vous, citoyen Forlenze, à qui je dois un bienfait aussi inappréciable, vous dont l'humanité et les attentions égaleraient votre habileté dans votre art, si dans votre art vous pouviez avoir des égaux, par quelles expressions vous témoignerai-je toute ma reconnaissance !.... Je n'ai qu'un regret, c'est que la nature qui m'avait privé du jour, que je dois à votre habile main, m'ait aussi privé de la fortune et des moyens de l'acquérir. C'est dans mon cœur que vous trouverez votre récompense.

J.-L. GARIN, aveugle-né.

MERCURE
DE FRANCE.

Du 15 Fructidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

Copenhague, 23 *thermidor.*

La nouvelle répandue ici depuis quelques jours, que notre cour va prendre part à la guerre actuelle, et quitter le système de neutralité qu'elle a observé jusqu'à présent, est destituée de tout fondement.

RUSIE.

Pétersbourg, 8 *thermidor.*

Voici le texte de la déclaration de guerre de S. M. I. au roi d'Espagne.

« Nous, par la grace de Dieu, Paul I.er Empereur et Autocrate de toutes les Russies, etc. informons tous nos fidèles sujets, que nous et nos alliés sommes résolus à renverser le gouvernement sans loi qui domine la France, et que

c'est à cet effet que nous nous sommes levés avec toute notre puissance contre lui. Dieu a béni nos armes, et a couronné jusqu'à ce jour, du succès et de la victoire, toutes nos entreprises. Dans le petit nombre des puissances européennes, qui paraissent extérieurement lui être dévouées, mais qui en effet ne craignent que la vindication de ce gouvernement rejetté de Dieu, et qui touche à ses derniers instans, l'Espagne, plus que toute autre, a donné des preuves de sa crainte et de son dévouement envers la France, non-seulement par les secours réels qu'elle lui a prêtés, mais encore par les préparatifs qu'elle a faits pour les rendre efficaces. En vain avons-nous employé tous les moyens pour ouvrir à cette puissance le vrai chemin de l'honneur et de la gloire, en l'engageant à se réunir à nous; elle a persisté opiniâtrément dans des erreurs et des mesures qui n'aboutiront qu'à sa destruction, et nous nous sommes vus enfin dans la nécessité de lui faire connaître notre mécontentement en renvoyant son chargé d'affaires, Quix, à notre cour. Mais apprenant à présent que notre chargé d'affaires, le conseiller Butzow, a été obligé de s'éloigner des Etats du roi d'Espagne dans un délai déterminé, nous ne pouvons regarder cet acte que comme une offense à notre majesté, et nous lui déclarons la guerre par la présente. En conséquence, nous ordonnons de mettre le séquestre sur tous les vaisseaux marchands Espagnols qui se trouvent dans nos ports, et de les confisquer, et d'envoyer à tous les commandans de nos forces de terre et de mer, l'ordre de procéder hostilement par tout et contre tous les sujets du roi d'Espagne.

» Donné à Pétershof, le 15 juillet, l'an

1799 de la naissance du Christ, et le troisième de notre règne.

» *Signé*, PAUL ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

La Rochelle, 3 fructidor.

Deux gendarmes de Fontenay-le-Peuple, arrêtèrent, il y a huit ou dix jours, un conscrit du côté de la Chataigneraie, à quinze kilomètres de Fontenay; ils lui attachèrent les mains derrière le dos, le lièrent à la queue de l'un de leurs chevaux, et l'amenèrent au grand trot jusqu'à Fontenay, où ce malheureux est tombé mort en arrivant sur la place! Les gendarmes n'ont pas été punis. Ces grandes mesures sont très-propres à soulever le pays qui en est le témoin: il y a dans l'histoire des nations de très-grands événemens qui n'ont pas eu des causes aussi graves.

Paris, le fructidor an 7.

Le ministre de la guerre au général Championnet.

L'armée des Alpes est réunie à celle d'Italie. Le directoire exécutif vous a nommé pour commander l'une et l'autre. Championnet succède au républicain Joubert. L'Italie sourit à son nouveau libérateur; elle attend celui qui avait renversé le trône de Naples.

Rome rendit des actions de graces à ce

consul qui n'avait point désespéré du salut de la République ; Rome a détruit Carthage, et fait la conquête du monde. Loin de nous ces pensées de l'ambition ; fonder notre liberté, secourir nos alliés, faire une paix durable, voilà notre ambition. Vos moyens sont grands pour la réaliser.

La terrible armée du Danube flanque votre gauche. L'intrépide Lecourbe est prêt à vous donner la main. Vous avez avec vous de valeureux soldats et des généraux éclairés. Les Delmas, les Saint-Cyr, Grenier, Suchet, Duhem, Victor et tant d'autres sont vos dignes compagnons. Que ne pouvez-vous pas avec l'union de pareils hommes ?

Je sais combien cette union est le premier besoin de votre ame. Vous fûtes un des braves de cette armée de Sambre et Meuse ; nous avons vu quatre-vingt mille hommes présenter l'image d'une seule famille ; on n'y connaissait qu'une rivalité, celle du bien public. Probité, sobriété, discipline austère et nerveuse, tels sont les puissans mobiles qui la conduisirent à sa haute renommée, ils vous conduiront à la victoire.

Salut et fraternité,

Le ministre de la guerre, Signé J. BERNADOTTE.

PARIS.

Le général commandant par interim *la dixième division militaire, au directoire exécutif.*

Citoyens directeurs,

L'armée des brigands royaux a été détruite

hier par les colonnes républicaines, à Montrejean; 1000 rebelles tués, 300 noyés dans la Garonne, 1200 prisonniers, sept petites pièces d'artillerie et deux drapeaux ont été le fruit de cette journée : 4 ou 500 rebelles, qui ont échappé, vont se réunir à Saint-Béat ou Bagnères du Luchon. Je suis à leur poursuite; dans trois jours ils seront tous exterminés, ou ils auront évacué le sol de la république. J'ose vous assurer, citoyens directeurs, que la tranquillité sera sous peu rétablie dans cette division.

Salut et respect,

Signé COMMES.

P. S. Le comte Paulo s'est noyé; c'était le premier chef des brigands.

Message du directoire aux conseils des cinq cents et des anciens.

Du 9 fructidor.

Citoyens représentans,

Le général Joubert vient d'être enlevé à la patrie. Le général Suchet, chef de l'état-major général, qui nous transmet cette douloureuse nouvelle, s'exprime en ces termes :

« Après avoir, dès le premier jour de son arrivée, reconnu la position des troupes et réglé les dispositions, le général Joubert s'est déterminé à tenter un effort vigoureux pour débloquer Tortone, et faire entrer l'armée dans la plaine. Il avait fortement et amicalement invité le général Moreau de ne point le quitter sans l'avoir aidé à combattre et à vaincre. Le général Moreau s'empressa de répondre à cette confiance par un dévouement également généreux.

« Le général Joubert, à la tête d'une partie

de l'armée formant l'aîle gauche, s'est porté de Savone, par les montagnes du Mont-Ferrat et la vallée d'Acqui, vers Capriata et Novi; tandis que le général Saint-Cyr qui commandait la droite, débouchait par la Bochetta, pour se joindre au même point. Le général Moreau et le général Dessoles marchaient avec cette colonne; quelques reconnaissances, et des combats assez vifs, précédèrent, les 26 et 27, la bataille qui devait avoir lieu entre les deux armées toutes réunies en présence. Le 27, au soir, arriva au camp ennemi la plus grande partie des troupes Autrichiennes occupées jusqu'alors au blocus de Mantoue, si prématurément rendue; ainsi donc, dans un moment décisif, l'armée austro-russe acquit une supériorité de forces qui ne permettait plus d'attaquer.

« Le 28, dès la pointe du jour, a commencé la bataille de Novi; l'ennemi a attaqué en force et avec impétuosité notre gauche. L'affaire s'engageait à peine, lorsque le général Joubert s'est précipité, pour animer de sa présence une charge à la bayonnette. Il guidait nos soldats, à cheval, au milieu de son état-major, criant : *en avant! en avant!* lorsqu'une balle l'a frappé au flanc droit, et a pénétré jusqu'au cœur. Il est tombé, faisant signe de la main, et criant encore : *Marchez toujours!* Il a survécu à peine d'un instant. On a continué à se battre jusqu'au soir; à six heures du matin, il avait cessé de vivre.

Le général Moreau commandait, se livrait au danger, avait un cheval tué sous lui, une balle perçoit ses habits, effleurait son flanc gauche, et les cris des soldats ne pouvaient le retenir. »

Ainsi a péri, à la fleur de son âge, au com-

mencement de la première bataille, dès son entrée dans la plus brillante carrière, ce jeune général, l'espoir et le soutien da la patrie, qui avait mérité la gloire et obtenu déjà une réputation si bien acquise par son courage et ses vertus. La France, l'Italie font en lui une perte; elle sera sentie par tous les amis de la liberté.

Le général Moreau, dans sa dépêche, termine sa lettre par le paragraphe suivant : « Nos troupes ont fait des prodiges de valeur ; l'artillerie a fait merveille ; le corps Russe a été écrasé ; il a tenté quatre attaques, il a été constamment repoussé. Le corps du général Kray, chargé de l'attaque de la gauche, était presque hors de combat à trois heures : tout enfin devait nous promettre un heureux succès.

» Les généraux Saint-Cyr, Pérignon, Grouchy, se sont particulièrement distingués. J'ai peut-être tort de vous en citer quelques-uns ; tous ont fait leur devoir. Il en est peu qui n'aient été blessés, eux ou leurs chevaux. J'ai été parfaitement secondé par les généraux Suchet et Dessoles. Le général Partonneau a été fait prisonnier ; mais le général ennemi, Lusignan, a été également pris, blessé dans la charge ; je l'ai rendu à l'ennemi à charge d'échange ».

Que ceux qui se sont souvent écrié que les individus ne sont rien dans la république, apprennent toute la grandeur de sa perte. Le directoire l'a vivement sentie ; il ne balance pas à vous l'annoncer, parce qu'il sent plus vivement encore avec vous-mêmes combien sont grands les moyens de la nation. L'armée toute entière a prononcé le sentiment que le directoire vous exprime. — Les conscrits volent en armes pour venger Joubert ; quel est celui de nous qui ne porterait envie à sa mort ?

Le corps de ce digne et brave général est accompagné par ses aides-de-camp, compagnons de sa gloire. On a ordonné qu'il fût embaumé, et transporté en France avec un soin religieux. Le corps législatif s'empressera, sans doute, de rendre à ce jeune héros les honneurs qui lui sont dus.

Signé, SIEYES, *président.*

FRAGMENT POLITIQUE.

Sur la Loi des Otages.

Moi, j'entendrais, dans un lâche silence, l'arrêt d'une proscription incalculable? Moi, je verrais froidement donner le signal d'une guerre civile? non, non! Si en l'an sept il se rencontre encore des hommes à qui l'odeur des cadavres soit agréable, qu'on voye sourire perfidement aux apprêts de la destruction et du carnage; si ces traitres sont parvenus à surprendre la première autorité de la république, et à en faire l'instrument de leurs criminels projets.... Pourquoi ne se trouverait-il pas aussi un citoyen assez courageux pour les démasquer, et déchirer, au péril même de sa vie, le bandeau dont ils ont fasciné les yeux des magistrats suprêmes? S'il reste enfin quelques lauriers à cueillir dans la carrière où *Condorcet* s'immortalisa, la crainte de vains périls pourrait-elle nous en fermer l'entrée? Marchons hardiment: les peines physiques sont des chimères pour la véritable probité! Je ne redoute, moi, que les peines morales, le reproche de ma conscience; et cette conscience me dit

qu'un républicain manque au premier de ses devoirs, quand il laisse dans un silence honteux violer les règles immuables de la justice, et frapper d'innocentes victimes!

Législateurs, quels ennemis secrets vous ont effectivement suggéré l'idée de la loi destructrice de tout principe social, source féconde de troubles et de révoltes, qui a déja couvert plusieurs provinces d'un crêpe sanglant? Et cette constitution, pour laquelle vous aviez juré de mourir, cette constitution dont vous veniez tout récemment de vous proclamer les vengeurs, quelle main perfide l'a dérobée à vos regards, alors qu'on vous proposait cette mesure injuste et tyrannique? Par elle, vous rétablissez des distinctions que l'acte constitutionnel a formellement proscrites; vous livrez à l'arbitraire la liberté et la vie de tous les citoyens indifféremment; par elle encore le parent, même éloigné, devient *capitalement* responsable du crime de son parent, il n'est enfin personne de nous qui n'ait à craindre de se voir un jour puni des forfaits de brigands ignorés! De quel droit d'ailleurs faites vous l'application du châtiment à un citoyen, vous qui, corps constitué, n'avez pas même cette action sur vos propres membres? Et dans quel cas l'usurpez vous ce droit?... *Des êtres de l'un et l'autre sexe désignés arbitrairement dans un cadre tracé sans qu'aucun crime ait été commis par eux, seront en état d'arrestation, déclarés responsables des délits qui auront lieu dans les communes de leur domicile, et punis comme s'ils en étoient les auteurs!....!* c'est-à-dire des hommes condamnés sans avoir été entendus, et condamnés pour des crimes auxquels vous mêmes établissez qu'ils n'auront pu prendre aucune part!!!

Non contens de proscrire aussi injustement, aussi inconstitutionnellement des français que vous nommez les ex-nobles, d'envelopper dans leur malheur, les parens des émigrés, vous prolongez encore le glaive de l'iniquité sur ceux des autres citoyens, qui, dites vous, *affichent la haîne de la république, et avilissent les institutions républicaines*. Qu'est ce qu'afficher la haîne de la république ? Qu'est ce qu'avilir les institutions républicaines ? Comment affiche-t-on la haîne de la république ? Comment avilit-on les institutions républicaines ? A quels caractères enfin reconnaître ces crimes indéterminés, et quoi désormais me garantira, moi, excellent républicain, de la vengeance d'un magistrat, mon ennemi particulier, puisqu'il pourra d'un mot me ranger au nombre des ennemis de l'état, que je n'aurai pas le droit de me défendre de cette accusation, et qu'il ne devra à ma famille, à mes amis, au peuple même, aucune preuve de ma culpabilité ? Voilà donc la *loi des suspects* reproduite, et reproduite avec une action mille fois plus terrible que d'abord. En principe effectivement, cette *loi des suspects* n'exigeait de celui qu'elle atteignoit, que le sacrifice momentané de sa liberté. Ce sacrifice l'absorbait entièrement, et elle promettait ensuite au prisonnier une tranquillité parfaite dans le lieu de son séquestre. Mais c'est précisément dans cette situation que la nouvelle loi a son plus funeste effet ; car elle rend ses victimes responsables, cependant, des assassinats qui se commettront sur les patriotes au lieu de leur ancien domicile, assassinats auxquels, par le fait de la détention, ils ne peuvent opposer que de simples vœux !.... Est-ce donc là le ré-

sultat nécessaire d'une révolution sublime, dont le but était de briser le sceptre tyrannique, d'assurer la liberté individuelle contre les entreprises du gouvernement, de soumettre tous les délits à une discussion solemnelle, d'offrir enfin aux accusés, une garantie entière contre ces arrêts ténébreux qui, sous le despotisme, sacrifient tant de victimes innocentes ? A l'inspection d'une telle loi, qui, chez les peuples étrangers, voudra croire que la république existe en France, et quelle différence mettra l'homme conséquent entre ce qu'on nommait jadis une lettre de cachet, et l'acte qui désormais ordonnera au français *suspect* d'incivisme, de se rendre en prison, pour y répondre capitalement des actions des brigands qui dévastent son pays !....

En vain, me diriez-vous que l'exécution de cette loi est confiée à des magistrats incapables d'abuser du pouvoir qu'elle donne ; je fais ici abstraction des hommes, je ne m'occupe que de la chose, et je dis que ma liberté, ma vie ne doivent point dépendre des caprices ou du caractère d'un magistrat, que les termes de la loi doivent m'en offrir la garantie précise, et qu'il faut enfin que mes droits soient aussi impérieux que mes devoirs. En admettant d'ailleurs que ces magistrats fussent tellement scrupuleux sur l'application de cet article de la loi, qu'ils n'en fissent jamais usage, est-elle plus juste quand elle frappe les ex-nobles, les parens d'émigrés, et n'ont-ils pas droit de vous faire les mêmes représentations, Il ne s'agit point ici de défendre la constitution, elle est trop ouvertement violée ; mais bien de venger la raison, la justice et l'humanité, attaquées en leurs personnes !

Quand vous proscrirez un homme à cause de je ne sais quel préjugé de naissance, croyez-vous être plus justes et moins absurdes, que le despote qui jadis en faisait découler un privilège? Non, et ce despote dans les cœurs sensibles obtient encore cet avantage sur vous, que ses chimères étaient créées pour le bonheur des individus qu'elles atteignaient, tandis que vous, vous ne cessez d'être raisonnables que pour le malheur de l'humanité. Lui, portait trop loin la récompense; vous, je ne sais quel sentiment vous agite. D'un côté, cependant, le délire de la générosité, de l'autre un aveuglement inconcevable, car notez que ces hommes que vous proscrivez, ne possédaient jadis ce titre de nobles, qu'en raison des services rendus par leurs ancêtres à l'état, d'où il résulte qu'aujourd'hui vous proscrivez un individu, parce que ces ayeux jadis furent, *utilement pour vous*, des grands hommes; et tel peut-être sera bientôt condamné à aller mourir dans une isle déserte, dont l'ayeul occupe dans votre mémoire et vos discours une place honorable, et qui n'aura commis d'autre crime que de porter un nom glorieux, que vous ne pouvez prononcer sans attendrissement et sans admiration (1), de même qu'un tel, qui a rompu avec toute sa famille, tous ses amis, qui, pour rester fidèle à son pays, a bravé les menaces de ceux dont il refusait d'embrasser l'opinion politique, et n'a pas craint, par ce sentiment sublime, de s'exposer à une mort certaine dans le cas d'une

---

(1) Turenne, par exemple, Villars, Catinat, d'Assas, Vendôme, Bayard, Lowendal, Saxe, Duguay-Trouin, Forbin, Jean-Bart, Destaing.....etc.....etc.....

contre-révolution, alors possible, sera aujourd'hui également persécuté par vous comme un ennemi nécessaire ! Mais, dites-vous, les premiers, par la perte de leurs privilèges, doivent abhorrer notre révolution, et parmi les seconds il en est que nous soupçonnons attachés de cœur et d'opinion à leurs parens fugitifs. Il faut donc les réduire à l'impossibilité de nous nuire par leur influence; de-là la loi qui les exclue des emplois publics. Mais ce n'est pas assez, ajoutez-vous bientôt encore, on opère des soulèvemens, on commet des crimes au nom du gouvernement et des hommes qu'ils auraient intérêt de revoir en place, donc il faut les en punir : nous ne risquons rien, ce sont des ennemis secrets. Je n'entreprendrai pas de vous prouver, que vous les soupçonnez peut-être à tort, je n'établirai pas, par *des exemples*, qu'il peut y avoir de très-bons citoyens dans cette classe de proscrits; non, je ménagerai, à cet égard, la susceptibilité de vos oreilles; mais vous me permettrez aussi de manifester quelqu'étonnement de votre politique. « Voilà un mécontent, disait un véritable législateur, il faut tâcher de lui faire valoir ce qu'il a perdu au nouvel ordre de choses, et nous efforcer de le rallier au gouvernement actuel ». Votre morale à vous est toute contraire. « Voilà un mécontent, dites-vous, *il faut le persécuter* ». Nouvelle manière de s'attacher les hommes, que personne ne mit jamais en usage, et dont je crains vivement la première épreuve; nouveau principe de gouvernement, enfin, qui ne peut manquer de devenir funeste à ceux qui voudront le pratiquer.

En effet est-il sage, est-il conforme aux règles de la saine politique, qui, en fait de gou-

vernement intérieur, n'est, pour ainsi dire, autre chose que la science du cœur humain; est-il sage, dis-je, est-il politique de dire à une classe entière d'individus : « *Supportant toutes les charges de l'état, et condamnés méme à un double fardeau, pendant sept années, vous serez privés des droits de citoyens* ». Que devra-t-il résulter nécessairement d'une pareille déclaration ? Oh ! les conséquences sont ici faciles à déduire : — Ceux d'entre ces hommes qui n'étaient que faiblement nos ennemis, sentiront doubler leur haine, et pour nous en faire éprouver les funestes effets, attendront avec impatience l'expiration des sept années, si toutefois, jusqu'à cette époque, ils ne trament pas quelque complot dangereux. — Celui-ci, qui voyait notre République avec indifférence, par l'impulsion de ce sentiment qui arme tous les mortels contre l'injustice et la tyrannie, se mettra dans les rangs des traîtres qui veulent la détruire. — Et celui-là, qui, à de l'ambition, joint des talens supérieurs, qu'elle pouvait s'attacher par l'espoir des dignités, s'agitera furieux de cette exclusion pour lui mortifère, et conspirera peut-être notre perte ».

On ne sait plus où borner ses craintes, et toutes les idées se confondent, quand on voit bientôt suivre cette loi qui étend la faulx de la proscription sur ces mêmes hommes connus par la dénomination d'ex-nobles, associe à leur sort les familles infortunées qui ont à pleurer l'émigration d'un de leurs membres, ordonne que parmi eux le directoire exécutif choisira arbitrairement des ôtages, quand les communes qu'ils habitent seront déclarées en état de trouble, et veut que, pour la vengeance du meurtre commis par des assassins sur un pa-

triote, trois de ces *innocentes* victimes aillent respirer dans des îles désertes. Cette dernière loi découvre à l'œil de l'homme prévoyant une perspective bien plus effrayante encore ; de tels proscrits, qui ne peuvent acheter leur tranquillité par la pratique du plus signalé patriotisme, que la plus parfaite soumission aux lois ne saurait dérober à l'épée de Damoclès, devront aspirer et contribuer de tous leurs moyens à l'introduction d'un nouveau gouvernement, et nous leur aurons fait ainsi une nécessité de la conspiration ! Quand des mouvemens insurrectionnels se manifesteront dans leurs communes, l'innocence n'étant pour eux d'aucun avantage, leur seule ressource sera donc de prendre aussi les armes, ou de fuir la terre d'iniquité. Oui, je le dis hautement, une telle loi ne peut que donner aux plus légères insurrections, le caractère de révoltes extrêmement dangereuses, ou prêter un nouveau cours à l'émigration : couvrir le sol de la France d'ennemis redoutables, ou diminuer d'un quart encore sa population et sa richesse (1).

Et c'est à la fin du dix-septième siècle que des législateurs commettent des erreurs aussi graves, aussi terribles dans leurs conséquences. En parlant dernièrement de nos lois sur la formation des armées, je disais qu'elles nous replongeraient dans l'ignorance et la barbarie des premiers siècles : en voilà une d'autre espèce, qui

---

(1) Plus une telle loi frappe d'individus, et plus aussi le danger s'accroît. Dans ce paragraphe, je n'ai discuté que l'article relatif aux ex-nobles et aux parens d'émigrés. Cependant il faut la considérer dans toute son action, c'est-à-dire, menaçant l'universalité des citoyens..... et mes conjectures sont déjà à preuves dans quelques départemens !....

ferait croire que nous avons déjà rétrogradé jusques-là. Avons-nous gagné davantage du côté de la philosophie, de la justice, ces deux sœurs compagnes de la république, qui sont par-tout où elle existe véritablement, et sans lesquelles elle n'est plus qu'une chimère, un vain nom?!! Et avec de telles mesures législatives, nous voulons faire des prosélytes, et la haine des victimes est à nos yeux un forfait! Malheur, malheur à nous! nous avons mérité la haine de tout ce qui porte un cœur sensible, et nous surpassons en barbarie les tyrans les plus cruels de l'antiquité!... Mais, nous-mêmes, nous qui nous disons des républicains, après de telles lois, oserons-nous encore lever notre tête hideuse de préjugés et d'injustice, vers l'autel de la république? Quoi! nous rendons des individus paisibles responsables des crimes qui leur sont manifestement étrangers! Que dis-je? nous punissons le frère de n'avoir point suivi son frère dans une fuite criminelle! par nous le parent gémit d'avoir résisté aux séductions de son parent, et de nous enfin le fils apprend qu'il eût plus sagement fait d'avoir, comme son frère, pris les armes contre la patrie! Les services éclatans rendus à l'état par les ancêtres de tel Français, deviennent donc pour lui le motif d'une condamnation capitale!... O Turenne, ô Villars, et vous tous, héros à jamais célèbres, qui vingt fois sauvâtes la France du glaive de ses ennemis, sortez de vos tombeaux, venez, venez défendre vos descendans du reproche de votre gloire, et demander pardon aux Français d'avoir été leurs sauveurs!....!!

HENRI LEMAIRE.

CAILLEAU, Éditeur-Propriétaire.

MERCURE DE FRANCE,

Décadi, 20 *Fructidor*, *an* 7.

6 Sept 1799

POÉSIES.

LA MORT DE L'AMOUR;

ROMANCE. (*Musique à faire.*)

QUITTEZ, amans, cet air folâtre.
Hélas! vos jeux sont superflus;
Nymphes, voilez ce sein d'albâtre.
Pleurez, pleurez, l'amour n'est plus.
Ah! de tous vos plaisirs, cette source si belle,
Tout-à-coup a perdu le jour;
Et, malgré vos desirs, la nature cruelle
Vous enlève l'amour.
Quittez etc.

LA mort, l'affreuse mort, sans respecter vos larmes,
Osa le frapper dans vos bras;
Errant au bord du Styx, il pleure encor vos charmes;
Son ombre est sur vos pas.
Quittez etc.

AVEC grâce il souriait, il vous flattait de l'aîle;
Un geste peignait ses desirs;
Auprès de la beauté, c'était l'amant fidèle
Appelant les plaisirs.
Quittez etc.

Mais il fut le jouet de la cruelle Parque;
Et, subissant l'arrêt du sort,
Le trop sensible amour est entré dans la barque,
Victime de la mort.
Votre ame à la douleur succombe.
Amans, vos cris sont superflus,
Jetez des roses sur sa tombe.
Nymphes, pleurez, l'amour n'est plus.

C. J. B. L. R.....,

A MA FEMME,

Pour le jour de sa fête.

Le dieu d'Hymen avec le dieu d'Amour,
Se sont levés, avant le jour,
Pour aller moissonner aux jardins d'Idalie,
Une gerbe de fleurs, en l'honneur de Marie :
Non de Marie et vierge er mère,
Dont le royaume est dans le ciel,
Mais de celle qui, sur la terre,
Me donne un avant-goût du bonheur éternel.

La rose, fleur d'amour, unie à l'immortelle,
Est ce que j'ai choisi de la moisson des dieux:
Ce bouquet, de mon cœur, est l'image fidelle;
Et crois-moi, pour toujours, moins époux qu'amoureux,

J. L. Civelli,

MADRIGAL

A la citoyenne Giroud.

Si tant soit peu j'étais aimé de vous,
J'irais vîte me pendre,

De peur que quelqu'esprit jaloux
Ne voulût me ravir un sentiment si tendre.
Se pendre, direz-vous, le fou!
Ne me jugez pas sans m'entendre,
J'irais me pendre à votre cou.

GERMAIN DAUBERJON, *abonné.*

Explication de la Charade et de l'Énigme du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Bocage*; celui de l'Énigme est *Chien.*

ÉNIGME.

JE suis un ministre fatal
De l'aveugle déesse à qui tout rend hommage.
Je fais en même-tems et du bien et du mal,
Et je perds souvent ceux qui m'aiment davantage:
On se plaint que je gâte tout,
Et toujours, toutefois, je demeure debout.

LOGOGRIPHE.

QUAND je suis bon, je suis délicieux;
Mais autrement je ne vaux pas le diable.
Souvent, et trop souvent, je fais un misérable,
Quelquefois aussi j'en fais deux.
J'offre d'abord un prince Asiatique;
Ce qu'on doit savoir comme il faut,
Pour chanter un air de musique;
Ce qui fait vieillir Angélique;
Ce qui tourmente les chevaux;
Ce qu'on fait au milieu des eaux.

HOUSSAYE, père, *abonné.*

MÊLANGES.

DEUX JEUNES FRANÇAIS.

(SUITE.)

CEPENDANT Théodore et Firmin commençaient à approcher de leur trentième année ; ils avaient passé dans les armées les plus beaux jours de leur vie. Ils craignirent alors d'être obligés d'y passer le tems où il leur était indispensable de former leur établissement (1). Une profonde mélancolie s'empara de leurs cœurs. Toujours vrais français, sincères amis de la liberté de leur pays, ils ne se plaignirent point des sacrifices qu'ils avaient fait ; mais leurs réflexions

(1) On a proposé, il y a peu de tems, à la tribune du conseil des Cinq-cents, de donner dix mille congés par an aux plus anciens militaires. Il est nécessaire que cette mesure bienfaisante soit adoptée. Ceux qui avaient 25 ans lors de la loi qui les mettait en réquisition, en ont maintenant 31 ; ceux qui n'en avaient que 18, en ont 24. Prenons bien garde de condamner une immense génération au désespoir, à la fainéantise, ou même au crime. Ceci ne doit point être indifférent aux vrais amis de la patrie. (*Note du rédacteur.*)

se tournèrent sur les hommes qui avaient tenus dans leurs mains les destins de la France ; ces hommes à qui les sacrifices de leurs concitoyens n'avaient jamais rien coûté, et qui n'avaient pris d'autre peine que celle de les commander : ils virent les nombreuses factions, qui tour-à-tour s'étaient détruites et succédées ; il leur fut impossible de reconnaître le patriotisme, ce sentiment si noble, dans ces cruelles vengeances qui suivaient naturellement le triomphe de quelques ambitieux ; ils ne purent s'empêcher d'être persuadés que ces factions, ces vengeances, et les fausses et terribles mesures qui les accompagnaient presque toujours, n'eussent, en nourrissant l'espoir de nos ennemis intérieurs et extérieurs, prolongé une guerre désastreuse et les malheurs de la patrie. Ces réflexions commencèrent à aigrir leurs esprits; le découragement se glissa dans leur sein, et ils ne purent se défendre d'un sentiment de haine contre ceux de nos magistrats qu'ils crurent coupables, et que le tems découvrit pour tels. Trop francs pour savoir dissimuler, ils exprimèrent leur opinion chaque fois que l'occasion se présenta. Alors ces hommes superficiels, qui ne jugent jamais que d'après les sur-

faces, et ces hommes atroces, qui, pour trouver au moins des semblables, voient des crimes par-tout, les condamnèrent sur leurs discours, peut-être indiscrets, comme ennemis de la cause qu'ils avaient défendue jusqu'à cet instant avec tant de chaleur. Ces deux frères, trop forts d'une conscience sans reproche, ne daignèrent seulement point se disculper. Quand il fut question des principes et de la patrie, on les revit les mêmes, mais les hommes n'eurent plus leur confiance.

Un jour ils discouraient ensemble. Que faisons-nous ici, disait Firmin, le plus jeune? Est-il bien vrai que nous nous battions encore pour la patrie? Ne sont-ce pas ces hommes qui, depuis le premier jour de la République, conspiraient sans cesse les uns contre les autres, qui nous retiennent aux combats? La France n'a-t-elle pas aujourd'hui vaincu l'Europe entière? N'avons-nous pas conquis des pays aussi grands que notre pays même? Ne nous serait-il pas maintenant facile d'obtenir, par le sacrifice d'une partie de nos conquêtes, une paix glorieuse, et d'autant plus solide, que nous aurions montré des prétentions plus modérées? Par cette sage conduite, ne fermerions-nous pas

la bouche à ceux, qui, dans le dessein de vous faire des ennemis, répétent éternellement que nous voulons troubler toute la terre? Qu'importe au bonheur de notre pays tant de victoires si chèrement achetées? Nous avons assez fait pour qu'on n'ignore plus quelle est notre force, qnel est notre dévouement. Ce que nous ferons de plus ne servira qu'à nous affaiblir et à préparer notre ruine. D'où nous vient cette rage d'aller porter le désordre chez des voisins que leurs préjugés portent à nous détester? Et comment les traitons-nous, ces voisins, à qui, disons-nous, nous donnons la liberté? N'est-ce pas, au contraire, pour les dépouiller et leur faire supporter le poids terrible de la guerre? Voyez cette multitude de vampires qui nous suit et qui se jette sur nos conquêtes, pour les dévaster, comme si c'était une proie qui lui soit due?

Mon frère! mon frère! la patrie n'est pour rien ici, et il n'y a que quelques fripons subalternes qui jouiront de la conquête d'Italie.

Mon frère, reprit l'aîné, vous avez peut-être malheureusement raison; mais nous serions perdus, si chaque soldat s'avisait de faire ces tristes réflexions. L'armée serait bientôt à la débandade;

chacun se retirerait, et l'ennemi, aujourd'hui vaincu, entrerait demain en vainqueur dans notre patrie. Quand il serait vrai que le sénat ne serait rempli que de traîtres, ce que je suis loin de croire, nous n'en devrions pas moins opposer nos efforts à ceux de l'ennemi, qui se réjouirait de nos divisions intestines. C'est précisément lorsque notre patrie est plus malheureuse que nous devons lui être plus fidèles.

Ce mot retentit dans le cœur de Firmin. Oui, mon frère, dit-il, oui. Eh bien! combattons pour elle jusqu'au dernier soupir. C'est ainsi que notre père nous parlerait, dans le moment même où il aurait fait les mêmes réflexions.

Quelques jours après cet entretien, il y eut un combat; Théodore et Firmin y firent des prodiges, mais tous deux, sans s'être communiqué leur funeste dessein, cherchaient une mort qui devait terminer des jours empoisonnés par le chagrin et le désespoir de voir finir une guerre si désastreuse. Théodore fut le seul exaucé. Une balle lui perça la poitrine. Il tomba près de son frère, et expira dans ses bras. Mon frère, dit-il, avant de rendre le dernier soupir, si tu vois encore nos respectables parens, dis-leur que je suis mort digne

d'eux. Embrasse Juliette pour moi, et dis lui que je l'ai toujours aimée... adieu, mon frère. La vie est donc finie pour moi !... Il n'était plus ! Firmin courut comme un lion irrité, sur les rangs ennemis, pour venger la mort de ce frère chéri, et mourir comme lui ; il le vengea et fut respecté par la mort. Le combat finit trop tôt, au gré de ses funestes desirs.

Mais qu'ils furent tristes et pénibles pour lui les momens qui succédèrent à celui où Théodore expira ! Seul, au milieu de tous ses frères d'armes, en proie à la plus vive douleur, il demanda son frère et ne le vit point. Ce fut alors qu'il sentit tout ce qu'un malheur, sans espérance, a d'affreux. Au milieu des ténèbres de la nuit, il errait parmi les morts et les mourans ; ses pieds rencontraient, à chaque instant, les cadavres de ses camarades, ceux des ennemis, plus nombreux encore : il cherchait son frère ! Au lever de l'aurore, il le vit, il vit son corps immobile dans son sang ; la poussière avait souillé sa plaie. Le voilà donc, s'écria-t-il, ce jeune homme si intéressant, si vertueux ! voilà mon frère ! ó mes respectables parens ! quelle funeste nou-

velle ira frapper vos cœurs ! vous recevrez aussi la mort !

Ses pleurs alors coulèrent en abondance, et, autant accablé par les fatigues que par la douleur, il tomba sur le corps de son frère, et y resta attaché jusqu'au moment où de pieuses mains vinrent, en hâte, rendre les derniers devoirs aux restes du jeune soldat.

Firmin fut forcé de s'éloigner de ce lieu de mort ; mais il emporta le trait qui avait blessé son cœur.

(*La suite au numéro prochain.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DEUXIÈME LIVRAISON DU THÉATRE KOTZEBUE.

LES DEUX FRÈRES, *drame en cinq actes, traduit littéralement de l'Allemand, par* Weiss *et* Jauffret. (On souscrit pour le Théâtre de Kotzebue, faisant suite au Théâtre Allemand, à raison de 9 fr. pour six livraisons et 18 pour l'ouvrage complet.)

LES DEUX FRÈRES, *comédie en quatre actes et en prose, arrangée pour la scène française, par* M. Weiss, L. F. Jauffret *et* J. Patrat. Prix 1 fr. 50 cent. *Au Bureau des Editeurs, rue de Vaugirard*, n° 1201.

Nous avons donné dans le tems l'analyse du drame *des deux Frères*,

joué au Théâtre français de la République. On se rappelle qu'il s'agit d'un fort petit jardin, qui, depuis quinze ans est le sujet d'un procès et la cause d'une inimitié mortelle entre deux frères, l'un riche et l'autre pauvre. Le frère pauvre, nommé *Philippe*, a changé de sentiment à la suite d'une longue et cruelle maladie; son médecin, qui l'est aussi du capitaine, devient le conciliateur, et parvient, à l'aide de Charlotte, la fille de Philippe, à réunir les deux frères. Les autres personnages sont la vieille servante de Philippe; madame Wolf, vieille dévote, gouvernante du capitaine, et qui a beaucoup compté sur la désunion des deux frères, pour devenir unique héritière; Jean Buller, matelot, ancien compagnon de voyage du capitaine; un procureur, nommé *Raffer*, qui s'entend avec madame Wolf, et entretient l'inimitié des deux frères, en paraissant vouloir les rapprocher. Ce petit nombre de personnages suffit pour faire marcher naturellement une action simple, peut-être faiblement fondée, mais touchante et offrant des scènes neuves, et qui font un vrai plaisir. Tel est le drame arrangé. Quant au drame original, il faut convenir que c'est une véritable monstruosité, et selon à [illegible]

bien défini ce genre d'ouvrage que nous allons chercher en pays étranger, et que nous sifflerions chez nous, en disant qu'on croit entendre en même-tems, Gessner, Diderot et Cadet Roussel. Le bon y est pêle-mêle avec le mauvais; le génie se montre quelquefois, mais le goût n'a rien su mettre à sa place. Il est bon, au surplus, d'observer que ces drames, que nous croyons nouveaux pour nous, sont souvent imités de notre théâtre même. Il est plusieurs situations que les Allemands ont très-bien fait de nous prendre et que nous faisons très-mal de revendiquer.

Aux personnages que nous avons indiqués dans la pièce arrangée, Kotzebue en avait ajouté trois ou quatre autres encore : un comte fort inutile, petit maître amoureux de Charlotte, et qui en voudrait faire sa maîtresse; un honnête cordonnier, qui chante toujours, aime aussi Charlotte, mais n'en dit rien, lui fait présent d'une paire de souliers, et quitte son pays, lorsqu'il apprend qu'elle se marie; enfin, l'auteur allemand a rendu aussi le médecin amoureux, et c'est lui qui épouse. Les imitateurs ont fait preuve de goût, en laissant de côté toutes ses amours, et en donnant au docteur le caractère

d'un homme de bien, sans y ajouter une ridicule passion. Ils ont également très-bien fait de supprimer un acte entier, et un bon quart au moins du reste de l'ouvrage. Le cinquième acte, dans la pièce originale, est coupé par un changement de décorations, et présente trois ou quatre scènes dignes d'une farce du boulevard, entre Raffer et madame Wolf. Si l'on s'avisait de donner cette pièce, telle que Kotzebue l'a faite, le génie tudesque ne serait pas long-tems à la mode sur notre théâtre, et nous commencerions, peut-être, à croire que nous n'avons pas besoin des étrangers pour enrichir notre littérature ; nous exploiterions notre propre fonds et nos richesses dramatiques y gagneraient.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que savoir gré aux citoyens Weiss et Jauffret de nous faire connaître ce que l'Allemagne a de mieux ; cette connaissance doit nous consoler sur notre situation actuelle : nous sommes encore riches par comparaison.

MÉMOIRE DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL RAMEL, *commandant de la garde du Corps législatif de la République française, l'un des déportés à la Guyane, sur les faits relatifs au* 18 *fructidor, sur le transport et le séjour des seize déportés dans cette colonie et son évasion avec* Pichegru, Barthélemy, Willot, Aubry, Dossonville, Larue *et* Letellier, *avec des détails sur la mort du général* Murinais, *de* Tronçon-Ducoudray, *etc. :*

18 fructidor, jour de justice et de clémence!...

Rapport de Bailleul.

Chez les marchands de nouveautés. Prix 1 *f.* 50 *c.*

AVANT de donner l'analyse de cet intéressant mémoire, je dois faire une déclaration ; c'est que je ne prétends point justifier, et encore moins adopter, les principes de ceux dont j'entretiens mes lecteurs. J'ai dit ailleurs ma manière de penser sur la journée du 18 fructidor ; je m'en tiens-là. Les personnes ne sont rien pour moi ; mais les principes sont tout. Respectez les lois, cela suffit pour que les hommes soient toujours respectés ; le coupable est puni et l'innocent est absous ; tout alors est dans l'ordre. Telle est ma profession de foi politique sur ce point; si par hazard elle était condamnable à certains yeux, je n'en

serais point surpris ; mais je ne la changerais point pour cela. Je ne me crois pas français pour agir en lâche. Je ne suis point de ceux qui, déjà, dit-on, cherchent à *apitoyer* sur le sort des déportés ; il s'agit ici de plus que de la *pitié*, c'est de la *justice*. Je la reclame, comme citoyen, parce que j'ai intérêt, ainsi que tous mes compatriotes, à ce qu'il ne s'introduise point dans la République un exemple dangereux, qui mettrait à la disposition du premier tyran, qui pourrait en profiter, nos jours et nos propriétés. L'exécution des lois est la plus sûre garantie que l'on puisse donner à la liberté publique. Si ce principe est un crime, je promets d'être criminel toute ma vie. Cette déclaration n'est pas inutile dans un tems, où, tout le monde sachant intérieurement à quoi s'en tenir sur le point dont il est question, si peu de gens ont encore élevé une voix généreuse en faveur des principes, qui doivent maintenir la liberté et le gouvernement que nous avons proclamés.

Dans le cours de ses mémoires, Ramel laisse quelquefois entrevoir des opinions qui peuvent donner quelque prise à ses ennemis sur lui. Comme je ne suis point son juge, je passerai

sur ce point, en observant, cependant, qu'en bon militaire, qui doit toujours sacrifier sa façon de penser à ses devoirs, il paraît y avoir été fidèlement attaché ; et sa franchise, dans l'autre cas, doit être dans celui-ci de quelque poids en faveur de sa sincérité présumée. Au surplus il ne tergiverse point sur son intention. *Je ne veux épouser*, dit-il, *d'autre cause que celle de l'indépendance nationale, et n'aurai jamais d'autres compagnons d'armes que des Français armés pour la liberté de leur pays.*

Ses mémoires commencent au 18 fructidor. Il entre, sur cette journée, dans des détails, qui sont une nouvelle preuve que cette conspiration, dite de Clichy, n'exista jamais que dans la tête de ceux qui en avaient besoin pour faire réussir leurs projets. Tous ces grands conspirateurs avaient si peu songé à attaquer, qu'il ne leur était pas même venu à l'esprit qu'ils dussent bientôt se défendre. Ils n'avaient rien préparé, rien prévu. Jusqu'au dernier moment, ils semblent convaincus que les principes seront respectés, et c'est sur eux qu'ils se reposent ; c'est là le bouclier qu'ils espèrent opposer à leurs ennemis. Le 18 fructidor leur prouva que ce bou-

clier n'est pas toujours impénétrable. Je suis loin de croire, cependant, qu'il n'y eut pas de coupables parmi eux, de forcenés royalites même ; Ramel l'avoue, et moi, j'ajoute qu'on eut soin de les confondre ensemble pour avoir un *prétexte* dans le moment, et une EXCUSE pour l'avenir. Brottier et Lavilheurnois furent assimilés à ces hommes courageux qui avaient fait entendre tant de fois une voix généreuse dans le sénat. La manière dont ils ont vécu ensemble, lorsqu'une même loi de proscription les eût réunis ; leur mésintelligence à Sinamary, sur-tout, prouvent assez qu'ils n'avaient jamais eu d'autres rapports que ceux que l'on a bien voulu supposer. Brottier n'a pu faire de société qu'avec Billaud-Varennes, qui s'est trouvé à Sinamary avec les déportés de fructidor. Il fallait deux hommes semblables pour s'unir en pareille circonstance.

Ramel décrit assez minutieusement toutes leurs aventures, et on est d'autant plus tenté de le croire, qu'il parle rarement de lui. A la suite de ce récit, qui arrache souvent des larmes, la première réflexion que l'on fait, est que ceux qui servent une cause injuste, sont encore plus barbares que ceux mêmes

qui les mettent en œuvre. Je me plais à croire que le gouvernement, ou pour parler plus exactement, certaines gens du gouvernement, n'ont jamais commandé toutes les horreurs dont on a abreuvé ces infortunés ; c'est l'ouvrage de ces ames basses et bien dignes d'être les subalternes des tyrans. Je mets encore ma restriction à ce jugement, c'est qu'il peut bien arriver que Ramel exagère les faits. Quoi qu'il en soit, ces faits, vrais ou exagérés, doivent attirer la surveillance du gouvernement sur les hommes qu'il emploie, et l'engager à s'informer plus soigneusement de leur moralité.

Les déportés furent conduits à Rochefort dans des chariots fermés des quatre côtés, avec des barreaux de fer à hauteur d'appui. Là on les embarqua ; plusieurs étaient très-malades, mais on n'y eut aucun égard. Ces *mémoires* étant très-répandus, je n'entrerai dans aucun détail. Les déportés furent mis à fond de cale, traités avec une rigueur bien inutile et sans doute très-criminelle. Un officier, nommé *Hurto*, un jeune matelot, et un contre-maître, furent les seuls êtres humains qu'ils virent dans la traversée.

Ils arrivèrent à Cayenne, où ils eurent

quelques momens l'espoir d'être mieux ; un certain Jeannet, neveu de Danton, en était gouverneur. Il leur fit bonne mine tout un jour. Mais bientôt il les envoya à Sinamary. Là, ils furent renfermés dans un fort, et n'eurent que la liberté d'une cour où étaient les cases dans lesquels ils se retiraient. C'est-là qu'ils virent mourir le vieux général Murinais, Troncon-Ducoudray. C'est aussi de là qu'ils s'échappèrent au nombre de huit ; savoir, Pichegru, d'Ossonville, Aubry, Larue, Tellier (domestique de Barthélemy, qui, par son généreux dévouement, se condamna au même malheur que son maître) ; Barthélemy, Willot et Ramel. Un capitaine américain et son pilote leur furent très-utiles dans cette occasion. Tronçon-Ducoudray, qui mourut pendant qu'ils préparaient leurs moyens d'évasion, et Barbé-Marbois, ne voulurent jamais consentir à fuir ; ces hommes, au-dessus même de leur malheur par l'ame, auraient craint de donner à la calomnie le droit d'assurer plus positivement qu'ils étaient coupables ; ils voulurent attendre la justice dans leur captivité. Quand Marbois se vit seul, par la mort de ses deux vieux amis Tronçon et Murinais, il n'en tint pas moins à sa résolution ;

il encouragea ses compagnons à fuir, et resta dans ses chaînes.

Voici quelques-uns de ces traits qui servent à faire connaître ces hommes que nous avons chassés si ignominieusement de leur patrie. Dans la traversée, le capitaine du bâtiment sur lequel ils étaient, porta la rigueur jusqu'à leur refuser la quantité de nourriture qui est nécessaire à un homme. « Notre situa-» tion, dit Ramel, attendrissait quel-» quefois les cœurs les plus durs. » Un jour le vieux général Murinais » était appuyé contre l'affût d'un des » canons de chasse, pendant le souper » de l'équipage ; il cherchait à mâcher » le mauvais buiscuit qui nous était » distribué, et n'ayant plus de dents, » il ne pouvait ni le broyer ni l'amol-» lir. Le capitaine, passant près de lui, » fut tout-à-coup frappé de la belle » figure de ce vieillard, que les ma-» telots regardaient avec un respect in-» volontaire : je vois que vous ne pou-» vez broyer le biscuit, lui dit-il ; je » vais vous faire donner du pain. — » Non, monsieur, lui dit Murinais d'une » voix assurée; je ne veux rien de vous; » faites votre devoir : je n'accepterai » de vous aucune préférence, je ne » veux rien que mes camarades ne par-» tagent ; laissez-moi en paix.

» Un autre jour, Marbois se prome-
» nait sur le pont, et souffrait de
» la faim jusqu'à ne pouvoir plus
» se contenir ; le capitaine passa tout
» près de lui ; *j'ai faim*, *j'ai faim*,
» lui cria Marbois, d'une voix forte,
» quoiqu'altérée, et le regardant avec
» des yeux étincelans, *j'ai faim, donne-*
» *moi à manger ou fais-moi jeter à la*
» *mer.*

» Une autrefois, Willot dévorant
» des yeux tout ce qui pouvait le re-
» paître, acheta d'un matelot une livre
» de sain-doux et l'avala sur-le-champ ;
» il en fut très-malade.

Les détails de la manière de vivre des déportés à Sinamary, sont tout-à-fait intéressans. Marbois lisait, déblayait la petite promenade qui leur était si utile, et faisait danser les nègres qui l'aimaient, au son d'un violon qu'il était parvenu à se fabriquer. Tronçon-Ducoudray paraissait s'occuper plus vivement de sa triste situation ; il brûlait de se justifier, et demandait, suivant l'expression de l'auteur, des juges aux échos de Sinamary. Il écrivait des mémoires et se livrait à un travail qui altérait sa santé. Il composa l'éloge funèbre de son collègue le général Murinais. Il avait pris pour texte : *super*

flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus donec recordamur Sion. « Sur » les fleuves de Babylone, là, nous étions » assis et nous pleurions en nous rappelant Sion. » Lafond s'attristait, en réfléchissant au désordre où devait se trouver sa maison de commerce ; il ne parlait que de sa famille, de ses six enfans, et de sa femme, dont le portrait était toujours entre ses mains. Pichegru montrait plus de fermeté ; sa principale occupation était d'apprendre l'anglais. Barthélemy, si maladif, si frêle, que son existence, dit Ramel, était un miracle, sur lequel il n'avait pas plus compté que ses proscripteurs, avait une vie intérieure, une force d'ame que son calme extérieur laissait à peine présumer, et qui se développait avec énergie dans toutes les circonstances. Il s'était chargé, avec son fidèle Letellier, du soin le plus utile à la misérable colonie, il faisait presque continuellement la chasse aux scorpions et à tous les insectes qui les dévoraient. « Mais je ne puis passer sous » silence, continue Ramel, la conduite, » les propos infâmes de Brothier, dont » j'ai déjà fait remarquer la liaison » avec Billaud-Varennes ; il faut séparer ici de notre mémoire, celui

» que notre mépris séparait de notre » société. Je peindrai, d'un seul trait, » ce méchant prêtre.... et de la main » de son collègue Lavilheurnois. Celui-ci, » à la suite d'une dispute, pendant la- » quelle les injures les plus grossières » ne furent point épargnées, battait et » soufletait l'abbé. Nous accourûmes » à la case. Laissez, messieurs, laissez- » moi corriger ce drôle-là, nous dit » Lavilheurnois, ce traitement lui est » nécessaire, et quand vous le con- » naîtrez, vous me remercierez; c'est » un démon de discorde, et l'abbé Maury » avait raison quand il écrivait aux » princes : *s'il ne s'agit que de tout* » *brouiller, on ne pouvait mieux* » *faire que de choisir l'abbé Brothier:* » *il désunirait les légions célestes.* »

Dans le moment même où ils fuyaient la terre de captivité, les huit déportés jurèrent à la face du ciel, de ne jamais porter les armes contre leur ingrate patrie, et de ne point céder au desir de se venger, si naturel et si vif après tant de maux.

Nous terminerons cet extrait par un mot sur la fête du 18 fructidor. Etait-il bien politique de la célébrer dans les circonstances où nous nous trouvons? N'est-ce pas à partir de ce jour qu'on

a creusé ou laissé creuser l'abîme où la patrie semble prête à se perdre? Ce jour n'est-il pas un jour de honte pour nous, puisqu'il fut un jour de punition sans jugement. En général, ces sortes de fêtes que le parti triomphant institue, et n'institue que pour quelque tems, sont-elles, effectivement, bien propres à ranimer l'esprit public, à réunir les citoyens, et à faire oublier les haines cruelles qui nous déchirent? Ne sont-elles pas plutôt propres à décourager, à nous aigrir, et à perpétuer les souvenirs malheureux qui nous tiennent divisés. Nous abandonnons ces réflexions aux bons citoyens, à ceux qu'une funeste ambition n'a pas encore aveuglés, à ceux qui ont la conscience assez pure pour pouvoir examiner paisiblement ce qui convient à la République, à notre liberté et à notre bonheur. Ceux-là seuls qui n'ont point un ennemi particulier et vaincu à craindre, sont en état de décider la question. Les autres penseront faux et agiront faussement toute leur vie; ils y sont maintenant forcés. C'est un grand malheur, d'avoir mis une seule fois en sa vie, son intérêt à la place de l'intérêt public; on est contraint à nombre de mesures qui nous répugnent, sans doute, intérieurement, quoique

nous

nous sachions à merveille, dans ce cas, en parer les dehors du voile de la nécessité (1).

P. B***.

(1) Est-il bien vrai que Pichegru, comme l'annoncent quelques journaux, d'après les gazettes anglaises, va servir sous le comte d'Artois? Si cela est vrai, c'est le plus lâche et le plus méprisable des hommes; il a mérité plus que ses malheurs. Mais attendons encore pour le croire. Je le répette ici, que ce ne sont pas les hommes (je n'en connais pas un), mais les principes que j'ai défendu.

SPECTACLES.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

14 Fructidor.

CHAULIEU A FONTENAY, *vaudeville anecdotique en un acte.*

L'esprit de *Chaulieu* règne dans la famille des *Ségur.* Ces charmans auteurs acquièrent chaque jour de nouveaux droits aux suffrages du public. Ce vaudeville anecdotique, sorti de la plume ingénieuse et délicate des citoyens *Ségur jeune*, et *Philipon-la-Madelaine*, sera placé, par tous les gens de goût, au même rang que *la Journée de Ferney*, *la Vallée de Montmorency*, *Jean Monet*, etc. etc. Le sujet est fort peu de chose par lui-même, comme on en pourra juger par

l'analyse qui suit; mais les détails et les couplets sont au-dessus de tout éloge.

Les habitans de Fontenay préparent à *Chaulieu* une fête à l'occasion de sa convalescence. Ce jour doit aussi voir célébrer le mariage d'*Ambroise* et de *Marie*, tous deux au service de ce Poëte anacréontique. Le marquis de *Lafare*, le chevalier *de Bouillon*, et madame *de Lassé*, instruits du sujet de la fête, se rendent à Fontenay pour partager la joie générale. *Chaulieu* en veut beaucoup au chevalier *de Bouillon*, pour une étourderie dont il s'est rendu coupable envers lui; le chevalier n'ose point paraître en sa présence. Cependant il veut absolument profiter de cette occasion pour se reconcilier avec son ancien ami, et gage avec *Lafare* qu'avant la fin de la journée *Chaulieu* l'aura embrassé. Au même instant, ces messieurs sont instruits que *Chaulieu* fait venir de son village auprès de lui une jeune paysanne, nommée *Rose*. Aussitôt le chevalier forme le dessein de se déguiser en femme, et de paraître devant *Chaulieu* sous les habits et le nom de *Rose*. Il exécute son projet. *Chaulieu* ne le reconnaît pas. Tous les habitans viennent lui apporter un bouquet, et lui témoignent leur joie de son heureuse convalescence. *Chaulieu* les accueille avec bonté. Il annonce ensuite qu'il a fait venir auprès de lui la jeune *Rose*, pour l'unir à l'imbécille *Jacquinet*, neveu du tabellion: le chevalier est embarrassé; mais il veut gagner le pari, et choisit le moment où *Chaulieu* embrasse toutes les jeunes filles qui lui apportent un bouquet, pour lui présenter le sien, et s'en faire embrasser à son tour. Aussitôt après il se découvre lui-même. *Chaulieu* est d'abord irrité de ce que cet étourdi ait osé

braver sa défense ; mais *Lafare* et madame *de Lassé* intercèdent en sa faveur, et parviennent enfin à le reconcilier avec *Chaulieu*.

Un de nos voisins appelait cette pièce une chaîne d'esprit. Nous sommes bien de son avis. Il serait difficile d'en voir représenter une qui en réunît davantage. Les auteurs ont eu l'adresse de placer dans la bouche de *Lafare* et de *Chaulieu* plusieurs couplets qui appartiennent à ces deux aimables chansonniers ; et le public peut à peine les distinguer du reste de l'ouvrage.

Ces auteurs estimables ont été vivement demandés et nommés au milieu des applaudissemens les mieux mérités.

Le citoyen *Vertpré* est inimitable dans le rôle de *Chaulieu*. Il est incroyable comment cet acteur parvient à saisir, avec une vérité frappante, toutes les diverses carricatures. Dans *une journée de Ferney*, c'est *Voltaire* ; dans la *vallée de Montmorency*, c'est *Rousseau* ; dans *le Moulin de Sans-Souci*, c'est *Frédéric* ; dans ce vaudeville, c'est *Chaulieu*, avec toute sa bonhommie et toute sa gaîté. Il a été bien secondé par les autres artistes. Nous invitons seulement le citoyen *Julien* à soigner davantage sa prononciation.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

14 Fructidor.

LES DONS DE L'AMITIÉ, *vaudeville, en un acte.*

Un jeune villageois voit ses vœux rejetés par la mère de son amante, parce qu'il est pauvre. Un riche laboureur est le protégé de cette femme intéressée. Désespoir de l'amant.

Il veut fuir ; mais il est retenu par tous les habitans du village, qui s'empressent de se dépouiller, les uns d'une *maison*, les autres d'un *jardin*, etc... pour l'enrichir. Alors il est préféré à son rival, et il obtient l'objet de ses desirs. (*Les petits* présens, entretiennent l'amitié.)

Il est malheureux que, parmi ces bons villageois, il ne s'en soit trouvé aucun qui offrît, en dons, de la gaité, du vrai comique, de l'entente de la scène, et sur-tout de ces saillies qui constituent le malin vaudeville ; nous aurions conseillé à l'auteur de se les réserver.

Il n'a été demandé ni nommé.

---

15 Fructidor,

M. DE CRAQUIGNAC *ou* LE PAUVRE HERMITE, *vaudeville, en un acte.*

Même succès que la précédente.

THÉATRE FEYDEAU.

OUVERTURE.

15 Fructidor.

Ce théâtre, que les amateurs ont vu avec peine fermé pendant plusieurs mois, vient enfin de r'ouvrir par deux opéras, depuis long-tems en possession de plaire. L'assemblée était nombreuse, et la satisfaction fut générale. La citoyenne *Rolandeau*, dans le rôle d'*Alexis*, s'est montré avec avantage, sous le double rapport de cantatrice et d'actrice. Le

sentiment qu'elle a déployé dans sa scène, avec son père, a arraché des larmes à tous les yeux ; et sa voix, enchanteresse, a retenti dans tous les cœurs ; elle a été parfaitement secondée par le jeu de la citoyenne *Desmarres*, qui promet beaucoup. La citoyenne *Scio* a rempli le rôle de *Palma*, dans l'opéra de ce nom, avec tout le talent précieux qu'on lui connaît. Lorsqu'elle a paru, elle a été couverte d'applaudissemens nombreux, qui se sont, pour ainsi dire, prolongés jusqu'à la fin de l'ouvrage. *Juliet* a joué dans les deux pièces, avec ce naturel et cette originalité qui lui assureront à jamais les suffrages universels. Nommer ensuite *le Brun*, *Valliere*, la citoyenne *Auvray*, etc. ; c'est dire que l'exécution a répondu à l'attente d'un public connaisseur, qui encouragera, sans doute, par sa présence continuelle les bonnes dispositions des acteurs et des nouveaux administrateurs de ce spectacle, sur-tout s'ils représentent souvent des nouveautés ; et si ces nouveautés parviennent à captiver les suffrages du bon goût, nous osons prédire à leur entreprise un succès assuré.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

RUE DE LOUVOIS.

16 Fructidor.

NINON DE LENCLOS, *ou* LES ÉPICURIENS, *vaudeville anecdotique, en un acte.*

Cette pièce est, pour ainsi dire, épisodique. Il n'y a point d'intrigue suivie. L'on aurait pu la nommer de même : *Le billet à la Châtre ; l'origine du Tartuffe ; Chaulieu chez Ninon*, L'auteur a su réunir adroitement diverses

anecdotes de la vie de cette beauté célèbre, et il a eu l'art d'en former un petit opéra infiniment agréable. L'esprit y domine sur-tout, et chaque couplet sert encore à le faire ressortir.

Un certain abbé, nommé *Tarteffe*, bien dévot, bien patelin, pour gagner une ame à Dieu et obtenir un bénéfice, veut absolument convertir *Ninon ;* mais cette aimable épicurienne rit de son sermon et le quitte sans l'entendre. L'abbé, demeuré seul, est sur le point de se retirer, quand arrive M. *de Gourville*, qui a obtenu son rappel à la cour, et qui, voyant l'abbé, l'invite à lui remettre un dépôt de mille écus qu'il lui a confié avant de partir pour son exil. Le *saint* homme feint d'ignorer ce qu'il veut lui dire, nie le dépôt, et se retire. *De Gourville* reste étonné de l'impudente effronterie de cet homme de Dieu ; il veut voir si une femme du monde, si *Ninon*, entre les mains de laquelle il a aussi déposé dix mille écus, se conduira d'après les mêmes principes. *Ninon*, au contraire, s'empresse de lui annoncer qu'elle est prête à lui remettre le dépôt qu'il lui a confié. *La Châtre* est présent à cet entretien de *Ninon* avec *de Gourville*. Ce dernier est entièrement l'objet des moindres attentions de Ninon. *La Châtre* conçoit une extrême jalousie, et, lorsque celui-ci est retiré, il fait à *Ninon* de tendres reproches sur ce qu'il appelle son inconstance. *Voilà comme sont tous ces amans*, réplique *Ninon*, *notre inconstance seule les rend heureux, et il faut leur être ensuite exclusivement fidelle.* Toutes ces raisons ne peuvent tranquilliser *La Châtre*, au moment sur-tout où il est obligé d'aller rejoindre son régiment à Valenciennes.

Il exige que *Ninon* lui fasse un billet par lequel elle s'engage à lui demeurer toujours fidelle pendant son absence. *Ninon* se rend à ses vives instances, et *La Châtre* part enchanté de son bonheur. *Ninon* a bien l'intention de tenir l'engagement qu'elle vient de contracter. En conséquence, elle fait défendre sa porte à son aimable *Sévigné*, qui lui fait la cour; (ce nom rappelle des souvenirs bien chers aux vrais littérateurs), mais au même moment on annonce ce jeune homme, et elle ne peut s'empêcher de le recevoir. Elle refuse long-tems d'écouter toutes ses protestations; mais enfin, comme a dit certain auteur, il est dans le cœur des femmes une certaine corde.... *Sévigné* flatte *Ninon;* l'amour-propre vient à l'aide de l'amour, et *Ninon* est vaincue. Elle abandonne à *Sévigné* une de ses mains d'albâtre, et pendant qu'il la couvre de baisers pleins de feu, elle dit à part, et avec un malin ressouvenir: *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!* Bientôt surviennent plusieurs amis de *Ninon*, parmi lesquels on distingue le charmant abbé *de Chaulieu*, et le célèbre *Molière*, La conversation devient générale, quand un bruit se fait entendre. C'est une voisine de *Ninon*, qui veut forcer sa fille à épouser un vieillard de 70 ans, parce qu'il est plus riche de dix mille francs que l'amant aimé de la jeune personne. Tous les amis de *Ninon* se cotisent ensemble pour faire la somme. *De Gourville* n'offre que cinq cents francs pour des raisons que connaît parfaitement le *digne* abbé *Tarteffe*, présent à cette scène. La mère alors consent au bonheur de sa fille. Le vieillard, se voyant frustré dans son attente, exige que cet abbé lui rende l'argent qu'il lui avait donné pour

faire réussir son mariage. Labbé nie avoir reçu jamais aucun argent de cet homme. *De Gourville* raconte aussitôt son aventure. Surprise générale. L'abbé paie d'effronterie ; mais bientôt il avoue tout quand *Chaulieu* le menace de rendre compte de sa conduite à l'archevêque et au ministre, avec lesquels il est très-bien. L'abbé fait un billet à *De Gourville* des dix mille écus, et promet de l'acquitter dans le délai de cinq jours ; *Molière* remercie l'abbé *Tarteffe* de lui avoir fourni l'idée d'une comédie dans laquelle il se propose de tracer son caractère ; son nom même, en y changeant peu de chose, lui servira, dit-il, à désigner son principal personnage.

Ainsi se termine cette pièce, qui a obtenu un succès plus brillant que le commencement ne semblait le promettre. Les premières scènes sont très-décousues et le dialogue peu soigné ; mais les couplets saillans qu'on rencontre dans le cours de l'ouvrage font promptement oublier ces légers défauts que nous n'indiquons ici que pour inviter l'auteur à les faire disparaître.

Il a été vivement demandé. Son nom est *Creuzé*, l'un des auteurs *des Français à Cythère*, et auteur d'une traduction en vers du *Tassoni*.

La citoyenne *Laporte* a supérieurement joué le rôle de *Ninon*. Le public a desiré la voir après la représentation, et elle fut conduite par tous ses camarades, et accueillie par les suffrages universels.

THÊATRE FEYDEAU.

17 Fructidor.

ROMAGNÉSI, *opéra en un acte.*

Bientôt nos théâtres seront une galerie vivante où la jeunesse viendra admirer les principales actions des hommes célèbres de tous les pays. Tant mieux; voilà le véritable but de ces établissemens. C'est-là qu'à l'aide de fictions ingénieuses et intéressantes, on doit apprendre à détester le vice et à chérir la vertu. L'adolescent profitera plus, lorsque l'on retracera sous ses yeux une action d'humanité ou de bienfaisance, que s'il la lisait froidement dans un livre; et le jeune guerrier sentira redoubler son courage, quand il assistera à la représentation d'un trait héroïque et sublime de valeur et de dévouement. Mais, revenons à *Romagnési.*

Romagnési, allant rejoindre à Strasbourg la troupe du directeur *Quinault*, arrive à Bâle, après avoir déserté les troupes piémontaises. Une auberge, située à l'entrée de la ville, frappe d'abord ses regards. Il y entre; mais que fera-t-il? La faim le tourmente, et il n'a pas d'argent. Il prend sa guitarre et chante des couplets, afin d'intéresser quelque bonne ame en sa faveur. La nièce de l'aubergiste, la jeune *Caroline*, est touchée de ses peines, et lui donne amplement de quoi satisfaire son appétit. Sur ces entrefaites, un étranger, logé dans l'auberge, appellé *Caroline*, et la prie de lui indiquer un commissionnaire qui puisse porter une lettre à la poste. *Romagnési* se présente; mais quel est son embarras, lorsqu'il reconnait

dans cet étranger son plus cruel ennemi, son beau-père, en un mot, M. *Duret*. Ce dernier, instruit que *Romagnési* devait arriver sous peu à Bâle, a donné l'ordre à un sergent de l'arrêter à son entrée dans la ville, et de le conduire en Hollande, afin de le faire embarquer là pour les Indes, comme vagabond. Il ne se doute pas que c'est *Romagnési* lui-même qu'il a chargé de sa commission. L'intelligence de ce jeune homme lui a au contraire beaucoup plu, et il le charge, à son retour, de surveiller l'arrivée de *Romagnési*, et de venir aussitôt lui en rendre compte : il lui fait en même-tems part du projet qu'il a de le conduire à Strasbourg auprès du directeur *Quinault*, et de le faire passer à ses yeux pour le jeune comédien qu'il attend. *Quinault* même a envoyé pour *Romagnési* un passe-port de France, que *Duret* a reçu et va chercher dans sa chambre, afin de le remettre au prétendu commissionnaire. Pendant ce tems, des archers arrivent et se saisissent de *Romagnési*. *Duret* survient promptement. Le jeune homme lui fait croire que les archers, l'ayant entendu répéter souvent le nom de *Romagnési*, l'ont pris pour lui, et l'ont arrêté. *Duret* coupe à l'instant les cordes qui le retiennent prisonnier, et lui remet le passe-port en question. *Romagnési*, devenu maître de cette pièce importante, avoue qui il est, et la ruse qu'il a employée pour déjouer les infâmes projets de son beau-père. *Duret* est confondu, et *Caroline* épouse *Romagnési*, et le suit à Strasbourg.

Cette pièce n'a point obtenu de succès. On y rencontre cependant de la gaité et de l'originalité ; mais tout cela est noyé dans un fatras de scènes triviales et invraisemblables. Il est

malheureux que l'auteur n'ait pas su profiter de ce sujet, qui présentait un cadre fort agréable et très-varié ; mais comme ce n'est point son début dans la carrière dramatique, et que d'autres ouvrages lui ont déjà mérité, sur le même théâtre, les suffrages des connaisseurs, espérons que ce léger désagrément ne lui servira qu'à redoubler d'efforts pour prendre bientôt sa revanche.

La musique, fort au-dessus du poëme, offre souvent des passages très-agréables. Un quatuor, un rondeau, et le petit air de l'aubergiste, ont été couverts d'applaudissemens.

On a gardé le silence sur l'auteur des paroles. Celui de la musique a été demandé, mais n'a pas été nommé.

La citoyenne *Scio*, remplissait le rôle de *Romagnési* ; la citoyenne *Lesage*, celui de *Caroline* ; *Gaveaux*, celui de *Duret* ; *Valtière*, celui de l'aubergiste, et enfin *Juliet* avait saisi parfaitement la caricature d'un vieil archer suisse. Leurs noms suffisent pour faire leur éloge.

18 fructidor.

La seconde représentation de cet opéra a obtenu un succès flatteur. L'auteur a élagué, avec esprit, tout ce qui avait déplu la veille. Il a été vivement demandé ainsi que l'auteur de la musique ; et le citoyen *Scio* est venu nommer les citoyens *Lemontey*, pour le poëme, et *Plantade*, pour la musique ; tous deux auteurs de *Palma*.

Nous nous empressons de rendre lettre par lettre, mot pour mot, ligne par ligne, un morceau de *poésie* ou de *prose* qui nous est adressé.

Nous disons *vers* et *prose*..... Le premier doit être un vers, car il a six pieds ; le second n'en a que cinq et demi ; mais le quatrième a six pieds et demi..... L'on peut s'arranger, en prenant le demi-pied de trop, pour le remettre à celui qui manque, et tout ira le mieux du monde.

Ce 16 Fructidor an 7.

Au Rédacteur du Mercure.

CITOYEN,

Vous êtes prié d'insérer dans votre prochain Numéro ce petit impromptu :

IMPROPTU *à l'auteur de la musique de Pierre-Luc.*

Si dans un plat journal, qui n'est lu de personne,
Son imbécile auteur *dit du mal de toi*,
Pourquoi t'en affliger ! Tu rougirois, crois-moi,
Si tu te voyois *lou é* par l'auteur de la Nonne.

Par un de vos abonnés à qui vous donnez votre journal gratis.

— Qu'on nous parle maintenant des épigrammes de *Martial*, de *Boileau*, de *Piron*, *etc. etc.*.. Fi donc ! Ont-ils jamais eu l'esprit de faire des vers en prose?.... Les auteurs de l'*Impromptu* qu'on vient de lire, ont inventé ce nouveau genre..... Tout ceci est une énigme pour le public..... Voici le mot :

Nous sommes justes dans notre critique. Nous applaudissons aux efforts des musiciens modernes ; mais nous regrettons *Rameau* depuis qu'on a fait une chanson de son *Présent des Dieux*, etc. et nos auteurs lyriques ne sont point d'accord... Des imbécilles comme *Albanèze*, *Grétry*, *Martini*, *Mehul*, et autres nigauds, ont du moins l'esprit de s'en rapporter au public, qui admire leurs talens..... Que ce public est sot !.... Quand donc viendra le bon goût ?....

Connaisseurs, allez entendre *Pierre Luc !*

MERCURE
DE FRANCE.

Du 20 Fructidor, an 7.

POLITIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Les administrations centrales de la Haute-Garonne et de l'Arriège, annoncent que le calme est rétabli dans les départemens du Midi. Des hommes condamnés aux fers, à la mort, pour les crimes les plus bas et les plus infâmes, des prostituées ont tenu un rang distingué parmi les chefs de la rebellion royale qui vient d'être déjouée. Une danseuse de l'Opéra, nommée *Clotilde*, offrit des panaches et un drapeau blanc aux rebelles. Voilà certainement d'*illustres* agens pour les rois. Il n'y a pas là de quoi faire aimer la royauté. Cela ne réussira pas mieux que le jacobinisme. Les coupables sont devant la commission militaire. Au moment où le Midi se calme, on fait passer quinze mille hommes dans les départemens de l'Ouest. Espérons donc que tous ces brigands royaux seront détruits avant peu. Point de négligence, sur-tout à ce sujet; nous ayons l'expé-

rience maintenant; une fois tranquilles chez nous, c'est en vain que les ennemis extérieurs formeront des espérances.

La liberté de la presse est de nouveau mise à la discussion. Des écrits audacieux et vraiment criminels ont provoqué cette discussion, qui n'est rien moins que paisible. On semble choisir exprès l'anniversaire du 18 fructidor, pour parler de peines à décerner contre les Journalistes : on a tort. Il faut, je l'avoue, nécessairement mettre un frein à cette audace funeste, qui nous replongerait dans le trouble; mais qu'on nous dise donc si l'honnête citoyen, qui n'est ni royaliste ni jacobin, doit parler ou se taire : il y a trop long-tems que, suivant qu'il est nécessaire, la haine particulière et puissante le rejette dans l'un ou l'autre de ces deux partis qu'il abhorre. On se plaint que quelques écrivains ont examiné quelques lois, et ne les ont jugées propres qu'à prolonger nos maux; mais sur quoi donc s'exercera la liberté d'écrire, si l'on ne peut dire qu'une loi ne nous paraît pas bonne? A-t-on prétendu, en laissant cette liberté, que tous les hommes seraient du même avis; ou plutôt veut-on prétendre que les autorités constituées sont infaillibles? Si, dans le fait, on doit craindre pour sa propre liberté, en usant de celle que l'on croit avoir de penser et d'écrire, il vaut infiniment mieux rétablir les censeurs; au moins l'écrivain pourra-t-il dormir tranquille. Arrêtons la main du crime, qui profite de tout pour parvenir à son but; punissons le crime bien avéré; mais gardons-nous bien de revenir à ces mesures, à ces proscriptions qui servent si bien ceux qui en ont besoin, et qui font tant de tort à notre patrie.

FRAGMENT POLITIQUE.

Sur la révolution du 30 prairial.

Quel doit être le résultat d'une révolution qui a pour prétexte la trahison des gouvernans et le malheur du peuple ?.... La punition des traîtres et le bonheur public ! cela est sans réplique ; et l'homme, qui a dirigé ce mouvement, est coupable au dernier chef, quand il comprime son effet dans l'une ou l'autre de ces deux conséquences. La seconde est cependant celle qui doit principalement l'occuper. Car on peut différer le châtiment d'un criminel ; on ne saurait ajourner le salut d'un empire.

Le premier soin du magistrat dans cette position doit donc être aussi d'examiner scrupuleusement les causes du malheur public, et d'en tarir sur-le-champ la source. Toute action dans laquelle il s'écarte de ce but, est une contravention à son devoir ; et sa marche doit être d'autant plus précise et réservée à cet instant, que chacun de ses pas tourne au profit ou au détriment de la chose publique. Le simple citoyen a droit de lui demander ensuite compte de ce qu'il a fait pour le salut de l'état, et l'oubli ou les erreurs du magistrat imposent à ce dernier un devoir non moins sacré ; celui d'adresser des reproches ou des conseils ; de rappeler l'homme public aux obligations de sa charge, ou de lui dévoiler l'abîme que l'erreur creuse sous ses pas.

C'est ce devoir que je vais remplir.

Quelle était sous tous les rapports la situation de la République à l'époque du 30 prai-

rial ? au dehors, la fausse diplomatie, ou les criminelles intentions de trois de ses directeurs venaient de rallumer une guerre qu'ils auraient pu éteindre glorieusement ; et par l'ineptie, ou plutôt la trahison (1) de ces mêmes hommes, cette rupture était devenue le signal de la défaite de nos armées.

Au dedans, le peuple s'agitait sourdement, et attribuant au gouvernement républicain ses maux qui n'étaient que l'ouvrage des gouvernans, laissait de toutes parts échapper des plaintes et des menaces contre la forme d'administration publique, que lui-même avait jadis substituée à la monarchie. Ne cherchons point de ce mécontentement, de ces murmures d'autres causes que celle-ci. *Le peuple était malheureux.*

Des hommes énergiques s'élèvent au sein du corps législatif contre les triumvirs, et les triumvirs disparaissent. Le corps législatif reprend alors l'empire qu'il avait perdu depuis si long-tems ; et les deux premiers pouvoirs de la République, renfermés désormais à l'égard l'un de l'autre dans les limites constitutionnelles, s'occupent, chacun en ce qui le concerne, des moyens de prévenir la perte de l'état.

C'est dans le choix ou l'emploi de ces moyens que je crois les gouvernans en erreur.

Toutes les mesures qu'ils arrêtent effectivement ensuite de cette journée, loin d'améliorer le sort du peuple, aggravent son infortune, et quelques-unes de ces mesures par leurs carac-

---

(1) On peut trahir l'Etat, sans avoir dessein de le livrer à l'étranger, et méchamment exposer les armées à des défaites complettes, sans avoir pour cela l'intention de faciliter à ce méme étranger la ruine de l'empire ?..... La politique a des calculs de tous genres.

tères ajoutent même aux maux présens des allarmes plus cruelles encore pour l'avenir.

Une nouvelle taxe vient se joindre aux impôts nombreux qui dévorent déjà sa substance, et des ordres sont donnés pour une levée de soldats. Il voit r'ouvrir ces assemblées politiques qui furent jadis les instrumens de la plus affreuse tyrannie ; et un acte surpris au corps législatif dans je ne sais quelles intentions, légitime aux yeux de ce même peuple les discours des malveillans, qui, pour entourrer ses gouvernans d'une défiance funeste, répandent le bruit que leur dessein est de rétablir l'odieux régime de 1793.

Quels furent le but et la nécessité de ces diverses mesures ?

Nos armées étaient attaquées par des forces infiniment supérieures ; nul doute, il fallait prouver à l'ennemi que notre intention n'était pas de les abandonner à elles-mêmes, et ranimer le courage de nos soldats en leur montrant de (1) nouveaux bataillons prêts à voler à leur secours.

Une telle mesure commandait la seconde, l'impôt de cent millions. On ne peut lever 300,000 hommes sans argent ; d'ailleurs dans plusieurs parties du service public, les paiemens étaient arriérés, et les dilapidations avaient épuisé le trésor national.

Voilà deux moyens de la nécessité desquels je conviens parfaitement ; nous n'aurons de discussions tout-à-l'heure que sur l'emploi de

---

(1) Je ne rétracte pas pour cela ce que j'ai dit un jour sur la loi conscriptive ; j'approuve la levée ; mais non le résultat funeste que lui donne cette loi.

ces mêmes moyens, et l'impéritie qui nous a dissimulé les grandes ressources qu'on ne pouvait faire résulter en notre faveur, si on ne les avait pas isolées, et qu'au contraire ils eussent fait partie d'un plan vaste et bien conçu.

Je n'en dirai pas autant des mesures subséquentes.

L'esprit public est anéanti, dit-on, et pour pour le recréer, il faut r'ouvrir les sociétés populaires. Chacun sait qu'en 1793 ces réunions furent les gardes avancées et les guides des assassins du peuple. Je ne dis pas, moi, qu'une société populaire soit nécessairement un ramas de brigands, mais le peuple, qui juge toujours de chaque chose par l'effet qu'elle *a produit*, s'en est formé cette opinion, et il fallait respecter l'opinion du peuple. Certes, le meilleur moyen de lui faire détester le gouvernement républicain est d'en placer l'éloge sur des lèvres qu'il croit altérées de son sang, de proclamer ses premiers amis des hommes qu'il regarde comme des scélérats. Plaisant serait le médecin, qui, pour tirer son malade de l'état de langueur, lui proposerait un remède que ce dernier croirait un *poison violent!* Je le sais, le poison en médecine, corrigé par certains palliatifs, peut produire d'excellens effets; mais vous trouveriez cependant une grande quantité de personnes qui ne voudraient pas faire usage du poison ainsi préparé, et le nom seul de la *vipère*, si utile aux disciples d'Esculape, remplirait d'horreur et d'effroi la plupart de leurs malades.

Est-elle plus politique, moins effrayante, cette loi des ôtages, et suivant immédiatement la mesure que je viens de combattre, ne fut-elle pas, au contraire, propre à persuader au

peuple qu'on voulait effectivement lui donner de nouveaux fers ?

Représentans, en législation, avec les meilleures intentions du monde, on peut produire le plus grand mal ; vous en avez fourni la preuve dans cette circonstance, où cependant vous deviez être extrêmement circonspects, et écarter de vous jusqu'au plus léger soupçon de tyrannie. Il est inutile d'entrer dans de plus grands détails sur cet article, et de soumettre cette loi à une discussion complète : je l'ai fait ailleurs, et les événemens ont justifié et justifient ce que j'en ai dit ; elle est devenue et devient chaque jour le motif, ou, si l'on veut, le prétexte de plusieurs révoltes.

Résumons-nous maintenant ; voyons quels moyens on eût pu substituer à ceux que je viens de combattre, et quels avantages généraux il était possible de faire résulter des deux premières mesures.

Je reviens à l'état général des choses, à l'époque du 30 prairial, et je suppose, pour mieux développer mes idées, que je tiens les rênes du gouvernement.

Il me faut réparer, à l'extérieur, les torts d'une mauvaise diplomatie, rendre à nos agens politiques, chez les puissances neutres, l'influence qu'ils ont perdue par le fait de cette mauvaise diplomatie, redonner aux armées une attitude respectable, et enfin, dans l'intérieur, relever l'esprit public.

Les dangers sont grands, je vais leur opposer de grands moyens. Des mesures partielles, toujours si nuisibles en législation et en diplomatie, deviendraient funestes dans la circonstance particulière : il faut ici un plan général ;

il faut réunir tous les détails en un faisceau, et d'un seul coup changer entièrement la face des choses.

Eh bien, voyez-vous ces torrens d'ennemis qui menacent nos frontières, et qui, orgueilleux du gain d'une bataille, dévorent en idée des conquêtes, fruits de six années de travaux et de patience?.... Je ne répondrai pas à leurs cris victorieux par des fanfaronades; je ne dirai point qu'un seul de nos soldats vaut mieux que deux d'entre eux; non, pour vaincre il faut savoir estimer ses ennemis, et le fanfaron finit toujours par être dupe de ses bravades. J'ordonne, au contraire, à mes généraux d'éviter de combattre, de se tenir sur la défensive, de déconcerter, par des manœuvres savantes, les projets de l'ennemi, et d'arrêter ses progrès par les ressources de la tactique (1). L'Italie sera le poste le plus difficile à garder : on y a besoin d'un *Fabius ?* j'y envoye *Moreau.*

Après avoir ainsi préludé, j'entame mon plan.

Par une protestation solemnelle je désavoue, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les hommes qui m'ont précédé dans le gouvernement. Je déclare, à la face de l'Europe entière, renoncer aux prétentions ambitieuses qui ont empêché la paix de se conclure, et pose, dans un acte public, les bases d'un traité, par lequel je ne garde de mes conquêtes que ce qui est

---

(1) Ouvrez l'histoire de Louis XIV, et dans la campagne de 1677, vous verrez le *maréchal de Créqui*, avec 25,000 hommes, empêcher une armée de 60,000, de pénétrer en France; et par l'habileté de ses manœuvres, rompre, *sans combats*, toutes les mesures du *duc de Lorraine* qui croyait aussi marcher à une victoire certaine.

absolument nécessaire, et ce qu'on m'accordera facilement. Je n'oublie pas mon précieux allié dans ce traité ; il consolide l'existence de la République batave, et maintient mes communications avec elle. Le Rhin me séparera de l'Allemagne, et les Alpes de l'Italie. Je le sais, j'abandonne ainsi le projet de former des républiques dans cette dernière contrée ; mais de sages réflexions m'ont, dès long-tems, dégoûté de ce projet (1). D'ailleurs, dans cette circonstance, il s'agit de consolider une république, et non d'en créer d'autres. Cependant il serait atroce d'abandonner à la vengeance des rois coalisés, ceux des Italiens qui ont secondé mon projet ; je leur assure donc un asyle et une existence honorable.

Des agens, chargés de ces propositions de paix, partent incontinent pour demander un armistice aux monarques belligérans, tandis que des hommes habiles, revêtus du caractère d'ambassadeurs, courent invoquer la médiation des puissances neutres.

J'offre réparation à l'empire Ottoman pour l'invasion abusivement effectuée en Egypte, et attache, pour prix, à la restitution d'un pays, dont mes victoires lui ont même rendu la domination plus facile (2), qu'il me garantira le

---

(1) Dans la Hollande, nous avons fait la conquête d'un allié inaliénable ; dans l'Italie, le plus misérable calcul. La Hollande nous promet, pour l'avenir, l'empire des mers, et sera pour nous une source féconde de richesses ; l'Italie républicanisée nous serait un sujet de guerre perpétuel, et nous finirions, peut-être, par payer de notre propre ruine, l'honneur dangereux d'avoir changé son ancienne distribution politique. En diplomatie, il ne s'agit pas de faire des grandes choses, mais des choses utiles.

(2) La destruction des Mamelouks et des Arabes vaga

prompt et sûr retour du *général*, et des troupes qui l'occupent.

Cet instant est enfin celui d'une levée de soldats et d'un impôt.

Quel effet produira mon plan ?... Mon ennemi fera la paix, ou je l'accablerai!

S'il refuse mes propositions, ce ne sera plus une guerre ordinaire qu'il lui faudra soutenir, mais bien une guerre nationale. L'entrée des Prussiens à Verdun nous a fourni un grand exemple de ce que peut, sur des Français, l'amour de la patrie, la voix de l'honneur. Oui, tel homme hésite, ou se cache aujourd'hui pour ne point aller aux armées, qui y courrait, s'il était ainsi démontré que nous ne faisons qu'une guerre défensive, et non une guerre de conquêtes.

Mon impôt se percevra sans difficulté. Qui ne sacrifierait volontiers une petite partie de ses biens, pour garantir le reste d'une invasion ennemie ?

Je souleverai d'ailleurs l'Europe entière contre cet ennemi, qu'à mon tour j'aurai le droit d'appeler ambitieux (1), et à l'aide de la fameuse balance politique qui gouverna toujours les cabinets souverains, j'aurai peut-être bientôt obtenu une *médiation armée*. Mon adversaire aura, tout à la fois, à combattre en moi, un guerrier et un diplomate. On peut supputer l'œuvre des bras; le génie se dégage de ce

---

bonds. On sait jusqu'à quel point ils étaient *soumis* au Grand-Seigneur.

(1) Quand l'empereur de Russie sollicite une puissance neutre de s'armer contre nous, notre ambition ne lui sert-elle pas de prétexte? Que dit l'empereur d'Allemagne à la diète, et enfin quel est le langage du roi d'Angleterre, quand il demande des subsides à son parlement.

calcul, et il est d'autant plus dangereux, qu'il peut se multiplier à l'infini, et que ses projets n'ayant pas besoin de moyens extérieurs, ne se manifestent que par l'exécution.

Voilà la véritable barrière qu'il fallait opposer aux dangers qui menaçaient alors la République française. Nous nous serions trouvés ensuite dans la position où se trouvent les Bataves, et notre union aussi serait devenue funeste à l'ennemi, et nous aurions vaincu comme ces braves Républicains. Car tous les partis se seraient réunis contre le barbare étranger qui veut nous donner des fers, et compte plus sur nos divisions que sur la force de nos armes. Et, au contraire, plaise à Dieu qu'après avoir possédé, à titre de conquérans, la plus riche contrée de l'Europe, nous ne soyons pas enfin réduits à combattre *désavantageusement* pour notre propre territoire!

Et l'esprit public, dans quel état est-il? l'esprit public, dont l'extinction, a dit *Rousseau*, annonce la mort prochaine du corps politique. Voilà bien le plus sérieux espoir de nos ennemis; l'apathie des uns et la haine des autres. Etait-ce par des discours en effet qu'on pouvait relever l'esprit public? Non! le peuple est mécontent, parce qu'il est malheureux; il est malheureux, parce que les moyens d'existence lui manquent; et les moyens d'existence lui manquent, parce que la guerre absorbe tout, sciences, arts, commerce. Faites la paix, ou montrez la volonté sincère de la faire, et ce peuple vous bénira; et, si la guerre continue, il tournera son ressentiment contre les ennemis de la République.

Je ne parlerai pas du mécontentement qu'a dû ressentir ce même peuple, en voyant déro-

ber au glaive des lois, les hommes qu'on lui avait dépeints comme ses assassins et ses bourreaux, les hommes dont on venait chaque jour, à la tribune nationale, lui dénoncer les crimes et la perfidie. S'ils n'avaient été réellement que malheureux, pourquoi donc à l'avance lui persuader qu'ils étaient coupables ? Représentans, vous fûtes à leur égard trop indulgens, ou bien impolitiques et bien injustes ! — Je l'ai dit en prenant la plume, mon principal objet, dans ce peu de lignes, n'était pas de chercher des criminels, mais bien d'examiner par quelles causes une journée, qui aurait dû consolider notre révolution, a été presqu'entièrement perdue pour le triomphe et l'affermissement du gouvernement : de ce qu'on eût dû faire hier pour sauver l'état, peut résulter encore aujourd'hui un moyen de salut. D'ailleurs, le Républicain protestera toujours contre ce qui peut amener la ruine de la République. Cette protestation, pour le présent, lui sert de justification ; et dans l'avenir, quelqu'affreux qu'il puisse être, lui fournira des souvenirs consolateurs : *Caton* se déchirant les entrailles pour ne pas survivre à la République romaine, est moins malheureux, parce qu'il peut dire : *Je n'ai point à me reprocher l'asservissement de mon pays, et j'ai tout fait au contraire pour le garantir de la servitude.* «

HENRI LEMAIRE.

CAILLEAU, *Éditeur-Propriétaire.*

MERCURE
DE FRANCE,

Quintidi, 25 *Fructidor*, *an* 7.

11 Sept 1799

POÉSIES.

L'ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE.

HYMNE.

Aux doux accords d'Euterpe, aux chants de Polymnie,
Le salpêtre enflammé s'élance et retentit;
L'écho répète au loin nos vœux pour la patrie;
Le ciel même s'émeut, et le méchant frémit.
Une déité tutélaire
Vient-elle ranimer nos cœurs?
Vengera-t-elle enfin la terre
Des crimes de ses oppresseurs?

Des arts consolateurs, des travaux du génie,
Si l'on admire ici le concours généreux;
Si Delphes reparaît, si je vois Olympie,
Ses chantres, ses héros, ses athlètes fameux:
C'est qu'à nos voix, le cœur s'allie
Pour célébrer ce jour divin,
Qui sut, d'une tourbe avilie,
Faire un peuple républicain.

PAR de vains potentats, des prêtres fanatiques,
Peuples, assez long-tems, vous fûtes immolés!
Ce jour rompit le cours des forfaits politiques;
Au destin des héros vous êtes rappelés.
Lorsque la publique puissance,
D'un trône abat les fondemens,
L'Eternel proclame d'avance
La chûte de tous les tyrans.

RÉJOUIS-TOI, Français, ta constance l'emporte,
Les complots des pervers sont, par toi, confondus;
Sois libre; sois vaillant; conserve une ame forte;
Sois à jamais l'effroi des monstres éperdus.
Que le monde qui te contemple,
S'éveille à tes mâles concerts;
Qu'il se relève à ton exemple,
Et qu'il brise d'indignes fers.

AINSI qu'un vil bétail, blasphémateurs infâmes,
Les peuples, disiez-vous, appartiennent aux rois!...
Étouffez-donc l'essor des magnanimes ames;
Montrez l'acte où le ciel a buriné vos droits;
Osez, à la liberté sainte,
Des mortels disputer l'encens.....
Mais, quoi! d'une invincible crainte,
Son nom seul a glacé vos sens!

DANS l'ombre, allez cacher votre impuissante rage;
Que votre vil aspect ne souille point nos yeux!....
Et nous, de la déesse, embrassons tous l'image,
Entourons-là d'amour, d'offrandes et de vœux;

De nos vertus républicaines,
Qu'elle augmente la pureté,
Comme le soleil, à nos plaines,
Prodigue la fécondité.

S'IL était, parmi nous, des fourbes sacrilèges,
Conjurés lâchement contre nos saintes lois;
S'ils tentaient d'exhumer d'odieux privilèges,
De nous courber encor sous le sceptre des rois:
Que tout, en ces lieux, les abhorre;
Que, sans patrie, ils soient errans;
Que leur propre cœur les dévore;
Que leurs bourreaux soient leurs enfans.....

Mais, quelle vierge aimable enchante notre vue?
Comme elle unit la grace à la simplicité,
A l'air majestueux la candeur ingénue!
Comme son doux regard exprime la bonté!....
Sur le malheur, voyez ses larmes,
Et connaissez l'humanité;
L'aimable reflet de ses charmes
Double ceux de la liberté.

ELLE va, des Français, faire un peuple de frères;
Du siècle heureux d'Astrée, ils goûteront la paix;
Les folles passions leur seront étrangères,
Et leurs pieds, des grandeurs, fouleront les hochets....
Factions! votre lutte impie
Créa, pour eux, trop de tourmens!
De la Discorde, à la Patrie,
Ils immoleront les serpens.

AMIS, associons l'une et l'autre déesse;
Par cet accord céleste, effrayons les méchans;
Entrelaçons nos bras au jour de l'allégresse,
Et quand nous marcherons pour vaincre les tyrans!....
Brûlons d'une flamme civique,
Jurons à la postérité,
De lui léguer la république,
Compagne de l'humanité.

J. F. N. DUSAULCHOY.

Imitation libre des vers latins en l'honneur du général Joubert, insérés dans le n°. 27 du Mercure de France.

L'OMBRE DU GÉNÉRAL JOUBERT,

AUX PASSANS.

ENCHAINÉ, par l'hymen, au char de la beauté,
Et des bras de l'amour, arraché par la gloire,
Sous les drapeaux de Mars, je cherchai la victoire:
Je rencontrai la mort..... Triomphe, ô liberté.....
Poursuis, Français,..... Je vole à l'immortalité;
Hoche a marqué ma place au temple de mémoire.

SAUVAGE.

VERS

Au citoyen DUFOUR, *commandant du premier bataillon auxiliaire du département de la Seine.*

AUSSI juste que grand, il prend l'honneur pour guide,
Et brave sans effroi le hazard des combats.
Conduit aux champs de Mars par ce chef intrépide,
Le Français rassuré doit vaincre en tous climats.

ARMAND RAGUENEAU,
Conscrit du deuxième arrondissement.

Explication de l'Énigme et du Logogriphe du numéro précédent.

Le mot de l'Énigme est *Dé à jouer* ; celui du Logogriphe est *Ménage*, dans lequel on trouve *magé*, *gamme*, *age*, *manège*, *nage*.

CHARADE.

Tu n'as dans mon premier qu'un pronom possessif;
Mon second, en tout tems, est aussi verd qu'un if;
Une fois dans mon tout, tu ne seras plus vif.

ÉNIGME.

Il est un monde en miniature,
Qui du grand monde est l'abrégé,
Monde magique où la nature
N'a rien produit, rien arrangé:
Là, le mode est loin de la chose,
L'effet ne tient point à la cause,
Le milieu vient après la fin,
Et juillet arrive avant juin.
Rien, d'ailleurs, ne lui manque à cet étrange monde,
Créé quelquefois par un sot.
On y trouve le feu, l'air, et la terre et l'onde.
Esprit et corps, ange et magot,
Plante, fossile, météore;
On y trouve Tout, en un mot,
Et mille autres choses encore.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

CLÉMENCE ET VILLEFORT, *par l'auteur de* Marie de Sainclair. *Paris, chez* Dentu, *Libraire, Palais-égalité, galeries de bois*, n°. 240, *deux vol. ornés de gravures.*

VEUVE à dix-sept ans et demie, Clémence de Villefort est restée jusqu'à sa vingtième année maîtresse de son cœur. A cet âge, elle rencontre Saint-Elme, et elle perd aussitôt son indifférence. Après plusieurs mois de combats continuels, de douleurs amères, de nuits passées dans les larmes, elle cède enfin, sous l'espoir d'un hymen nécessairement éloigné, à la violence de ses sentimens; l'amour seul triomphe. Saint-Elme ne méritait pas cependant d'être aimé à ce point, d'une personne aussi intéressante que Clémence. Egalement veuf, il ne voulait plus contracter, à l'avenir, d'autre mariage de fortune. Il avait vu Clémence, il avait été touché des charmes de son esprit, et des grâces de sa figure: sa passion, pour elle, avait étouffé, pour le moment, dans son cœur la voix du vil intérêt; mais au bout d'un an de bon-

heur, d'un bonheur à être envié par l'homme le plus sensible, il avait fait entendre à Clémence qu'il ne pouvait tenir la parole qu'il lui avait donnée, de s'unir à elle, et que son oncle le pressait d'épouser une jeune personne d'une excessive richesse. La délicate, la tendre Clémence est plongée dans la plus vive affliction ; l'amour, à ses regards, est plus que la vie. Pour Saint-Elme, quoique sur le point d'être lié à la riche Amélie de Cernan, il prétend toujours régner sur le cœur de Clémence.

Saint-Elme avait une fille de sa défunte femme ; elle est attaquée d'une petite vérole qui paraît dangereuse : Saint-Elme était absent ; il était allé voir les terres de la riche héritière qu'il devait épouser ; Clémence le savait ; elle n'en vole pas moins auprès de la jeune malade, et quoiqu'elle ait à redouter pour elle-même la contagion de ce fléau, presque toujours destructeur de la beauté, elle ne peut quitter le lit de l'enfant ; c'est sa fille qu'elle croit voir dans Annah. Saint-Elme, de retour, surprend Clémence au milieu des soins, dont son cœur sensible l'avait chargée ; et graces à ces mêmes soins, l'enfant est rappelé à la vie. Clémence l'emmène avec elle à sa campagne ; et la

petite Annah devient sa plus nécessaire, sa plus chère compagnie : cependant le cruel Saint-Elme ne tarde pas à la lui reprendre pour la confier à une de ses sœurs qui la demande.

Dominée toujours par un sentiment impérieux et qu'elle ne peut maîtriser, Clémence se sent chaque jour attachée davantage à Saint-Elme ; mais cet homme intéressé conclut enfin ce riche mariage, qui, depuis si long-tems, était l'objet de ses vœux les plus constans. Cette nouvelle ne peut encore venir à bout de guérir la passion fatale de Clémence ; elle ne vit toujours, elle ne respire que pour l'ingrat Saint-Elme. Celui-ci se croit obligé, pour ramener la raison dans le cœur de la désolée Clémence, de voyager : hélas ! l'absence, ni le tems ne peuvent affaiblir, chez cette femme passionnée, ses souvenirs et ses regrets ; et trois ans, après le départ de son amant, la langueur qui, successivement, a épuisé sa vie, l'a conduit au seul asyle qui reste à la douleur inconsolable.

Ce roman intéresse, sans doute ; mais nous lui reprocherons trop de simplicité dans le sujet comme dans le style ; c'est toujours la même situation, la même couleur ; c'est un camayeu bien peint,

à la vérité, mais ce n'est qu'un camayeu. Ce qui vous déplaît encore dans cet ouvrage, c'est que Clémence aime Saint-Elme, on ne sait pourquoi ; elle l'aime parce qu'elle l'aime, et voilà tout. Si sa vie n'est qu'un tissu de douleurs, terminées enfin par une mort desirable, sa passion pour un ingrat, dont elle connaît depuis long-tems la froideur et le léger attachement ; passion qu'il lui est cependant impossible de dompter ; cette passion, dis-je, est sa seule excuse. Cet ouvrage doit être celui d'une jeune femme, qui n'a écouté que sa sensibilité, et n'a pas prétendu faire un livre : si son cœur seul a guidé sa plume, quelle félicité d'être aimé d'elle !

L. D. B.

ŒUVRES LITTÉRAIRES DE FRANÇOIS RIVAROL, *avec cette épigraphe :*

.... Fuge, quò discedere gestis:
Non erit emisso reditus tibi. Quid miser egi?
Quid volui? dices, ubi quis te læserit...

HORACE, Ep. XX. Liv. I.

Quatre petits volumes in-12. Prix 4 fr. et franc 5 *fr. -- Paris chez* Laurens *jeune, imprimeur-libraire, rue St.-Jacques, n.° 32, vis-à-vis celle des Mathurins.*

Les deux premiers volumes de ces Œuvres contiennent un petit roman dans

le genre de *Candide*, intitulé : *Isman ou le Fatalisme*. Comme cet ouvrage a été imprimé en 1788, nous ne l'analyserons point. L'auteur a peint un vieux chrétien fataliste malgré sa religion, et un jeune Musulman qui ne l'est pas malgré la sienne. « Le *fatalisme*, dit-il, est un systême bien plus puissant que l'*optimisme*, et surtout plus ancien. Il a pris naissance dans le cœur de l'homme ignorant et malheureux, et l'*optimisme* dans l'esprit de l'homme heureux et éclairé. Quand un fataliste a dit : *cela devait être*, il croit avoir coupé le nœud gordien. Ce systême le laisse ordinairement sans regret sur les pertes qu'il a faites, et lui fait rejetter sur l'invincible nécessité les fautes qu'il a commises. Cette opinion durera autant que le monde, malgré le christianisme qui ne l'a point admise, et malgré la raison qui la repousse. »

L'auteur n'aime point la philosophie qu'il appelle une *aventurière* dans une de ses préfaces. Qu'il y prenne garde, cet aveu ne lui fait pas infiniment d'honneur. Il a sans doute voulu dire : la fausse philosophie est *pernicieuse* à l'homme ; ne croirait-on pas encore entendre un de ces prêtres fanatiques, hypocrites, ou tout simplement ignorans, criant contre

la raison qui ne s'accorde point avec les sottises qu'il enseigne et qui lui sont utiles. Ces déclamations ridicules et qui sentent le capucin viennent trop tard aujonrd'hui. La Harpe avec tout son talent ne fera jamais rien en leur faveur : ainsi le C. Rivarol peut se retenir en repos de ce côté. Conseillons-lui en ami de ne point se donner des ridicules difficiles ensuite à effacer. Nous avons maintenant nombre de gens qui, par intérêt, n'aiment ni l'égalité, ni la république, et qui, d'ailleurs, sont à-peu-près philosophes, je veux dire, par la pensée, car pour l'action, c'est autre chose; n'outrageons donc point cette pauvre philosophie qui nous ferait faire tant de bien, et que nous avons toujours rejettée. Tout le monde sait que la philosophie est l'amour de la sagesse; pourquoi lui préférer les visions des sots? En vérité, cela ne peut plus passer, parmi les gens qui n'ont aucun intérêt à renoncer aux bienfaits de la raison.

Etes-vous bien persuadé, citoyen Rivarol, que les tyrans de 93 étaient des *philosophes*, comme vous l'avancez? Certainement ils n'étaient point dupes des préjugés, et le christianisme n'était pas plus fait pour les retenir que la philosophie. Ils étaient tout simplement des

scélérats qui avaient mis de côté toutes considérations humaines. Ils étaient assez instruits pour savoir une partie de ce que les hommes avaient pensé, mais ils n'étaient pas assez modérés pour s'arrêter aux principes de l'honnête homme éclairé. Je parle ici des chefs, car personne n'ignore que leurs agens étaient, au contraire, de la plus honteuse ignorance; c'était bien alors le triomphe de ceux qui ne savaient rien. En prenant le contre-pied de votre manière de raisonner, ne dirait-on pas que les hommes valaient mieux dans les beaux tems du fanatisme, des préjugés et du monachisme ? Vous savez aussi bien que moi à quoi vous en tenir sur ce sujet. Convenons franchement que l'homme est toujours le même ; les tems y font peu de choses, et les passions tout. Il y a eu des scélérats chrétiens, payens, musulmans, de toutes les religions et de toutes les manières de penser du monde; vous en verrez qui se diront déistes, théophilantropes, philosophes mêmes; cela ne sera pas plus étonnant, et vous n'entendrez jamais un homme vraiment raisonnable dire, par dépit, dans ce cas : je serai de la secte des imbéciles ou des hypocrites, parce que ceux que j'ai cru sages n'étaient que des fripons. Un pa-

reil raisonnement prouverait beaucoup contre lui-même. Passons maintenant aux autres ouvrages du C. Rivarol.

Il met à la suite d'Isman un petit ouvrage, intitulé : *les Amours de Lysis et de Thémire dans l'île de Délos.* Il en composa une partie en prison pendant la terreur ; et cette raison doit peut-être faire oublier sa mauvaise humeur contre la philosophie : s'il a réellement cru être persecuté par des philosophes, il n'a pas tout-à-fait tort. Son ouvrage se ressent un peu du sentiment qui l'occupait alors : le héros est un jeune athéniens qui a fui sa patrie , parce qu'elle est livrée à trente tyrans et que que ses parens ont été leurs victimes ; il se réfugie dans l'île de Délos , où il n'y a pas un méchant et où tous les hommes se regardent comme frères. Ce tableau plaît à l'imagination ; l'auteur y a répandu de la douceur, de la grace même ; ses fictions touchent le cœur , le sentiment les anime et en fait tout le prix. Le style est souvent incorrect, et l'auteur présente quelquefois des images qui choquent le goût ; en voici une : Lysis reçoit une boucle des cheveux de Thémire , et ne se contente pas de la placer sur son cœur , il en brûle un peu et en respire avec délice la fumée. Nous

laissons à penser quelles sont la fraîcheur et la délicatesse de cette idée ; personne, que je sache, ne s'en était encore avisé. Au surplus, ce petit ouvrage se lit avec plaisir.

Le dernier volume contient une tragédie, intitulée : *Guillaume le conquérant*, reçue aux Français avant la révolution, mais que les circonstances n'ont pu permettre de jouer ; une petite comédie, *le Poëte emprunteur ;* et nombre d'autres poësies parmi lesquelles on distingue un morceau intitulé : *les Chartreux*, que l'auteur, à qui la langue Italienne est aussi familière que la sienne, a mis ensuite en vers Italiens. Il y a plusieurs petites pièces fort agréables. Quelques-unes ont été publiées. Quelque soit ma mauvaise humeur, à moi-même, contre la haîne anti-philosophique du C. Rivarol, je n'en conviendrai pas moins que son recueil mérite d'être distingué. Il trouvera, sans doute, des lecteurs de son avis.

J. L. H.

LES ÉTRENNES DE L'INSTITUT NATIONAL, ou *la Revue littéraire de l'an VII.*

On sera ridicule et je n'oserai rire.
BOILEAU.

Paris, chez Moller, *imprimeur, rue et couvent des filles Thomas. Prix,* 1 *franc* 50 *cent.*

JAMAIS on n'a tant vu de juges en littérature que cette année ; en voici un qui, le fouet de la satyre à la main, vient encore fustiger, à tort et à travers, tous ceux qui ne lui plaisent point, et je ne sais pas trop si quelqu'un a le bonheur de lui plaire. Jamais le fiel n'est sorti avec tant d'âcreté de la plume d'un homme d'esprit : car celui-ci en est un, quelque chose qu'en puissent dire ceux qui ne sont point contens de ces jugemens ; c'est sur-tout sur les hommes de lettres les plus respectables qu'il tombe à bras raccourci : à peine fait-il grace à trois ou quatre ; sans doute, ils sont de ses amis. De tous les publicistes de nos jours, il n'estime que Mallet-Dupan, et ne veut adopter que la philosophie de Rivarol. On peut juger ses principes et connaître ses jugemens par cette remarque seule. Je ne sais point cependant pour quelle

cause, Rœderer, qui n'est point publiciste à la manière de Mallet-Dupan, et qui n'a jamais dit, comme Rivarol, que *chaque philosophe est gros d'un jacobin*, est un des héros de cet *étrenneur*; ne serait-ce pas parce qu'il a plaisanté sur le *judicat* et sur le *judicande* de Domergue? je le croirai assez. Voici comment il juge Bernardin de Saint-Pierre.

« Celui-ci rêve aussi,

Mais ses rêves, du moins, ne font mal à personne;

» et comme son style attache, on peut
» les appeler des rêves agréables. C'est
» en physique qu'il bâtit ses chimères;
» il s'occupe, en ce moment, des har-
» monies de la nature, champ bien
» vaste, dans lequel il pourra systéma-
» tiquement délirer à son aise. C'est
» moins à ses grands ouvrages qu'il doit
» sa réputation, qu'à un petit roman
» très-bien écrit, qu'on lit tous les jours
» et qu'on croit toujours lire pour la
» première fois. Son cœur l'a mieux
» servi que son imagination; qu'il ima-
» gine donc un peu moins. Au reste,
» St.-Pierre passe pour original, on le
» montre au doigt; *il croit qu'il existe*
» *un Dieu.* »

Il rend justice à *Legouvé*, à *Lemercier*, à *Parny ;* Vigée n'est point du nombre de ses amis, Chénier non plus, mais il avoue qu'il a du mérite ; c'est toujours quelque chose. Après ces auteurs, il n'écrit plus un nom que pour déchirer celui qui le porte. On peut prédire à cet *étrenneur* qu'il ne manquera pas d'ennemis. Le moins qui puisse lui arriver, est d'être jugé comme il juge.

LES DINERS DU VAUDEVILLE *mois de Thermidor ; chez* Rondonneau, *place du Carousel, et chez* Brunet, *libraire, rue Gît-le-Cœur.*

OU LA TROUVER?

ROMANCE.

AIR : *O ma tendre Musette.*

FAUT-IL, dieu d'Idalie,
Tromper ainsi mes feux ?
Où trouver cette amie
Dont tu flattais mes vœux ?
Sur vingt beautés, ma flamme
S'égare tous les jours :
Cette ame de mon ame,
Je la cherche toujours.

J'EUS, de la blonde Orphise,
Doux soins, beaux sentimens ;
Mais, du cœur seul éprise,
Elle oubliait les sens.
N'est-on, sur la fougère,
Que pour parler raison ?
Je quittai ma bergère,
Sur les bords du Lignon.

BRUNE, vive et piquante,
Cloé sut m'engager :
Flore est moins séduisante,
Zéphire est moins léger.
Pour fixer cette grace,
Par-tout je la suivais ;
Mais, je perdis sa trace
Dans un champ de bleuets.

ZÉLIS, près du Permesse,
Me plut et s'attendrit ;
Mais, hélas ! pour maîtresse,
Je n'eus qu'un bel esprit :
A ses vers, pleins d'emphase,
Le sommeil m'accabla ;
Loin de moi, sur Pégase,
Ma Zélis s'envola.

FRANCHE, bonne et fidelle,
N'aimant point à demi,
Ne voulant être belle
Que pour son doux ami....

La voilà ! voilà celle
Qui ferait mes beaux jours ;
Mon esprit ne voit qu'elle,
Je la cherche toujours.

PHILIPON-LA-MADELEINE.

BEAUX ARTS.

RÉFLEXIONS SUR LA MOSAÏQUE.

Par Alexandre Lenoir, *Administrateur du Musée des monumens Français.*

L'OBJET principal que l'homme s'est proposé dans les arts dépendans du dessin, c'est l'homme : cependant il a quelquefois négligé cette étude profonde et sérieuse, pour s'occuper des arts relatifs à la décoration des palais et des temples. Le beau ayant suivi le nécessaire ; le besoin d'offrir à l'œil les variétés de la nature, a fait naître le goût des ornemens. L'architecture, considérée comme nécessaire, a pris peu-à-peu du développement : bientôt on a substitué des corniches sculptées et des entablemens aux simples pièces de bois qui servaient à soutenir la couverture des réduits où l'homme naturel goûtoit au milieu de sa famille les douceurs de la philosophie et du repos : l'on a mis des colonnes à la place des pièces de support, et le goût a sçu y placer des bases et des chapiteaux. L'ornement s'est épuré dans la fréquente application qu'en firent les architectes dans les monumens publics ; les sculpteurs s'empressè-

rent aussi de publier des modèles nouveaux, et la bienfaisante nature leur offrit un champ vaste : les animaux, les plantes de toutes espèces, furent imités, et cette branche de la sculpture fut portée à la perfection dans toute la Grèce. Callimachus publia, sous le nom d'Ordre Corynthien, ce chapiteau qu'il modèla dans les champs de Corynthe d'après le palmier fleuri qui ombrageait les cendres d'une jeune beauté que la tendresse maternelle avait enfermées dans la tombe, après les avoir arrosées de son lait et de ses larmes. (Voyez Vitruve) Les malheurs de Carie, ville du Peloponnèse, donnèrent lieu à l'invention des Cariatides.

La Mosaïque, considérée aussi comme un genre de décoration, a pris son origine à la suite des arts d'imitation, et dès sa naissance cet art fut employé par les architectes dans les monumens publics, soit en incrustation, soit en pavement. Il serait à désirer que nos habiles architectes, à l'imitation des anciens, liassent à leurs savantes élévations cet art intéressant qui est susceptible de produire les plus grands effets.

Avant d'arriver à la perfection de la Mosaïque, l'on a commencé par incruster des cailloux, des morceaux de verre colorés, des pâtes et des plaques d'émaux ou de marbres : peu-à-peu on les réduisit en parties, et cet art, cultivé avec soin, prit une si grande prépondérance dans la Grèce, que les artistes les plus célèbres s'en occupèrent et qu'ils parvinrent à produire les tableaux les plus frappans. Pline parle d'un certain Sosus qui travailloit à Pergame, et qui excellait dans l'art de fabriquer les Mosaïques. En 1763, on découvrit à Pompéia plusieurs Mosaïques de la main de Dioscorides, si l'on en juge d'après les inscriptions dont elles sont revêtues.

Les Goths fabriquèrent aussi des Mosaïques ; mais comme ils n'avaient aucune connaissance des règles du dessin, ils ne produisirent que des figures informes, ainsi qu'on peut le vérifier dans le Musée que je dirige, d'après la tombe de Frédégonde morte en 597. La description de ce monument, curieux par son époque et sa gravure, se trouve dans mon ouvrage sur les Monumens Français, n.° 7. — A l'Abbaye de S.-Denis, dans une chapelle haute, on voyait une Mosaïque exécutée du tems de Suger ; elle représentait les signes du zodiaque : sur des tableaux séparés et formant l'encadrement du monument, étaient peints les dégradations de la chaleur et les travaux agricoles qui s'exercent sous chaque signe. Ce morceau précieux a été détruit par des malveillans. Le ministre vient de m'autoriser à en recueillir les restes, dont on trouvera la description et la gravure dans l'ouvrage ci-dessus cité.

La pratique de la Mosaïque se perpétua malgré l'ignorance qui dominait alors, et cet art fut cultivé à Rome vers le 14^e. siècle, et à Florence un siècle après. Un président au parlement de Paris, nommé David, fit fabriquer sous ses yeux et à ses frais une Mosaïque qui est datée de 1500.

Vers la fin du siècle dernier, le goût pour les Mosaïques prit à Rome avec cette fureur qui mène nécessairement à la perfection ; et les derniers papes firent des dépenses considérables pour soutenir et encourager des mosaïcistes habiles dont ils étaient jaloux de posséder exclusivement les productions. Ils firent exécuter par ces artistes une grande partie des tableaux du Vatican, de la main de Raphaël, et ces monumens capables de résister aux siècles et aux

barbares, font encore la magnificence de St.-Pierre.

C'est à la république Française qu'était réservée sans doute la conservation de cet art précieux; elle peut s'en emparer. Le citoyen Belloni, Mosaïciste Romain, établi dans cette ville depuis trois ans, mérite de fixer l'attention de la représentation nationale; ses talens (1) et sa modestie sont à la fois recommandables.

Je pense donc qu'il serait facile d'établir à Paris, et à peu de frais, une école de Mosaïque dont le citoyen Belloni serait le directeur. Un logement et de modiques appointemens lui suffiraient pour former de jeunes artistes, et nous rendre possesseurs d'un art qui, en très-peu de tems, ouvrirait une branche de plus au commerce, et qui nous procurerait de grands moyens pour la décoration des palais nationaux: voici de quelle manière.

On pourrait faire exécuter, en Mosaïque, à titre de récompense, et dont le choix serait soumis à un jury, les tableaux de nos peintres modernes.

Qu'il serait glorieux pour la nation Française de rendre éternelles les étonnantes productions des arts qu'un génie régénérateur a fait éclore à la fin du 18e. siècle! Les tableaux des artistes qui auraient remporté des prix dans les concours entreraient en lice, et l'on verrait avec plaisir convertir en matière solide et durable les belles compositions des David, des Vincent, des Regnauld, des Gérard et des Girodet. O combien seront grands les efforts que feront les élèves pour arriver à cet honneur! Les artistes

---

(1) Voyez une tête d'Apollon, exposée au salon.

ont des droits à la reconnaissance publique, et certes, celui qui consacre sa vie à étudier et à méditer sur son art pour accroître la gloire de son pays, mérite une attention toute particulière. Vien nous a ouvert la carrière du vrai beau dans les arts dépendans du dessin; les systêmes de la vieille école sont oubliés; travaillons à surpasser s'il se peut les Grecs; anéantissons le siècle de Colbert et dérobons à la postérité tous les talens à la fois.

NÉCROLOGIE

SUR ETIENNE MONTGOLFIER.

LES amis des sciences et des arts, et de toutes les vertus publiques et privées, ont à pleurer dans ce moment la perte d'*Etienne Montgolfier*, associé de l'Institut national de France, et l'un des deux frères inventeurs des aérostats. Il vient de terminer, auprès d'Annonai, lieu de sa naissance, à l'âge d'environ 52 ans, une carrière pleine de gloire et que de nombreux et utiles travaux allaient encore rendre plus illustre. Né dans une famille où le génie et le savoir étaient une dotation commune, il se livra de bonne heure à l'étude-pratique de la mécanique et de la chymie, et les rendit usuelles, en les appliquant à la fabrication du papier dont il possédait et dirigeait une vaste manufacture; plusieurs découvertes heureuses, fruits de ses méditations et de ses travaux. Il contribua puissamment à perfectionner l'art qu'il exerçait, soit en inventant de nouvelles machines, soit en créant de nouveaux procédés; on lui doit particulièrement d'avoir

le premier fabriqué en France ces papiers vélins, qui ont donné tant de supériorité à la typographie française, et qui, avant lui, n'étaient produits que par les seuls ateliers des Hollandais. Son génie devina plus d'une fois les méthodes de ces rivaux de notre industrie; et avant que les liens qui nous attachent à eux, nous eussent, en quelque sorte, rendu propres leurs connaissances dans les arts, et leur habileté à en faire usage, Montgolfier avait naturalisé, parmi nous, la plupart de leurs procédés pour la fabrication du papier en les imaginant lui-même : il m'a dit, plus d'une fois, que l'une des choses qui lui avait causé le plus de plaisir, c'avait été de retrouver dans les secrets les plus cachés de la fabrication Hollandaise, lorsqu'il avait pu les connaître, plusieurs pratiques très-importantes, qu'il croyait n'appartenir qu'à lui.

Ce fut conjointement avec Joseph Montgolfier, son frère, son ami, le compagnon de tous ses travaux, le dépositaire de toutes ses pensées, homme rare aussi, et que l'industrie Française possède encore, qu'il fit cette brillante découverte, dont les autres nations furent si jalouses, emblême et produit du génie, moyen précieux et nouveau d'accroître encore la puissance de l'homme, et d'aggrandir le cercle de ses connaissances.

D'autres ont pu ou pourront employer, pour les aérostats, des gaz plus légers que l'air atmosphérique, sans, pour cela, inventer autre chose qu'une nouvelle méthode applicable à une découverte déja faite.

Cette découverte brillante donna lieu d'abord à quelques expériences dont on se ressouvient encore, et qui n'avaient rien de commun avec toutes

toutes celles qui, de nos jours, n'ont été que de vains spectacles; mais le génie des inventeurs ne put se plier à la mesquinerie du gouvernement d'alors, qui seul pouvait en faire les frais, et ils se virent forcés de les abandonner, sans avoir pu essayer ni les moyens de direction, qui leur semblaient devoir naître du principe même de leur découverte, ni l'application de ce principe à une foule de théories qu'ils jugeaient devoir être perfectionnées par lui.

Il est inutile de remarquer que les frères Montgolfier ne reçurent de l'ancien gouvernement d'autre récompense que quelques-uns de ces puérils hochets que la révolution a restitués à leur néant, et qu'après avoir consumé en expériences une grande partie de leur fortune, ils ne purent pas même obtenir les moyens de les continuer, seule chose qu'ils ambitionnassent. Cet abandon les suivit jusques sous la république, et il y fut peut-être encore plus injuste. La victoire de *Fleurus*, elle-même, si favorisée par l'usage inusité de l'aérostat, ne les arracha point à cet oubli, et ils ne furent pas même consultés par ceux qui avaient conçu l'idée de faire servir, à la défense de la nation Française, une découverte qui déjà l'avait honorée.

Etienne Montgolfier dût pourtant, à sa gloire, un avantage dont il était, plus qu'aucun autre, digne de sentir tout le prix; il fut recherché avec empressement, d'abord à cause d'elle, et bientôt à cause de lui, par tout ce que la France possédait alors d'hommes recommandables dans tous les genres de mérite. Il obtint de plusieurs d'entre eux cette amitié, qui seule pouvait récompenser le génie. Le vénérable *Malesherbes*, son infortunée famille, le vertueux *Larochefoucault*, le savant et malheureux *Lavoisier*, etc.

se placèrent parmi ses plus tendres amis, s'honorèrent d'en porter le titre, et lui vouèrent une estime que Montgolfier mérita toujours. Il était impossible, en effet, d'être meilleur sous tous les rapports, d'être plus modeste, plus simple, de posséder une ame plus pure, d'être plus véritablement vertueux : c'est à ceux qui l'ont connu comme moi, qui l'ont aimé comme je l'ai fait, c'est à sa famille désespérée de sa perte, à completter, par leurs larmes, l'éloge que je suis forcé d'abréger : c'est à eux à rendre à sa mémoire l'hommage le plus digne d'elle, celui qu'un homme de bien desire le plus, les regrets des ames sensibles.....

B. ***

D'Oléron, le 30 thermidor.

SPECTACLES.

THÉATRE DES TROUBADOURS,

RUE DE LOUVOIS.

23 fructidor.

VADÉ A LA GRENOUILLÈRE, *Vaudeville poissard, en un acte.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *d'Arlequin Afficheur.*

TOUR-A-TOUR malin et poissard,
Mais toujours vrai dans sa peinture,
Vadé saisissait, avec art,
Les divers tons de la nature.

Nous ne nous dissimulons rien,
Ce soir nous avons tout à craindre;
Car celui qui peignit si bien,
N'est pas facile à peindre.

Les trois premières scènes de cette bluette semblaient lui présager le plus brillant succès : *Vadé* ne les aurait pas mieux conçues, ni dialoguées; mais par malheur ce poëte aimable n'est pas le héros principal de l'intrigue, si toutefois on veut bien en accorder une à cette pièce, dont voici, en peu de mots, l'analyse.

Jérôme, batelier, et *Nanette*, poissarde, sont sur le point de s'unir, lorsque la mère de *Nanette* lui défend de penser à ce mariage. Grand chagrin des amans. *Vadé* arrive pour assister à la nôce. *Jérôme* et *Nanette* s'adressent à lui. Il veut faire entendre raison à la mère; mais elle ne se rend que lorsqu'elle voit *Vadé* et les autres spectateurs s'empresser de doter les deux futurs époux.

Il y a de charmans couplets dans ce vaudeville, et qui ont été justement répétés *bis* : mais le grand vice de l'ouvrage, nous ne saurions trop le dire, c'est de n'avoir fait de *Vadé* qu'un personnage secondaire. Les auteurs de *Jean Monet*, au théâtre du Vaudeville, n'ont fait qu'esquisser *Vadé ;* et cependant ils l'ont présenté sous un point de vue plus intéressant que dans cette pièce qui, d'après son titre, devait donner du chansonnier poissard une idée plus étendue et plus directe. Dès l'arrivée de *Vadé*, on devine le dénouement : alors l'intérêt, bien loin de croître, languit et diminue insensiblement. *Vadé* vient à la Grenouillère accompagné d'une merveilleuse de son tems, dont le langage des Halles écorche les oreilles. Il

fait bientôt la rencontre d'un petit-maître qui le demande à tout venant (on ne sait pourquoi). Ces deux personnages, qui sont placés là pour former contraste avec les habitans de la Grenouillère, concourent d'autant moins au but des auteurs, que leurs discours et leurs manières ne sont point ceux des *faraud*s, contemporains de *Vadé*.

Tiercelin, dans le rôle du batelier *Jérôme*, est d'une vérité étonnante. Il a réuni tous les suffrages, tant par la plaisante caricature qu'il a prise, que par le naturel et le comique avec lequel il a joué. Le rôle de *Vadé* n'est pas très-avantageux pour l'acteur qui le remplit; cependant le citoyen *Léger* a su en tirer un parti avantageux, et y obtenir de nombreux applaudissemens. On a aussi rendu justice aux talens des citoyennes *Delisle*, dans *Nanette*; *Laporte*, dans la merveilleuse, etc.

Les auteurs ont été nommés. Ce sont les citoyens *Armand-Gouffé* et *Georges Duval*, auxquels on est redevable du charmant opéra *du Val-de-Vire*.

THÉATRE DE LA GAITÉ.

23 Fructidor.

CLÉMENCE et FORMOSE, *Mélodrame en trois actes, avec Ballets, Marches, Combats et Décors nouveaux.*

Le sujet de ce mélodrame est le même que celui d'une pièce, en trois actes et en prose, représentée avec succès sur le théâtre de la Cité, sous le titre d'*Aymar* et *Azalais*, ou *le*

Château de Serdar, et dont nous avons rendu compte dans notre Numéro 16. Le second acte dans ces deux ouvrages est, à peu de chose près, le même ; le premier et le dernier sont tout-à-fait différens.

L'exécution de ce mélodrame est soignée, ainsi que les tournois, combats, décors, costumes, etc. ; et nous ne doutons pas que le public ne voye long-tems avec plaisir cette pantomime, dont l'action offre le plus grand intérêt.

Les auteurs sont les citoyens *Châteauvieux* et.....

La citoyenne *Cousin*, femme *Picard*, a été vivement demandée, et a paru au milieu des acclamations universelles.

VARIÉTÉS.

Au Rédacteur du Mercure.

QUEL est donc le barbare qui, dans des vers dignes de la Serre ou de Chapelain, a gâté, sous le titre d'énigme, un charmant distique latin de Joachim du Bellai, mort en 1560 ? Pour nous faire oublier le mauvais rimeur français, veuillez insérer dans votre feuille l'épigramme latine de du Bellai : les jolies choses, quoique connues, font toujours plaisir à revoir.

Latratu fures excepi, mutus amantes :
Sic placui Domino, sic placui Dominæ.

Algarotti, dans sa *lettre de Léonce à Eroïque* à la suite de son *Congrès de Cythère*,

en cite une d'un poëte Italien, qu'il donne comme épitaphe :

Latzo pé ladri, e per gli amanti tacque :
E si a messere, ed a madonna piacque.

L'epigramme latine de du Bellai a été traduite en français par M. Bailli, garde général des tableaux du ci-devant roi, père de l'infortuné philosophe, qui a été si inhumainement massacré dans les commencemens de la révolution.

Je savais, par mes aboyemens,
Des larrons, confondre l'adresse;
Pour tromper leurs soins vigilans,
Nuit et jour, je veillais sans cesse :
J'étais muet pour les amans :
Par ces sages arrangemens,
Je fus cher à mon maître ainsi qu'à ma maîtresse.

Quant à l'épitaphe italienne, elle a paru, il y a plus de vingt ans, traduite de ma façon.

J'aboyais au voleur, et caressais l'amant,
Et sus, par cette heureuse adresse,
Me faire aimer également
De mon maître et de ma maîtresse.

LAUS DE BOISSY.

COUP-D'ŒIL SUR LE SALON,

PAR UN AMATEUR.

J'ai vu le salon.... On croirait, au premier abord, que tous les tableaux sont les chiffons qui ont enveloppé les chefs-d'œuvres d'Italie. Cependant il faut être juste, on y voit quel-

ques portraits bien faits.... Quelques heureuses compositions ; j'en excepte , le 10 août, trop violet de ton ; une femme qui pince de la harpe, et qui a l'air de s'ennuyer au sallon, etc. J'ai remarqué la *Vérité , toute nue* , (c'est son costume) mais en revanche, *la Sagesse* a l'air d'une marchande de vieux chapeaux, ou d'une vivandière qui porte les bagages. Un plaisant a dit que *la Vérité* pourrait *avoir froid* au salon, et que sa femme-de-chambre avait eu raison de porter sa garde-robe.

Plaisanterie à part, je ne conçois pas comment il est possible d'exposer tant de *croûtes* au salon ! témoin le portrait du député *Bouvier*, qui a précisément la tournure d'une enseigne à bierre.

L. M. HENRIQUEZ,
Professeur de littérature en l'école centrale du départ. du Finistère.

Parmi les exercices distingués qui ont eu lieu à la fin de cette année scholaire, on doit compter celui de l'école centrale du département de l'Oise. Des élèves de tout âge ont répondu, de la manière la plus satisfaisante, sur les *Mathématiques , la Grammaire générale, les Belles-Lettres , la Législation , l'Histoire et l'Histoire Naturelle* , et pour donner à ces mêmes élèves les moyens de déployer leurs talens divers ; les professeurs ont cru devoir assigner un ou deux après-midi, pour chacun de ces exercices auxquels ont assisté un public nombreux et toutes les autorités constituées du département. Les interrogations faites aux élèves, par tout ce qu'il y avait d'hommes instruits, se sont succédées d'une manière

rapide, et par là même ont jetté un grand intérêt dans ces examens, dont quelques-uns en outre ont été heureusement entre-mêlés de pièces de vers allégoriques, débitées avec chaleur et intelligence par les élèves de littérature. Ces exercices, en tout genre, ont été terminés, le 30 thermidor, par des expériences de physique, et par la distribution solemnelle des prix, où des élèves qui annoncent de très-heureuses dispositions et qui promettent à l'état des citoyens utiles et instruits, ont reçu, au milieu des applaudissemens universels, les récompenses dues à leurs travaux constans.

(*Article communiqué.*)

MERCURE
DE FRANCE.

Du 25 Fructidor, an 7.

POLITIQUE.

ITALIE.

Venise, 4 fructidor.

IL avait été arrêté d'avance que le conclave, pour l'élection d'un nouveau pape, se tiendrait à Venise ou à Padoue, et plus vraisemblablement dans cette dernière ville. Il s'y trouvera, suivant les calculs faits, de 18 à 25 cardinaux; mais il n'y aura aucun portugais, aucun espagnol, (l'archevêque de Tolède étant mort, et le primat de Madrid ne sortant jamais du royaume) ni aucun ci-dev. cardinal français, à moins que Paul Ier n'y expédie le *cardinal Maury*, qui est à Pétersbourg, et qu'on dit devoir être chargé en même-tems de négocier la fameuse réunion des deux églises.

Naples, 20 thermidor.

Le premier acte *royal* de S. M. a été de déclarer nulle l'amnistie stipulée par la capitulation conclue entre le cardinal Ruffo et les patriotes napolitains. Comme *sujets révoltés*, ceux-ci n'ont droit qu'à la *clémence* de leur

B. N. F. 5. CENT. 85

gracieux Seigneur. En vertu de cette clémence on égorge, on fusille, on pend, on écartèle par milliers, les malheureux Napolitains. Cette vaste cité à l'air d'une immense catacombe. L'entrée de S. M. très-clémente, a été plus funeste à ses chers sujets que l'importation de la peste. En peu de jours, S. M. a surpassé les forfaits tant vantés de Charles II, et du duc d'Yorck, pendant vingt-huit ans de règne. Ce n'est qu'un avant-goût de ce qu'on prépare aux Français, si la contre-révolution a lieu. Des évêques, des princes, des négocians, des propriétaires, des hommes de la dernière classe du peuple, tout est frappé sans distinctions; S. M. et ses bourreaux, observent la plus parfaite *égalité* envers tous. La hache met tout de niveau.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE.

Extrait d'une lettre du quatier général de l'armée d'Italie.

Au quartier général de Cornigliano, le 7 fructidor an 7.

Depuis la malheureuse journée du 28 thermidor, l'ennemi, à notre grand étonnement, n'a fait aucune disposition pour nous suivre, et nous avons repris nos positions dans les montagnes de la Ligurie. La citadelle de Tortone, perdant désormais l'espoir d'être secourue, a capitulé hier; l'ennemi n'a laissé qu'un corps de troupes peu nombreux entre Alexandrie et Tortonne; il se porte, avec le gros de son armée, sur Asti, ce qui annoncerait son dessein d'assiéger Coni, la seule place forte que nous occupions encore en Piémont. Il a détaché aussi un corps de vingt mille

hommes sur le général Grenier, qui est descendu, avec une partie de l'armée des Alpes, aux environs de Suze. Il est à présumer qu'il ne le rencontrera pas, car il a été expédié un courier à Championnet, après l'affaire du 28.

ALLEMAGNE.

Brunswick, 10 *fructidor.*

Plusieurs princes de l'Empire, par la position de leurs états, se sont trouvés contraints de suspendre leurs relations diplomatiques avec la France, pour ne pas les voir exposés aux ravages des armées russes : c'est une démarche de prudence que commandent les circonstances ; mais tant que la diète n'aura pas prononcé, et que le roi de Prusse lui-même n'aura pas pris une détermination dans la guerre présente, la plupart des princes de l'Empire, ou resteront neutres, ou s'uniront au parti que prendra le roi de Prusse.

On parle ici plus que jamais des négociations ouvertes par le cabinet de Berlin, pour interposer sa médiation. Mais on sait que l'empereur de Russie ne peut supporter l'idée d'une paix entre les puissances alliées et la France ; il a juré l'anéantissement de cette république,

D'un autre côté, on commence à parler du projet de Paul I.er, de vouloir relever la Pologne, pour y rétablir un des grands ducs en qualité de roi. Dans cette hypothèse, les puissances co-partageantes seraient obligées de restituer les dépouilles ; et si l'Autriche trouvait des dédommagemens en Italie, on ne voit pas quelle compensation on offrirait à la Prusse en Allemagne, sans donner une forte atteinte à l'intégrité de l'Empire.

Aussi la politique n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire entre les coalisés. Tandis que dans leurs proclamations ils ne cessent de parler du rétablissement de l'autel et du trône, de leur désintéressement, du bonheur des peuples, ils ne perdent pas de vue l'accroissement de leur pouvoir, l'agrandissement de leurs états ; ou, pour mieux dire, c'est-là le grand objet de ces négociations si actives entre les cabinets de Vienne, de Pétersbourg et de Londres. Les cours de Vienne et de Londres pourraient à la fin parvenir à s'entendre ; mais le cabinet de Pétersbourg vient d'acquérir une trop forte prépondérance en Europe, pour ne pas être un obstacle à tous ces projets, qui ne s'accorderaient pas avec ses vues particulières, et dont on ne connaît pas encore toute la latitude.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, 16 fructidor.

L'armée anglaise est presqu'entièrement débarquée ; elle ne forme guères que 20 mille hommes, auxquels se sont réunis hier dans l'après-midi quatre mille hommes de cavalerie. L'armée combinée, française et batave, forme 30 mille hommes, non compris les renforts qui sont en marche de toutes parts. L'ennemi ayant poussé ses avant-postes jusqu'à deux lieues d'Alkanaër, notre armée s'est retirée en avant de cette ville, et a pris une forte position. Elle compte faire, avant peu, une attaque générale. Les anglais qui s'y attendent, se retranchent en avant des Dunes, où ils attendent, dit-on, un renfort de 10,000 hommes.

Le dernier mouvement rétrograde de l'armée hollandaise, dont on ignore jusqu'ici la cause,

laisse la majeure partie de la Nort-Hollande au pouvoir des Anglais. Les ennemis du général Daendels accusent sa conduite.

La lettre suivante, adressée par le général Brune au directoire batave, contient des détails particuliers sur la mission de quelques parlementaires envoyés par le général ennemi.

Du quartier-général de Harlem, le 15 fructidor.

Citoyens directeurs,

J'ai rencontré près de Leyde un officier batave qui m'a remis une dépêche du général Daendels, datée du 14 fructidor. Ce général a reçu, dans son quartier-général, un général-major et un aide-de-camp de l'armée anglaise, comme parlementaires, qui demandent des passe-ports pour se rendre à la Haye, et qui sont chargés de vous faire des propositions, sur l'objet desquels le général Daendels ne me donne aucun éclaircissement.

Le général Daendels se réfère à moi relativement à ma demande. Arrivé ce soir à Alknaer, je demanderai des éclaircissemens sur ce sujet, dont je vous ferai part sur-le-champ, ainsi que de tout ce qui pourrait avoir lieu dans la suite. Les défenseurs de la patrie doivent réunir leurs forces et leur courage, et ma confiance en vous égale celle que vous me témoignez. On répand à Amsterdam les bruits les plus allarmans au sujet de la flotte. Il est évident qu'il existe un parti qui veut effectuer une révolte et exciter le mécontentement par la dévastation et le pillage. Je vous envoie les copies de la missive que j'ai adressée à la municipalité de cette grande commune, et de celle que le général Abercrombie a fait remettre

au général Daendels, et qui contient la demande des passe-ports.

Salut républicain,

Signé BRUNE.

Lettre du général Abercrombie au général Daendels.

De mon camp, le 15 fructidor.

Mon général,

Le général-major Don, avec son aide-de-camp, aura l'honneur de vous remettre la présente. Il est chargé de ma part d'une mission particulière près du directoire batave, et de vous demander les passe-ports nécessaires pour qu'il puisse se rendre à la Haye.

Agréez, mon général, l'assurance de la plus parfaite estime avec laquelle je suis, etc.

Du 18. Dans la séance du 17, on a lu la lettre suivante du citoyen van. Hoof, membre du directoire, se trouvant en commission à Harlem, adressée au directoire batave :

Citoyens directeurs,

Je m'empresse de vous annoncer que le général Brune a reçu hier une lettre de l'amiral Story, dans laquelle celui-ci ne fait aucune mention de la *capitulation* dont on avait répandu le bruit, et c'est depuis que la nouvelle s'en est accréditée. Elle n'a pas laissé que de nous inquiéter. Mais hier au soir, à huit heures, ce bruit s'est évanoui, le général Brune nous ayant communiqué alors une lettre du lieutenant-général Daendels, dans laquelle il lui annonce que la flotte de Story était dans la *méme position*.

Cet avis, qui m'a été transmis par les colonels Pineda et Dompselex, qui avaient vu cette lettre, m'a semblé digne de vous être communiqué par exprès. Je me suis abouché avec une commission de l'administration départementale du Texel, et lui ai donné les assurances les plus positives de la fermeté du directoire, en lui recommandant en même tems, de la manière la plus instante, l'exécution des lois.

Salut et estime,

Signé VAN HOOF.

P. S. La position de l'armée est toujours la même. Le quartier-général est à Schermerhorn, l'aîle droite à Averhorn, d'où l'on voit que l'armée n'a pas reculé.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif.

Paris, 17 fructidor an 7 de la République.

Le directoire exécutif, considérant qu'il existe une conspiration, dont le but est de rétablir la royauté par l'influence de l'étranger, par la destruction du gouvernement et de la constitution de l'an 3; que les actes de rébellion qui se sont manifestés dans l'intérieur de la république, sont les suites évi-

dentes de cette complicité entre les ennemis du dehors, et des français égarés ou perfides ;

Considérant que les écrits politiques, journaux ou autres productions de la presse, qui provoquent, déterminent, secondent ou justifient des mouvemens insurrecteurs contre la république et l'exécution des lois, sont un des plus puissans moyens de cette conspiration ;

Considérant que tous les moyens de conspirer contre la constitution, et les autorités qu'elle a établies, sont également condamnables, repréhensibles et punissables ;

Considérant que l'article 145 de la constitution, investit le Directoire exécutif du droit de décerner des mandats d'amener et d'arrêt contre tous ceux qui sont présumés auteurs ou complices de quelque conspiration attentatoire à la sûreté intérieure ou extérieure de l'état ;

Arrête :

Art. Ier. Les propriétaires, entrepreneurs, les directeurs, auteurs, rédacteurs des journaux ci-après : *Le Bulletin officiel des armées coalisées*, *de la Parisienne*, *de la Quotidienne*, *du Courier de Paris*, *du Démocrate*, *du Miroir*, *de la Feuille du Jour*, *du Nécessaire*, *des Hommes libres*, *du Grondeur*, *du Défenseur de la Patrie*, *faisant suite à l'Ami du Peuple*, sont mis en état d'arrestation.

II. Les scellés seront apposés sur leurs effets, papiers et presses.

III. Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui ne sera point imprimé.

Signé SIEYES, *président.*

Par le Directoire exécutif,

Pour le secrétaire général.

Signé MOULIN.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

On ne paraît plus douter de la continuation de la neutralité de la Prusse et de celle des états compris derrière la ligne de démarcation du nord de l'Empire, qui renouvelleront, à ce qu'on prétend, la déclaration faite il y a quelques années, « qu'ils croient remplir leur devoir de » membres d'Empire en couvrant le nord de » l'Allemagne par l'armée d'observation. » Cet état de choses expose le Sud de l'Empire à devenir de nouveau le théâtre de la guerre, et à en supporter seul toutes les charges.

On vient d'apprendre que Pichegru a eu, le 24 thermidor dernier, un entretien secret à Ausbourg avec Dandré et Précy, qui commandait pendant le siège de Lyon; qu'il s'est ensuite rendu à Uberlingen, sur le lac de Constance, où est le rendez-vous de tous les émigrés conspirateurs destinés à travailler les départemens qui avoisinent l'Helvétie.

Le duc de Wurtemberg a donné le 13 fructidor une magnifique fête au corps des officiers russes, près de sa forteresse de Hobentweil, à quatre lieues de Schaffouse. Il s'est tellement enthousiasmé de Paul I.er et des manières russes, qu'il est revenu à Stuttgard le knout à la main.

Extrait d'une lettre particulière écrite du Cap-île Saint-Domingue, le 10 *thermidor, par le citoyen D...., chef de bataillon.*

Vive la République! mon bon ami. Toussaint-Louverture et Rigaud viennent de ruiner entièrement les espérances des anglais sur nos parages. Le 6 de ce mois, nous signalâmes de

ce port une flotte d'environ 200 voiles, dont la marche tranquille et directe fit frémir tous les républicains. Le lendemaiu elle s'approcha de nous à la portée du canon. La défense expresse qu'avait fait le général noir de tirer dessus, nous fit soupçonner que nous étions vendus, et que Toussaint-Louverture allait nous livrer.

Le commissaire civil Rigaud, effrayé du danger de la colonie, se transporta chez le général, avec qui il était ouvertement brouillé, et ne put parvenir à le voir. Déjà les ennemis se disposaient à un débarquement, lorsque Rigaud, abandonné à lui-même, publia une proclamation énergique, dans laquelle, sans désigner positivement comme un traître Toussaint, il répandit des soupçons sur sa conduite, et invitait ses troupes à se rallier autour du mandataire du gouvernement français, et tous les républicains du Cap à se lever en masse pour repousser l'ennemi. Cette proclamation n'ayant produit aucun effet plausible, Rigaud, armé en soldat, se présente à la garnison, que Toussaint avait enfin mise sous les armes, et la harangue en présence de son général, qui, dans un moment d'enthousiasme, oubliant tout ressentiment personnel, se précipite dans les bras du commissaire civil, en s'écriant : *Homme étonnant ! je vais répondre à tes calomnies, et tu vas voir comment je me venge!*..... Il ordonne à l'instant un feu général et soutenu sur la flotte anglaise, dont les bâtimens furent bientôt brûlés ou coulés bas.

Cette victoire fut couronnée par un banquet fraternel, auquel assistèrent les diverses autorités civiles et militaires, et où les embrassemens et les témoignages d'amitié furent renouvellés entre Toussaint et Rigaud.

Le journal de Toulouse qui, le premier, avait accusé la citoyenne Clotilde d'avoir tissu un drapeau blanc pour les rebelles de la Haute Garonne, la justifie aujourd'hui, et assure que ce drapeau était l'ouvrage d'une autre femme.

Le pape est mort le 12, à Valence. Quelques minutes avant d'expirer, dit-on, il reprit toute sa connaissance, perdue depuis onze jours; il fit signe d'approcher à tous ceux qui l'entouraient, leur serra tendrement la main, et leur donna sa bénédiction; puis s'adressant à l'évêque de Corynthe, qui ne l'a pas quitté d'un instant, il lui dit : *Recommandez sur-tout à mon successeur de pardonner aux Français, comme je leur pardonne de tout mon cœur.*

LOIS ET ARRÊTÉS.

LOI relative aux acquéreurs de domaines nationaux en exécution de la loi du 9 Vendémiaire an VI, qui n'ont point payé la seconde moitié des enchères.

Du 16 Floréal.

ART. I. Les acquéreurs de domaines nationaux en exécution de la loi du 9 vendémiaire an VI, qui n'ont point encore payé la seconde moitié et les enchères, pourront, dans les quatre mois qui suivront la publication de la présente, se libérer de la manière suivante.

II. L'acquéreur débiteur qui voudra conserver son acquisition, en fera signifier la déclaration, dans les vingt jours de la publication, 1°. à l'administration centrale qui lui a consenti la vente, 2°. au receveur du domaine national de la résidence de ladite administration.

III. Le receveur du domaine national, au moment de la déclaration, réglera la somme à laquelle s'élevera la dette

du déclarant, en calculant deux francs en numéraire pour chaque cent francs qu'il devait originairement en bons de deux tiers ou autres effets de la dette publique.

IV. L'acquéreur signera, ou, s'il ne sait pas écrire, fera signer par un fondé de pouvoir par acte authentique, quatre obligations, chacune du quart de la somme dont il sera redevable, la première payable dans le premier mois de la publication de la présente; la seconde, à la fin du second mois; la troisième, à la fin du troisième mois; la quatrième, à l'expiration du quatrième mois.

V. Ces obligations resteront entre les mains du receveur jusqu'à parfait paiement, et produiront, au profit de la République, un intérêt proportionnel, calculé sur le pied de cinq pour cent sans retenue.

VI. Il sera libre aux acquéreurs d'anticiper le paiement de leurs obligations. Dans le cas où ils useraient de cette faculté, ils ne paieront que l'intérêt échu jusqu'au jour du paiement.

VII. Après les vingt jours accordés aux acquéreurs pour faire leur déclaration, le receveur dressera le tableau de ceux qui ne se seront pas présentés, ou n'auront pas signé ou fait signer d'obligations, et le transmettra à l'administration centrale: celle-ci fera sans délai, apposer des affiches pour la revente des biens non payés; et cette revente se fera dans les formes et aux conditions prescrites par la loi du 26 vendémiaire dernier.

VIII. A l'expiration de chaque mois du nouveau délai, le receveur du domaine narional transmettra à l'administration centrale l'état des paiemens faits en vertu des obligations autorisées par les articles précédens. Il transmettra aussi la liste des obligés qui n'auront pas rempli leur engagement: ces derniers seront déchus de plein droit, et l'administration revendra les biens qu'ils avaient acquis, suivant le mode établi par la loi du 26 vendémiaire an VII.

IX. Le Directoire exécutif fera connaître au Corps législatif, dans les dix jours de la publication de la présente, le montant des sommes en numéraire versées dans les caisses publiques par les acquéreurs de biens nationaux en exécution de la loi du 27 brumaire dernier: il fera aussi connaître, dans le mois de la publication, le montant des obligations contractées en vertu de la présente, et le tableau des acquéreurs qui ne se seront pas présentés pour en consentir.

X. La présente loi sera réimprimée dans chaque département, et affichée dans toutes les communes.

XI La présente résolution sera imprimée.

LOI qui fixe les règles de comptabilité conformément au nouveau système des poids et mesures.

Du 17 Floréal.

ART. I. A compter du premier vendémiaire prochain, toutes stipulations et comptes de valeurs monétaires pour le service public de l'exercice de l'an VIII, ne pourront être énoncés qu'en francs et fractions décimales de francs : en conséquence, les traitemens des fonctionnaires publics et les impositions de toute nature de l'exercice de l'an VIII seront calculés et payés en ces valeurs, en subsistuant le franc à l'ancienne livre tournois.

II. A partir de la même époque, toutes transactions ou actes entre particuliers exprimeront également les sommes en francs, décimes ou centimes, ou les sommes seront censées évaluées de cette manière, quand même elles seraient énoncées en livres, sous et deniers.

III. L'acquittement des obligations antérieures à l'époque ci-dessus désignée, soit en particuliers, soit pour le service publique, sera fait en valeurs de l'ancienne livre tournois, quand même l'expression de franc se trouverait écrite dans les actes au lieu de celle de livre; sauf le cas ou la valeur du nouveau franc aurait été formellement stipulée.

IV. Les pièces d'or et d'argent à l'ancien type et au poids légal, continueront d'avoir cours, même pour les paiemens à faire en francs; mais à la charge par celui qui se libérera d'ajouter un centime et un quart (trois deniers) à chaque livre, afin de les porter à la valeur de francs.

V. Les contributions des exercices antérieurs à celui de l'an VII, continueront à être payées, jusqu'à leur entière solution, en livres tournois; il en sera compté en la même forme.

VI. Les percepteurs et autres receveurs des contributions de l'an VII, ne seront admis à compter tous les deniers perçus au premier vendémiaire an VII sur les contributions antérieures à cette même année, que jusqu'au 5 vendémiaire inclusivement; et ceux-ci, chez le receveur général, que jusqu'au 10 du même mois, aussi inclusivement: ces délais passés, ils seront responsables de la différence de la livre tournois au franc.

VII. Le Directoire exécutif demeure chargé de donner des ordres pour la vérification des caisses d'après les époques ci-dessus indiquées; et les receveurs généraux en adresseront les résultats au ministre des finances et à la trésorerie.

VIII. Les prix des fermages des domaines nationaux, stipulés antérieurement à la publication de la présente loi, seront payés, pour tous les termes échus à l'époque du premier vendémiaire prochain, en livres tournois. ils seront ensuite acquittés de même jusqu'à l'expiration des baux : mais les quittances, ainsi que les régistres, porteront, après l'énoncé des sommes en livres tournois, leur réduction en francs et centimes de franc, afin qu'il en soit compté de même au trésor public.

IX. Les deux semestres des rentes et pensions de l'an VIII seront payés en francs, c'est-à-dire, un franc pour chaque livre, sans modification ni réduction ; il en sera de même des semestres à écheoir à l'avenir.

X. La présente résolution sera imprimée.

LOI contenant des mesures pour assurer et faciliter le paiement des rentes et pensions.

Du 22 Floréal.

ART. I. A compter de la publication de la présente, les rentiers et pensionnaires seront payés du second semestre de l'an VI, et des semestres suivans, sans qu'il puisse être exigé d'eux d'autres pièces ou formalités que celles mentionnées ci-après, et sans qu'il leur soit fait aucune retenue pour raison de leurs contributions.

II. Les intérêts de la dette publique continueront d'être acquittés avec des *bons* au porteur ou délégation applicables tant aux contributions directes qu'aux patentes, quel qu'en soit le porteur, ainsi qu'il a été établi par la loi du 28 vendémiaire dernier.

Les *bons* ne pourront servir à payer les centimes additionnels applicables aux dépenses administratives.

Le Directoire exécutif est chargé d'activer, autant que possible, la délivrance des *bons* qui doivent être remis aux rentiers et pensionnaires; de manière que ce qui sera échu au premier jour d'un semestre, soit entièrement acquitté dans les six mois qui suivront cette échéance.

Les contribuables pourront verser les *bons* directement dans les caisses des préposés aux recettes, comme dans celles des receveurs généraux de département, et à la trésorerie nationale.

III. Ces *bons* continueront d'être numérotés par *un*, *deux*, *trois*, &c. pour chaque semestre, et en porteront la désignation.

L'état des paiemens de chaque décade, avec indication des numéros par premier et dernier, sera adressé au Corps législatif, et inscrit au Bulletin des lois.

IV. Tout contrefacteur de ces *bons* sera puni comme faux monnayeur.

V. Les arrérages dûs pour rentes perpétuelles, seront payés au porteur de l'extrait d'inscription au grand-livre, sur la représentation qu'il en fera.

Il en donnera son acquit au payeur.

VI. Les arrérages de la dette viagère et des pensions seront payés de même au porteur de l'extrait d'inscription ou du brevet de pension.

Il en donnera également son acquit au payeur.

Il sera rapporté à l'appui un certificat de vie du rentier viager ou pensionnaire

VII. Il ne sera plus reçu, à l'avenir, d'opposition au paiement desdits arrérages, à l'exception de celle qui serait formée par le propriétaire de l'inscription ou du brevet de pension.

Cette disposition n'aura son effet qu'à dater de deux mois après la publication de la présente.

VIII. L'opposition du propriétaire sera faite aux bureaux des payeurs de la trésorerie nationale, chargés du paiement des arrérages, par une déclaration écrite, et qui sera signée de lui ou d'un fondé de pouvoir spécial.

Elle sera annullée de la même manière.

IX Chaque paiment sera indiqué au dos de l'extrait d'inscriptiou ou du brevet de pension, par l'application qui y sera faite d'un timbre énonçant le terme ou le semestre pour le quel le paiement aura eu lieu, et dont il aura été donné acquit.

X. Les certificats de vie seront délivrés sans frais par les municipalités. Ils seront signés de deux administrateurs, et visés par le commissaire du Directoire exécutif près l'administration du canton.

Ils ne seront assujétis à d'autres formalités ni à aucun autre droit que celui du papier timbré du timbre de vingt-cinq centimes.

XI. Toutes dispositions d'autres lois contraires à la présente, sont abrogées.

XII. La présente résolution sera imprimée.

AVIS ESSENTIEL

De l'éditeur-propriétaire et des rédacteurs du Mercure de France.

Si à la lecture de quelques réflexions que nous avons cru utile de faire, quelques gens, obscurs ennemis de la république, ont pensé que nous allions mettre au jour les écrits dangereux qu'ils nous envoyent; ils se sont trompés. Nous recevons avec reconnaissance tout ce qui aura rapport à la littérature, aux arts; nous recevrons même ce qui sera relatif à la politique et nous l'insérerons, mais lorsque les principes constitutionnels et les autorités y seront respectés. Nos lois permettent la liberté de dire; mais cette liberté doit être tournée au profit de nos lois mêmes, au profit de la liberté publique et individuelle, au profit du gouvernement qui protège tous également, et jamais à celui de nos ennemis, quelque pavillon qu'ils arborent. Nous nous sommes prononcés assez pour qu'on ne soit point indécis sur nos principes; la plupart des rédacteurs de ce journal ont donné au public des écrits vraiment républicains et qu'aucun parti ne peut réclamer, parce qu'ils aiment la république et abhorrent les partis.

Quant aux dénonciations et aux personnalités qu'on nous envoye également; ces choses-là ne nous regardent point. Nous ne connaissons point les hommes, et l'on pourra remarquer que nous ne les nommons jamais. Nous nous en tenons aux principes, parce que nous connaissons les lois de notre pays et que nous les aimons. Telle est notre profession de foi politique.

CAILLEAU, *Éditeur-Propriétaire.*

MERCURE DE FRANCE;

Décadi, 30 *Fructidor*, *an* 7.

16 Sept 1799

POÉSIES.

LE CAPUCIN DEVANT UNE PLANETTE;

(Ce Conte est du père DU CERCEAU, *et n'a jamais été imprimé.)*

S'IL est des gens heureux, au monde, c'est vous autres;
Disait au père Luc, très-digne Capucin,
Certain notable et pieux citadin :
Plus pauvres que jadis n'ont été les Apôtres,
Vous ignorez les croix de la nécessité ;
Et riche dans votre indigence,
Du sein de la mendicité
Vous savez tirer l'abondance ;
J'admire votre austérité !
Mais malgré les rigueurs d'une étroite observance,
Jusques dans votre barbe, on voit en liberté,
A l'ombre de la pénitence,
S'épanouirune sainte gaîté ;

D'ailleurs, pour le salut (car c'est la grande affaire)
Nul risque, entière sûreté;
Sevré de toute volupté,
Un Capucin peut-il mal faire?
Il ne peut même être tenté:
Et qui serait assez hardi pour l'entreprendre?
Le démon? bagatelle, il ne s'y jouera pas,
Et quand il le voudrait, le pauvre diable, hélas!
Il ne saurait par où s'y prendre. —
Il le sait pourtant bien, dit, en nazillonnant,
Le père Luc; nul homme, de ses piéges,
Pas même un capucin, tant qu'il vit, n'est exempt;
Notre ordre a bien des priviléges;
Mais pour celui-là, non; il ne nous est point dû:
Songez que c'est un don d'une faveur suprême,
Que du troisième ciel l'apôtre descendu,
Ne pût obtenir pour lui-même.
Il avait, nous dit-il, un ange de Satan,
L'aiguillon de la chair, ce grand, ce saint apôtre!
C'était son fléau, son tyran,
Comme à nous, Capucins, la gloire c'est le nôtre.
La gloire..... Vous voyez où je veux en venir;
Représentez-vous donc cette estime profonde,
Que pour notre saint ordre on a dans tout le monde,
Tous ces talens qu'on voit en nous se réunir;
Celui d'une haute science,
Celui d'une sublime et pompeuse éloquence,
Que, par de grands succès, dieu se plait à bénir;
Enfin ce zèle ardent, souffrez que je le dise,
Qui de chacun de nous pour le bien définir,
Fait autant de pilliers et d'appuis de l'église,
Et tout ensemble forme, il en faut convenir,
Un poids de gloire immense, encor que bien acquise,
Mais un poids, après tout, terrible à soutenir.
En vain l'humilité gronde et se fait entendre;
Elle a beau nous crier: Homme, tu n'es que cendre!

L'orgueil dans notre cœur lui réplique soudain :
Je suis homme, il est vrai ; mais je suis Capucin.
Voilà pourtant, selon l'oracle évangélique,
Voilà le grand chemin qui conduit en enfer ;
L'orgueil qui perdit Lucifer,
Peut perdre un C[illegible]ucin, le plus scientifique:
J'ai donc long-tems cherché dans ma perplexité
Quelque bonne et sainte pratique,
Pour altérer l'esprit de vanité,
Un principe qui fut solide et sans réplique;
Après l'avoir bien médité,
Je l'ai trouvé dans la physique:
J'ai songé qu'il était telle Planette aux cieux,
Plus grande, au moins, vingt fois que n'est tout ce bas monde ;
Y comprenant la terre et l'onde,
Tout immense, tout grand qu'il paraît à nos yeux;
Quoi! ce monde, ai-je dit, tout ce qui le compose,
Devant des corps brillans devient si peu de chose?
Eh! qui suis-je donc moi, dans tout ce composé?
Ce principe une fois posé,
Voici contre l'orgueil, sitôt qu'il m'inquiette,
Mon spécifique et ma recette;
Vers le plus haut du firmament,
Je braque en esprit ma lunette,
J'y vois ces vastes corps, et dans l'étonnement,
Où leur grandeur énorme, accablante, me jette,
Je m'abîme dans mon néant,
Et je dis en m'humiliant:
Qu'est-ce qu'un Capucin devant une Planette?

LE VOYAGE AU PAYS DE L'HYMEN.

CHANSON.

AIR : *De la Pipe de Tabac.*

VOUS, qui voulez pour cette terre
Faire un voyage d'un long cours,
Qui comptez dans cette hémisphère,
Passer le reste de vos jours; (*bis.*)
Souffrez qu'aujourd'hui je vous donne,
Sur ce voyage, mon avis :
Je connais, bien mieux que personne,
Tous les environs du pays. (*bis.*)

AFIN d'égayer le voyage,
Ayez, soin avant de partir,
D'enrôler dans votre équipage
Le sentiment et le plaisir; (*bis.*)
Que l'amour guide votre route,
Car l'aimable enfant de Cypris,
Vous conduira tout droit, sans doute,
Dans les environs du pays. (*bis.*)

MUNISSEZ-VOUS avec prudence,
De tout, en cette occasion;
D'une dose de patience,
Faites ample provision; (*bis.*)
Ajoutez-y de la constance,
C'est un trésor, à mon avis;
Car il en croît très-peu, je pense,
Dans les environs du pays. (*bis.*)

MAIS il faut vous faire connaître
L'endroit où vous débarquerez,
C'est un séjour assez champêtre,
Et que d'abord vous aimerez. (*bis.*)
L'entrée est un peu difficile;
Mais n'allez pas, mes chers amis,
Rester, sans entrer dans la ville,
Dans les environs du pays. (*bis.*)

MELY JANIN.

Explication de la Charade et de l'Énigme du numéro précédent.

Le mot de la Charade est *Sapin*; celui de l'Énigme est *Dictionnaire*.

ÉNIGME.

ON convient généralement
Que je suis très-laconique,
Et que, par cet heureux talent
Je sers bien la République;
De nos modernes orateurs,
Je fuis la gloire trop commune,
Et les bravo de leurs approbateurs;
Je préfère, pour ma tribune,
Le lieu le moins fréquenté;
Là, loin de la foule importune,
On me voit souvent agité;
Mais en observant le silence,
Je dédaigne des mots la frivole abondance,
Et de la voix, le tardif instrument;
Les ressorts de mon éloquence
Sont le geste et le mouvement.

Bien des gens d'esprit cependant,
De mon art n'ont nulle pratique,
Mais j'ai plus d'un correspondant,
Très-versé dans ma réthorique;
Quand j'en vois un gesticulant,
Par un geste je lui réplique.
C'est ce langage d'action,
Qui fait ma réputation.

Par le citoyen P..... *employé.*

LOGOGRIPHE.

QUOIQUE que je sois, lecteur, d'une naissance obscure,
De moi l'on fait grand cas et l'on m'admet par-tout;
Je suis uni, sans tache, et blanc par ma nature;
D'un très-bon naturel, puisque je souffre tout;
Malgré cela, de l'homme admirez l'injustice,
Il me coupe, il me bat, et sous un lourd marteau,
Pour me rendre la peau plus lice,
Il me fait endurer un rigoureux supplice,
Tant il est vrai qu'il faut souffrir pour être beau!
Mais à quoi bon ce bavardage,
S'écrie un censeur irrité?
Laissez, laissez cet étalage,
De supplice, de cruauté,
Et sans attendre davantage,
Dites-nous votre utilité.
Eh! de grace, lecteur, un peu de patience,
Je ne suis pas facile à définir;
Il ne faut pas non plus, par trop de confiance,
Que je vous ôte le plaisir
D'exercer en cette occurrence,
Et le talent et la science
Que vous aurez à me saisir;
M'y voici donc et je commence.

Je suis ton secret confident,
Tu verses dans mon sein ta plus secrette peine,
Et je vais retracer aux yeux d'une inhumaine
Et ton malheur et ton tourment.
C'est aussi par mon entremise,
Qu'autrefois la tendre Heloïse,
De son cher Abailard adoucissait le sort,
Et lui peignait, avec transport,
Les feux dont elle était éprise;
Ce n'est pas là mon seul métier,
Tu ne peux non plus te passer,
D'autrefois de mon ministère,
Quand, pour une certaine affaire,
Dans un certain petit réduit,
Où tu vas seul pour l'ordinaire,
Un certain besoin te conduit;
Là, me tirant avec mystère,
Sans respect pour mon caractère,
Cher lecteur, tu me fais baiser,
Ce q ici je dois déguiser,
Pour ne pas te donner la chose un peu trop claire.
Je pense qu'à ce dernier trait,
Tu peux aisément me connaître;
Et c'est du tems perdu peut-être,
Que de t'achever mon portrait;
Mais quoi qu'à découvert je puisse te paraître,
Je ne resterai pas en un si beau chemin,
Je veux aller jusqu'à la fin.
De mes six pieds décompose l'essence,
Tu trouveras d'abord le dieu que l'on encence,
A Paphos, à Cythère, et qu'a chanté Piron,
Le surnom qu'à la femme on donne avec raison,
Un des quatre élémens, une note, un poisson;
Le prêtre, qui jadis, armé de son étole,
Lançait, du haut du capitole
Des Bulles..... de savon,

Lorsqu'il croyait lancer la foudre ;
L'instrument qui réduit en poudre ;
Le mets cher à tous les français,
Le meuble favori du marin hollandais
Ce que le mouton aime à tondre ;
Ce que l'on fait souvent à Londres :
Et pour finir enfin, lecteur trop complaisant,
Dessous tes yeux je suis en ce moment.

MELY JANIN.

MÉLANGES.

LES RÊVES DU REMORDS,

FABLE AUSSI EFFROYABLE QUE MORALE,

Par un petit cousin D'ANNE RADCLIFF.

DANS un des petits états de la Grèce, pour lors en république, il y avait un méchant homme, qui voulait passer pour le meilleur citoyen, ce qui n'est pas étonnant, et qui, par une suite naturelle, voulait posséder ce qu'on ne doit remettre qu'entre les mains du plus sage et du plus vertueux ; c'est-à-dire, la puissance des lois. On le nommait *Cacocrate*. Un honnête-homme, qui n'avait point d'ambition, mais aimait son pays, sentit qu'il était important de s'opposer à ses prétentions. Il s'y opposa. Cacocrate dit qu'il était

un ambitieux ; et le peuple qui n'avait jamais entendu *Agathos* assurer, de lui-même, qu'il était le meilleur citoyen de la république, crut que Cacocrate pouvait bien se tromper ; bientôt il en fut persuadé : et bientôt même Agathos eût toute sa confiance. Cacocrate la partagea. Tous deux gouvernèrent. Agathos crut qu'il lui suffisait de mettre de l'énergie et de la justice dans sa conduite ; il ne sut point se défier. Son ennemi ne perdit point le fruit de son imprudence : tous les moyens lui étaient bons quand ils pouvaient le faire réussir. Il commença par faire calomnier Agathos, et le fit condamner aussitôt à la mort, afin qu'il n'eut point le tems de se disculper.

Voilà donc Cacocrate seul maître et se mocquant du peuple comme des lois. Il avait pris cependant des mesures assez précises pour n'être point soupçonné. Il s'en réjouissait le soir de ce jour horrible. Régnons, se disait-il, en essayant de se livrer au sommeil, régnons en paix : *Les morts ne reviennent point.*

Je te demande pardon, Cacocrate, dit aussitôt une voix à son oreille. Me voici. A ces accens, le coupable fit un saut terrible dans son lit; il se retourna.

Le mur de sa chambre s'ouvrit ; une lueur faible, et mêlée de nuages épais, se répandit dans l'intérieur de l'appartement. Un fantôme ensanglanté entra lentement ; il s'arrêta, poussa un profond soupir : me voici, dit-il encore. Aussitôt la lueur qui l'entourait, devint plus forte, et Cacocrate reconnu Agathos. Agathos ! ô justes dieux, s'écria le criminel ! Sans doute, mes yeux troublés..... — Tu vois très-clair, reprit l'ombre. Cacocrate appella à grands cris ses esclaves ; ils accoururent. Il leur demanda s'ils ne voyaient rien. Rien, dirent-ils. Rien, répliqua Agathos. Ils ne m'ont jamais fait de mal, et mon ombre plaintive ne s'asseoira point à côté d'eux. Laisse-les reposer, le repos est fait pour ceux qui sont innocens.

Pour éviter au moins cette terrible scène, Cacocrate se retourna vers la muraille ; mais à peine eût-il fait un mouvement que l'ombre s'avança, monta sur son lit et s'assit sur son oreiller même. Il pensa mourir d'effroi en ce moment. Quoi ! je ne pourrai te fuir ! s'écria-t-il. Non, dit l'ombre, chaque soir, je viendrai te dire que tu m'as assassiné.

Ces derniers mots firent taire le méchant ; il eût pu élever son repentir

aux pieds de Jupiter, qui aurait adouci son sort; mais il se voua aux dieux infernaux et fut perdu. Il ne pu dormir; seulement à l'aurore, il commençait à s'assoupir, lorsque l'ombre sanglante se leva et lui dit : Cacocrate, voici l'aurore, je me retire; souviens-toi, tout le jour, que tu as assassiné Agathos: elle disparut. Le soir elle reparut et répéta: souviens-toi que tu as assassiné Agathos. Un jour, elle ajouta : Cacocrate, je serai vengée; mon vieil ami Sinéas l'a juré.

A ces mots, le tyran frémit; le nom de Sinéas ne sortit plus de sa mémoire; il fit épier ses actions : le vertueux vieillard voulait présenter au peuple la justification d'Agathos. Cacocrate le fit assassiner. Le soir, les deux amis entrèrent dans l'appartement du tyran, en se tenant par la main, et se placèrent à ses côtés. Me voici aussi, dit Sinéas; mais j'ai deux fils qui vengeront la mort de leur père. Il périront, se dit Cacocrate; je verrai leurs ombres, mais je serai en sûreté. Les deux jeunes gens périrent, et leurs ombres augmentèrent la société funèbre du tyran. Bientôt la crainte que ses crimes ne fussent découverts, l'entraînèrent à des crimes nouveaux; et les ombres pas-

sèrent sans cesse sous ses yeux. C'était en vain que tout lui réussissait d'ailleurs, et qu'il était enfin devenu le roi de son pays, son cœur était dévoré de remords et la vie lui était insupportable ; la vie que cependant il avait voulu se rendre heureuse.

Un soir, toutes les ombres entrèrent chez lui, en répétant : le jour de la vengeance approche donc, le peuple ose reprendre sa liberté ; Cacocrate, tu périras ! Cacocrate, le lendemain, chercha une occupation au peuple ; il suscita contre lui les nations voisines ; la guerre fut déclarée, et le peuple, ne songeant qu'à sa défense, oublia son tyran. Un combat terrible fut donné. Le soir Cacocrate, qui avait commandé, traversait le champ de bataille. Les ténèbres étaient épaisses. Un orage terrible planait dans l'air échauffé. La foudre grondait, les éclairs se succédaient. Tout-à-coup, à leur clarté rapide et effrayante, les sòldats morts dans le combat s'agitèrent ; ils se dressèrent peu-à-peu, se tinrent debout, se rapprochèrent, se prirent par la main mutuellement et formèrent, autour de Cacocrate, une chaîne immense. Alors ils s'ébranlèrent lentement et commencèrent une danse funèbre. Ils chantèrent aussi un hymne dont le sens était,

que le destructeur de l'humanité devait périr au milieu des remords. Les éclats de la foudre se mêlèrent à leur lugubre voix, et les éclairs firent mieux voir leur danse effrayante.

Le sang de Cacocrate se glaça tout-à-coup dans ses veines ; l'effroi suspendit les battemens de son cœur, et il mourut à la vue de ce spectacle horrible. Les hommes dirent que la foudre l'avait écrasé, et ils bénirent les dieux qui ne font plus sortir les mânes des tombeaux ; mais qui laissent toujours errer les remords à côté du criminel.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

AMOUR, HAINE ET VENGEANCE, ou *Histoire de deux illustres maisons d'Angleterre, par* François Pagès, *auteur de l'Histoire secrette de la révolution française. Paris, chez* Dentu, *imprimeur-libraire, Palais Egalité, galeries de bois, n°. 240; deux volumes in-12, avec figures. Prix, 3 francs, et 4 francs par la poste, franc de port.*

CETTE *Histoire de deux illustres maisons d'Angleterre* est placée au milieu de cette longue et sanglante rivalité des deux partis de Lancastre et d'Yorck,

qui, sous les noms de la *Rose-rouge* et de la *Rose-blanche*, entretinrent, pendant près de deux cents ans, la guerre civile en Angleterre.

Nouvel Asdrubal, le duc de Sommerset a fait jurer à son fils unique, le comte de Suffolck, âgé seulement de neuf ans, une haine active et héréditaire contre la maison d'Essex. Dès que Suffolck a atteint son sixième lustre, le duc lui fait confidence des forfaits affreux dont cette famille s'est rendue coupable envers la sienne. Le comte d'Essex avait, sous ses yeux, poignardé la duchesse de Sommerset, après l'avoir préalablement déshonorée, et lui avait ensuite enlevé sa fille Elfride. Le duc a trouvé, depuis, le moyen de rendre au comte, durant qu'il commandait les armées en Allemagne, le même deshonneur qu'il en avait reçu, mais sans poignarder l'objet de sa jouissance, et la comtesse est accouchée en secret des suites de cette violence; elle a mis au jour un garçon qui a été élevé sous le nom d'Edgard. Le comte, de retour, n'a pas tardé à avoir lui-même un fils de son épouse, et est reparti. L'enfant, par l'ordre du duc de Sommerset, qui tient toujours la comtesse sous sa dépendance, est condamné à périr par le

poison, et on lui a substitué le petit Edgard. (Cependant cet enfant n'est pas mort, et il a été secrètement nourri par une fermière du comte, sous le nom de Summers.) Essex a eu, depuis, de Stéphania, son épouse, une fille nommée Jenny, modèle de beauté et de talens, et qui est l'idole de son père.

D'après la confidence fatale de Sommerset à son fils, il faut que Suffolck s'introduise chez le comte d'Essex, qui heureusement ne le connaît pas, et se présente pour être l'instituteur du jeune Edgard; qu'il cherche ensuite à plaire à Jenny, et qu'il facilite au duc les moyens de l'enlever; c'est alors que cet homme furieux et vindicatif assouvira sa vengeance sur toutes les personnes de la maison du comte, sur sa femme, sur sa fille, et enfin sur lui-même. Le comte a, dit-on, une maîtresse, nommée Virginie; il faut que Suffolck détermine Edgard à l'enlever à son père.

Suffolck, qui s'appellera dorénavant Jonhston, promet tout, et il est reçu dans le même château d'Essex.

Il y a un aumônier, agent du duc de Sommerset, le docteur Fabrice, qui joue un grand rôle dans cette histoire; il n'aspire pas moins qu'à jouir de la comtesse, épouser Jenny, sa fille, et à faire

périr le comte et le duc l'un par l'autre, ainsi que Jonhston, par les mains d'Edgard. Il y aussi une femme-de-chambre, Suzanne, jadis jeune, jadis galante ; elle influe beaucoup aussi sur les événemens du château d'Essex. Fabrice et elle mènent tout, mais Fabrice est un scélérat profond, et Suzanne est attachée à ses maîtres.

Nous avons déjà dit qu'Essex avait enlevé autrefois Elfride, fille de Sommerset. Placée sous le nom d'Antonia chez la même fermière où a été élevé le jeune Essex, sous le nom de Summers, ces jeunes gens s'aiment, et c'est en vain que le compte est éperduement amoureux de la belle Antonia. Jonhson, d'un autre côté, n'a pu voir Jenny sans l'adorer, et Edgard est passionné pour la belle Virginie, cette orpheline que le comte d'Essex aime presqu'autant qu'Antonia. Ce n'est pas tout : Suzanne, qui se ressouvient de ses anciens plaisirs, convoite les prémices de Jonhston et du charmant Edgar : elle réussira, car telle est presque toujours la récompense des jolies *bonnes*, à la fin de leur éducation.

Quelle complication d'intrigues amoureuses, et qu'en résultera-t-il ? Il nous serait impossible de le faire connaître ici sans copier le roman, c'est-à-dire, sans

faire un extrait presque aussi long que lui. D'ailleurs il est peut-être intéressant pour l'auteur de suspendre ici notre narration ; c'est un moyen de piquer la curiosité de ceux qui en achettent encore. Disons seulement qu'après les incidens les plus affreux, et qui tiennent le lecteur inquiet et tremblant sur le sort des personnages, ces six amans sont unis, et terminent enfin, par un triple mariage, cette longue haîne, cette antique rivalité entre les maisons d'Essex et de Somerset. La comtesse d'Essex est réunie à son mari, Suzanne est mariée et libéralement récompensée ; quant au scélérat Fabrice, il expie tous ses crimes par la mort.

Ce roman remplit parfaitement son titre, *amour, haine et vengeance :* il est écrit (*Si parva licet componere magnis.*) dans le genre sombre et terrible de quelques-uns des romans de feu l'abbé *Prévôt.* Mais, depuis les écrit singuliers d'*Anne Radcliff*, ce genre est redevenu à la mode. Honneur donc à la mode !

Cet ouvrage de *F. Pagès* est précédé d'un discours préliminaire, de 46 pages, où il avance qu'un roman doit être regardé comme une tragédie, ou un drame, en un ou plusieurs tomes, et

qu'un bon roman offre infiniment plus de difficultés qu'une bonne tragédie, puisqu'il est beaucoup plus rare. Nous ne discuterons point ici ce sophisme, ou peut-être ce simple paradoxe ; nous en trouverons ailleurs l'occasion.

L. D. B.

ANECDOTES SECRETTES SUR LE 18 FRUCTIDOR, ET NOUVEAUX MÉMOIRES *des Déportés à la Guyane, faisant suite au journal de Ramel, un vol. avec gravure. Paris ; chez* Giguet *et compagnie, maison des petits Pères.*

La curiosité avide que le public a montré pour tout ce qui est venu ou a paru venir des déportés a naturellement dû engager à mettre au jour tout ce qu'on pouvait avoir et tout ce qu'on pouvait imaginer à cet égard. C'est sans doute par cette raison que l'on a formé le recueil que nous annonçons ; on peut en croire quelques morceaux authentiques et le reste supposé.

Le première pièce de ce recueil n'est qu'une analyse assez mal écrite du journal de Ramel. L'auteur de cette analyse n'a cependant point une opinion commune avec l'adjudant-général ; il montre à découvert un royalisme qui n'est remarquable que par les platitudes qui

l'accompagnent ; donnant libéralement ses désirs à tous les déportés, il ose presque les supposer aussi partisans de la monarchie qu'il l'est lui-même ; il va jusqu'à faire le procès à Carnot, pour avoir voté la mort du roi, et il ajoute : » il se reproche ses crimes, ne se rappelle qu'avec *effroi* et peut-être avec *douleur*, le 21 janvier. » Je ne sais si l'intention de cet homme est de les défendre ou de les montrer sous un jour plus criminel; mais bien certainement, en les plaignant, il ne paraît rien moins que leur ami. On croirait reconnaître la plûme d'un prêtre ignorant et encroûté de préjugés : il ne dit point s'il est déporté ou simple rédacteur ; voilà pourquoi je le juge aussi sévèrement qu'il le mérite. Il ne lui convient point d'empoisonner les actions de ceux dont les principes ne lui plaisent point.

Cette pièce est interrompue par une lettre que l'on dit être du déporté Delarue. Le rédacteur reprend ensuite sa relation et ses principes. Il réhabilite la réputation de Brothier que Ramel n'a pas très-ménagée, et il fait avec complaisance l'éloge des deux agens de Louis XVIII, ce Brothier et Lavilheurnois.

A la suite d'une autre lettre fort touchante, encore attribuée à Delarue, est

un tableau des déportés à la Guyane ; mais cette fois-ci le rédacteur paraît avoir quitté sa lourde plume ; on donne cette pièce comme d'un déporté même ; je crois cependant que la première main a quelque part à l'article intitulé : *Evénemens qui suivirent à la Guyane l'évasion de huit déportés.*

Suit un *Tableau des prisons de Rochefort*, par Richer-Siérzy. C'est bien le style ampoulé et connu de ce déclamateur ; il semble n'avoir vu que des prêtres et des nobles malheureux. Ce sont les gens qui pensent et écrivent comme lui qui ont donné le prétexte d'une conspiration royale à l'époque du 18 fructidor, et je la croirais volontiers de leur part ; leur audace criminelle était à son comble ; on ne pouvait rien dire de plus en faveur du royalisme : mais leur crime ne justifie point le défaut de formes dans la punition qui les a atteint ; je dirai toujours qu'il fallait *entendre* et *juger.*

Le rédacteur met sur la fin du volume différentes lettres, la plûpart, de prêtres à leurs familles. Ces lettres sont écrites dans différens principes, mais toutes s'accordent à nous apprendre que les agens du gouvernement ont mis dans leur conduite à l'égard des déportés une

dureté très-repréhensible et absolument inutile. Ces gens-là semblent accoutumés à traiter les hommes comme des animaux. Si j'examine tous les actes du gouvernement à ce sujet, je ne vois que la déportation pour punition; je ne rencontre pas même un mot qui ordonne cette rigueur tyrannique, ces moyens journaliers de tourment. Si les plaintes des déportés sons fondées, les agens seuls du gouvernement sont coupables et leur conduite mérite d'être examinée sous ce rapport; elle doit l'être, parce qu'il n'est permis à qui que ce soit de violer les loix, et qu'il importe à tous qu'elles soient inviolables.

Ce recueil d'anecdotes est terminé par la pièce la plus intéressante; c'est un *Mémoire* ou plûtôt une *Pétition de Barbé-Marbois*. Cet écrit est plein d'une force sage. Marbois demande des juges, et il invoque la constitution qui est en sa faveur. Il cherche dans le rapport de Bailleul quel est le crime qu'on lui impute; il n'y trouve rien. Il voudroit cependant rencontrer une accusation quelconque, pour pouvoir au moins se justifier. Sa reclamation est décente, sans déclamation, sans reproche, sans aigreur; on croirait qu'il reclame pour un autre, et pour un autre qui atten-

drait paisiblement dans ses foyers le jour de la justice. Il se contente, en attendant ce moment désiré, de demander un autre séjour; (nous avons dit qu'attentif à cette demande, le directoire régénéré le fait passer à l'île d'Oléron); et il ne croit point qu'on puisse mépriser une reclamation aussi juste.

» Si parmi ceux auxquels vous vous adresserez, écrit-il à son épouse, quelques-uns oubliant que l'obligation de rendre la justice se transmet d'un magistrat à un autre, objectaient que notre infortune n'est point leur ouvrage; qu'ils n'ont point à réparer le mal que d'autres ont pu faire; que ce n'est point à eux à m'absoudre: dites-leur que je ne leur fais point une telle demande. Je ne reclame que l'exécution d'un droit qui appartient à tous, et qu'il leur importe autant qu'à moi, de maintenir saintement: *le droit d'être jugé*....

Que dirons-nous de ces étranges paroles qui terminent le rapport? *Bannissons ces absurdes théories de prétendus principes et ces invocations stupides à la constitution?* Voyez comme il faudrait procéder, si, une fois, on cessait d'avoir la justice pour règle; on commencerait par violer les loix: bientôt après, il faudrait, en sa propre défense, dire que ceux-là sont stupides qui les invoquent; et, par une conséquence naturelle, ceux-là sages et éclairés qui les violent: c'est ainsi qu'on serait forcément précipité dans l'anarchie.... Quoi! ces lectures solemnelles et périodiques de la constitution, ces invocations pour sa conservation, seraient l'apanage de la stupidité! Eh! quel sera donc

le langage des ennemis de la constitution, et serait-on embarrassé pour rédiger mon accusation, si quelque assertion semblable se fût trouvé dans mes écrits? Ah! rappellons-nous, au contraire, le serment que nous avons fait, de ne violer jamais cette loi fondamentale et de la défendre au péril de la vie.

» Le peuple Français n'a pas perdu l'antique habitude du respect pour les sermens. Il méprise ceux qui les violent; il estime ceux qui les observent saintement. Il juge dans la simplicité de son entendement qu'une constitution, déclarée inviolable et confirmée par serment, est celle qu'on ne peut violer sans parjure, et non celle qu'il serait stupide d'observer. Entre ces deux constitutions, je ne reconnais que celle du peuple. »

Je répète ce que j'ai dit ailleurs; c'est avec beaucoup de précaution qu'il faudra lire ce que l'on nous donnera à ce sujet. La malveillance, qui veille sans cesse, ne manquera point de mêler beaucoup de mensonges à quelques vérités; et le royalisme, qui, en ce moment, se croit déjà vainqueur, aura grand soin de reprendre sa tactique, c'est-à-dire, qu'il débitera que tous les citoyens qui s'élèvent contre les abus sont de son parti; d'un autre côté, *ceux pour qui les abus sont utiles*, parleront dans son sens, et, par une conséquence naturelle, le républicain, qui aura dit une vérité qui déplaira, sera confondu avec le

royaliste qui ne respire que la destruction de la république. Je ne crois point cependant que, cette fois-ci, le sort soit égal pour deux hommes si différens ; je pense mieux de ceux qui tiennent les rênes du gouvernement. Un citoyen, qui croit qu'une mesure est dangéreuse et qui le dit franchement, n'est point pour cela un ennemi des loix de son pays; il donne une preuve de son amour pour la liberté en usant de ses bienfaits.

Je ne terminerai point cet article sans remarquer, avec plaisir, que le gouvernement actuel montre, à l'égard des déportés, autant d'humanité que la loi qui les concerne le lui permet. Si quelques-uns de ses agens, n'écoutant qu'un caractère féroce qui devrait toujours être étranger à celui qui tient dans ses mains la destinée de plusieurs individus, se permettaient encore une tyrannie aussi criminelle qu'inutile, soyons persuadés qu'ils ne l'auraient point exercée impunément.

P. B**.

NÉCROLOGIE

La république des lettres vient de perdre son doyen, le citoyen Turpin; il allait entrer dans sa 90e année. La force de son esprit s'est conservée

servée jusqu'au dernier instant, et sa tête semblait être un rempart contre la mort; il n'a pas eu d'autre perspective pendant plus de six mois; il l'a vue pendant cette longue agonie, sans qu'on ait apperçu en lui le moindre signe d'impatience, de regrets, ni de crainte. Son ame était ferme, et son caractère était doux. Quoique né avec des passions fortes, et un esprit impétueux, on ne croit pas que sa longue carrière lui reproche un seul ennemi. Franc dans ses paroles, franc dans ses actions, l'inimitié lui était étrangère, et la haine était un fardeau que son ame ne pouvait supporter. L'étude de sa personne, enfin, eût été la plus utile pour celui qui aurait combiné un plan de vie raisonnable et sage; le plan de faire son bonheur du bonheur de la société. Il dédaigna la fortune qui dès-lors ne pouvait l'accueillir.

C'est dans le genre historique qu'il s'est distingué : il sera compté parmi les écrivains à qui la liberté, dont il soutint les droits sous tous les gouvernemens, fut constamment chère. Il a fait une excellente analyse des républiques de la Grèce; il était presque octogénaire lorsqu'il publia la suite des révolutions d'Angleterre. C'est un ouvrage très-estimable.

Une longue vie est l'indice de plusieurs qualités morales, et je ne serais pas éloigné de trouver synonimie entre vieillesse et vertu. Pour passer près d'un siècle à travers les hommes et leurs passions, à travers les siennes propres, il a fallu remporter plus d'une victoire, et avoir obéi avec plus de fidélité que le commun des hommes, aux saintes lois de la nature, qui récompense toujours le respect que nous avons pour elles. Avoir franchi nombre d'années, c'est donc avoir philosophé. La vie, proprement

dite, celle qui tient à la connaissance réelle des choses, à leur juste appréciation, elle n'arrive que tard, elle précède la fin de notre carrière, mais que de clarté elle répand autour de nous! Turpin, nonogénaire, conversait encore avec intérêt, et n'avait rien perdu du côté de l'entendement; il mourut en vieillesse, et non en décrépitude.

MERCIER,

Membre de l'Institut national.

DE LA MORALE DE ZÉNON.

CONTENTE-TOI du nécessaire et ne te plains point dans le malheur. C'en est trop; une vertu outrée est plus propre à faire des orgueilleux que des hommes estimables: elle élève, sans doute, l'ame de celui qui a du courage; mais elle épouvante, elle rebute les ames faibles, et c'est le plus grand nombre.

Enseigne-moi une morale qui tende à me rendre plus heureux ou plus content de moi-même, je l'écouterai. Si tu me dis; fuis les plaisirs, prive-toi de ce qui ne t'est pas nécessaire, je te ris au nez, ou mes actions sont à chaque instant en contradiction avec tes préceptes. Ce n'est pas ma faute, c'est celle de la nature. Elle veut que je jouisse et elle m'avertit des bornes que je dois mettre à mes jouissances; car une fois que je les ai dépassées, les maladies et mes semblables sont là pour m'en punir.

Dis à l'homme: sois ferme dans l'infortune; mais laisse-lui verser le baume de la consolation dans ses plaies, laisse-lui respirer avec

plaisir l'air qui gonfle son cœur de joie, laisse-lui chercher son mieux sur cette terre ; défend-lui seulement de s'avilir ou de se rendre criminel. Dis-lui : contente-toi de ce que tu as, sans tourmenter ton imagination de ce que tu n'as point ; repousse le mal autant que tu le pourras ; quand tu ne le pourras plus, souffre avec courage ou plains-toi sans faiblesse ; la plainte adoucit encore le mal. Voilà la voix de la nature.

Le grand art de la morale est d'accorder ses plaisirs avec sa conscience ; et quand il s'agit d'en rester-là, il y a encore assez de sacrifices à faire pour qu'on puisse dire : ma vie est vertueuse. Il y a de la folie à repousser le plaisir qui est sous notre main ; mais il y a de la lâcheté à se laisser accabler par le malheur. Veux-tu que je te dise tout en deux mots : *Vertu dans le plaisir, vertu dans le malheur, et tu seras heureux.*

Mais le plaisir énerve le cœur, rappetisse l'ame ; comment l'homme qui s'y livre trouvera-t-il le courage au tems de l'infortune. — T'ai-je dit qu'il fallait te livrer aux plaisirs, t'ai-je dit qu'il fallait, eutr'autres, choisir ceux des lâches ? Voilà bien comment les hommes raisonnent, ils prennent toujours les extrémités, et disent ensuite : Cette Morale est pernicieuse. Ce n'est point cette morale qui est pernicieuse, c'est ton cœur qui est corrompu.

Si tu rejettes tout plaisir, tu deviendras dur, la vie te sera pénible, et si l'orgueil te reste pour consolation, tu seras encore trop heureux.

Si, au contraire, tu t'y livres en insensé, tu éteindras la chaleur qui les anime, tu n'aimeras plus tes semblables ; le jour t'inspirera du dégoût, et il te restera des infirmités et des

souvenirs, qu'une imagination affaissée ne pourra pas même rendre agréables.

Marche dans le chemin de la vie avec courage, et prends les plaisirs comme des consolations, prends-les comme un témoignage de la bienfaisance du père de la nature.

Les plaisirs, j'entends ceux qui s'accordent avec la probité et la délicatesse, entretiennent le cœur dans cette situation favorable au bonheur et à la bienfaisance, ils font aimer la vie et animent doucement les affections sacrées qui réunissent les hommes et leur inspirent le calme de la paix.

Il y a, sans doute, de l'héroïsme à mépriser les maux de la vie, à défier même la douleur; mais qu'un homme se plaigne, parce qu'il est malheureux, rien ne me paraît plus naturel, je ne vois en lui rien de blâmable que de sentir son mal et de le dire; s'il marque trop de faiblesse, je dirai: il n'a pas de courage, si son chagrin lui fait échapper quelques instans heureux, dont il aurait pu jouir, je dirai: il a peut-être tort; mais si son malheur le porte à faire une action indigne de lui, je dirai: c'est un lâche; je le mépriserai.

Tant que l'homme ne fait rien qui le dégrade, il est estimable; tant qu'il ne fait rien de préjudiciable à autrui, il est honnête; et quand, en se renfermant dans ces bornes, il veut être heureux, il est sage. Voilà toute ma philosophie, et j'adore le dieu qui en a mis les principes dans mon cœur. P. B**.

MODES.

L'empire des modes éprouve beaucoup de variétés journalières, mais point de ces chan-

gemens qui attirent l'attention. Les observateurs ont seulement remarqué que les robes gagnaient furieusement par le bas, et perdaient singulièrement par le haut; ce qui quelquefois a son avantage. Il est probable que l'été prochain les dames ne s'habilleront plus qu'à partir de la ceinture, ainsi que les Madecasses. Peut-être s'y prendront-elles d'une autre manière ensuite. On s'accoutume à tout. Un médecin, qui veut que l'on se porte bien, a publié dans les journaux une lettre qui devrait effrayer toutes les élégantes qui montrent leurs épaules, leurs bras, et le reste, dans nos promenades; il ne s'agit rien moins que d'une jeune personne, morte pour n'avoir porté qu'une robe trop grecque; à ce sujet, Esculape lui-même ne gagnerait rien, et l'on porte toujours des robes grecques malgré la lettre du médecin.

Le costume des jeunes gens est toujours le même; ils n'ont guère le tems de songer à la toilette en ce moment; le costume militaire est en grande vogue, puisse une heureuse paix le faire passer aussi!

SPECTACLES.

THÉATRE DU JARDIN ÉGALITÉ,

CI-DEVANT MONTANSIER.

26 Fructidor.

LA PRISONNIÈRE, *opéra en un acte.*

Le Prisonnier et *les deux Prisonniers*, opéras charmans, représentés sur le théâtre de l'Opéra-comique national de la rue Favart, avaient obtenu le succès le plus brillant; et il

était hardi, après ces deux ouvrages, d'en annoncer un nouveau sous un titre à-peu-près semblable : mais cette audace n'a plus paru telle, quand on a connu le nom des auteurs. Leur réputation, justement méritée, avait même attiré un concours si nombreux de spectateurs, qu'à six heures on avait peine à trouver une place.

Au moment où une jeune veuve, fort aimable, nommée *Emma*, se dispose à une partie de plaisir à laquelle elle doit assister sous des habits d'homme, deux exempts se présentent chez elle, l'arrêtent, en vertu d'un ordre dont ils sont porteurs, et la constituent prisonnière d'état dans la forteresse d'Ecklinbourg. Elle n'a eu que le tems de se revêtir d'une robe de femme par-dessus ses habits d'homme, et les a suivis. Le concierge de cette forteresse, homme impotent et presqu'aveugle, a été informé par le major *Christiern*, son protecteur, qu'il doit lui arriver, sous peu d'heures, une jeune veuve, qui demeurera sa prisonnière, jusqu'au moment où *Gustave*, le neveu du major, et qui est très-épris de cette aimable personne, aura consenti au mariage qu'on lui propose. Le vieux militaire fait assembler son conseil, composé de la jeune et jolie *Polly*, sa filleule, et d'une espèce d'imbécille, nommé *Nigolo*, ci-devant son porte-clé, mais dont il a fait son adjudant-major, depuis qu'il s'est nommé lui-même gouverneur. Pendant qu'il est encore indécis s'il recevra, ou non, la prisonnière; elle arrive. La chambre où *Emma* est renfermée, est éclairée par une croisée donnant sur la grande route. *Emma* apperçoit un militaire. C'est *Gustave*. Comment l'informer du fâcheux contre-tems qui les sépare peut-être pour toujours. Elle chante. *Gustave* reconnaît sa voix et lui ré-

pond. *Nigolo* survient, entend *Gustave*, et fait un grand tapage. Il crie à cet amant désespéré qu'il aura beau vouloir tout employer pour arracher la prisonnière de la forteresse ; mais qu'il l'en défie, d'autant plus que le barreau de fer qui manque à la fenêtre sera remis dès le même jour par le serrurier qu'on attend. Cette menace devient pour *Gustave* un avis salutaire. Il se présente bientôt sous le costume de serrurier, et est introduit dans la forteresse. Il revoit son *Emma*, et ils se jurent mutuellement une fidélité à toute épreuve. *Emma* a quitté ses habits de femme : elle est revêtue du même uniforme que porte *Gustave* ; et ce double travestissement a déjà causé beaucoup d'embarras et d'inquiétude au pauvre *Nigolo*. Enfin, malgré son déguisement, *Gustave* est reconnu devant le vieux gouverneur. Grand embarras des deux amans. *Emma* ne perd point la tête : elle a dans son porte-feuille la nomination de son oncle, qui vient de mourir, au commandement de la forteresse d'Ecklinbourg ; et elle la remet au vieux gouverneur, comme si elle était elle-même la personne désignée dans le brevet. Interrogé sur sa prisonnière par son prétendu successeur, le vieux gouverneur avoue qu'il n'a pas eu d'ordres précis pour retenir dans la forteresse la jeune veuve, et il implore son pardon. Le nouveau commandant veut absolument voir la prisonnière. On ne la trouve plus : *C'est un sorcilège*, dit *Nigolo*. Le vieux gouverneur ne sait que penser de cette disparution soudaine. Enfin, *Emma* avoue le stratagême qu'elle a employé, et accepte l'offre que lui fait *Gustave* de la conduire dans sa famille, en lui promettant de lui accorder sa main à son arrivée.

Cette pièce a complettement réussi. C'est une originalité vraiement piquante. Le double travestissement d'*Emma* donne lieu à des situations comiques, et qui ont été vivement applaudies. Le rôle de *Nigolo*, joué par le citoyen *Brunet*, avec cette supériorité et cette vérité qu'on lui connaît, est par fois semé de trivialités, dignes tout au plus de se trouver dans la bouche des *Jocrisse* et des *Cadet Roussel*. La musique est au-dessus de tout éloge. Chaque morceau porte le cachet des grands maîtres qui l'ont composé; et nommer *Cherubini* et *Boyeldieu*, c'est donner aux amateurs un vif desir de l'entendre.

Ces deux estimables compositeurs ont été demandés à grands cris et nommés, ainsi que les citoyens *Jouy*, *Saint-Just* et *Longchamps*, pour les paroles.

La citoyenne *Caroline* a rempli le rôle de *Polly* avec cette grâce qui lui attire tous les suffrages. Elle a chanté comme un ange. La citoyenne *Mengozzi* a parfaitement saisi les diverses nuances du sien (la Prisonnière.) Les autres rôles sont confiés aux talens des citoyens *Dubois* et *Xavier*.

THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

27 Fructidor.

LA FONTAINE MERVEILLEUSE, OU LES ÉPOUX MUSULMANS, *Pantomime-féerie, dialoguée, en cinq actes, à grand spectacle.*

On commencera à six heures précises. Ainsi l'annonçait l'affiche de ce spectacle. A près de sept heures, le rideau n'était pas encore levé. Le public alors témoigna, par des murmures

vifs et réitérés, son trop juste mécontentement : à onze heures, le cinquième acte finissait à peine. Envain, pour paraître excusable, un directeur alléguerait-il les embarras qu'entraîne ordinairement une première représentation? Le citoyen paisible aime à se retirer de bonne heure dans ses foyers, et les devoirs de ceux qui sont à la tête d'une telle entreprise, doivent toujours être bâsés sur le repos et la tranquillité publique.

Cette pantomime est du même genre que celles représentées, il y a environ deux ans, sur tous les théâtres de la capitale ; c'est-à-dire, qu'on y trouve des fées, des génies, des démons, des fusées, des pétards, des gloires, des griffons volans *et compagnie*. En la voyant représenter, chacun s'écriera : *encore des diables ;* mais il n'y courra pas moins porter son argent ; et le directeur trouvera très-bon qu'une société nombreuse vienne, à son théâtre, critiquer, chaque fois, sa pantomime *diabolique*.

Alahor est l'époux de la belle *Zobéide*. Exilé depuis trois ans, à quelques lieues de la capitale, cette compagne qu'il adore suffit à son bonheur. Le sultan *Moreddin* est devenu épris des charmes de *Zobéide*, et pendant l'absence d'*Alahor* il la fait enlever par ses troupes, et conduire à son palais. *Alahor*, qui ignore le nom du ravisseur, se livre au désespoir, et s'empresse de demander justice au sultan, qu'il rencontre chassant près du lieu de son exil. *Moreddin* dissimule, lui promet sa protection, et l'invite à se rendre à sa cour. *Alahor* hésite ; mais un bon génie, qui apparaît aussitôt, lui prédit qu'il apprendra des nouvelles de *Zobéide* dans le palais de *Moreddin*. Cette fidelle épouse résiste aux offres brillantes du

tyran qui la retient captive. Protégée par *Astangis*, chef des eunuques, et d'après ses conseils, elle promet au sultan d'accéder à ses moindres desirs, aussitôt qu'il lui aura procuré de l'eau de la fontaine merveilleuse. Le sultan lui jure, par Mahomet, de respecter sa vertu jusqu'au moment où il lui aura donné de l'eau de cette fontaine, qui a le don d'effacer jusqu'aux moindres souvenirs, et de rendre immortels ceux qui en boivent. *Zobéide* espère, par ce moyen, se soustraire, pour toujours, aux poursuites de son ravisseur; cette fontaine se trouvant dans une isle habitée par des *dives*, ou mauvais génies, et entourée d'écueils qui en rendent l'approche très-difficile. *Moreddin*, instruit de tous les dangers que présente cette entreprise, fixé son choix sur *Alahor*, dont il a juré la perte. *Alahor* accepte : mais il voudrait auparavant revoir sa chère *Zobéide*. *Astangis* lui en facilite les moyens, en lui procurant un rendez-vous avec cette belle personne, dans les jardins du sérail, et au milieu de la nuit. Le jour ne tarde point à paraître, il faut se séparer. Les deux époux ne veulent plus se quitter. *Moreddin* approche. Quel parti prendre? Le chef des eunuques se décide, pour les sauver, et se sauver lui-même, à les dénoncer au sultan. *Moreddin* fait arrêter *Alahor*, et reconduire *Zobéide* au sérail. Il faut qu'*Alahor* périsse; mais *Astangis* rappelle au sultan le serment qu'il a fait, et la mission dont il a chargé *Alahor*. *Moreddin* rend à la liberté ce guerrier vertueux, et lui ordonne de partir sur-le-champ. Le génie, qui protége *Alahor*, lui applanit toutes les difficultés, et le transporte, sur un griffon volant, au lieu même de sa destination. Là, *Alahor* est obligé de surmonter mille obstacles.

Il résiste aux caresses et aux menaces de la Dive, souveraine de l'ile, et parvient enfin à puiser de l'eau de la fontaine merveilleuse. Aussitôt un génie le fait monter dans une gloire, et descendre dans les jardins de *Moreddin*. Ce sultan a trouvé *Zobéide* endormie dans son jardin. La vue de tant d'appas lui a fait oublier ses sermens. Il est sur le point de devenir coupable, quand, à la place de *Zobéide*, il ne trouve plus qu'un vieillard décrépit, appuyé sur une table de marbre blanc, portant ces mots : *Malheur au parjure*. *Mereddin* est d'abord effrayé; mais, persuadé que cette apparition n'est qu'un prestige causé par son imagination exaltée, il renait au calme, et se dispose à recevoir *Alahor*, dont on lui annonce le retour. *Mereddin*, pour récompense, le fait charger de fers. Il ordonne ensuite qu'on lui apporte sa coupe, la remplit de cette eau merveilleuse et boit. Aussi-tôt il éprouve mille déchiremens intérieurs. Des diables sortent de terre et le tourmentent. *Zobéide* paraît assise dans une gloire, à côté du génie protecteur. *Mereddin* est précipité dans les flammes par les démons, et *Alahor* se voit enfin réuni à sa constante épouse.

Cette pantomime a réussi. Cependant, toujours guidés par notre impartialité, nous avouerons franchement qu'elle ne nous a paru susceptible d'aucun intérêt. Le dialogue y est trop fréquent, et, par fois, mal-à-propos coupé par des phrases musicales. Les moyens de féérie ne sont point neufs. Le quatrième acte, le plus riche en incidens de ce genre, n'offre que des situations déjà connues : nous nous contenterons de citer le tableau magique, copié absolument sur celui de *Zémire et Azor*, etc. Le

dénouement *tombe des nues.* Quant au style, il semblerait appartenir à deux plumes : il y a des morceaux de dialogue très-bien écrits ; d'autres, qu'on pardonnerait à peine à un écolier. Le sujet de cette pièce est tiré des *Contes des Génies.* (Voyez les tomes 2 et 3 : *Conte de Sadak et de Kalsrade.*)

On ne saurait donner trop d'éloges à la manière dont elle est montée. Décorations fraîches, costumes agréables, ballets parfaitement dessinés, tout est fait pour attirer l'amateur.

Les auteurs, demandés et nommés, sont les citoyens *Loaisel-Tréogate* pour les paroles ; *Othon*, pour la musique, et *Aumer*, artiste du théâtre des Arts, pour les ballets.

Le citoyen *Isidor* est très-bien dans le rôle d'*Alahor.*

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

28 fructidor.

LA SORCIÈRE, *Vaudeville en un acte.*

COUPLET D'ANNONCE.

AIR : *Du Vaudeville d'Arlequin Afficheur.*

Une sorcière ! *ah !* dites-vous ?
Encor des diables sur la scène.
Non, vous les avez proscrits tous :
Notre sorcière est *toute* humaine.
Mais, veuillez ne pas la troubler ;
Un rien de son projet l'écarte :
Elle est femme à ne plus parler,
Dès qu'elle perd la carte.

Ce couplet n'a pas été répété, comme on s'en doute bien.

Le absences fréquentes de *Dorsange* ont inspiré de la jalousie à sa femme. Elle veut consulter une célèbre tireuse de cartes, connue pour dévoiler les secrets les plus difficiles. *Dorsange* en est informé par un valet imbécille. Il lui vient dans l'idée de faire travestir en sorcière son oncle, qu'il attend, et que son épouse ne connaît pas. L'oncle arrive et accède à tout. Le consentement de la vieille sybille est bientôt acheté avec de l'or. Madame *Dorsange* survient. L'oncle, mis au fait par son neveu, remplit à merveille son rôle auprès de sa nièce. Celle-ci demeure étonnée de trouver tout ce que lui débite la prétendue sorcière, conforme à la plus exacte vérité. L'oncle, pour lui prouver jusqu'où s'étend son pouvoir, lui propose de lui montrer le portrait de son mari, renfermé dans un médaillon. La surprise de mad. *Dorsange* est extrême, sur-tout quand elle apperçoit son mari peint en grand, et d'une ressemblance si parfaite, qu'on croirait qu'il va parler. *Dorsange* s'était placé, à cet effet, dans un cadre destiné à produire cette illusion. Tout se découvre. Madame *Dorsange* reconnait l'injustice de ses soupçons : les absences de son mari étaient consacrées aux soins nécessaires pour faire son portrait. Il l'avait destiné pour sa femme, et il devait le lui donner le jour de l'anniversaire de son mariage. L'oncle réunit les deux époux, qui promettent de vivre désormais l'un pour l'autre constamment et sans jalousie.

Tel est le sujet de ce vaudeville, qui n'a réussi, ni tombé. On voit peu d'exemples d'une semblable indulgence du public. Cette pièce pêche d'abord par le style, qui est tellement négligé, qu'on n'y rencontre point une phrase

qui ne donne lieu à une juste critique. L'intrigue est, par elle-même, fort peu de chose. Elle est étayée par quelques scènes épisodiques qui ne sont rien moins que piquantes. Nous n'avons trouvé qu'un seul couplet saillant, chanté par l'oncle : aussi a-t-il a été demandé *bis*. Le reste ne mérite pas qu'on s'en occupe davantage.

Cet ouvrage est le début d'un auteur dans la carrière dramatique. Nous osons lui dire qu'il n'est pas heureux. Il aurait dû, avant de le risquer, se pénétrer davantage des principes de la Grammaire de *Wailly* ou de *Restaut*, et nous ne pouvons comprendre comment les estimables directeurs de ce spectacle ont pu pousser la complaisance jusqu'au point de permettre la représentation d'un vaudeville aussi faible.

Le public, cette fois, trop indulgent, a demandé l'auteur, qui a eu le bon esprit de garder l'anonyme.

BULLETIN DES THÉATRES.

Aux Rédacteurs du Mercure.

Paris, le 26 fructidor an 7.

Citoyens,

L'administration du théâtre Feydeau vous prie de vouloir bien faire insérer, dans votre journal, la note ci-jointe.

Salut et fraternité,

MIRAMOND.

L'administration du théâtre Feydeau, prévenue que beaucoup de personnes qui venaient, le 25 à ce spectacle, se sont retirées, effrayées du bruit qu'elles entendaient à la porte d'entrée, et de l'attroupement qui s'y formait,

croit devoir avertir ses concitoyens que ce n'était qu'une troupe d'huissiers et de recors, amenés par le citoyen Fillette-Loraux, pour saisir la recette de ce spectacle, au nom du citoyen Gaveaux, artiste engagé à ce théâtre, qui prétendait s'opposer à la représentation de la pièce dont il a fait la musique, et que l'auteur des paroles avait voulu qu'on jouât.

Ce scandale, qui n'aurait pas dû avoir lieu, puisque la question était soumise à la décision d'un tribunal, n'arrivera plus; car, par un référé, prononcé aujourd'hui 26, l'administration du théâtre Feydeau est autorisée à faire représenter les opéras dont un des auteurs aurait consenti la représentation.

L'expérience utile et curieuse des *échelles à incendie*, qui a eu lieu le 22 fructidor, au jardin de l'Élysée, a été couronnée par le plus brillant succès. Le feu d'artifice et autres accessoires, ont laissé quelque chose à desirer dans l'exécution.

La charmante pièce de *Chaulieu à Fontenay*, continue d'attirer la foule au théâtre du Vaudeville.

Le drame de *Beaumarchais*, intitulé : *la Mère coupable*, si connu par la supériorité de talens qu'y faisaient briller les citoyens *Molé*, *Fleury*, *Damas*, et la citoyenne *Contat*, est maintenant joué par les citoyens *Dorsan*, *Picard*, *de Vigny*, les citoyennes *Desrosiers*, *Molière* et *Beffroi*, artistes distingués du théâ-

tre de l'Odéon ; et le public accueille leurs nombreux efforts par de vifs applaudissemens.

On joue, depuis quelques jours, au théâtre des Délassemens, boulevard du Temple, une pantomime en trois actes, intitulée : *les nouveaux Malheurs du petit Poucet.* Cette pièce, qui fait suite au *petit Poucet*, de *Cuvelier*, annonce dans son jeune auteur, le citoyen *Jolivet*, d'heureuses dispositions. On y rencontre quelques situations neuves et attachantes. Les amateurs, qui ont applaudi le *frère aîné*, ne peuvent s'empêcher de rendre visite au *frère cadet*, et ils ne regretteront, ni leur tems, ni leur argent.

VARIÉTÉS.

SECOURS
AUX MALHEUREUX.

A la suite d'un éloquent discours prononcé par le citoyen *Dubroca*, sur le désastre de la commune de Saint-Claude, il a été fait, dans deux temples de Paris, ceux de *la Reconnaissance* et de *la Bienfaisance*, une collecte pour les incendiés.

Lorsque le tribut du dernier temple a été porté à l'administration centrale de la Seine, le citoyen *Chemin* a dit :

« Nous apportons, citoyens administrateurs, *le denier de la veuve et de l'artisan père de famille*, une somme de 48 francs, produit d'une collecte faite, hier, 20 fructidor, et comptée

publiquement à la suite d'un exercice du culte de la religion naturelle, dans un quartier et dans une société pauvres, au temple de *la Bienfaisance* (ci-devant Jacques-du-Haut-pas.) Cette modique somme sera une bien faible ressource pour les incendiés de Saint-Claude, auxquels elle est destinée. Nous savions d'avance que les moyens de nos frères ne répondaient pas à leur zèle; mais nous nous sommes dit : Si nous ne pouvons, par nous-mêmes, donner des secours marquans aux victimes de l'incendie, du moins, en célébrant une fête à *la Bienfaisance* en leur faveur, nous éveillerons la sensibilité publique sur une catastrophe dont on ne paraît pas avoir été assez vivement frappé. Si en effet notre exemple pouvait engager à faire, dans tous les cantons de la république, à l'une des fêtes décadaires, dans toutes les réunions consacrées au plaisir, à la littérature, à la politique ou à la morale, une collecte pour tant de familles sans ressource et sans azile, leurs pleurs seraient bientôt séchés, leurs toits et leurs ateliers renaîtraient de leurs cendres, et les français républicains ne seraient pas exposés au reproche d'avoir vu une commune entière, patriote et industrieuse, dévorée par les flammes, sans relever ses ruines.

» Puissions-nous avoir donné à la bienfaisance publique une impulsion salutaire, qui rappelle tant d'infortunés sur le sol qui les a vus naître.»

MERCURE
DE FRANCE.
Du 30 Fructidor, an 7.

POLITIQUE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, 20 Fructidor.

Tous les bons citoyens sont ici plongés dans la stupeur et la consternation. Il ne reste dans toute la république que trois à quatre vaisseaux de ligne, et quelque frégates. Il faut ajouter à la reddition de la flotte plus de 100 bâtimens marchands richement chargés, dont l'ennemi s'est emparé dans le Zuyderzée, et tous les bâtimens appartenant à la compagnie des Indes.

Les armées sont encore inactives, mais le 18 au matin, il y eut une affaire d'avant-postes, où les Anglais ont perdu beaucoup de monde.

Ces insulaires menacent de bombarder Amsterdam.

Le major anglais Don, envoyé ici par le général Abercrombie, n'a pas passé les avant-postes de l'armée franco-batave; il y a attendu la réponse de notre directoire. « Voici quelques détails sur la reddition de la flotte :

Le 12 fructidor, toute la flotte anglaise, consistant en 20 vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, entra au Texel, et approcha de la nôtre, qui ne consistait qu'en six gros vais-

seaux, cinq frégates et un lougre, tandis qu'une flottille de chaloupes canonnières et autres bâtimens légers, qui étaient entrés par les autres embouchures, la tournait par derrière. Alors les équipages de quatre de nos plus gros vaisseaux refusèrent de se battre, et le commandant Story capitula le 13 au matin. On ignore jusqu'ici la teneur de la capitulation, mais il est certain que tous nos vaisseaux ont flotté depuis sous le pavillon des ci-devant Etats-généraux.

Les anglais, maîtres maintenant de nos vaisseaux, ainsi que du Texel et du Vlie, le sont également du Zuyderzée et du Pampus de l'Y, car la résistance qu'on pourrait leur opposer d'ici, par eau, ne peut être bien efficace. Leurs gros vaisseaux ne peuvent pas passer le Zuyderzée et le Pampus, mais ils ont une grande quantité de chaloupes canonnières et autres bâtimens légers; qui non-seulement ils peuvent venir inquiéter notre ville, mais même débarquer à leur aise en Frise, Groningue, Overysel, etc.

ITALIE.

Turin, 19 *fructidor*.

Nous avons cru, pendant deux jours, que la liberté reprendrait son domaine parmi les infortunés piémontais. Instruits que les avant-postes de Championnet étaient à Rivoli, distant de trois lieues de Turin, les juifs, et le petit nombre de patriotes qui n'ont été massacrés ni incarcérés, se sont insurgés et répandus, dans les différens quartiers, en criant : *A bas la tyrannie! Vive la liberté, vive les français!* Ce mouvement inattendu a glacé d'effroi les agens et les partisans de la royauté. Mais des mains sans armes n'ont pu repousser la

masse énorme des forces russes ; l'armée française n'ayant pu nous secourir, nous avons succombé ; les patriotes ont été ou pendus, ou chargés de fers ; le quartier des juifs pillé et réduit en cendres. Les flammes n'ont pas même épargné le superbe édifice, appelé *il Ghette-Novo*.

ALLEMAGNE.

Vienne, 11 *fructidor*.

On apprend de Constantinople que les trois français, Laroche, Brunet et Mauville, qui tentèrent, il y a quelque tems, de brûler et de couler bas plusieurs vaisseaux dans le port de cette capitale, ont été exécutés publiquement le 8 thermidor. Le premier a été brûlé, le second, condamné à troïs cents coups de bâton sur la plante des pieds, expira au milieu du supplice ; le troisième, qui avait été le chef du complot, fut attaché à une claie, et traîné par des chevaux à travers les rues, jusqu'à ce qu'il eût rendu l'ame ; son corps fut ensuite coupé en quatre quartiers, qui furent exposés aux quatre coins des principales rues.

PRUSSE.

Berlin, 15 *fructidor*.

Tout annonce la fermeté de notre gouvernement, et la résolution prononcée de s'en tenir invariablement au systême qu'il a adopté. Non-seulement il le suit pour lui-même, mais encore il est parvenu à le faire partager au Dannemarck et à la Saxe, qui, l'un et l'autre, refuseront certainement à la diète de Ratisbonne de fournir leur contingent ; la première puissance, pour le Holstein, et la seconde, pour l'électorat de Saxe. Cette dernière circonstance

a sur-tout contribué à irriter l'Angleterre et la Russie ; mais quelles seront les suites de cette rupture politique ? nous forcera-t-elle à la guerre, et amènera-t-elle une diversion qui pût changer en un instant la face des affaires du continent, ou se réduira-t-elle à un simple refroidissement, que l'intérêt réciproque des puissances intéressées ne cherchera pas à aigrir ? Si l'on jugeait d'après l'emportement qui dirige toutes les démarches de Paul Ier, les résultats ne seraient pas douteux ; mais l'Angleterre, plus réfléchie, envisagera sans doute les inconséquences d'une déclaration de guerre à la Prusse, et dissimulera certainement son ressentiment.

En suivant donc l'ordre naturel des probabilités, il y a tout lieu de croire que ces événemens ne feront que consolider notre neutralité, et que la guerre sera évitée. Cependant notre cabinet ne néglige aucune des dispositions propres à assurer le succès, si jamais il s'y voyait forcé. Des troupes sont prêtes à s'avancer sur nos frontières. Il paraît sur-tout que le projet est toujours de se tenir en mesure d'occuper les provinces situées au-delà du Rhin, dans le cas où elles seraient menacées par l'Autriche, et de les comprendre alors dans la ligne de neutralité, afin d'éviter qu'elles ne soient traitées comme pays conquis par les troupes impériales.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS.

Les deux conseils ont consacré la journée du 25 à la célébration d'une fête funèbre en l'hon-

neur de Joubert, dans l'enceinte de leurs salles.

La situation des choses devient de plus en plus importante, et il n'est aucun bon citoyen qui n'attende avec impatience que la crise du moment soit passée. Le conseil des cinq-cents tourna son attention de ce côté le 27 dernier, et sa séance fut des plus orageuses. Il fut question de déclarer *la Patrie en danger*. Ce fut Jourdan (de la Haute-Vienne) qui en fit la proposition. Il rejetta la cause de nos revers sur le système adopté par les ex-directeurs, système, dit-t-il, qui n'est point encore anéanti. Il ne voit par-tout que trahison ou fausses mesures. Pour redonner à la nation sa première énergie, il veut qu'on punisse les royalistes et les traîtres; il veut qu'on ouvre les sociétés; qu'on établisse des atteliers d'armes dans toute la République: enfin, il veut, que, par une franchise vraiment républicaine, on avoue et les fautes passées et la détresse présente, et que le corps législatif déclare *la Patrie en danger*.

La plus vive agitation succède à cette proposition. Les uns sont pour, les autres contre. Béranger et Chénier réclament la parole. Béranger se précipite à la tribune. Marquesi, Blin, Lesage-Sénault, Souilhé, Destrem, Chalmel, Quirot, Bigaunel, Augereau, forcent Béranger de descendre de la tribune, et empêchent Chénier d'y monter. Lesage-Sénault prend Villetard, qui y était monté, au collet, et le force de descendre. Le plus grand désordre règne dans l'assemblée. Le président se couvre. Plusieurs fois la même agitation se manifeste. Les tribunes mêmes se permettent d'augmenter

le trouble. Un tems considérable fut perdu dans cette lutte, où quelques hommes, oubliant le caractère sacré dont ils étaient revêtus, montrèrent une brutalité qui, dans chaque occasion semblable, devrait être punie par des peines même rigoureuses. Dans quelques députés on eut cru reconnaître des hommes que l'éducation n'avait jamais dépouillé d'une certaine grossièreté native. Ces hommes-là avilissent le peuple qu'ils croient représenter. Sans doute l'objet que l'on voulait discuter était d'une importance majeure, mais les hommes qui donnent lieu à une agitation aussi indécente, servent-ils bien réellement la patrie ? Est-ce ainsi qu'ils feront naître l'esprit public ? Est-ce ainsi qu'on inspire la confiance intérieure ? Est-ce ainsi qu'on se fait respecter chez l'étranger ? La force oratoire ne doit-elle pas être la seule dont on doive user en pareil cas ? Cette lutte, qui a fait gémir tous les bons citoyens, aurait dû avertir le corps législatif que la police intérieure est encore incomplète.

Bertrand (du Calvados) parvint enfin à ramener quelque calme, et fit mettre la proposition à la discussion. Alors Chénier eut la parole. Il était pâle et défait : il s'oppose à la motion de Jourdan. Il ne voit point de parité entre le moment présent et celui, où, en 1792, la même proposition fut faite et accueillie. Nous avons des lois maintenant, il s'agit simplement de les faire exécuter. Il conclut, ou à la question préalable sur le projet, ou tout au moins à l'ajournement au lendemain. Un nouveau tumulte suit ces observations.

Lamarque est pour la motion de Jourdan. Lucien-Bonaparte la rejette ; Quirot l'adopte ; Daunou s'y oppose. Le président met la pro-

position et l'ajournement aux voix, et déclare que le conseil ajourne. Une partie de l'assemblée ne veut point le croire. Il en fait une nouvelle, qu'on lui conteste encore. On demande l'appel nominal. On le commence; et Bertrand (du Calvados) le fait interrompre, dans l'espoir que les esprits, le lendemain, seront plus calmes et plus disposés à l'union. Le lendemain la discussion fut reprise, et fut presque aussi orageuse que celle de la veille. Enfin, la déclaration que l'on voulait faire, fut rejettée, après deux nouvelles épreuves.

Bernadotte est destitué du ministère de la guerre, et remplacé par Marescot.

AVIS IMPORTANT.

D'après le desir d'un grand nombre de nos Souscripteurs, cette feuille paraît deux fois par Décade, les Quintidis *et les* Décadis. *Ce retour plus fréquent nous occasionne quelques sacrifices; mais nous n'avons en vue que l'intérêt et l'agrément de nos lecteurs, et, quoique nous ayons, en outre, à supporter une augmentation dans le timbre du papier, le prix de cet ouvrage est toujours le même.*

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 *fructidor, sont invités à le renouveller aussitôt, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption.*

Les Abonnés au Mercure Français *recevront gratuitement le premier mois de la reprise du* Mercure de France, *au renouvellement de leur abonnement.*

CAILLEAU, *Éditeur-Propriétaire.*

Tom 8. Cit

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 25.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

De la Révolution du dix-huit Fructidor, an cinquième; par *Henri Lemaire.* Avec cette épigraphe :

..... Et audience à l'accusé !

— Paris, *au bureau du Mercure de France*, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers. Et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 30. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 f. franc de port.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard.* — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

Les Deux Frères. Drame en cinq actes, traduit de l'allemand, par *Weiss* et *Jauffret*, formant la seconde livraison du théâtre de *Kotzebue.* A Paris, au bureau des éditeurs, rue de Vaugirard, N.° 1200, derrière l'Odéon: Prix 1 fr. 50 c. et 2 fr. francs de port.

Le Drame *des Deux Frères* a balancé en allemagne le succès de *Misantropie et Repentir.* Il a fait verser de plus douces larmes, et a réveillé la nature dans des cœurs, qui depuis long-tems avaient étouffé sa voix. Ce n'est pas ici la pièce jouée avec succès au théâtre de la République, c'est la traduction originale qu'on aimera sans doute à lire pour bien juger celle arrangée pour la scène.

La mort de Caton, tragédie en trois actes et en vers, par *Jules Courtier de Trocy*, âgé de 11 ans et demi, représentée, pour la première fois, à Meaux, sur le théâtre de la commune, rue de la Gabelle, le 10 thermidor, an 7. Prix: 60 centimes. A Meaux, de l'imprimerie de *F. Enguin*: se trouve à Paris, au bureau général du Mercure de France, chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, N.° 461, en face de celle des Cordeliers.

Catalogue, latin et français, de tous les arbres, arbustes et plantes vivaces que l'on peut cultiver dans la France en pleine terre, dans les orangeries et serres chaudes. Par J. J. Buchoz, auteur de différens ouvrages économiques et d'histoire naturelle. Troisième édition. Paris, chez l'Auteur, rue de l'ancien passage des ci-devant jacobins, rue Jacques, N.° 499: Louis, libraire, rue Severin, N.° 10: Pernier, libraire, rue de la Harpe, N.° 188: Coureier, imprimeur-libraire, rue Poupée André-des-arcs, N.° 5: Meurant, libraire, rue du Cimetière André-des arcs, N.° 15, an 7.

Un mois d'hiver d'Alphonse, ou *Campagnes galantes d'un Hussard*; *Anecdotes françaises*. Deux volumes *in*-12, avec figures et musique. Paris, Veuve *Galletti et Compagnie*, imprimeurs, rue et bâtiment des ci-devant Capucines, vis-à-vis, la place Vendôme; chez *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, et chez tous les marchands de nouveautés. Prix; 2 francs pour Paris, et 2 francs 50 cent. pour les Départemens.

Ce roman, dans lequel on ne trouve ni poignards, ni cachots, ni diables, ni revenans, est écrit avec grâce et facilité; et nous ne doutons pas que, malgré les circonstances défavorables où gémissent la Littérature et les Arts, cet ouvrage ne soit bientôt infiniment goûté du public.

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, on l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres; nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle; par *J. F. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d'un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans, ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches; ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrès, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 cent. brochés en carton — Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 centimes.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gutherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

On souscrit pour les Départemens:

A Lyon, chez Leclerc et Compagnie.
A Marseille, chez Moissy, libraire.
A Bordeaux, chez Lafite, libraire.
A Rouen, chez Thomas, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. le Charlier, libraire.
A Caen, chez la V.e Baron, libraire.
A Meaux, chez Enguin, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez Blouet, libraire.
A Lille, chez Vanackere, libraire.
A Amiens, chez Dabrac, libraire.
A la Rochelle, chez Sablèque, libraire.
A Saumur, chez Robiquet, libraire.
A Saintes, chez Charrier, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve Baudoin, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. Boinvilliers, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen Cailleau, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *tout ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 26.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Œuvres littéraires de Françoi's Rivarol, 4 vol. in-12, beau papier, et 3 jolies figures. — Prix 5 fr. et 7 fr. franc de port. — Paris, chez *Laurens* jeune, imprimeur-libraire, rue Jacques, n.° 52, vis-à-vis celle des Mathurins, an 7. 1799.

Examen critique de la doctrine et des procédés du cit. Sacombe, dans l'art des Accouchements, ou *Sacombe en contradiction avec les autres Accoucheurs, avec la Physique, avec la Géométrie et avec lui-même*; ouvrage terminé par une Description de l'Hospice et de l'Ecole pratique d'Accouchement de Copenhague, etc. avec beaucoup de détails intéressants, par *J. B. Domangeon*. — Paris, chez *J. J. Fuchs*, libraire, rue des Mathurins, n.° 334, et chez l'*Auteur*, rue des Deux-Portes la Harpe, n.° 5, format in-8.° de 224. — Prix 2 fr. 50 cent. pour Paris et 3 fr. 25 cent. franc de port pour les Départements.

Voyage dans la Haute et Basse Egypte, fait par ordre de l'ancien Gouvernement (1), et contenant des Observations de tous genres: par *C. S. Sonnini*, ancien Officier et Ingénieur de la Marine Française, et Membre de plusieurs Sociétés Savantes et Littéraires (2). — Trois volumes in-8.° de 1300 pag. imprimés sur papier carré fin, et caractères cicéro *Didot*; avec un volume in-4.°, renfermant une collection de 40 planches, gravées en taille-douce, par *J. B. P. Tardieu*, contenant des Portraits, Vues, Plans, Carte Géographique, Antiquités, Plantes, Animaux, etc. dessinés sur les lieux, sous les yeux de l'Auteur. — Prix, 21 fr. brochés, et 26 fr. par la poste, franc de port pour toute la République. En papier vélin, 42 fr., non compris le port. En papier ordinaire, avec Planches enluminées, 26 fr. — Paris, chez *F. Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

Dictionnaire sur le nouveau Droit Civil, par le cit. T. ancien Jurisconsulte, ouvrage utile aux Juges, aux Défenseurs-Officieux et à tous les Citoyens qui se chargent de l'instruction des Affaires Litigieuses. — Prix pour Paris, 2 fr. et pour les Départemens, 2 fr. 75 cent. franc de port. — Paris, chez *Rousseau*, imprimeur, rue Dominique, n.° 8, près la place Michel, thermidor an 7.

---

(1) Sous Louis XVI.

(2) Le citoyen SONNINI a été l'un des Collaborateurs de BUFFON, pour la partie Ornithologie. Ceux qui ont lu les Ouvrages du Pline de la France, se rapelleront d'y avoir vu son nom répété souvent.

Un mois d'hiver d'Alphonse, ou *Campagnes galantes d'un Hussard*; *Anecdotes françaises*. Deux volumes *in*-12, avec figures et musique. Paris, Veuve *Galletti et Compagnie*, imprimeurs, rue et bâtiment des ci-devant Capucines, vis-à-vis, la place Vendôme; chez *Pigoreau*, libraire, place Saint-Germain-l'Auxerrois, et chez tous les marchands de nouveautés. Prix; 2 francs pour *Paris*, et 2 francs 50 cent. pour les Départemens.

Ce roman, dans lequel on ne trouve ni poignards, ni cachots, ni diables, ni revenans, est écrit avec grâce et facilité; et nous ne doutons pas que, malgré les circonstances défavorables où gémissent la Littérature et les Arts, cet ouvrage ne soit bientôt infiniment goûté du public.

Histoire des Mathématiques, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours, ou l'on expose le tableau et le développement des principales découvertes dans toutes les parties des mathématiques, les contestations qui se sont élevées entre les mathématiciens et les principaux traits de la vie des plus célèbres; nouvelle édition, considérablement augmentée, et prolongée jusques vers l'époque actuelle; par *J. F. Montucla*, de l'Institut national de France; 4 volumes *in*-4.° enrichis d'un grand nombre de planches.

Il ne paraît dans ce moment, que les deux premiers volumes, accompagnés d'une table des matières, et de 26 planches; ils contiennent l'histoire des mathématiques, jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était tout ce que contenait, d'une manière très-imparfaite, la première édition de cet ouvrage, qui a été publié il y a trente ans, et qui ne se trouvait que très-rarement, à un prix considérable. Cette première partie de l'Histoire des Mathématiques a été infiniment augmentée et perfectionnée dans la nouvelle édition, et on peut dire que les recherches de l'auteur en ont fait un ouvrage tout nouveau. L'impression des deux derniers volumes est fort avancée, ils paraîtront dans le courant de l'hiver prochain, ils contiendront, d'une manière aussi étendue que satisfaisante et curieuse, l'histoire des mathématiques et de leurs progrès, depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours; on ne sait combien cette science s'est perfectionnée depuis cent ans, et les avantages immenses que les mathématiciens de ce siècle ont sur leurs devanciers. L'auteur n'avait encore rien publié de cette partie absolument nouvelle.

— Prix des deux volumes, 30 fr. 50 cent. brochés en carton
— Paris, chez *H. Agasse*, libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Les Soirées littéraires, tome XV, par *J. M. Coupé*. A Paris, de l'imprimerie de *Honnert*, rue du Colombier, n.° 1160. Prix, 3 fr., et franc de port, 3 fr. 75 centimes.

Ce volume renferme deux *Néméennes* de Pindare, le beau *discours* de Cicéron pour Célius, le *Droit des paysans* par Cottereau, un traité sur *les Oracles* par H. de Montagu, une *notice* sur les d'Alciat, et plusieurs emblêmes de l'Italien célèbre de ce nom; une autre *notice* sur les *Scaliger*, principalement sur Jules-César, Joseph Scaliger le fils, triumvir de la littérature, et une femme savante de la même famille; *Alain Chartier*; les *Dialogues sur l'amour* par Léon Hébrieu; des *anecdotes* sur Théodore Agrippa d'Aubigné, aïeul de Mad. de Maintenon; un traité sur les *Manes* par Gacherius. L'auteur termine ce volume par des jugemens sur quelques ouvrages nouveaux, et nous annonce dans le tome XVI, actuellement sous presse, le traité d'Alcyonius sur l'*Exil*, traité qui est un plagiat de celui de Cicéron sur la *Gloire*, et que cet habile plagiaire a dénaturé, traité infiniment intéressant, parce que c'est tout ce qui nous reste de l'orateur romain, Alcyonius ayant brûlé le seul exemplaire qu'il y en avait de son tems.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 27.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Barême des mesures de longueur et de durée, ou *Nouveaux Comptes faits, applicables à la conversion et au prix comparatif des mesures de longueur, d'après l'ancien et le nouveau système, contenant en outre une table servant de comparateur universel pour la réduction et l'évaluation des mesures de longueur usitées ailleurs qu'à Paris et chez l'étranger; par* Blavier, *ingénieur des mines, auteur du* petit Barême décimal des monnaies, *du* Barême et Code des transactions, *etc.* 1 vol. in-8.° de 200 pages. — Prix 4 fr. pour Paris, et 4 fr. 50 cent. franc de port. = Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

On doit sans doute des remercimens au citoyen Blavier, qui a surmonté le dégoût d'un travail aussi long et aussi pénible, pour faciliter au gouvernement l'exécution de ses lois, et familiariser toutes les classes de citoyens avec les calculs nouveaux, en les leur présentant tout faits pour tous les cas qui peuvent se présenter, de manière que les opérations les plus compliquées se réduisent à une simple addition, soit qu'il faille convertir la mesure ancienne en mesure nouvelle, et réciproquement; soit qu'il faille déduire le prix d'une mesure nouvelle d'après le prix connu d'une mesure ancienne, et réciproquement.

Un ouvrage de cette nature tire sa recommandation de sa grande utilité. Il suffit donc de donner la nomenclature de ce qu'il contient. La voici:

Réduction en mesures nouvelles, suivant leur dénomination, des toises, pieds, pouces, lignes; — des brasses ou pas géométriques; — des divisions de l'échelle longitudinale du baromètre; — des aunes de Paris; — des postes; — des lieues de France; — des degrés. — des fractions décimales de la lieue; — de la circonférence; — des longitudes et des latitudes; — des principales places du globe; — des degrés du thermomètre, suivant l'échelle de Farenheit et de Réaumur; — des divisions du baromètre gradué sur un cercle; — des heures anciennes, et réciproquement la conversion de toutes mesures nouvelles en mesures anciennes,

Ce travail est suivi de tables dont l'objet est d'indiquer, le prix d'un ou plusieurs mètres de ses multiples et sous-multiples, comparativement à celui de la toise, valant de 1 à 9 francs, et réciproquement.

2.° Le prix d'un nombre d'aulnes et de ses divisions, comparativement à celui du mètre, valant de 1 à 9 francs, et réciproquement.

3.° Le prix du transport des marchandises pour un nombre de lieues, comparativement à celui calculé depuis 1 jusqu'à 9 francs par cinq kilomètres.

L'ouvrage est terminé par un comparateur universel.

(*Art. communiqué.*)

Arithmétique décimale, ou *Exposé général de tout ce qui concerne la théorie et la pratique des opérations fondamentales du calcul arithmétique, appliqué successivement à toutes les quantités qui composent le nouveau système des mesures, poids et monnaies républicains; suivi de développemens relatifs à la théorie et à l'emploi des proportions, progressions et logarithmes; terminé par une instruction concernant les nouveaux poids et mesures, et la solution des principaux problèmes qui en dépendent; par le cit.* Blavier, *ingénieur des mines, etc.* 1 vol. in-8.° de plus de 200 pages. — Prix, broché, 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les Départemens. — Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. — Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Pour donner une idée de cet ouvrage élémentaire, nous allons copier l'auteur lui-même dans sa préface. « J'ai divisé, dit-il, ce travail en quatre sections : la première renferme tout ce qui tient aux lois de la numération, et les règles du calcul proprement dit, c'est-à-dire, de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division.

« La seconde est relative à deux opérations non moins essentielles à connaître pour tous ceux qui se consacrent à l'étude des mathématiques. Je veux parler ici de la formation des puissances et de l'extraction des racines en général; mais je ne me suis point borné à la puissance ou à la racine féconde des nombres; j'ai voulu résoudre ce problème dans toute sa généralité, et en conséquence j'ai indiqué une méthode applicable à la formation d'une puissance quelconque d'un nombre, et à l'extraction d'une racine, de quelque degré qu'elle puisse être.

« La troisième contient tout ce qui est relatif aux propriétés des rapports, des proportions et des progressions arithmétiques et géométriques, et leur application à la solution des règles de trois, simples ou composées, directes ou inverses, dont les exemples ont été puisés parmi les quantités qui composent le nouveau système.

« J'ai renfermé dans la quatrième section, tout ce qui a trait à la formation des logarithmes, à la construction des tables et à leur application.

« Enfin, j'ai cru devoir renfermer dans ce même ouvrage, un précis de tout ce qui est relatif aux poids, mesures et monnaies républicains, en indiquant tout-à-la fois la nomenclature adoptée pour chacune de ces quantités, leur rapport avec les mesures anciennes, auxquelles elles ont été substituées.

« Si j'ai pu atteindre le but que je me suis proposé, je le devrai sur-tout au conseil des poids et mesures, dont les instructions ont constamment servi de bâse à mes résultats, et qui a bien voulu m'aider plusieurs fois de ses avis et de ses lumières, pour donner à ce travail le degré de perfection dont il est susceptible. »

(*Art. communiqué.*)

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS :

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE
DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,
LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 28.

Le Prix de l'abonnement

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Barême des mesures de longueur et de durée, ou *Nouveaux Comptes faits, applicables à la conversion et au prix comparatif des mesures de longueur, d'après l'ancien et le nouveau système, contenant en outre une table servant de comparateur universel pour la réduction et l'évaluation des mesures de longueur usitées ailleurs qu'à Paris et chez l'étranger*; *par* Blavier, *ingénieur des mines, auteur du* petit Barême décimal des monnaies, *du* Barême et Code des transactions, *etc.* 1 vol. in-8.° de 200 pages. — Prix 4 fr. pour Paris, et 4 fr. 50 cent. franc de port. = Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Les étrennes de l'Institut national, ou *Revue littéraire de l'an 7*e. Un vol, *in*-12; prix, 1 franc 50 centimes. Paris, chez *Moller*, impr.-libr., rue et couvent des Filles-St.-Thomas, an 7.

Coup-d'œil sur l'intérieur de la République française, ou *Esquisse des principes d'une révolution morale*, Broch. *in*-8°. de 36 pages. Prix, 50 cent., et 75 cent., franc de port, pour les départemens. Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, n°. 28; *Lebour*, galeries de bois, n°. 229, palais Egalité, et chez tous les marchands de nouveautés. An 7.

Essai sur le vrai sens du mot Liberté, appliqué aux relations des hommes entre eux. Soixante pages *in*-8°.; prix, 75 cent. et 1 fr., franc de port. A Paris, chez *Deroy*, libraire et commissionnaire, rue Hautefeuille; et à Tours, chez *Létourmy*, impr.-libr.

Les deux Frères, comédie en 4 actes et en prose, de *Kotzebue*, traduite et arrangée pour la scène française, par les citoyens *Weiss*, *Jouffret* et *Patrat*. Représentée pour la première fois, le 11 thermidor an 7, au théâtre français de la République. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, au bureau des éditeurs du *théâtre de Kotzebue*, rue de Vaugirard, n.° 1201, derrière l'Odéon; et chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

Nouvelle Bibliothèque universelle des Romans, dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des romans anciens et

modernes, français ou traduits dans notre langue, avec des anecdotes et des notices historiques et critiques, contenant leurs auteurs ou leurs ouvrages; ainsi que les mœurs, les usages du tems, les circonstances particulières et relatives, et les personnages connus, déguisés ou emblématiques. Seconde année, tome second. A Paris, rue St.-André-des-Arcs, n.° 46.

Arithmétique décimale, ou *Exposé général de tout ce qui concerne la théorie et la pratique des opérations fondamentales du calcul arithmétique, appliqué successivement à toutes les quantités qui composent le nouveau système des mesures, poids et monnaies républicains; suivi de développemens relatifs à la théorie et à l'emploi des proportions, progressions et logarithmes; terminé par une instruction concernant les nouveaux poids et mesures, et la solution des principaux problêmes qui en dépendent; par le cit.* Blavier, *ingénieur des mines*, etc. 1 vol. in-8.° de plus de 200 pages. — Prix, broché, 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les Départemens. — Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. — Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Pour donner une idée de cet ouvrage élémentaire, nous allons copier l'auteur lui-même dans sa préface. « J'ai divisé, dit-il, ce travail en quatre sections: la première renferme tout ce qui tient aux lois de la numération, et les règles du calcul proprement dit, c'est-à-dire, de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division.

« La seconde est relative à deux opérations non moins essentielles à connaître pour tous ceux qui se consacrent à l'étude des mathématiques. Je veux parler ici de la formation des puissances et de l'extraction des racines en général; mais je ne me suis point borné à la puissance ou à la racine féconde des nombres; j'ai voulu résoudre ce problême dans toute sa généralité, et en conséquence j'ai indiqué une méthode applicable à la formation d'une puissance quelconque d'un nombre, et à l'extraction d'une racine, de quelque degré qu'elle puisse être.

« La troisième contient tout ce qui est relatif aux propriétés des rapports, des proportions et des progressions arithmétiques et géométriques, et leur application à la solution des règles de trois, simples ou composées, directes ou inverses, dont les exemples ont été puisés parmi les quantités qui composent le nouveau système.

« J'ai renfermé dans la quatrième section, tout ce qui a trait à la formation des logarithmes, à la construction des tables et à leur application.

« Enfin, j'ai cru devoir renfermer dans ce même ouvrage, un précis de tout ce qui est relatif aux poids, mesures et monnaies républicains, en indiquant tout-à-la fois la nomenclature adoptée pour chacune de ces quantités, leur rapport avec les mesures anciennes, auxquelles elles ont été substituées.

« Si j'ai pu atteindre le but que je me suis proposé, je le devrai sur-tout au conseil des poids et mesures, dont les instructions ont constamment servi de bâse à mes résultats, et qui a bien voulu m'aider plusieurs fois de ses avis et de ses lumières, pour donner à ce travail le degré de perfection dont il est susceptible. »

(*Art. communiqué.*)

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'École, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez RUBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'École Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 29.

Le Prix de l'abonnement de ce Journal, dont il paraît un cahier de 48 pages, tous les cinq jours,

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS;

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,

LIVRES NOUVEAUX.

Barême des mesures de longueur et de durée, ou *Nouveaux Comptes faits, applicables à la conversion et au prix comparatif des mesures de longueur, d'après l'ancien et le nouveau système, contenant en outre une table servant de comparateur universel pour la réduction et l'évaluation des mesures de longueur usitées ailleurs qu'à Paris et chez l'étranger; par* Blavier, *ingénieur des mines, auteur du* petit Barême décimal des monnaies, *du* Barême et Code des transactions, *etc.* 1 vol. in-8.° de 200 pages. — Prix 4 fr. pour Paris, et 4 fr. 50 cent. franc de port. = Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Les étrennes de l'Institut national, ou *Revue littéraire de l'an 7*. Un vol. *in*-12; prix, 1 franc 50 centimes. Paris, chez *Moller*, impr.-libr., rue et couvent des Filles-St.-Thomas, an 7.

Coup-d'œil sur l'intérieur de la République française, ou *Esquisse des principes d'une révolution morale*, Broch. *in*-8°. de 36 pages. Prix, 50 cent., et 75 cent., franc de port, pour les départemens. Paris, chez *Moutardier*, libraire, quai des Augustins, n°. 28; *Lebour*, galleries de bois, n°. 229, palais Egalité, et chez tous les marchands de nouveautés. An 7.

Essai sur le vrai sens du mot Liberté, appliqué aux relations des hommes entre eux. Soixante pages *in*-8°.: prix, 75 cent. et 1 fr., franc de port. A Paris, chez *Derov*, libraire et commissionnaire, rue Hautefeuile; et à Tours, chez *Létourmy*, impr.-libr.

Les deux Frères, comédie en 4 actes et en prose, de *Kotzebue*, traduite et arrangée pour la scène française, par les citoyens *Weiss*, *Jouffret* et *Patrat*. Représentée pour la première fois, le 11 thermidor an 7, au théâtre français de la République. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, au bureau des éditeurs du *théâtre de Kotzebue*, rue de Vaugirard, n.° 1201, derrière l'Odéon; et chez *Cailleau*, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

Nouvelle Bibliothèque universelle des Romans, dans laquelle on donne l'analyse raisonnée des romans anciens et

modernes, français ou traduits dans notre langue, avec des anecdotes et des notices historiques et critiques, contenant leurs auteurs ou leurs ouvrages; ainsi que les mœurs, les usages du tems, les circonstances particulières et relatives, et les personnages connus, déguisés ou emblêmatiques. Seconde année, tome second. A Paris, rue St.-André-des-Arcs, n.° 46.

Arithmétique décimale, ou *Exposé général de tout ce qui concerne la théorie et la pratique des opérations fondamentales du calcul arithmétique, appliqué successivement à toutes les quantités qui composent le nouveau système des mesures, poids et monnaies républicains; suivi de développemens relatifs à la théorie et à l'emploi des proportions, progressions et logarithmes; terminé par une instruction concernant les nouveaux poids et mesures, et la solution des principaux problêmes qui en dépendent; par le cit.* Blavier, *ingénieur des mines*, etc. 1 vol. in-8.° de plus de 200 pages. — Prix, broché, 3 fr. pour Paris, et 4 fr. pour les Départemens. — Paris, chez *Gide* et Compagnie, place Sulpice, n.° 547. — Et chez *Gratiot*, rue des Blancs-Manteaux, cul-de-sac Pecquay.

Abrégé de l'Histoire générale des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré, les mœurs des habitans, la religion, les usages, arts et sciences, commerce et manufactures, enrichi de cartes géographiques et de figures, tom. 26 et 27, *in*-8°. Prix, 12 fr. Paris, chez *Moutardier*, quai des Augustins, n.° 28.

L'accueil favorable que le public a fait aux tom. 24 et 25 que nous avons publié l'année dernière, nous a déterminé à publier ces nouveaux volumes qui font le complément de l'ouvrage; nous ne donnons absolument que l'abrégé des voyageurs qui ont parlé des pays dont il n'est pas encore question dans les 25 premiers volumes qui ont déjà paru de cette collection, ainsi nous avons mis à contribution les Pockoke, Niébuhr, Chardin, etc., etc. Enfin, ces deux nouveaux volumes ne laisse rien à desirer sur la Syrie, la Palestine, l'Arabie, la Perse, l'Empire Ottoman et autres lieux de l'Orient.

Les figures qui ornent ces deux volumes, offrent des sujets très-piquans.

AVIS.

Désirant donner des facilités à ceux qui ont les 25 premiers volumes de cet ouvrage, je préviens le public que ces deux volumes seront du prix de 9 francs jusqu'à la fin de brumaire, an 8^e. Passé ce tems, 12 *fr.* SANS ESPERANCE DE DEDUCTION.

Le prix des 25 premiers volumes avec l'atlas, est de 230 fr. broché; les personnes qui en feront l'acquisition, auront les deux volumes que nous publions aujourd'hui, pour 6 fr.

Il reste encore quelques exemplaires des tomes 21, 22 et 23 qui se vendent séparément 6 fr. le volume, et l'atlas seul 36 fr.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Cailleau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'Ecole, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.^e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'Ecole Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*

MERCURE DE FRANCE,

JOURNAL POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE,

Par une Société de Gens de Lettres.

N.° 30.

Le Prix de l'abonnement de ce Journal, dont il paraît un cahier de 48 pages, tous les cinq jou r,

est de { 11 francs pour trois mois.
21 francs pour six mois.
40 francs pour l'année.

On s'abonne A PARIS,

Au Bureau général du Mercure de France, chez CAILLEAU, Imprimeur-libraire, éditeur-propriétaire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers.

AN VII.

ANNONCES,
LIVRES NOUVEAUX.

Du système suivi par le Directoire Exécutif, relativement à la République Cisalpine; et quelques détails sur les derniers Evénemens qui ont eu lieu dans cette République. Avec cette épigraphe:

Visu carentem magna pars veri latet.
SEN. *In OEdip.*

Par le citoyen Ed. *Bignon*, ex-secrétaire de légation en Helvétie, et près la République Cisalpine. Brochure in-8° de 75 pages. — Prix, 1 franc 20 centimes, et 1 fr. 50 centim. franc de port. — Paris, chez F. *Buisson*, Imprim.-libraire, rue Hautefeuille n°. 20.

Romans nouveaux qui viennent d'être imprimés, et qui se trouvent à Paris, chez *Le Prieur*, libraire, rue de Savoie-André des-Arcs, n°. 12.

Les Veillées de ma Grand'Mère, nouveaux Contes des Fées, à l'usage des jeunes enfans; par le C. *Ducray-Duminil*, avec cette épigraphe:

Est genius nate comes qui tempora astrum.
HORACE.

deux volumes in-18 ornés de gravures. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c. franc de port.

Si les hommes aiment le merveilleux, pourquoi les enfans ne chériraient-ils pas tout ce qui frappe leur imagination? Les fables qu'on leur apprend, offrent des locutions surnaturelles; des Contes de Fées, moraux et simples, ne peuvent donc que former leur jeune cœur. Ceux qu'on annonce ici seront accueillis, sans doute, par les pères de famille qui pensent que la morale produit toujours un effet sûr, sous le voile de l'amusement.

Le Château noir, ou *les Souffrances de la jeune Ophelie*; par l'auteur de *la Mère coupable*; roman moral, décent, écrit avec le goût et le ton de la bonne compagnie, où les événemens sont simples, naturels et touchans. Un volume in-12 avec gravure. Prix., 1 fr. 50 cent, et 2 fr., franc de port.

Les Infortunes de la Galetierre, pendant le régime décemviral, contenant ses persécutions, sa fuite sous *Robespierre*, son naufrage et son séjour dans une île déserte, suivies de

son retour en France ; par *Joseph Rosny*, troisième édition, avec cette épigraphe :

« Et la postérité refusera d'y croire..... »

Ouvrage dont le succès a été rapide, et sera toujours constant, par l'intérêt qu'il inspire, et le pathétique des situations. C'est ce qui a engagé à faire une nouvelle édition, soignée et ornée de gravures. Un vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr., franc de port.

Les Cinquante francs de Jeannette ; par le C. *Ducray-Duminil* ; 2 vol. in-12 ornés de figures. Prix, 3 fr. et 4 fr. franc de port.

Ce nouveau roman est le tableau des mœurs sociales; mais des bonnes mœurs, de la bienfaisance, de la générosité et de la délicatesse. C'est, en général, une anecdote dans le genre de celles que le public a distinguées dans *les Soirées de la Chaumière*, du même auteur, (et dont le C. *Le Prieur* vient de donner une nouvelle édition, corrigée par l'auteur, imprimée sur beau papier et ornée de nouvelles figures ; 8 vol. in-18 du prix de 9 fr. et 12 fr., franc de port.)

Minuit, ou *les Aventures de Paul de Mirebon* ; par l'auteur de *Sophie de Beauregard* et de *Zabeth*. Un vol. in-12 avec figures. Prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr., franc de port.

Abrégé de l'Histoire générale des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile et de mieux avéré dans les pays où les voyageurs ont pénétré, les mœurs des habitans, la religion, les usages, arts et sciences, commerce et manufactures, enrichi de cartes géographiques et de figures, tom. 26 et 27, *in*-8°. Prix, 12 fr. Paris, chez *Moutardier*, quai des Augustins, n.° 28.

L'accueil favorable que le public a fait aux tom. 24 et 25 que nous avons publié l'année dernière, nous a déterminé à publier ces nouveaux volumes qui font le complément de l'ouvrage ; nous ne donnons absolument que l'abrégé des voyageurs qui ont parlé des pays dont il n'est pas encore question dans les 25 premiers volumes qui ont déjà paru de cette collection, ainsi nous avons mis à contribution les Pockoke, Niébuhr, Chardin, etc., etc. Enfin, ces deux nouveaux volumes ne laisse rien à desirer sur la Syrie, la Palestine, l'Arabie, la Perse, l'Empire Ottoman et autres lieux de l'Orient.

Les figures qui ornent ces deux volumes, offrent des sujets très-piquans.

AVIS.

Désirant donner des facilités à ceux qui ont les 25 premiers volumes de cet ouvrage, je préviens le public que ces deux volumes seront du prix de 9 francs jusqu'à la fin de brumaire, an 8e. Passé ce tems, 12 fr. SANS ESPERANCE DE DEDUCTION.

Le prix des 25 premiers volumes avec l'atlas, est de 230 fr. broché; les personnes qui en feront l'acquisition, auront les deux volumes que nous publions aujourd'hui, pour 6 fr.

Il reste encore quelques exemplaires des tomes 21, 22 et 23 qui se vendent séparément 6 fr. le volume, et l'atlas seul 36 fr.

La Vérité à ceux qui gouvernent, ou *Manuel Moral de l'Homme public*, par *P. Blanchard*. — Prix, 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. — Paris, chez *Caillau*, impr.-libraire, rue de la Harpe, n.° 461, en face de celle des Cordeliers; et chez *Duchesne*, libraire, rue des Grands-Augustins n.° 30.

ON SOUSCRIT POUR LES DÉPARTEMENS:

A Lyon, chez LECLERC et Compagnie.
A Marseille, chez MOISSY, libraire.
A Bordeaux, chez LAFITE, libraire.
A Rouen, chez THOMAS, Imp. rue de l'Ecole, n° 20.
A Bruxelles, ch. LE CHARLIER, libraire.
A Caen, chez la V.e BARON, libraire.
A Meaux, chez ENGUIN, Imprimeur.-libraire.
A Rennes, chez BLOUET, libraire.
A Lille, chez VANAKERE, libraire.
A Amiens, chez DARRAS, libraire.
A la Rochelle, chez SANLEQUE, libraire.
A Saumur, chez ROBIQUET, libraire.
A Saintes, chez CHARRIER, jeune, libraire.
A l'Orient, chez la veuve BAUDOIN, libraire.
Et à *Beauvais*, (Oise), ch. le cit. BOINVILLIERS, Professeur à l'Ecole Centrale.

C'est au citoyen CAILLEAU, *seul, qu'il faut adresser les lettres et l'argent, mais* francs de port; *ce qui n'aura point été affranchi sera mis au rebut.*